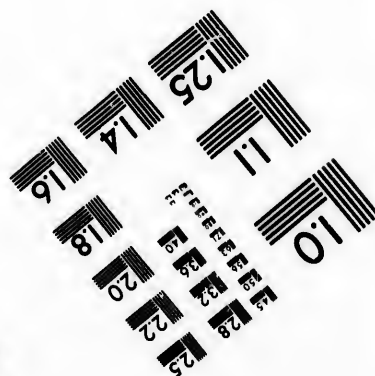
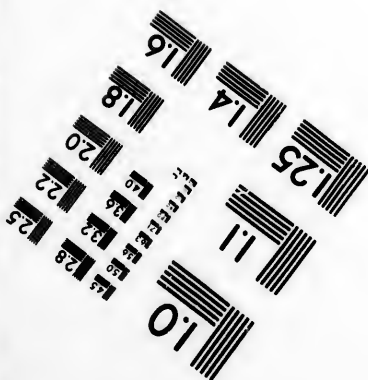
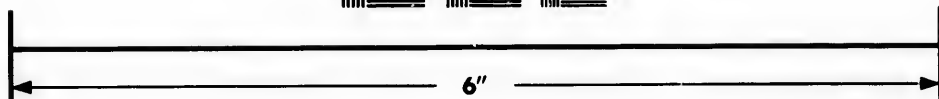
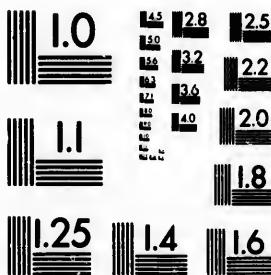


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
24
26
28
30
32
34
36
38
40

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
13
14
15
16
17

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

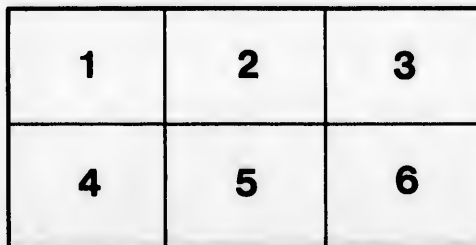
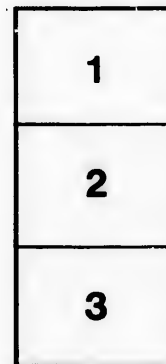
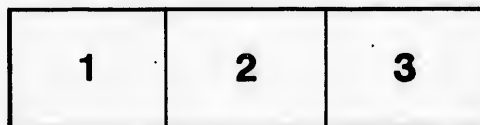
Morisset Library
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ire
détails
es du
modifier
er une
filmage

ées

e

y errata
d to

nt
ne pelure,
çon à



32X

W. J. Gage & Co.'s Classical Works.

LAZARE HOCHÉ

GÉNÉRAL EN CHEF

DES ARMÉES DE LA MOSELLE, D'ITALIE
DES CÔTES DE CHERBOURG, DE BREST ET DE L'OcéAN
DE SAMBRE-ET-MEUSE ET DU RHIN

SOUS LA CONVENTION ET LE DIRECTOIRE

1793-1797

PAR

EMILE DE BONNECHOSE

With References to the Grammar of De Fivas and Notes

BY

W. TYTLER, B.A.,

Head Master, Guelph High School.

SECOND EDITION.

W. J. GAGE & CO.,
TORONTO AND WINNIPEG.

A
3E
10

DC

146

.H6 B62

TABLE OF CONTENTS.

1.	AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR	5
2.	BIOGRAPHIE DE LAZARE HOCHÉ :—	
	PREMIÈRE PARTIE.	
	I.—Première jeunesse.—Hoche aux gardes françaises . .	1
	II.—Causes et préludes de la Révolution française.—La Bastille.—Journées d'octobre	5
	III.—Progrès de la Révolution.—Premières défaites et victoires.—Hoche à l'armée des Ardennes	9
	IV.—Dunkerque.—Wissembourg	21
	V.—Mariage de Hoche.—Son départ pour l'armée d'Italie	32
	VI.—Disgrâce et captivité	36
	SECONDE PARTIE.	
	I.—Guerre de la Vendée.—Chouannerie	49
	II.—Hoche dans les départements de l'Ouest.—Amnistie et première pacification	53
	III.—Traité de la Jaunaye et de la Mabilais.—Reprise des hostilités	58
	IV.—Quiberon	66
	V.—Suite et fin des opérations de Hoche dans l'Ouest.—Pacification de la Bretagne et de la Vendée	82
	VI.—Expédition d'Irlande	95
	VII.—Hoche, général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse.—Campagne de 1797 sur le Rhin	103
	VIII.—Coup d'État de fructidor.—Maladie et mort du général Hoche	109
	Appendix	123
3.	NOTES	133

A

me

che

arr

Fr

da

vra

véc

où

lor

se

les

à l

obj

plu

ens

his

des

par

fait

me

clu

l'in

fru

par

lui

—

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

AYANT esquissé, dans la biographie de du Guesclin, une grande figure héroïque du moyen âge, j'ai désiré mettre en regard un guerrier des temps modernes, et j'ai choisi entre tous le général Hoche, qui fut l'honneur des armées françaises à l'époque où toutes les gloires de la France semblaient s'être réfugiées et comme concentrées dans ses armées.

Pour peindre un grand homme, pour le mettre dans son vrai jour, il n'est pas possible de l'isoler du milieu où il a vécu ; il faut faire connaître et bien comprendre l'époque où il s'est produit ; tâche toujours laborieuse, difficile surtout lorsque cette époque est la *Révolution française*, et qu'il faut se restreindre pour en parler.

Quoi qu'il en soit, je me suis attaché à rappeler brièvement les caractères généraux de cette grande époque ; j'ai cherché à la faire comprendre en considérant la Révolution dans son objet et dans ses causes, et j'ai renvoyé le lecteur, pour de plus amples informations, au livre où j'ai présenté, dans leur ensemble, la série des événements principaux de notre histoire nationale.*

Je me suis aidé, pour le travail que je publie aujourd'hui, des travaux antérieurs qui ont eu Hoche pour objet, et particulièrement du livre de M. Bergounioux, auquel j'ai fait, en le citant, quelques emprunts et dont j'ai constamment apprécié la sincérité sans adopter toujours les conclusions. Ce livre m'a fourni de nombreux documents et l'indication des meilleures sources. J'ai consulté aussi avec fruit l'estimable ouvrage de M. Claude Desprez, extrait en partie du précédent, mais beaucoup plus méthodique, et je lui dois quelques intéressants détails.

* *Histoire de France*. Depuis l'origine jusqu'à nos jours, 12^e édition.

J'ai indiqué mes principales sources dans le cours de l'ouvrage : la plus considérable est la correspondance de Hoche publiée en 1798, avec ses proclamations et ses ordres du jour, par Rousselin ; mais la plus précieuse pour moi, sans contredit, est la collection des lettres intimes de Hoche, religieusement collationnées par son petit-fils, M. le vicomte des Roys, à qui j'en dois la communication. Je me plais à lui exprimer ici ma vive reconnaissance pour l'obligeant empressement avec lequel il a mis ce recueil à ma disposition. J'ai trouvé à y moissonner encore après M. Bergounioux et j'y ai puisé tout ce qui m'a paru propre à remplir mon objet, qui est de retracer aux yeux du lecteur la courte et glorieuse carrière du général Hoche dans des proportions modestes, mais suffisantes pour faire apprécier son caractère, ses talents et ses vertus.

ÉMILE DE BONNECHOSE.

I
sa
du
U
de
so
fit
et
et
so
G
il
Y
au

BIOGRAPHIE

DE

LAZARE HOICHE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

5

Première jeunesse.—Hoiche aux gardes françaises.

LAZARE HOICHE naquit¹ à Versailles, le 24² juin de l'année 1768.* Son père, ancien soldat,³ remplissait⁴ les humbles fonctions de garde-chenil dans la vénerie du roi; sa mère mourut⁵ deux ans après sa naissance: 10 Une tante, marchande⁶ de légumes à Versailles, faubourg de Montreuil, prit⁶ l'enfant en⁷ affection et donna des soins à son⁸ éducation première.⁹ Le jeune Hoiche se fit¹⁰ remarquer¹¹ de bonne¹² heure dans les exercices et les jeux¹³ de l'école, entre les enfants de son âge, 15 et gagna, par sa gentillesse et¹⁴ sa vivacité, le cœur de son oncle maternel,¹⁵ l'abbé Merlière, curé³ à Saint-Germain en Laye. Celui-ci lui donna quelques leçons; il ajouta des notions élémentaires de latin aux premières

¹ La maison où naquit¹ Hoiche est située rue¹⁶ de Satory, et porte aujourd'hui le No 18.

1. 816.	5. 235. 554.	9. 48.	13. 86.
2. 76 (1).	6. 324.	10. 305.	14. 613.
3. 899.	7. 614.	11. 543.	15. 440.
4. 551.	8. 98.	12. 47.	16. 388.

connaissances acquises¹ à l'école, et le fit² enfant de chœur dans son église.

- Lazare Hoche avait quinze ans lorsqu'il obtint³ un surnumérariat dans le service des écuries royales : mais
 5 il était soldat d'instinct, il avait l'esprit actif et entreprenant⁴ ; un livre de voyages éveilla en lui le goût des aventures et des⁵ entreprises lointaines, il voulut⁶ s'engager, à seize ans, dans les troupes coloniales, mais il fut trompé par un sergent recruteur ; et lorsqu'il pensait avoir
 10 contracté un engagement dans un régiment destiné aux Grandes-Indes, il se trouva incorporé, sans le⁷ savoir, dans les gardes françaises⁸.

- Intelligent et adroit, il suffit¹⁰ d'un mois au jeune Hoche pour passer du maniement de l'arme à l'exer-
 15 cice des manœuvres. Il fit² des progrès aussi rapides dans l'estime de ses chefs et de⁵ ses camarades, il captivait déjà¹¹ les cœurs par son caractère bienveillant, droit et généreux, en même temps qu'il attirait les regards par sa taille élégante et haute, par la beauté de ses traits que
 20 relevait encore un air noble et martial, et à peine comptait-il une année de service quand les grenadiers de son corps, caserné à Paris, exprimèrent le désir de l'avoir pour camarade. Leur demande fut accueillie¹² et Hoche prit¹³ rang parmi eux.

- 25 On était en l'année 1785, et déjà l'on¹⁴ sentait¹⁵ de toutes parts les approches du grand mouvement politique et social qui devint¹⁶ la Révolution française,⁹ et dont¹⁷ le premier, le meilleur¹⁸ et le plus durable résultat peut-être, fut de détruire¹⁹ partout¹¹ les privilèges, de renverser
 30 les obstacles qu'opposait au mérite personnel l'obscurité de la naissance ou le défaut de fortune. Sorti²⁰ des derniers rangs, mais digne de s'élever au premier par son²¹ intelligence et son²² grand cœur, Hoche salua avec enthousiasme les approches d'une révolution qui promettait²³ de donner libre carrière pour se produire¹⁹ au talent et au⁵ génie. Il déplorait son défaut d'instruction, il savait³ tout ce que celle-ci apporte de secours et de force aux qualités personnelles,²⁴ et il était en état de comprendre⁴ combien la culture de l'intelligence facilite
 40 à l'homme ses progrès dans l'ordre mortal et répand de

1. 217.	8. 265.	14. 111. R.	20. 245.
2. 305.	9. 435 and R.	15. 241.	21. 93.
3. 243.	10. 288.	16. 251.	22. 91.
4. 325.	11. 596.	17. 603. 504.	23. 313.
5. 612.	12. 225.	18. 70.	24. 47.
6. 276.	13. 324.	19. 285.	
7. 479.			

charme dans toute son¹ existence : il brûlait donc de²
 s'instruire,³ mais il manquait de livres, sa paye modique
 fournissait à peine à ses besoins matériels le strict
 nécessaire. Les ressources que ne lui fournissait point
 son pécule de soldat, il les trouva dans un usage toléré
 au sein du corps d'élite auquel il appartenait⁴ : le régiment
 des gardes françaises,⁵ créé⁶ en 1563 et formant depuis
 deux siècles la garde du roi, était considéré comme le
 premier régiment de France. Il jouissait de divers privilè-
 gés, ne recevait dans ses rangs que de Français, et
 tenait⁷ garnison à Paris. Les soldats avaient la permis-
 sion d'ajouter à leur paye en⁸ exerçant dans la ville divers
 métiers, et les rapports intimes et journaliers qu'ils
 entretenaient⁴ ainsi avec les habitants contribuèrent
 puissamment⁹ à les gagner, dès le début de la Révolu-
 tion, à la cause populaire. Hoche, plus que tout autre,
 se montra ingénieux à multiplier les moyens d'employer
 utilement ses loisirs ; en¹⁰ hiver il brodait¹¹ des bonnets
 de police et des vestes ; en été il parcourait¹² la campagne
 autour¹³ de Paris, demandant de l'emploi aux jardiniers,
 puisant de l'eau, arrosant et bêchant pour eux. Avec ses
 profits, il achetait¹⁴ des livres ; mais il lui était difficile de
 mettre¹⁵ beaucoup¹⁶ de choix dans ses acquisitions. Les
 histoires des républiques de la Grèce et de Rome ; les
 paroles et les actes de leurs grands hommes, cités alors à
 tout propos dans les écrits du jour, et beaucoup¹⁶
 d'ouvrages de polémique courante¹⁷ empreints¹⁸ de l'ex-
 altation du moment lui tombèrent dans les¹⁹ mains : ils
 ajoutèrent à ses connaissances d'une façon quelquefois
 plus indigeste que profitable, et excitèrent encore davan-
 tage²⁰ son enthousiasme pour les théories nouvelles²¹ et
 pour la cause révolutionnaire.

Cependant une louable ambition, secondée par une
 volonté ferme, par l'esprit d'ordre et de travail, et par²² un
 sens profond du devoir, stimulait son¹ ardeur ; mais il
 n'avait point acquis²³ encore un suffisant²⁴ empire sur lui-
 même : violent et emporté, sa fougue du moins prenait²⁵
 le plus souvent racine²⁶ dans des sentiments honnêtes et
 généreux qui plus tard mieux²⁷ réglés devinrent²⁸ des ver-
 tus, et c'était²⁹ surtout en croyant³⁰ défendre l'intérêt de

1. 93.	9. 351.	16. 402.	23. 217.
2. 541.	10. 364.	17. 533.	24. 238.
3. 235.	11. 551.	18. 321.	25. 324.
4. 243.	12. 223.	19. 489.	26. 403.
5. 435 and B.	13. 615.	20. 602.	27. 70.
6. 192.	14. 293.	21. 58.	28. 251.
7. 247.	15. 312.	22. 613.	29. 492.
8. 539.			30. 295.

la justice et de l'humanité qu'il se laissait entraîner au delà des bornes. Hoche avait en horreur la délation et la perfidie : pour ces causes, un caporal de son régiment s'était rendu odieux à ses camarades, et il était en même temps redouté de tous pour sa grande habileté à l'escrime. Hoche le provoqua en duel, reçut de lui un coup de sabre qui lui partagea le front, et lui enfonça son arme dans le corps jusqu'à la garde.³

Une autre fois, un de ses plus braves camarades et son ami ayant été tué dans une rixe populaire, Hoche, brûlant de le venger, courut au logis du meurtrier, et ne le trouvant pas, il saccagea sa maison. L'affaire fut envenimée : Hoche, traduit en jugement et condamné à une détention rigoureuse, fut tenu au cachot trois mois, privé d'air et de jour, nourri au pain et à l'eau, sans habits de rechange. Il en sortit, les vêtements en lambeaux, rongé de vermine, exténué, demi-mort. Il dédaigna, un peu plus tard, de tirer une facile vengeance de celui dont le rapport exagéré avait provoqué un châtement si cruel, et il se montra aussi prompt à oublier ses propres injures qu'à venger celles d'autrui.

Ces infractions à la discipline contribuèrent sans doute autant que sa grande jeunesse à rendre, au début, son avancement lent et difficile. Il comptait cinq ans de services lorsque s'ouvrit la célèbre année 1789, et il était encore simple grenadier aux gardes françaises. Quelques mois plus tard, il fut fait caporal. Déjà il était remarqué de tous par sa démarche militaire et son air martial que relevait encore la cicatrice qui partageait son front. Comme il défilait dans une revue, en tête de son escouade, une femme de haut rang, arrêtant sur lui ses regards, s'écria : Quel beau général on ferait de cet homme ! Les événements allaient faire, d'une exclamation irréfléchie, une parole prophétique, et ce qui eût paru tout à fait improbable et même impossible lorsqu'elle fut prononcée, devint bientôt une réalité, un témoignage éclatant, entre tant d'autres signes extraordinaires, d'une révolution profonde accomplie dans les mœurs et d'une complète rénovation sociale.

1. 373.	8. 247	15. 305.	21. 575.
2. 489.	9. 612.	16. 63.	22. 290.
3. 407.	10. 108.	17. 93.	23. 251.
4. 541. p. 224.	11. 245.	18. 401.	24. 402.
5. 222.	12. 503. 504.	19. 96.	25. 48.
6. 190.	13. 237.	20. 211.	26. 9 ^a
7. 225.	14. 899.		

II.

Causes et préludes de la Révolution française.—La Bastille.—Journées d'octobre.

Pour bien¹ apprécier, à cette époque et dans la suite, le caractère et la² conduite de Hoche au début de la Révolution, il est indispensable³ d'exposer brièvement,⁴ mais avec précision, le principal objet de cette grande crise qui transforma si profondément⁵ la société française,⁶ et dont⁷ les résultats se firent⁸ sentir⁹ dans les¹⁰ contrées les plus reculées¹¹ de l'Europe.¹²

Ses auteurs voulaient¹³ la réforme d'innombrables abus nés¹⁴ du régime féodal, du¹⁵ pouvoir absolu de la couronne et de¹⁵ l'inégale répartition des charges publiques^{16*} : ils demandaient¹⁷ l'égalité civile et la participation du pays à l'établissement des impôts et à la confection des actes législatifs.¹⁸ Ces résultats étaient désirés de la¹⁰ portion la plus éclairée de la noblesse, de la majorité du clergé, et surtout de la bourgeoisie et des¹⁵ classes ouvrières¹⁹ : ils ne²⁰ pouvaient²¹ cependant être obtenus²² sans heurter de nombreux³¹ préjugés, sans blesser une foule d'intérêts, ni sans déraciner violemment²³ des habitudes invétérées et des usages séculaires dans lesquels²⁴ le roi, sa famille, sa cour et une très-grande partie²⁵ des privilégiés voyaient²⁶ des droits acquis²⁷ et les seules garanties possibles d'un gouvernement sage et régulier.²⁸

D'autre part, une multitude d'écrits célèbres avidement lus²⁹ avaient fait⁸ pénétrer les nouveaux³⁰ principes de régénération politique et sociale²⁸ fort avant au sein des masses. Ces publications, tout en s'adressant à la raison publique¹⁶ et aux sentiments généreux,³¹ avaient éveillé³⁰ aussi de dangereux³¹ instincts, des passions aveugles et violentes,²⁸ surexcitées par le souvenir de longues³² souffrances, et que les lumières de l'expérience ne pouvaient²¹ encore ni diriger³³ ni contenir.²² A force d'entendre chaque³⁴ jour déclamer contre les lois en vigueur, contre

* Les impôts onéreux et vexatoires de la taille et des corvées ne tombaient que sur les non nobles ou roturiers.

1. 598.	10. 459.	19. 48.	27. 217.
2. 384.	11. 585.	20. 607.	28. 441.
3. 538.	12. 375.	21. 262.	29. 308.
4. 350.	13. 276.	22. 248.	30. 61.
5. 350 exc.	14. 316.	23. 351.	31. 60.
6. 435 & R.	15. 612.	24. 506.	32. 58.
7. 503. 504.	16. 56.	25. 519.	33. 190.
8. 305. 542.	17. 551.	26. 278.	34. 120.
9. 241.	18. 440.		

- les privilèges et les autorités établies, et revendiquer pour tous,¹ des libertés, des droits, des pouvoirs, il était impossible qu'une multitude d'hommes ne fussent² bientôt portés à confondre leurs droits avec leurs désirs, 5 la³ liberté avec la licence, l'horreur de l'oppression avec la haine de toute discipline, et il était à prévoir⁴ qu'il naîtrait⁵ d'une situation si complexe de⁶ grands périls et des difficultés sans nombre. Ces prévisions furent de beaucoup dépassées par les faits.
- 10 Des prétentions exagérées, des actes imprudents et des excès⁷ coupables provoquèrent de la part de la cour une réaction violente. L'Assemblée nationale et constituante, formée des députés de tous¹ les ordres et convoquée en mai 1789, avait été graduellement conduite⁸ à 15 s'emparer de presque tous¹ les pouvoirs; après⁹ avoir beaucoup fait¹⁰ pour répondre aux vœux¹¹ du pays et aux nécessités de la situation, elle prit¹² plusieurs résolutions téméraires et funestes¹³ et voulut¹⁴ que tous ses actes fussent¹⁵ indistinctement acceptés et sanctionnés par la couronne.
- 20 Le roi Louis XVI.¹⁶ avait le premier donné l'exemple des sages¹⁷ réformes; ses aspirations étaient pures, son cœur honnête et bon, mais il manquait de lumières, il était faible, irrésolu, et céda facilement à des impulsions contraires. Après avoir fait¹⁰ beaucoup de¹⁸ concessions 25 qu'il jugeait¹⁹ opportunes et compatibles avec sa dignité, il s'effraya²⁰ d'exigences nouvelles²¹ qui lui²² parurent²³ en opposition avec son devoir de roi, et essaya de lutter contre la violence du torrent révolutionnaire; il ouvrit²⁴ l'oreille²⁵ aux ressentiments et aux²⁶ plaintes des membres 30 de sa famille, des courtisans et des privilégiés violemment²⁷ dépossédés; et croyant²⁸ voir²⁹ la³⁰ France en péril³¹ avec son trône, il eut recours à la force militaire pour³² défendre les restes d'un pouvoir sapé déjà dans ses fondements; des régiments furent appelés à Paris et à³³ 35 Versailles.

La bourgeoisie et les meneurs de l'Assemblée nationale firent¹⁰ appel³³ aux passions populaires et opposèrent à la menace des baïonnettes l'insurrection de la multitude. Les grandes questions qui agitaient les esprits 40 sortirent³⁴ alors des débats pacifiques pour être livrées à

1. 63.	10. 305.	19. 190.	27. 351.
2. 572.	11. 86.	20. 205.	28. 295. 542.
3. 371.	12. 324.	21. 58.	29. 273.
4. 274.	13. 441.	22. 461.	30. 376.
5. 316.	14. 276.	23. 290.	31. 364.
6. 132.	15. 569.	24. 237.	32. 544.
7. 35.	16. 76 (2).	25. 488.	33. 403.
8. 284.	17. 433.	26. 612.	34. 245.
9. 532.	18. 402.		

l'arbitraire, à la force aveugle et brutale¹ : de là surgirent de grands excès,² des crimes odieux, la guerre civile et toutes ses fureurs.

Le premier essai que³ la multitude fit⁴ de ces forces fut l'attaque de la Bastille, forteresse⁵ redoutable, située⁶ à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine : c'était⁷ là qu'étaient⁸ renfermés,⁹ depuis des siècles, sur un simple ordre royal, ou lettre de cachet, la plupart de ceux que le roi ou ses ministres jugeaient¹⁰ opportun d'arrêter et de retenir¹¹ captifs en¹² les dérochant à la justice des tribunaux¹³ ordinaires légalement institués. La Bastille, pour cette cause, était regardée, non sans raison, comme le monument d'un âge barbare, comme la citadelle du¹⁴ despotisme. Paris, dans¹⁵ les premiers jours de juillet 1789, avait été le théâtre de rixes sanglantes entre le peuple et la troupe ; le peuple demanda des armes, pilla l'arsenal des Invalides, forgea¹⁶ des piques et, dans la matinée du 14,¹⁶ au cri de : *A la Bastille ! à la Bastille !* une immense colonne populaire courut¹⁷ attaquer cette forteresse occupée par une faible garnison de Suisses et d'invalides.

L'attaque aurait¹⁸ échoué si trois cents¹⁹ gardes françaises²⁰ ne l'eussent secondée.²¹ Ils accoururent²² avec des canons et marchèrent à la tête des colonnes. La Bastille fut prise,²³ et des assassinats souillèrent la victoire populaire.

Une partie seulement des gardes françaises²⁰ avait été entraînée dans l'insurrection de la multitude : Hoche fut de ceux qui demeurèrent fidèles au drapeau. Caserné dans la rue Verte avec quelques conscrits formant²⁴ le dépôt de son bataillon, il ferma²⁵ la grille de son quartier, fit²⁶ de grands efforts pour²⁷ empêcher qu'elle ne fût forcée et défendit contre les assauts de la populace déchaînée, les canons confiés à sa garde.

Les gardes françaises furent licenciés après la chute de la Bastille et répartis²⁸ dans les compagnies soldées de la garde nationale pour servir²⁹ sous les ordres du général La Fayette. Hoche y³⁰ entra, et il était sergent-major³¹ d'une de ces compagnies à l'époque des sinistres événements provoqués par l'arrivée de nouveaux régiments appelés à Versailles dans les premiers jours d'octobre 1789. Une fête avait été donnée aux officiers de ces

1. 441.	9. 586.	17. 222.	25. 554.
2. 35.	10. 190.	18. 565.	26. 132.
3. 498.	11. 248.	19. 73.	27. 644.
4. 305.	12. 539.	20. 435 & R.	28. 240.
5. 399.	13. 33.	21. 583.	29. 243.
6. 585.	14. 371.	22. 223.	30. 100.
7. 98.	15. 614 N.B.	23. 324.	31. 399.
8. 621.	16. 76 (1).	24. 582.	32. 61.

corps¹ par leurs camarades dans la grande salle de spectacle du Château : le roi et la² reine tenant³ le jeune dauphin dans ses bras,¹ parurent⁴ dans cette réunion bruyante ; leur vue excita des cris d'enthousiasme : des 5 cocardes blanches⁵ furent distribuées et l'on⁶ prétendit que les emblèmes tricolores et populaires⁷ avaient⁸ été foulés aux pieds. Le bruit de ce banquet se répandit dans Paris et y produisit⁹ une fermentation extrême ; l'arrivée des régiments, leurs dispositions hostiles, la crainte des 10 complots de la cour et surtout la disette firent¹⁰ éclater un soulèvement redoutable. Une fille sans mœurs, Théroigne de Méricourt, donne le signal, le 5¹¹ octobre, en¹² parcourant¹³ les rues avec un tambour ; une horde de femmes la suit¹⁴ en¹² demandant du pain et en¹² poussant d'affreuses¹⁶ vociférations. Autour¹⁵ d'elles accourt¹³ de toutes parts une multitude furieuse¹⁶, c'est¹⁷ sur Versailles que veut¹⁸ marcher cette foule désordonnée et un nommé Maillard, ancien huisier,¹⁹ offre²⁰ de l'y²¹ conduire.²² Retenue²³ pendant sept heures par La Fayette, elle²⁴ part²⁵ enfin et jette²⁶ l'épouvante dans²⁷ 20 Versailles. Un premier engagement avait eu lieu²⁸ entre les gardes du corps et cette foule désordonnée, quand La Fayette arrive pour la contenir,²³ à la tête de la garde nationale parisienne²⁹; sa présence ramène la sécurité et aux approches de la nuit le calme se rétablit. Tandis 25 que³⁰ chacun se livre au sommeil, quelques hommes du peuple trouvent une des grilles du Château ouverte³¹; ils entrent en¹² appelant leurs camarades ; l'alerte est donnée et un combat s'engage entre eux et les gardes du corps de service, dont³² plusieurs se font¹⁰ tuer héroïquement à 30 leur poste en¹² criant : *Sauvez la reine!* Marie-Antoinette, avertie du péril, s'élance de son lit et se réfugie auprès du roi. La Fayette vole à leur secours : il pénètre avec ses officiers et quelques grenadiers de la garde nationale soldée dans la royale résidence envahie : le sergent-major 35 Hoche était parmi eux, il contribua à repousser les envahisseurs : sa conduite fut remarquée, et le général lui donna des louanges.*

* *Mémoires de La Fayette*, tome II., second récit des événements d'octobre.

1. 35.	9. 295.	17. 98.	25. 239.
2. 384.	10. 305. 543.	18. 276.	26. 202.
3. 532.	11. 76 (1).	19. 399.	27. 392.
4. 290. 513.	12. 539.	20. 238.	28. 403.
5. 56. 438.	13. 223.	21. 482.	29. 47. 435 & R.
6. 111 R.	14. 329. 518.	22. 284.	30. 622.
7. 441.	15. 615.	23. 248.	31. 237. 585.
8. 624.	16. 45.	24. 86.	32. 503. 504.

Hoche cependant, nous l'avons¹ vu,² avait embrassé avec ardeur les principes d'une révolution qui supprimait les privilèges et abaissait les obstacles devant³ le mérite : mais son bon sens, ami⁴ de l'ordre et de la discipline, répugnait à l'anarchie et aux⁵ fureurs démagogiques : 5
ses vives⁶ sympathies pour la cause de l'égalité civile et de la liberté ne l'avaient⁷ dépouillé ni de sa droiture, ni de son respect, ni de sa pitié, et il avait vu² un abominable attentat dans la violation de la royale demeure par la populace. Hoche d'ailleurs avait un sentiment profond de l'honneur et du⁵ devoir : il se souvint,⁹ le 6¹⁰ 10
octobre comme au 14¹⁰ juillet, que la vraie place du soldat est en face de l'émeute et non au milieu d'elle, que son honneur consiste à garder sa consigne et son drapeau, et que si, en des cas extrêmes, il peut¹¹ briser son²² épée, 15
il lui est toujours interdit¹² de la tourner contre ceux qui la lui¹³ ont confiée¹⁴ pour¹⁵ les défendre. Il se sentait¹⁶ la force de grandir par ses services, d'acquérir¹⁷ tous¹⁸ les grades par des voies légitimes ; il eût³ rougi de s'élever par la révolte ou par la trahison. 20

III.

Progrès de la Révolution.—Premières défaites et victoires.—Hoche à l'armée des Ardennes.

Louis XVI.¹⁹ et sa famille avaient été conduits²⁰ à Paris entre les piques²¹ de la multitude qui avait envahi leur 25
palais à Versailles dans les journées du 5¹⁰ et du 6¹⁰ octobre : il vivait²³ au palais des Tuileries, plus prisonnier²⁴ que roi,²⁴ sous l'étroite surveillance de la garde nationale parisienne,²⁵ contraint²⁶ à sanctionner une série de mesures en opposition avec sa conscience, et la Révolution suivait²⁷ 30
son cours. Révolution sociale autant que politique, elle menaçait²⁸ en Europe comme en²⁹ France tous¹⁸ les intérêts liés à l'ancienne²⁵ constitution féodale de la société. Les princes français³⁰ et les émigrés répandus dans les cours étrangères,³¹ les remplissaient de leurs 35
plaintes et aussi de leurs terreurs et de leurs espér-

1. 479.	9. 251.	17. 217.	25. 47.
2. 273.	10. 76 (1).	18. 63.	26. 204.
3. 617.	11. 262.	19. 76.	27. 329.
4. 399.	12. 300.	20. 284.	28. 194.
5. 612.	13. 432.	21. 407.	29. 614. 376
6. 44.	14. 588.	22. 93.	30. 60. 435 & R.
7. 461.	15. 544.	23. 334.	31. 48.
8. 565.	16. 241.	24. 399.	

ances. Ils montraient tous¹ les rois atteints² ou menacés en la personne³ de Louis XVI. et la France gémissant⁴ sous la tyrannie de quelques démagogues, et ils promettaient⁵ témérairement un soulèvement général de la nation en faveur du roi si les armées étrangères¹⁶ franchissaient les frontières du royaume.

Ainsi fut préparée en 1791 la première¹⁶ coalition⁶ entre les souverains allemands qui compromirent Louis XVI. en⁷ proclamant la solidarité de leur propre cause avec la sienne⁸ et rendirent sa situation plus périlleuse⁹ et plus cruelle.¹⁰

Après une malheureuse⁹ tentative de la famille royale pour¹¹ gagner la frontière et son¹⁷ arrestation à Varennes, la déchéance du roi fut proposée : mais l'Assemblée constituante repoussa la motion comme inconstitutionnelle¹⁰ : elle força¹² le roi à garder sa couronne, elle le scella sur son trône, et, en même temps, elle lui enleva tout pouvoir, tout moyen de régner.

Déjà les Prussiens avançaient,¹³ nos armées reculaient devant¹⁴ eux et la France était entamée. A chaque progrès de l'ennemi répondait, au sein de la multitude dans Paris, un surcroît de fureur contre le roi et la reine, trop malheureux¹⁵ et trop menacés pour n'être pas soupçonnés de complicité secrète¹⁶ avec ceux qui s'annonçaient¹⁵ comme marchant⁴ à leur délivrance, et accusés, non sans fondement, d'entretenir¹⁸ des relations avec les princes de leur famille armés pour leur cause. Déjà la populace, dont¹⁹ d'ardents²⁰ démagogues entretenaient¹⁸ la fureur, faisait²¹ la loi à la Commune ou municipalité de Paris, et dominait l'Assemblée : au 20²² juin 1792, elle fit²¹ irruption aux Tuileries et abreuva le roi d'outrages ; au 10²² août, elle renversa le trône en égorgeant²³ ses défenseurs : Louis XVI. et sa famille furent incarcérés au Temple. Cependant l'ennemi avançait¹³ toujours : Longwy fut pris²⁴ et Verdun investi. Le courroux populaire ne connut²⁵ plus de²⁶ bornes ; il s'enflamma contre les nobles et les prêtres suspects de²⁷ former des vœux²⁸ pour le succès des armées étrangères.¹⁶ Plusieurs milliers d'infortunés, appartenant²⁹ aux anciens ordres privilégiés, furent arrachés de leur domicile et entassés pêle-mêle dans

1. 63.	9. 45.	16. 48.	23. 190.
2. 321.	10. 47.	17. 93.	24. 324.
3. 116 (3).	11. 544.	18. 248.	25. 239.
4. 582.	12. 194. 540.	19. 503. 504.	26. 154.
5. 313.	13. 194. 550.	20. 331.	27. 539.
6. 527 (4).	14. 617.	21. 305.	28. 36.
7. 539.	15. 427. 60.	22. 76 (1).	29. 248. 532.
8. 94.			

les prisons de Paris. Le 2¹ septembre enfin, jour² d'exécration mémoire,²³ la plus vile populace, encouragée par le concours des autorités municipales et par la complicité tacite du ministre de la justice Danton, se rua sur les prisons et massacra presque tous les prisonniers avec une épouvantable barbarie. 5

Mon but n'est pas de raconter ici les scènes sanglantes de nos troubles civils auxquels Hoche, à cette époque, demeura complètement étranger : il m'a fallu³ cependant rappeler en peu⁴ de mots ce qui était indispensable à dire⁵ pour faire⁶ comprendre⁷ la situation générale du pays au moment où son⁸ héroïque figure commence⁹ à paraître¹⁰ dans la grande lutte entre l'Europe et la France envahie. 10

Les armées étaient alors l'asile de toutes les gloires de la patrie. Dans aucune autre classe de la nation le sentiment de l'égalité ne fut plus pur, parce qu'il n'y en avait aucune où il s'unit¹¹ mieux¹² à la plus stricte équité, et qu'il était naturel et juste que la patrie se montrât¹³ reconnaissante¹⁴ et généreuse¹⁵ envers ceux qui donnaient leur sang pour elle.* Là, le pur enthousiasme de la liberté était entretenu¹⁶ dans les cœurs comme aux premiers jours, parce qu'aux armées l'idée de la liberté s'alliait heureusement avec celle de l'affranchissement du sol national : cette idée, réveillant¹⁷ les sentiments les plus généreux, n'avait encore rien perdu de son prestige, et elle fit¹⁸ sur nos frontières ce qu'elle a fait¹⁹ partout, elle enfanta des prodiges d'héroïsme et de dévouement. L'amour de la liberté ainsi confondu avec le patriotisme, fut exalté encore davantage¹⁹ dans l'âme des soldats par l'abolition des servitudes féodales qui avaient pesé d'un poids si lourd sur leurs familles, et, lorsqu'au chant terrible de *la Marseillaise*, ils se ruaient sur les armées de l'Europe soudoyées par les rois, ils croyaient²⁰ bien véritablement courir,²¹ non-seulement au secours de la patrie menacée, mais aussi à la délivrance des peuples encore soumis²² au joug féodal et qu'ils nommaient leurs 25 30 35

* Avant la Révolution, le brevet d'officier n'était accordé, sauf de très-rare exceptions, qu'au privilège.

1. 76 (1).	7. 325.	13. 572.	19. 602.
2. 399.	8. 93.	14. 290. 583.	20. 295.
3. 187. 188.	9. 540.	15. 45.	21. 222.
4. 402.	10. 290.	16. 248.	22. 313.
5. 299.	11. 574.	17. 582.	23. 407.
6. 305. 543.	12. 70.	18. 305.	

frères. Voilà pourquoi la Révolution, malgré tant¹ de violences et de crimes, demeura toujours populaire dans nos armées rajeunies composées de volontaires : et c'est ainsi, qu'après de premiers échecs, elles devinrent¹ invincibles.*

Ces échecs étaient inévitables au début de la Révolution. Les officiers, appartenant² alors, la plupart, à l'ancienne²² noblesse, ils formaient une classe distincte de celle des soldats, et il y avait dans l'armée deux castes
10 divisées d'intérêts et d'opinions : le chef se défiait des soldats, le soldat n'avait aucune confiance dans ses chefs, de là une complète³ désorganisation en face de l'ennemi et de nombreux revers. Beaucoup⁴ d'officiers avaient déjà quitté leurs régiments pour suivre⁵ les princes dans
15 l'émigration : une foule d'autres les imitèrent²³ dans la suite ou furent expulsés par leurs soldats : ils furent remplacés dans tous les grades depuis le sous-lieutenant jusqu'au général, par des hommes sortis⁶ des rangs, et ceux des anciens officiers généraux,⁷ nobles la plupart,
20 qui conservèrent leurs commandements, La Fayette, Beurnonville, Custine, Biron, Dumouriez, † Kellermann, avaient tous adopté les principes de 1789, et continuèrent à servir⁸ avec ardeur et dévouement la cause révolutionnaire. L'harmonie commença⁹ donc à se rétablir
25 entre les chefs et les soldats, et nos armées remportèrent alors leurs premières¹⁰ victoires.¹¹

Elles avaient vaincu¹² sous Kellermann à Valmy, sous Custine à la frontière du Rhin, sous Dumouriez à Jemmapes ; la Belgique était conquise¹³ et l'ennemi repoussé
30 sur tous les points, lorsque le supplice de Louis XVI,¹⁴ l'un des princes les plus vertueux qui aient¹⁵ honoré le trône et que la constitution déclarait inviolable, excita au plus haut degré l'horreur publique,¹⁶ enleva à la Révolution

35 * La Révolution leur criait : "Volontaires, Mourez¹⁷ pour délivrer tous les peuples vos frères."
Contentes, ils disaient¹⁸ oui !

"Allez, mes vieux soldats, mes généraux imberbes !"
Et l'on¹⁹ voyait²⁰ marcher ces va-nu-pieds²¹ superbes
Sur le monde ébloui. —V. Hugo.

40 † Dumouriez était d'une ancienne²² famille parlementaire.

1. 251.	7. 62.	13. 218.	19. 111. R.
2. 243. 582.	8. 243.	14. 73. 2).	20. 273.
3. 43.	9. 194.	15. 574.	21. 423.
4. 402.	10. 48.	16. 56.	22. 47.
5. 329.	11. 78.	17. 235.	23. 519.
6. 245.	12. 333.	18. 299.	

une foule de cœurs qui lui étaient¹ jusque-là demeurés² dévoués, et décupla le nombre de ses ennemis en Europe et en France. Ce funeste résultat de l'attentat du 21³ janvier est selon moi le plus irrécusable argument contre une doctrine perverse qui pose en principe que les actes violents et criminels des terroristes étaient indispensables pour assurer le triomphe de la Révolution française : on n'a jamais fait⁴ à celle-ci un tort plus grave, une plus cruelle⁵ insulte qu'en⁶ supposant que les grandes idées et les nobles sentiments dont⁷ s'inspirait à son début l'Assemblée constituante aient⁸ été, quatre ans plus tard, sans cause sérieuse,⁹ complètement éteints¹⁰ dans les âmes, et à ce point oubliés, qu'il fût nécessaire de suppléer en 1793 par la Terreur à l'élan et à l'enthousiasme généreux de 1789. S'il est vrai cependant, s'il est impossible de nier qu'on obtint¹¹ par elle des ressources que le dévouement n'aurait plus données,¹² il n'est pas moins vrai et il importe de dire¹⁴ que la cause de la Révolution avait été déjà compromise¹⁵ et perdue aux yeux¹⁶ de la masse des honnêtes gens par beaucoup d'excès¹⁷ et de crimes commis¹⁸ en son nom et entre lesquels le supplice de Louis XVI.¹⁹ fut le plus odieux. L'indignation qu'il inspira multiplia les dangers autour²⁰ de la Convention nationale, et elle fut ainsi entraînée dans une voie nouvelle²¹ de violences et de fureurs où il lui devint²² chaque jour plus difficile de s'arrêter.* La coalition précédente

* La Révolution prit²³ un caractère nouveau après les massacres de septembre et le supplice du roi, et lorsqu'on songe que le Comité de salut public, créé en 1793, fut conduit²⁴ de violence en violence et de crime en crime, jusqu'à menacer indistinctement de la hache révolutionnaire tout le monde sans distinction de classe, de sexe et d'âge, jusqu'à trancher les têtes les plus illustres et les plus vénérées, jusqu'à immoler les vieillards, les femmes, les jeunes filles, les plus pauvres comme les plus riches, les amis de la Révolution comme ses ennemis, charriés en masses à l'échafaud, ces beaux vers de Racine, adressés par Burrhus à Néron, reviennent²⁵ à la mémoire :

... Il vous faudra²⁶ courir²⁷ de crime en crime,
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,
Et laver dans le sang vos bras²⁸ ensanglantés :
Vous allumez un feu qui ne pourra²⁹ s'éteindre,¹⁰
Craint de tout l'univers, il vous faudra²⁶ tout craindre,²⁹
Toujours punir, toujours trembler dans vos projets,
Et pour vos ennemis compter tous vos sujets.

— *Britannicus*, acte IV., scène iii.

1. 171.	9. 45.	16. 40.	23. 324.
2. 580.	10. 321.	17. 35.	24. 234.
3. 76 (1).	11. 248.	18. 313.	25. 407.
4. 305.	12. 588.	19. 76 (2).	26. 187. 188.
5. 47.	13. 70.	20. 615.	27. 222.
6. 539.	14. 299.	21. 58.	28. 262. 607.
7. 503. 504.	15. 313. 586.	22. 251.	29. 293.
8. 569.			

n'avait rallié contre nous que deux ou trois puissances ; mais après l'attentat du 21¹ janvier, l'Europe indignée prit² les armes d'un accord unanime. La Révolution 6
compta pour ennemis déclarés l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, toute la Confédération germanique, Naples, le Saint-Siège, puis la Russie, et presque en même temps la Vendée se leva menaçante³ et terrible : il fallut⁴ combattre, outre l'ennemi intérieur, trois cent⁵ cinquante mille⁶ hommes des meilleures⁷ troupes de l'Europe qui 10
s'avançaient⁸ sur toutes les frontières de la France.

Le premier effort de cette coalition formidable tomba sur l'armée des Ardennes dont⁹ le général en chef, Dumouriez, était alors en Hollande : elle était, en son¹⁰ absence, commandée ainsi que l'armée du Nord, par le 15
général Miranda, et elle occupait des cantonnements d'hiver sur la rive droite de la Meuse au-dessus de Liège. Les Autrichiens avaient repris¹⁰ l'offensive : ils surprinrent¹⁰ et attaquèrent en mars 1793, à Altenhowen, les divisions françaises qui, sous les ordres du général Le Veneur, 20
investissaient Maëstricht, les mirent¹¹ en déroute et les forcèrent à lever le siège de cette place : c'est alors que Hoche apparaît¹² pour la première¹³ fois dans l'histoire. Nommé lieutenant, puis bientôt après capitaine au 58^e¹⁴ régiment d'infanterie, il s'était déjà fait¹⁵ remarquer par le 25
général Le Veneur, qui avait su¹⁶ apprécier son²⁶ activité, son²⁶ intelligence et son courage, et il fut chargé de protéger dans cette journée désastreuse,¹¹ l'évacuation des magasins et de l'artillerie sous le feu de l'ennemi. Hoche exécuta cette opération avec audace et bonheur. Grâce 30
à lui, tout le matériel fut sauvé et les Autrichiens ne purent²⁷ s'emparer d'un seul canon. Le général Le Veneur donna les plus grands éloges au jeune capitaine qui avait si vaillamment¹⁸ et si heureusement exécuté ses ordres : il le prit² pour aide de camp et se¹⁹ l'attacha pour 35
sa vie.

Dumouriez cependant était²⁰ accouru²¹ de Hollande et avait arrêté la retraite de son²⁶ armée : reprenant¹⁰ à son tour²² l'offensive, il marcha aux Autrichiens, livra bataille et fut battu,²³ le 18¹ mars, à Nerwinde. Hoche se distingua 40
entre tous²⁴ dans cette journée et dans les suivantes,²⁵ à

1. 76 (1).	8. 194. 550.	15. 305. 543.	22. 407.
2. 324.	9. 503. 504.	16. 265.	23. 230.
3. 194. 583.	10. 325.	17. 45.	24. 63.
4. 187. 183.	11. 312.	18. 351.	25. 329. 532-3.
5. 74.	12. 250.	19. 482.	26. 93.
6. 75.	13. 48.	20. 171.	27. 262. 607.
7. 53.	14. 71.	21. 223.	

Vertrich et à Blangen. Couvrant¹ la retraite au passage de la Dyle en avant de Louvain, il lutta sans relâche avec une obstination indomptable. Il eut deux chevaux² tués sous lui et continua de combattre,³ ralliant à pied les troupes et les ramenant sans cesse à l'ennemi. 3
Il rejoignit⁴ ensuite son général, qui s'établit sur la frontière, au camp de Maulde. En récompense de sa glorieuse⁵ conduite, Hoche fut nommé adjudant général, chef de bataillon, avancement⁶ bien mérité, mais que sa modestie refusa pour⁷ rester aide de camp du général Le Veneur, qui lui témoignait autant d'estime que d'amitié. 10

Le général comte Le Veneur était du nombre de ces hommes d'élite qui, appartenant⁸ à l'aristocratie française,⁹ avaient adopté, par conscience et avec conviction, les principes fondamentaux¹⁰ de la Révolution. 15
L'état politique de la France aux approches de 1789 ne lui avait paru¹¹ en rapport ni avec sa civilisation ni avec ses lumières : l'autorité royale, durant plusieurs siècles, avait renversé ou considérablement affaibli toutes les barrières que lui opposaient les Etats généraux¹⁰ et provinciaux,¹⁰ les parlements et les libertés communales : le pouvoir du monarque, limité en principe, était de fait devenu¹² absolu, et le gouvernement de la France, contenu⁸ seulement par les mœurs, était devenu¹² presque semblable à celui des sultans. 20 25

Après le règne déplorable de Louis XV.,¹³ durant lequel le pays fut humilié devant l'Europe et ruiné à l'intérieur, le comte Le Veneur crut,¹⁴ avec les hommes les plus éclairés de son temps, que l'heure était¹⁵ venue¹⁶ pour⁷ la nation d'intervenir¹² dans la conduite de ses affaires ; il reconnaissait¹¹ d'autre part qu'il y avait de grands abus¹⁷ à réformer ; il trouvait peu équitables les obstacles opposés par les institutions traditionnelles¹⁸ et par les privilèges à la libre concurrence, à l'essor des forces individuelles,¹⁸ et son cœur fut d'accord avec son¹⁹ intelligence pour adhérer au grand principe de l'égalité de tous²⁰ devant²¹ la loi. Le privilège de la naissance et la voix de l'intérêt personnel n'étouffaient pas dans son¹⁹ âme le cri de l'équité naturelle¹⁸ et du patriotisme ; il applaudit au mouvement généreux qui entraîna les députés d'une partie de la 40

1. 233.	7. 544.	12. 251. 171.	17. 35.
2. 38.	8. 248. 582.	13. 76 (2.)	18. 47.
3. 281.	9. 435 & R.	14. 295.	19. 93.
4. 294.	10. 62.	15. 171.	20. 63.
5. 45.	11. 290.	16. 249.	21. 617.
6. 399.			

- noblesse et du clergé à faire,¹ le 4 août 1789, dans l'Assemblée constituante, le sacrifice de leurs privilèges et de leurs droits féodaux,² et les crimes commis³ plus tard au nom de la liberté, les forfaits qui déshonorèrent
- 5 la cause de la Révolution, tout en pénétrant son âme de la plus vive⁴ douleur, n'altérèrent jamais son inébranlable conviction dans l'équité des grands principes proclamés au début de cette crise redoutable. Après la déchéance du roi, au 10 août, après son supplice même
- 10 en janvier 1793, le comte Le Veneur ne déserta point son poste sur la frontière, en face des Autrichiens, et il crut⁵ de son devoir, aussi longtemps que l'épée ne serait pas arraché de ses mains, de la conserver pour la tourner contre les envahisseurs de son pays.
- 15 Tels étaient⁶ aussi les sentiments de son jeune aide de camp ; mais, dans l'âme ardente et toute⁷ républicaine de Hoche, ils existaient avec l'effervescence de la jeunesse, avec l'exaltation et l'emportement de la passion. Hoche aimait avec transport une cause au triomphe de laquelle
- 20 tout son avenir semblait attaché, et une transformation sociale qui lui permettrait⁸ d'atteindre⁹ aussi haut qu'il se sentait⁹ appelé par ses talents. Le comte Le Veneur avait noblement et courageusement fait¹ le sacrifice de ses privilèges sur l'autel du patriotisme et de la liberté,
- 25 et le même feu qui avait consumé tous¹⁰ ses titres avait allumé toutes les espérances de Hoche et donné des ailes de flamme à son génie. De là, dans ses manières comme dans son langage, une fougue, un emportement de républicanisme dont¹¹ aurait pu¹² quelquefois s'offenser
- 30 un chef appartenant¹³ à l'ancien ordre de la noblesse, s'il eût été moins bienveillant ou moins sage ; mais le comte Le Veneur, à travers¹⁴ toute cette effervescence de jeune homme, avait reconnu¹⁵ le héros : la loyauté de Hoche, sa probité, son désintéressement et son ardent patriotisme
- 35 avaient captivé son général et touché son cœur : l'ambition lui vint¹⁶ d'aider la nature à former un grand homme pour la patrie, d'achever l'éducation de son jeune aide de camp, de lui donner tout ce qui lui manquait en expérience, en usage du monde et dans l'art difficile de gouverner les hommes ou se possédant soi-même. C'est
- 40

1. 305.
2. 62.
3. 313.
4. 44.

5. 235.
6. 527 (4).
7. 124 (3).
8. 321.

9. 241.
10. 63.
11. 503. 504.
12. 262.

13. 248.
14. 616.
15. 290.
16. 249.

ainsi qu'il l'initia aux délicatesses d'une société choisie que Hoche n'avait jamais connue,¹ il polit ses manières, épura son langage, dirigea² ses lectures, et fit³ maître⁴ pour lui-même dans le cœur du jeune homme une affection reconnaissante⁵ et filiale qui ne s'éteignit⁶ qu'avec sa vie. 5
Deux ans plus tard, au milieu de ses premiers succès⁷ et lorsque l'aide de camp eut été élevé au-dessus de son ancien général et commanda nos armées, les mêmes relations subsistèrent entre eux : Hoche continua de prêter une oreille docile à celui qu'il nommait son second 10 père, qui blâmait le ton soldatesque de sa correspondance, de ses ordres du jour et de ses rapports, et l'exhortait à donner à son langage ce caractère de dignité simple et naturelle⁸ empreint⁶ dans son¹⁷ attitude et dans toute sa personne⁹. Ainsi s'établit entre ces deux hommes un 15 commerce touchant qui ne fait¹⁰ pas moins honneur à l'élève qu'au maître : celui-ci¹¹ avait l'âme trop haute pour donner accès à la jalousie ; une déférence tendre et respectueuse¹² ne coûtait rien à l'autre, et la reconnaissance n'était pas un fardeau pour son cœur magna- 20 nime.

Ils étaient ensemble au camp de Maulde, lorsqu'on y¹³ apprit¹⁴ la défection de Dumouriez (mars 1793). Celui-ci imputait aux jacobins ses derniers revers ; il avait en horreur les violences de la Convention et la tyrannie de 25 la Commune de Paris, et parlait hautement de se rendre dans la capitale et d'y rétablir le gouvernement monarchique. La Convention cita Dumouriez à sa barre, et envoya¹⁵ dans son camp quatre députés pour le sommer d'obéir et de se rendre à Paris. Dumouriez refusa ; il 30 les livra tous les quatre aux Autrichiens, et prit¹⁶ des dispositions pour²¹ marcher sur Paris à la tête de son¹⁷ armée, avec les Impériaux pour auxiliaires. Mais les soldats virent¹⁸ une trahison dans la conduite de leur général ; ils l'abandonnèrent, et Dumouriez passa dans le camp des 35 Autrichiens. L'exemple de sa défection jeta¹⁹ le désordre dans son¹⁷ armée et la désorganisa devant²⁰ l'ennemi. Hoche fut alors choisi par son général pour²¹ aller²² rendre compte à Paris, au gouvernement exécutif, du véritable état des choses, et pour indiquer les remèdes les plus propres²³ à 40

1. 289. 538.	7. 85.	13. 346.	18. 273.
2. 190.	8. 47.	14. 325.	19. 202.
3. 305-543.	9. 116.	15. 206.	20. 617.
4. 316.	10. 305.	16. 324.	21. 544.
5. 290. 583.	11. 100.	17. 93.	22. 211.
6. 321.	12. 45. 441.		23. 459.

- conjurant les dangers de la situation. L'état affreux où il trouva la capitale le remplit de tristesse. Le Comité de salut public inaugurerait son règne ; toutes les têtes étaient menacées ; les suspects remplissaient les prisons ; le tribunal révolutionnaire, composé d'éléments exécrables, jugeait sans appel. La lutte enfin, une lutte mortelle, était engagée entre les *montagnards*, tout-puissants à la Commune et aux jacobins, et les *girondins*, encore en majorité dans la Convention.*
- 10 Hoche fut accueilli avec empressement par les montagnards qui l'exhortaient à désigner, entre les girondins, ceux qui avaient récemment correspondu avec Dumouriez ; ils espéraient trouver ainsi une arme pour les frapper et pouvoir les dénoncer comme complices de sa trahison. Hoche s'y refusa ; il n'était pas venu, dit-il, pour remplir l'office de délateur, mais pour éclairer le gouvernement sur la situation critique où se trouvait l'armée. Son cœur fut navré du spectacle qu'offrait Paris à la veille du 31 mai, jour néfaste ou succubèrent les girondins ; † il exhala son indignation et sa douleur dans sa correspondance avec son général : "Le véritable champ de bataille," disait-il, "n'est pas sur la Meuse et le Rhin entre les Autrichiens et nous, il est ici dans la Convention entre les hommes de la Gironde et ceux de la Montagne." Il se hâta de quitter Paris où la liberté, la fraternité, l'égalité n'étaient plus que de vains sons, des paroles vides de sens et complètement dérisoires, où les

* Les *girondins* étaient ainsi nommés parce que les membres les plus célèbres de ce parti politique, Vergniaud, Guadet, Gensonné, avaient été envoyés à l'Assemblée par le département de la *Gironde* : ils siégeaient à droite dans l'Assemblée. Les montagnards, leurs adversaires, occupaient la crête du côté gauche, d'où leur vint le nom sous lequel ils furent désignés. Les premiers désiraient un régime légal et les formes d'un gouvernement constitutionnel dans la république qu'ils voulaient établir. Les seconds, moins éclairés que les girondins étaient beaucoup plus audacieux : la démocratie la plus extrême leur semblait le meilleur des gouvernements : ils avaient pour chefs principaux, Danton, Robespierre et Marat.

(Voyez mon *Histoire de France*—[12^e édition] Tome II., pages 276-278.)

† *Ibid.*, pages 293-294.

1. 550,	5. 351.	9. 299. 527 (2).	13. 551. 527 (2).
2. 190.	6. 109.	10. 544.	14. 132.
3. 47.	7. 171.	11. 238.	15. 70.
4. 225.	8. 249.	12. 399.	16. 62 .

meilleurs¹ citoyens tremblaient devant une populace féroce, et où la terreur se substituait aux lois. Il revint² à l'armée, au milieu de ses braves compagnons d'armes, à qui n'arrivait qu'un faible écho des crimes commis³ au loin, et dans le cœur desquels⁴ le pur enthousiasme de 1789 et l'amour de la liberté se confondaient encore avec le saint amour de la patrie et de l'indépendance nationale. 5

Le général Le Veneur commandait⁵ alors, par intérim et en l'absence de Custine, l'armée du Nord ; il chargea⁶ son aide de camp de reconnaître⁷ la ligne de défense que l'armée avait à garder. Hoche parcourut⁸ le pays, et quelques jours suffirent⁹ à l'investigation de son coup d'œil rapide. Il rapporta de son¹⁰ excursion sur la frontière des informations lumineuses¹¹. Quelle fut sa douleur lorsqu¹², de retour au camp, il vit son chef et son ami, le général Le Veneur, entouré de gendarmes, dénoncé comme suspect et sous le coup d'un mandat d'amener qui presque toujours, à cette époque, était l'équivalent d'un arrêt de mort. Empoigné à ce triste spectacle, par l'indignation et la colère, Hoche s'écria : “ Est-ce¹³ donc Pitt et Cobourg qui gouvernent la France, puisqu'on enlève à la République ses plus braves défenseurs ? ” Paroles imprudentes, et qui faillirent¹⁴ coûter la vie à celui qui les avait prononcées.¹⁵ Oubliant l'orage qu'il avait ainsi attiré sur sa tête, Hoche mit¹⁶ par écrit les observations qu'il avait faites,²² et rédigea⁶ plusieurs mémoires militaires justement considérés comme des chefs-d'œuvre.¹⁷ 15 20

Son¹⁰ attention ne s'était pas uniquement portée¹⁸ sur la frontière qu'il avait parcourue,¹⁹ mais sur tous les points où la République lui paraissait⁷ vulnérable. La Vendée, qui se soulevait⁵ alors, attira²⁰ aussi ses regards. Déjà toute cette contrée était en armes : elle avait livré ses premiers combats, et les généraux républicains reculaient devant les La Rochejaquelein,²¹ les Bonchamp, les d'Elbé, les Lescure. Hoche reconnut⁷ les fautes qu'ils avaient faites²² : il devina la tactique toute²⁴ particulière²⁵ que réclamait la guerre dans ce pays qu'il n'avait jamais vu, mais qu'il étudiait dans les relations militaires et sur la 30 35 40

1. 70.	8. 223.	14. 223.	20. 546.
2. 251.	9. 283.	15. 588.	21. 409 R.
3. 313.	10. 93.	16. 312.	22. 305. 588
4. 104. 503.	11. 45.	17. 415.	23. 124 (3)
5. 550.	12. 273.	18. 591.	24. 48.
6. 190.	13. 492 N.	19. 223. 588.	
7. 290.			

carte. Il démontra la nécessité d'y établir des camps retranchés, d'y former des colonnes mobiles, d'imiter, dans sa manière de combattre,¹ un ennemi presque insaisissable ; et dans le jeune capitaine de vingt-quatre ans s'annonça² déjà le général en chef des armées de l'Ouest et de l'Océan.

Dans un autre mémoire³ qu'il écrit⁴ sur la conduite de la guerre dans le Nord, Hoche révèle⁵ d'instinct le génie de l'art militaire des temps modernes, et les conseils qu'il donne sont les préludes de la révolution opérée plus tard par Bonaparte dans la tactique et dans la stratégie. "La routine nous perd," disait-il⁶ : "l'art de la guerre est à régénérer. . . . Rasons les places fortes que nous ne pouvons⁷ défendre sans nous disséminer, et plaçons-nous hardiment⁸ au centre des armées ennemies : plus forts réunis que chacune d'elles séparées, marchons de l'armée que nous aurons vaincue⁹ à celle qui est à vaincre." Il indique ensuite les noms des places qu'il faut¹⁰ raser, celles dont¹¹ la garnison doit être réduite,¹² les positions qu'il faut¹⁰ faire²³ occuper par les armées des Ardennes et de la Moselle ; il donne enfin, dit¹³ son biographe déjà cité, tous les détails¹⁴ du plan qui fut suivi¹⁵ dans la campagne de 1794, sur laquelle repose la réputation de Carnot, et dont la conclusion fut la victoire de Fleurus. †

Hoche achevait¹⁶ la rédaction de ce mémoire³ lorsqu'on vint¹⁷ l'arrêter : l'ordre était donné de le traduire¹² devant le tribunal révolutionnaire de Douai comme suspect pour son dévouement au général Le Veneur, et accusé d'avoir dit¹⁸ que Pitt et Cobourg gouvernaient¹⁹ la France. Hoche, sans s'émouvoir,²⁰ adressa son dernier mémoire à Couthon, membre du Comité de salut public, et qu'il avait eu l'occasion de voir à Paris, et lui écrivit⁴ cette noble lettre où il se peint²¹ tout entier : "Ainsi que je vous l'ai promis²³, citoyen, je vous fais²³ passer mon travail sur la défense de la frontière du Nord : ce travail est sans doute le fruit d'un patriotisme plus ardent qu'éclairé,

* Lettre au citoyen Audouin, adjoint au ministre de la guerre.

† Bergounioux, *Vie de Lazare Hoche*, p. 14.

1. 281.	7. 262. 607.	13. 289. 527 (2).	19. 513.
2. 194.	8. 349.	14. 39.	20. 260.
3. 407.	9. 333. 583.	15. 329.	21. 320.
4. 303.	10. 187. 188.	16. 550.	22. 313.
5. 201.	11. 503. 504.	17. 249. 543.	23. 305. 543.
6. 551. 527 (2)	12. 285.	18. 299.	

mais pourriez-vous¹ croire qu'il est d'un jeune homme traduit² devant le tribunal révolutionnaire? Quel que soit³ mon sort, que la patrie soit⁴ sauvée, et je demeure content. Mais à chaque instant le danger augmente.. Vos généraux⁵ n'ont aucun plan : il n'y a point aujourd'hui parmi eux un homme capable de sauver la frontière. Je vous demande donc d'être entendu, soit⁶ au Comité, soit⁶ par les représentants près des armées. Qu'on me laisse⁴ travailler dans une chambre, les fers aux pieds, jusqu'à ce que les ennemis soient⁷ hors de France. Je suis sûr d'indiquer les moyens de les chasser avant six semaines. Ensuite, qu'on fasse⁴ de moi ce qu'on voudra."*

Couthon lut⁸ cette lettre au Comité, devant lequel il plaida la cause de Hoche avec succès, et l'ordre fut donné de l'élargir sur-le-champ. Hoche fut nommé adjudant général, chef de bataillon, dans l'armée du Nord : † trois mois plus tard, il fut mis⁹ en cette qualité sous les ordres du général Souham, ‡ à Dunkerque, et particulièrement chargé de la défense de cette place.

IV.

Dunkerque.—Wissembourg.

Deux armées ennemies cernaient¹⁰ Dunkerque, l'une de vingt et un mille¹¹ Anglais et Hanovriens sous le duc d'York, assiégeait¹⁰ la ville du côté de l'Océan ; l'autre armée, d'environ seize mille¹¹ hommes, sous le maréchal Freytag, couvrait le siège du côté de Lille en avant des marais¹² de manière à empêcher la place d'être secourue.¹³ Dunkerque semblait hors d'état de soutenir¹⁴ un long siège ; l'enceinte très-étendue et les forts détachés 30

* Lettre de Hoche, citée par Bergounioux.

† 15 mai 1793.

‡ 23 août 1793.

1. 262.	4. 567.	7. 623.	10. 550.	13. 223.
2. 285.	5. 38.	8. 308.	11. 75.	14. 248.
3. 576.	6. 367.	9. 312.	12. 35.	

des camps
d'imiter,
presque in-
vingt-quatre
armées de

conduite de
et le génie
es conseils
ppérée plus
stratégie.
guerre est
ue nous ne
açons-nous
plus forts
rchons de
qui est à
places qu'il
duite,¹² les
armées des
, dit¹³ son
an qui fut
e repose la
ion fut la

lorsqu'on
re¹² devant
ne suspect
et accusé
la France.
r mémoire
c, et qu'il
ivit⁴ cette
ue je vous
travail sur
il est sans
qu'éclairé,

erre.

9. 513.
0. 260.
1. 320.
2. 313.
3. 305. 548.

auraient demandé pour leur défense quinze mille¹ soldats : la garnison en² comptait à peine la moitié ; elle était abattue³ et démoralisée par une série presque non interrompue de revers.⁴ Hoche trouva les fortifications
 5 dans un état déplorable, les fossés en partie comblés et sans revêtements ; aucun secours enfin n'était à attendre des habitants que la Convention s'était aliénés⁵ : une flottille avait été chargée de couvrir⁶ Dunkerque ; les équipages s'insurgèrent à la vue de l'ennemi et les
 10 bâtiments rentrèrent dans le port.

Une résistance sérieuse⁷ paraissait⁸ donc tout à fait impossible : Hoche seul ose⁹ espérer le succès : il n'a que vingt-quatre ans, n'occupe encore dans l'armée par son grade, qu'un rang subordonné, et déjà il parle, il
 15 agit en¹⁰ maître, en homme sûr de lui-même et qui commande à la fois la confiance avec l'obéissance. Il correspond avec le Comité de salut public et avec l'adjoint du ministre. Il écrit¹¹ au premier : "La place sera brûlée avant¹² d'être rendue."* Il écrit au second :¹³
 20 "Si la garde citoyenne¹⁴ entreprend¹⁵ de nous forcer, elle doit s'attendre à voir¹⁶ tourner contre elle les armes destinées à combattre³ les tyrans et les traîtres."† Cette résolution, dit¹⁷ un de ses derniers biographes, il la fait¹⁸ passer dans le cœur des soldats et les ranime, il rétablit
 25 la discipline dans leurs rangs et les mène au travail avant de les mener à l'ennemi. En même temps il fait¹⁹ chasser de la ville les étrangers et les gens suspects, casser et emprisonner le commandant temporaire de la place qui commandait¹⁹ avec mollesse, rétablit a Société
 30 populaire qui s'était dissoute,²⁰ parle,⁹ écrit, excite chauffe, électrise les âmes, ramène par ses exhortations autant que par la menace les matelots à leur devoir et les fait²¹ retourner à la station qu'ils ont abandonnée.²¹ Enfin, au bout de quelques jours, il peut²² écrire¹¹ à Audouin : "On nous promet²³ des secours prompts et puissants, mais
 35 tarderaient-ils²⁴ quinze jours à arriver, dans l'état où,²⁵ à

* Rousselin, *Corr. de Hoche*, 29 août 1793.

† *Ibid*, Lettre au citoyen Audouin, 1^{er} sept.

1. 75.	8. 290.	14. 47.	20. 278. 591.
2. 108.	9. 547.	15. 325.	21. 588.
3. 281.	10. 339 (2).	16. 273.	22. 262.
4. 35.	11. 303.	17. 299. 527 (2).	23. 313.
5. 591.	12. 539.	18. 305. 543.	24. 527 (3).
6. 233.	13. 450.	19. 550.	25. 107.
7. 45.			

force de travail, la place se trouve actuellement, on peut les attendre." *

Les secours attendus approchaient²: une partie de l'armée du Nord accourait³ guidée par les généraux Houchard et Jourdan: elle attaque, le 5 septembre, les positions du maréchal Freytag, force celui-ci à se replier sur Furnes et le 8 septembre 1793, Houchard force Freytag à s'arrêter et lui livre bataille à Hondschotte, à quelques lieues de Dunkerque. Au bruit du canon, Hoche fait⁴ une sortie vigoureuse⁵, attaque sous les murs de la place les lignes anglaises et hanovriennes⁶; il empêche le duc d'York de venir⁷ en aide d'une manière efficace au maréchal Freytag et il contribue puissamment à la victoire de Houchard. Freytag est rejeté sur Furnes: le duc d'York voit⁹ l'armée française victorieuse⁸ à Hondschotte prête¹⁰ à fondre sur lui; il se hâte de sortir¹¹ de la position dangereuse⁹ où¹² il se trouve, en face de Dunkerque, entre les marais¹³ de la Longmeor et l'Océan, il abandonne artillerie et bagages et lève le siège. C'est à Hoche surtout qu'appartient¹⁴ l'honneur de ce résultat glorieux, à lui qui se montrant tout à la fois chef et soldat, administrateur et tribun populaire, a fait¹⁵ passer le feu électrique de son âme au cœur d'une garnison divisée et découragée, a mis,¹⁶ en quinze jours, une place délabrée en état de résister à un ennemi formidable et a su¹⁷ le contraindre à la retraite.

La belle¹⁹ défense de Dunkerque avait attiré sur le jeune Hoche l'attention du Comité de salut public et fait¹⁵ concevoir de grandes espérances de ses talents: dans l'espace de six semaines, il fut l'objet de trois nominations successives²⁰ et promu,²¹ du grade de chef de bataillon, au rang de général de brigade, de général de division, et enfin le 23 octobre 1793 (2 brumaire an II), il fut nommé général en chef de l'armée de la Moselle.

Pour cette armée aussi bien que pour l'armée du Nord et l'armée du Rhin, de premiers succès¹³ avaient été suivis²² de grands revers.¹³ Les Français, après²³ s'être avancés²⁴ jusqu'à Liège sous Dumouriez, et avoir pris²⁵ Mayence et

* Desprez, *Vie de Lazare Hoche*.

1. 262.	8. 351.	14. 249.	20. 44.
2. 550.	9. 273.	15. 305. 543.	21. 260.
3. 223.	10. 47. N.	16. 312.	22. 329.
4. 305.	11. 245.	17. 205.	23. 539.
5. 45.	12. 107.	18. 294.	24. 591.
6. 47. 435. & R.	13. 35.	19. 58.	25. 324.
7. 249.			

- Francfort sous Custine, avaient reculé du cœur de la Belgique jusqu'à Valenciennes et des bords du Rhin jusque dans les Vosges, derrière les lignes de la Lauter.
- “Grâce aux talents et à l'énergie de Hoche, Dunkerque 5 avait résisté,” dit un de ses biographes, “mais les deux autres barrières de la France étaient¹ tombées : Mayence était au pouvoir des Prussiens, Valenciennes et le Quesnoy voyaient² flotter les étendards impériaux;³ l'armée du Nord s'était retirée⁴ derrière la ligne de la 10 Scarpe, entre Arras et Douai, et Hoche avait trouvé l'armée de la Moselle sans consistance et sans force. répandue sur une lisière d'environ vingt-cinq lieues. En face de cette armée dont⁵ Hoche venait⁶ de prendre⁷ le commandement, cent mille⁸ soldats sous les ordres des 15 meilleurs⁹ généraux¹⁰ de la Prusse et de l'Autriche, occupaient¹¹ les lignes de Wissembourg, tenaient¹² Landau bloqué ; et, retranchés au poste de Kaiserslautern, avançaient¹³ leurs colonnes sur la Sarre et au delà de la Blise. Ils étaient aguerris, disciplinés, bien vêtus,¹⁴ bien payés, 20 étaient nourris. Encouragées par nos revers,¹⁵ ces armées avaient l'audace que donne la victoire, et en face de nos troupes sans pain, sans habits, pieds nus,¹⁶ elles nous étaient à la fois supérieures¹⁷ par l'organisation et par le moral.” *
- 25 A peine Hoche est-il nommé que, rappelant les récentes victoires de Houchard à Hondschotte, et de Jourdan à Wattignies, il dit¹⁸ aux soldats : “ Français, de toutes parts nos armées sont triomphantes : nous sommes les derniers à vaincre,¹⁹ mais nous vaincrons.¹⁹ Des 30 patriotes tels que vous, s'ils sont disciplinés, n'ont qu'à entreprendre.²⁰ Nous allons²¹ propager la liberté, mais ce n'est point assez ; il faut²² la faire²³ aimer. Cette fois, vos conquêtes ne seront pas vaines ; combattre²⁴ et profiter du triomphe est votre partage. . . Nous allons²¹ entrer dans la 35 terre promise²⁵ pour ne la plus quitter ” †
- Bientôt la discipline se rétablit, la confiance renaît²⁶ ; la fière²⁷ attitude de Hoche, l'énergie de son langage et de

* Bergounioux, *Vie de Lazare Hoche*, p. 26 et 27.

† *Corr de Hoche*, Rousselin, p. 25.

1. 171.	8. 75.	15. 35.	22. 187. 188.
2. 273.	9. 70.	13. 423.	23. 305. 543.
3. 62.	10. 38.	17. 53.	24. 281.
4. 591.	11. 550.	18. 299.	25. 313.
5. 503. 504.	12. 247.	19. 333.	26. 317.
6. 543. §	13. 193.	20. 325.	27. 43.
7. 324.	14. 253.	21. 211.	

ses actes réchauffent l'enthousiasme ; il veille avec une sollicitude toute¹ paternelle² aux plus pressants besoins du soldat, et dans l'extrémité où³ il se trouve en face d'ennemis très-supérieurs en nombre, il a recours à des moyens extrêmes, très-dangereux⁴ sans doute en des temps 5 ordinaires, et que pouvait seule rendre légitimes l'impérieuse⁵ nécessité de vaincre⁶ sous peine de mort. Hoche donna une organisation nouvelle⁷ à son⁸ armée, sans tenir⁹ compte ni de la hiérarchie, ni des droits de l'ancienneté ; l'ardeur guerrière¹⁰ et patriotique, le talent, le courage 10 tiennent⁹ lieu des années ou des grades ; il forme de¹¹ nouvelles⁷ divisions, tire des rangs des officiers subalternes et leur subordonne leurs supérieurs ; des sergents deviennent¹² capitaines, des lieutenants sont faits¹³ colonels. Une commotion électrique passe ainsi dans tous les rangs, et 15 une fièvre d'ambition que rien ne modère s'empare des chefs et des soldats ; l'exaltation est à son comble. Hoche, qui l'a excitée,¹⁴ la partage : son langage s'en ressent,¹⁵ et elle communique à ses paroles fortement accentuées une certaine enflure imitée du jargon des 20 clubs, qui est le cachet du style officiel de cette époque. C'est ainsi que le 12 novembre 1793 (21 brumaire), après¹⁶ avoir réorganisé son⁸ armée¹⁷ prête à agir dans les Vosges, de concert avec l'armée du Rhin, commandée par Pichegru, Hoche écrit¹⁸ à l'adjoint du ministre de la 25 guerre : " Veuille¹⁹ le génie de la liberté être propice à nos armes ! Les mesures sont prises,²⁰ et, si j'en crois²¹ mes pressentiments, la meilleure²² cause triomphera. Je survivrais²³ avec peine à un revers. Si j'avais ce malheur, j'enverrais²⁴ à Paris nos dépouilles sanglantes. Patriotes, montrez-les²⁵ au peuple ; qu'il batte²⁶ son arrière-ban, et que son dernier effort soit²⁶ le coup de grâce des tyrans." 30

Le grand objet de Hoche et de son⁸ armée était la délivrance de Landau et la reprise des lignes de Wissembourg qui sont, sur son⁸ extrême frontière au nord-est, le 35 principal boulevard de la France. Ces lignes fameuses⁵ sont formées par la Lauter et la Sarre, qui descendent des deux versants des Vosges pour²⁷ couler, la première¹⁰ à droite dans le Rhin, la seconde à gauche vers la Moselle : Wissembourg est derrière la Lauter ; Landau, plus au 40

1. 124 (3) N.	8. 93.	15. 242.	22. 53.
2. 47.	9. 247. 403.	16. 530.	23. 334.
3. 107.	10. 48.	17. 47. N.	24. 206.
4. 60.	11. 132.	18. 303.	25. 470.
5. 45.	12. 251.	19. 276. 527 (3)	26. 567.
6. 333.	13. 305.	20. 324.	27. 544.
7. 58.	14. 588.	21. 295.	

nord, est derrière la Queich, autre affluent¹ du Rhin. Les Vosges, couvertes² d'épaisses³ forêts, ne sont praticables que sur un petit nombre de points : leur chaîne rocheuse⁴ ne peut⁵ être pénétrée et traversée qu'à Saverne, 5 Bitche, Pirmasens et Kayerslautern : Wurmser, sur leur versant oriental, bloquait⁶ Landau et occupait Wissembourg, faisant⁷ face, avec cinquante mille⁸ hommes, à l'armée du Rhin, commandée par Pichegru. Brunswick et l'armée prussienne⁹ étaient sur l'autre versant, vis-à-vis 10 de Hoche et de son¹⁰ armée de la Moselle : la Sarre séparait les Prussiens des Français.

Le plan d'opérations imposé à Hoche par le Comité de salut public était de franchir la Sarre, de pousser vivement devant lui l'armée prussienne, retranchée sur 15 la droite de cette rivière, de longer les Vosges jusqu'à Kayerslautern, d'emporter cette position pour aller¹¹ prendre¹² à revers les Autrichiens sur le versant opposé. Hoche devait combiner ses opérations avec celles de l'armée de Pichegru, de telle sorte que Wurmser, pris 20 entre le feu des deux armées françaises, serait forcé d'évacuer Wissembourg et de débloquer Landau.

Le 17 novembre 1793 (27 brumaire an II), l'armée s'ébranle¹³ en trois colonnes et fond sur les Prussiens. Ceux-ci abandonnent la Sarre et se replient derrière la 25 Blise, sur les hauteurs de Blise-Castel. Hoche les y¹⁴ force ; après un combat acharné, l'ennemi fuit¹⁵ vers Deux-Ponts, puis sur Kayerslautern, où Brunswick rassemble ses divisions et concentre de formidables moyens de défense. Si cette position est forcée, Hoche 30 tournera les Vosges et débloquera Landau. Des deux parts, quarante mille hommes et cent bouches à feu¹⁶ sont en présence. L'ennemi, fortement retranché, occupe une position supérieure ;¹⁷ mais l'élan des soldats républicains semble irrésistible : Hoche donne le signal en¹⁸ 35 jetant son chapeau en l'air au cri tonnant, mille fois répété, de : *Vive¹⁹ la République!* et la bataille s'engage avec fureur. Hoche est au centre ; ses lieutenants, Ambert et Taponnier, attaquent l'ennemi sur les flancs. Les Prussiens, adossés aux Vosges et à couvert dans 40 leurs retranchements, ouvrent²⁰ un feu épouvantable sur

1. 399.	6. 550.	11. 211. 543.	16. 361 (6).
2. 238.	7. 305. 403.	12. 324.	17. 53.
3. 57.	8. 75.	13. 547.	18. 539.
4. 45.	9. 47. 435 R.	14. 346 R.	19. 335.
5. 262.	10. 93.	15. 230.	20. 237.

du Rhin.
ont pratic-
eur chaîne
à Saverne,
r, sur leur
t Wissem-
ommes, à
Brunswick
t, vis-à-vis
: la Sarre

le Comité
de pousser
nchée sur
ches jusqu'à
our aller¹¹
nt opposé.

celles de
mser, pris
erait forcé
u.

, l'armée
Prussiens.
derrière la
che les y¹⁴
fuit¹⁵ vers
Brunswick
rmidables

ée, Hoche
Des deux
feu¹⁶ sont
é, occupe
ats répub-
signal en¹⁸

mille fois
e s'engage
utenants,
les flancs.
vert dans
ntable sur

les Français qui, décimés et arrêtés par la mitraille, reviennent¹ à la charge, livrent plusieurs assauts et sont repoussés. Enfin, après une lutte sanglante de deux jours, leurs munitions s'épuisent et l'ennemi reçoit du renfort. Hoche voit² la victoire lui échapper : il donne l'ordre de sonner *la marche rétrograde*, déguisant sous ce mot la retraite, et il se replie derrière la Blise dans une attitude si fière³ et en si bon ordre, que l'ennemi n'ose⁴ l'inquiéter. 5

L'audace et la vigueur dont⁵ Hoche avait fait⁶ preuve dans l'exécution d'un plan d'attaque qui était l'œuvre du Comité de salut public, et qu'il avait moins⁷ accepté que subi, lui firent⁸ trouver grâce auprès des membres de ce Comité redoutable qui imposait la victoire aux généraux⁹ sous peine de mort et dont⁵ il reçut, après son échec, des paroles d'encouragement et des éloges.* 10 15

Hoche cependant, pour prendre¹⁰ une éclatante¹¹ revanche, avait d'autres obstacles à surmonter, d'autres adversaires à vaincre¹² que ceux que lui opposaient les difficultés du sol et les armées étrangères.³ Pichegru était jaloux de la gloire naissante¹³ et de la popularité de son jeune rival ; il le secondait avec répugnance, et ne lui avait prêté son concours qu'avec lenteur et d'une façon incomplète.³ Hoche se répandit à ce sujet contre Pichegru en récriminations amères³ : il se plaignit¹⁴ également de n'avoir pas eu pour ses mouvements une liberté d'action suffisante, il se montra résolu¹⁵ à ne prendre¹⁰ à l'avenir conseil que de lui-même, et refusa de mettre¹⁶ dans le secret de ses opérations prochaines les représentants Saint-Just et Le Bas, envoyés¹⁷ à l'armée du Rhin par le Comité avec des pouvoirs extraordinaires et l'un et l'autre¹⁸ ardents protecteurs de Pichegru. Il s'appuya¹⁹ contre eux de l'assentiment qu'il trouva en deux de leurs collègues, Lacoste et Baudot, envoyés¹⁷ par la Convention à l'armée de la Moselle et investis de pouvoirs illimités. Ceux-ci transmettent²⁰ à Hoche toute l'autorité ; ils provoquent ainsi l'inimitié de Le Bas et de Saint-Just qui, prenant²¹ aussitôt parti pour Pichegru 20 25 30 35

* Rousselin, *Corresp.*, p. 134.

1. 251.	7. 70.	12. 333.	17. 206.
2. 273. 547.	8. 305. 543.	13. 316. 582.	18. 118.
3. 48.	9. 33.	14. 294.	19. 205.
4. 607.	10. 324.	15. 327.	20. 313.
5. 503. 504.	11. 552.	16. 312.	21. 824. 582.
6. 305. 403.			

contre Hoche, entretiennent¹ le premier dans ses dispositions malveillantes et jalouses,² et cherchent, dans les rapports qu'ils adressent au Comité de salut public, à lui faire³ partager leurs préventions et leurs ressentiments.

- 5 Au sein même de ce Comité, Hoche s'était fait⁴ un non moins redoutable adversaire en la personne⁵ de Carnot, chargé des opérations militaires, et qui en les dirigeant⁶ d'ensemble et à distance avec les lumières de l'expérience et l'instinct du génie, obtint⁷ de grands résultats, 10 mais qui eut souvent le tort de substituer, pour l'exécution de ses plans, sa propre initiative à celle des généraux. Voyant⁸ Hoche résolu,⁹ après l'échec de Kayserslautern, à n'écouter que son²⁰ inspiration personnelle¹⁰ et à dérober ses plans au Comité, il n'osa point le destituer 15 en face de l'ennemi, et il ajourna l'explosion.

- C'est maintenant, par les défilés de Pirmasens, entre les lignes de la Queich et de la Lauter, que Hoche a résolu⁹ de percer la chaîne des Vosges et d'opérer sa jonction avec l'armée du Rhin, qui doit agir de concert avec lui, et il 20 ordonne, avec autant d'énergie que de prudence, toutes les mesures nécessaires pour frapper un coup décisif. Il veille à tout lui-même, ne prend¹¹ aucun¹² repos et n'en¹³ donne aucun à ses soldats : "Le¹⁴ repos," dit-il, "est la rouille du courage." Il soutient⁷ par sa confiance dans 25 le succès, par le patriotisme, par le sentiment de l'honneur, par l'enthousiasme républicain, le moral de ses soldats : on est en hiver, le froid est rigoureux, et il supprime les tentes comme un bagage inutile dans une armée républicaine ; les régiments bivouaquent en plein 30 air, les forêts des Vosges les abritent et alimentent leurs feux.¹⁵ Un régiment murmure et demande des quartiers d'hiver ; Hoche fait³ mettre¹⁶ à l'ordre du jour que ce régiment n'aura point l'honneur de participer à l'action dans le premier combat. Les soldats de ce corps le 35 conjurent de révoquer un ordre où ils voient⁸ un intolérable affront : ils font¹⁷ serment d'expié leur faute par leur bravoure, et ils tiendront¹⁸ parole. Hoche trompe l'ennemi sur ses projets, il coupe les chemins et brise les ponts dans les endroits où il médite de passer, et il fait³ 40 préparer, à la dérobée, des ponts de¹⁹ bois pour les substi-

1. 248. 513.	6. 190.	11. 324.	16. 312.
2. 45.	7. 248.	12. 121.	17. 305. 403.
3. 305. 543.	8. 273.	13. 108.	18. 247. 403.
4. 305.	9. 327.	14. 371.	19. 362 (3).
5. 116.	10. 47.	15. 36.	20. 93.

tuer à ceux qu'il a détruits.¹ Il garde, avec les siens mêmes, un secret impénétrable. "Si je pensais," disait-il,² que mon bonnet connût³ mes plans, je le jetterais au feu." Enfin, quand il a tout préparé et qu'il s'est assuré du concours de l'armée du Rhin, il ordonne la marche à 5 travers⁴ les Vosges à la hauteur de Pirmasens, pour⁵ tomber sur le flanc droit des Autrichiens, tandis qu'ils sont déjà aux prises avec l'armée de Pichegru sur le versant oriental.

Deux redoutes formidables établies à Reischoffen et à 10 Freischwiller défendent le passage, et leurs batteries vomissent la mort sur l'armée républicaine : Hoche, sous le feu de leurs canons, imagine de mettre ceux-ci à l'encau : "Camarades," s'écrie-t-il⁶ gaiement, "à six cents⁷ livres la pièce!"—"Adjugez!" répondent ses braves, et ils fon- 15 dent sur les redoutes au pas de charge, y pénètrent, tuent les canonniers et s'emparent de leurs pièces. Le défilé est franchi : les Autrichiens reculent sur Wert, où⁸ ils se rallient : Hoche accourt,⁹ livre un nouveau combat, les chasse devant¹⁰ lui, et s'établit à Wert dans la position 20 que l'ennemi abandonne. Wurmsér se voit¹¹ débordé, il quitte la ligne de la Molter et attend les Français sur le plateau de Sultz. Hoche le suit¹² de près et se rencontre de nouveau en face de lui le 23 décembre. Un marais séparait les deux armées : Hoche le traverse, fait¹³ attaquer 25 par le canon et à la baïonnette, culbute les Autrichiens, les refoule sur la Lauter et dans Wissembourg, et opère sa jonction avec l'armée du Rhin.

L'unité dans le commandement et dans l'action était¹⁴ maintenant devenue¹⁵ indispensable ; Hoche, étouffant son 30 ressentiment contre Pichegru qui a mis¹⁶ beaucoup de¹⁷ lenteur à le seconder, exprime le vœu que les deux armées soient¹⁸ réunies sous un même chef et que ce chef soit¹⁸ Pichegru. Sa demande est appuyée par les représentants Saint-Just et Le Bas. Mais leurs collègues Lacoste et 35 Baudot ont reconnu¹⁹ dans Hoche des talents très-supérieurs : en vertu des pouvoirs illimités qu'ils ont reçus²⁰ de la Convention, c'est à lui qu'ils décernèrent le commandement en chef des armées de la Moselle et du Rhin, et Pichegru, son ancien et son égal en grade, 40

1. 285. 588.	6. 527. (2).	11. 273.	16. 812.
2. 209. 551.	7. 73.	12. 329.	17. 402.
3. 289. 569.	8. 107.	13. 305. 543.	18. 569.
4. 616.	9. 223.	14. 171.	19. 290.
5- 544.	10. 617.	15. 251.	20. 588.

descend au second rang, et devient¹ son inférieur et son lieutenant.

- Hoche disposa tout sur-le-champ pour reprendre⁴ Wissembourg et ses lignes fameuses³ gardées par les
- 5 Autrichiens sous Wurmser et par l'armée des émigrés français sous le prince de Condé : celle-ci⁴ est à Lauterbourg, les Autrichiens se portent en avant de Wissembourg et occupent dans un camp retranché les hauteurs de Geitsberg, défendues sur le front de la position par
- 10 un château-fort, hérissées de batteries, et que protègent des haies, des abatis d'arbres et des ravins profonds. L'armée prussienne,⁵ sous Brunswick, a tourné les Vosges et seconde les efforts de Wurmser. Hoche détache sur sa gauche trois divisions pour contenir⁶ les Prussiens ; il
- 15 ordonne à l'armée du Rhin de fondre sur la gauche de l'ennemi et d'enlever Lauterbourg : lui-même dirigera en personne l'attaque du centre sur le Geitsberg, et il montre à ses soldats la délivrance de Landau comme l'infaillible résultat de la victoire du lendemain. Ses lettres au
- 20 ministre de la guerre, comme les ordres qu'il transmet⁷ à ses généraux,⁸ respirent, dans un style bref et plein d'énergie, la confiance, l'enthousiasme, un républicanisme exalté, le mépris des ennemis, qu'il traite de vils esclaves des tyrans. On sent⁹ une force entraînante,¹⁰ un je ne sais¹¹
- 25 quoi d'irrésistible dans l'impulsion qu'il donne à ses lieutenants, parmi ceux-ci nous voyons¹² Le Fèvre, Championnet, Andreossy, Desaix, Soult, Moreau, la plupart¹³ obscurs encore, tous¹⁴ appelés à une haute illustration, et qui font¹⁵ sous lui l'apprentissage de la
- 30 gloire.
- Cependant, sous le poids d'une immense responsabilité, au milieu des préoccupations d'un vaste commandement en face de l'ennemi, et en proie à la double fièvre d'une exaltation militaire et républicaine, il se
- 35 souvient¹ de son ancien chef le général Le Veneur ; il sent⁹ le besoin d'épancher dans un cœur digne de le comprendre¹⁰ les divers sentiments qui l'agitent, de s'affermir enfin, et de s'élever davantage¹⁷ à ses propres yeux,¹⁸ en¹⁹ prenant²⁰ pour témoin de ses pensées et de ses actes
- 40 devant la postérité un homme de bien et un ami. La

1. 251.	6. 248.	11. 205. 607.	16. 325.
2. 325.	7. 313.	12. 273.	17. 602.
3. 45.	8. 38.	13. 521.	18. 40.
4. 100.	9. 241.	14. 63.	19. 539.
5. 47. 435 & B.	10. 582.	15. 305.	20. 824.

voille de la bataille décisive,¹ et dans le silence de la nuit, il se recueille² et il écrit³ ces lignes :

“ Les voilà revenus,⁴ ces transports que nous avons vus⁵ éclater autrefois en présence de l'ennemi. Le découragement et l'épouvante ont fui⁶ loin de nous ; je ne suis entouré que de braves gens marchant⁷ à l'ennemi sans rompre d'une semelle. Auprès des feux⁸ allumés sur toute la ligne, j'ai surpris,⁹ dans tous¹⁰ les groupes, la témérité et l'audace qui annoncent la victoire. Pas¹¹ un murmure contre ce vent si froid qui souffle avec violence, pas un regret pour ces tentes qu'un des premiers j'ai fait¹² supprimer. Il en¹³ est peu qui se piquent d'imiter le vainqueur de Rocroi et qu'il faudra¹⁴ réveiller pour la bataille : mais l'air est glacial, et j'aime mieux les conduire¹⁵ à l'ennemi, irrités par l'insomnie, que reposés par un sommeil toujours fatal à l'entraînement avec cette température. Reconnu¹⁶ par le plus grand nombre, j'ai partout été salué de ce cri : “ Landau sera libre ! ” Oui, mon général, Landau sera libre... Les jours de douleur et de honte sont¹⁷ passés. Avec des soldats si bien préparés, une autorité aujourd'hui sans entraves, et l'appui des représentants, je dois vaincre¹⁸ ou mourir.¹⁹ C'est une alternative que j'ai acceptée²⁰ ; oui, mon général, si cette lettre n'est que l'annonce trop présomptueuse²¹ d'un succès que je crois²² infailible, elle doit vous porter mes derniers adieux²³ : je suis à la veille du plus beau ou du dernier de mes jours *... ”

Le lendemain, 26 décembre 1793 (nivôse an II), toute l'armée est²³ debout avant l'aurore, et s'ébranle au cri mille fois répété de : *Landau ou la mort !* Elle rencontre sur le Geitsberg l'armée ennemi, qui se préparait elle-même à une attaque générale, protégée par le château de ce nom, occupé par plusieurs bataillons. Rien ne peut²⁴ arrêter l'impétuosité des Français. Le château est emporté après une lutte acharnée, et les Autrichiens se retirent dans leur camp retranché du Geitsberg. Les Français s'avancent au pas de charge à travers le feu le plus meurtrier ; tous les obstacles sont

Corresp. de Hoche, citée par Bergounioux.

325.
602.
40.
539.
524.

1. 44.
2. 225.
3. 303.
4. 251.
5. 273. 588.
6. 230.

7. 582.
8. 36.
9. 325.
10. 63.
11. 121.
12. 305, 548.

13. 103.
14. 187. 188.
15. 234.
16. 290.
17. 172.
18. 833.

19. 235.
20. 588.
21. 45.
22. 295.
23. 547.
24. 262.

surmontés et forcés ; le combat n'est bientôt plus qu'une déroute. Brunswick et l'armée prussienne¹ couvrent² la retraite de l'ennemi. Wurmser fut refoulé dans Wissembourg, qu'il évacua durant la nuit. Les Français entrent
5 dans la place : les alliés se replient sur le Rhin en³ s'accusant mutuellement de leurs défaites, et Landau est délivré aux acclamations de l'armée et de la France entière.^{4*}

V.

10 **Mariage de Hoche.**—Son départ pour l'armée d'Italie.

En⁵ annonçant⁵ au Comité de salut public la prise des lignes de Wissembourg et le déblocus de Landau, Hoche termina son rapport par ces simples lignes :
"Maintenant que le but est atteint,⁶ je désire⁷ n'avoir
15 plus charge que du commandement de l'armée de la Moselle. Les deux ensemble sont un trop pesant fardeau pour une tête de vingt-six ans." Ce vœu qu'il exprimait fut exaucé ; mais la modestie de Hoche ne le mit à couvert ni des ombrageux⁸ soupçons de Robespierre et de la majorité du Comité, ni du ressentiment
20 particulier des ennemis redoutables qu'il s'y était faits,⁹ de Carnot et de Saint-Just, à l'avis desquels¹⁰ il avait refusé de subordonner ses plans et ses actes. Saint-Just et Le Bas, toujours en mission auprès de l'armée du
25 Rhin, ne pouvaient¹¹ d'ailleurs pardonner à Hoche d'avoir été préféré à Pichegru pour le commandement général des deux armées réunies, et dans leurs rapports au Comité, ils revendiquèrent pour Pichegru l'honneur principal des opérations militaires dans les Vosges, et
30 entre autres la victoire de Wert et la délivrance de Landau.

En³ apprenant¹² ce déni de justice, Hoche ne peut¹¹

* *Victoires et Conquêtes des Français*, tome viii.

1. 47. 435 & R.	4. 48.	7. 543.	10. 503.
2. 238.	5. 194.	8. 60.	11. 262. 607.
3. 589.	6. 321.	9. 305. 501.	12. 825.

contenir¹ ni son indignation ni sa colère qui² éclatent dans un langage violent et dédaigneux pour son collègue. Le Comité ne lui répondit point, et songeait³ déjà à le⁴ frapper. On était⁵ arrivé au paroxysme de la Terreur : Robespierre et ses collègues du Comité avaient immolé à leur ombrageuse⁶ jalousie et à leur haine tout⁷ ce qui était le plus éminent par le⁸ rang, par la vertu, par le talent et la science, par l'éclat des services, par la grâce et la beauté : la reine, Madame Roland, Bailly, Barnave, Malesherbes, les plus célèbres constituants, et 10 avec eux les girondins, avaient suivi⁹ Louis XVI. sur l'échafaud : les persécuteurs de la Gironde, les plus redoutables montagnards, Danton lui-même avaient été frappés à leur tour, lorsqu'ils montrèrent une tardive¹⁰ horreur pour tant¹¹ de meurtres et de sang : les premiers 15 chefs des armées républicaines, Biron, Custine, Luckner, Houchard, le vainqueur de Hondschoote, étaient⁵ tombés sous la hache inexorable du Comité, qui ne pardonnait pas plus à l'orgueil de la victoire qu'à la honte des défaites. La popularité de Hoche dans les armées de 20 l'Est faisait¹² ombrage au Comité ; il s'irritait de la fierté, de la rudesse même de son langage, et il résolut¹³ de punir ce jeune et superbe vainqueur : mais il n'osa¹⁴ le frapper au milieu de l'armée dont¹⁵ il était l'idole, et avant de l'abattre,¹⁶ il l'abreuva de dégoûts, sans jamais lasser 25 ni sa fidélité, ni sa constance. Il le laissa, sans instructions, sans direction, à la tête de l'armée de la Moselle, et quelquefois il lui imposait des ordres rigoureux¹⁷ dont¹⁶ l'exécution était impossible. Hoche réclamait, ne recevait point de réponse, et s'il prenait l'initiative, 30 ses actes les plus simples étaient interprétés contre lui. Ayant un jour secouru¹⁸ un bataillon dans la détresse, privé d'habits et de chaussures, il fut averti qu'il empiétait sur l'administration militaire et que sa responsabilité était gravement compromise.¹⁹ Le Comité lui 35 cachait avec soin ses vues à son égard ; mais Hoche se sentait²⁰ menacé par un pouvoir muet et invisible : l'épée de Damoclès était sur sa tête. Il reconnaissait²¹ le danger de sa situation ; il en souffrait²² cruellement et s'en indignait : parfois le découragement entraînait dans 40

1. 248.	7. 124. (4)	13. 326.	18. 223.
2. 516.	8. 371.	14. 607.	19. 313.
3. 190.	9. 329.	15. 503. 504.	20. 241.
4. p. 224. †	10. 44.	16. 281.	21. 290.
5. 171.	11. 402.	17. 60.	22. 233.
6. 45.	12. 305. 403.		

son cœur avec de¹ tristes pressentiments : il ne s'en cachait pas, et les lignes suivantes,² adressées à son ami Dulac, peignent³ bien l'état de son⁴ âme : "Les cartes que tu m'annonces me serviront-elles⁵ ? Je l'ignore, mon
5 ami. Abreuvé de dégoûts, ce n'est plus l'homme que tu as connu⁶ qui t'écrit⁷ : c'est un malheureux qui se fuit⁸ lui-même et qui ne peut⁹ trouver nulle part le repos... Je désire qu'une démission, que je vais¹⁰ présenter incessamment,¹¹ soit¹² acceptée sans aigreur, comme elle sera
10 donnée. Ardent ami¹³ de la Révolution, j'ai cru¹⁴ qu'elle changerait les mœurs. Hélas ! l'intrigue est toujours l'intrigue, et malheur à qui n'a pas de protecteurs ! Tiré des rangs par je ne sais¹⁵ qui, ni pourquoi, j'y¹⁶ rentrerai comme j'en¹⁷ suis¹⁸ sorti,¹⁹ sans plaisir ni peine... C'est
15 assez t'entretenir²⁰ de mes misères... J'envie ton sort." *

Fatigué du commandement et paralysé ou contrarié sans cesse par le Comité, rebuté par tant²¹ d'obstacles que la malveillance semait sur ses pas,²² Hoche demanda au foyer domestique le calme et le contentement qui le
20 fuyaient⁸ dans la vie publique²³ et dans les camps. Il avait remarqué à Thionville, dans une fête, une jeune²⁴ fille aussi distinguée par la décence de son maintien que par sa beauté. Son père, nommé Dechaux, était directeur des vivres : mais Hoche ne cherchait, dans celle
25 qu'il voulait²⁵ faire²⁶ la compagne de sa vie, ni le rang ni la fortune. Son choix est fait : il écrit à son ami Privat, il le charge de demander pour lui cette jeune fille en mariage : "Je demande le cœur," dit-il,²⁷ "et point la richesse ; ne l'oublie pas," et il termine par ces mots, où
30 se peignent³ l'amour, la ferme confiance et le dévouement sérieux d'une grande âme : "La femme que j'aime peut⁹ être assurée qu'il ne lui²⁸ manquera que ce qu'elle ne demandera point."

Cette alliance dépassait de beaucoup les plus am-
35 bitieuses²⁹ espérances des parents de la jeune fille ; mais Hoche voulait²⁵ surtout l'obtenir²⁰ d'elle-même, et, pour s'assurer de son cœur, il lui écrivit⁷ ces lignes, inspirées par le sentiment le plus délicat et le plus

* Lettre de Hoche, citée par Bergounioux.

1. 132.	9. 262.	16. 109.	23. 56.
2. 829. 582.	10. 211.	17. 103.	24. 43.
3. 320.	11. 351.	18. 171.	25. 276.
4. 93.	12. 569.	19. 245.	26. 305.
5. 243. 161.	13. 399.	20. 248.	27. 299. 527 (2).
6. 289.	14. 295.	21. 402.	28. 86.
7. 303.	15. 265. 607.	22. 35.	29. 45.
8. 230.			

tendre : "Ma chère¹ Adélaïde, le nœud qui va² vous unir à moi est saint et sacré : ce n'est pas pour un moment que nous serons liés l'un à l'autre, c'est pour toujours ; pour toujours, songez-y³ bien. Peut-être n'avez-vous⁴ point assez réfléchi à cet engagement. Ne voyez⁵ en moi qu'un simple citoyen : qu'un nom trop prôné par les gazettes ne vous fasse⁶ point désirer de devenir⁷ l'épouse d'un homme dont⁸ l'unique ambition est de vous rendre heureuse.⁹ Il est encore temps : si quelque objet avait pu¹⁰ vous frapper, dites¹¹ un mot, je retire ma parole ; je me borne à rester votre ami et ne désire plus que votre estime. Faites⁶ librement cette confiance à un homme assez généreux et juste pour¹² ne se plaindre¹³ que du sort. Si, au contraire, votre cœur n'a pas encore été touché, accordez-le³ à mon amour : en¹⁴ devenant⁷ mon¹⁵ épouse, devenez⁷ mon¹⁵ amie. Ne jurons¹⁶ point ; promettons¹⁷ à la face de l'Être créateur de ne jamais¹⁸ nous séparer. Je ne mentis¹⁹ jamais ; votre cœur répondra de votre sincérité."

Hoche savourait à peine depuis quelques jours les joies de son¹⁵ heureuse⁹ union, lorsque le Comité, sous l'impulsion de Robespierre, de Saint-Just, et il faut²⁰ le²¹ dire²² aussi, de Carnot, jugea²³ le moment venu d'abattre²⁴ dans ce jeune héros un des plus grands hommes de guerre de la République. Toutefois il dissimula encore, et, avant²⁵ de le²⁶ frapper, il voulut²⁷ l'arracher à son¹⁵ armée. Il écrivit²⁸ à Hoche qu'en reconnaissance des éminents services qu'il avait rendus,²⁹ il lui donnait, à titre de récompense, un commandement plus important, et le chargeait²³ de continuer à l'armée d'Italie l'œuvre de régénération qu'il avait si bien accomplie²⁹ à l'armée de la Moselle : c'est à lui qu'il confiait de préférence cette mission difficile comme au plus capable, étant seul en état de la bien remplir. Hoche fut ainsi enlevé à l'amour de ses soldats : il obéit, fit³⁰ à son¹⁵ armée de³¹ touchants adieux³² et annonça³³ son départ (en mars 1794), dans un ordre du jour remarquable par sa simplicité : "Citoyens, le service de la République, notre mère commune,

1. 48.	10. 262.	18. 153.	26. p. 224. †
2. 211.	11. 299. 567.	19. 242.	27. 276.
3. 470.	12. 544.	20. 187. 188.	28. 303.
4. 527 (4).	13. 294.	21. 479.	29. 588.
5. 273. 567.	14. 539.	22. 239.	30. 305.
6. 305. 567.	15. 93.	23. 190.	31. 132.
7. 251.	16. 567.	24. 231.	32. 35.
8. 503.	17. 313.	25. 617.	33. 194.
9. 45.			

m'appelle¹ ailleurs. Continuez à bien mériter d'elle : le nom du nouveau chef que vous avez (Jourdan) a déjà frappé votre oreille. Avec lui, vous ne pouvez² qu'anté-
 5 à jamais les tyrans coalisés contre notre sainte liberté. Vive³
 Hoche."

Il ne s'abusait pas cependant sur les intentions véritables du Comité : il confia ses pressentiments au représentant Lacoste, et, prêt à partir⁴ pour l'Italie, il lui
 10 envoya ses adieux⁵ avec une copie de sa correspondance. "Je désire," dit-il,⁶ "qu'elle serve⁷ à faire⁸ luire⁹ la vérité et à retracer à nos neveux⁵ ce qu'il en a coûté à leurs pères pour conquérir¹⁰ la liberté." *

VI.

15

Disgrâce et captivité.

Le vainqueur de Wissembourg avait été devancé par sa brillante renommée à l'armée d'Italie : elle apprit¹¹ avec joie qu'il lui avait été donné pour chef, et elle se préparait à lui faire¹² un accueil enthousiaste.

20 Le quartier général était à Nice. A peine arrivé, Hoche, avant de prendre un instant de repos, fit⁸ déployer la carte de la Haute-Italie, l'étudia longtemps ; puis il dit, montrant les Alpes, ce mot fameux, répété plus tard par son heureux rival de gloire : "C'est de
 25 l'autre côté de ces montagnes qu'est le véritable champ de bataille où la victoire décidera entre nous et l'Autriche." †

Sobre, selon son habitude, il s'était fait⁸ servir¹³ du¹⁴ pain, des olives et de l'eau, et il commençait¹⁵ à peine son
 30 frugal repas lorsque entra¹⁶ le v^oux général Dumerbion,

* Rousselin, T. II.—*Corresp. de Hoche*. p. 76.

† Lettre de Mermet, citée par Bergounioux.

1. 197.	5. 86.	9. 310.	13. 243.
2. 262.	6. 527 (2).	10. 218.	14. 32.
3. 535.	7. 243. 569.	11. 325.	15. 194 550.
4. 229.	8. 305. 543.	12. 305	16. 546. 527 (5)

émissaire du Comité de salut public et porteur de ses instructions. Hoche, sans défiance, se leva devant¹ ses cheveux blancs, lui offrit² une chaise et l'invita à partager un souper dont³ le seul mérite, dit-il en⁴ riant,⁵ était de rappeler les repas⁶ de Pythagore avec ses disciples.* 5
Dumberbion, après⁴ avoir montré quelque⁷ embarras, tira de sa poche un papier et lut⁸ d'une voix rude un arrêté du Comité conçu en ces termes : " Le Comité de salut public arrête que l'expédition d'Oneille, qui devait être faite⁹ par le général Hoche, sera confiée au citoyen Petit 10
Guillaume, général¹⁰ à l'armée des Alpes, auquel¹¹ il a donné des ordres à cet¹² effet. Les représentants du peuple près l'armée d'Italie feront¹³ mettre¹⁴ sans délai le général Hoche en état d'arrestation et l'enverront¹⁵ à Paris sous bonne¹⁶ et sûre garde. †—CARNOT, COLLOT 15
D'HERBOIS."

Après avoir entendu cette lecture, Hoche dit¹⁷ froidement, avec une indignation contenue¹⁸ : " Pardon, général, j'ignorais que vous fussiez¹⁹ un gendarme ; j'allais²⁰ me mettre au lit, j'ai besoin de repos, et ma conscience 20
me permet²¹ de dormir²² : demain matin je serai à vos ordres." †

Dumberbion lui demanda son épée et posta des gendarmes à la porte de son appartement, où entrèrent aussitôt plusieurs officiers supérieurs qui, voyant²³ prison- 25
nier celui qu'ils venaient²⁴ saluer comme leur général, firent²⁵ éclater, au péril de leur vie, une indignation chaleureuse²⁵ : plusieurs même exhortèrent Hoche à se soustraire²⁶ par la fuite à l'exécrable tribunal devant lequel tout prévenu²⁷ était d'avance un condamné. Hoche 30
s'y²⁸ refusa. " Il répondit qu'il se devait à lui-même de paraître²⁹ devant¹ ses accusateurs et qu'il ne voulait³⁰ point donner un exemple qui pût³¹ servir d'excuse aux traîtres, dans l'avenir ou dans le passé. Il leur parla longtemps avec un sang-froid et une tranquillité qui ne se démen- 35

* *Ibid.*

† Cet arrêté, conservé dans la famille du général Hoche et communiqué par elle, est écrit tout entier de la propre main de Carnot.

‡ Rousselin, *Vie de Hoche*.

1. 617.	9. 305.	17. 299.	25. 45.
2. 238.	10. 399.	18. 248.	26. 332.
3. 503. 504.	11. 104.	19. 570.	27. 251.
4. 539.	12. 96.	20. 211. 550.	28. 109.
5. 328.	13. 305. 543.	21. 313.	29. 290.
6. 85.	14. 312.	22. 226.	30. 276.
7. 127.	15. 206.	23. 532.	31. 574
8. 308.	16. 47.	24. 543. 550.	

tirent pas. Après avoir exposé de quelle manière il croyait que la guerre allait être conduite¹ en Italie,² il les pria, s'ils étaient de nouveau témoins de quelques grandes injustices sans doute inévitables, de ne pas³ suivre⁴ les conseils d'une irritation toujours funeste.⁵ Tous ceux qui étaient présents, ses aides de camp⁶ surtout, fondaient en larmes; mais lui, le front serein, le regard toujours fier et doux, s'efforçait⁷ de les⁸ rassurer. On eût⁹ dit Socrate au milieu de ses disciples avant de

10 boire¹⁰ la ciguë." *

Hoche demanda qu'il lui fût¹¹ permis¹² d'écrire.¹³ Sa première¹⁴ lettre fut pour sa femme, sa chère¹⁴ Adélaïde, à laquelle il avoua qu'il allait¹⁵ à Paris, mandé par ordre du Comité de salut public, tout en¹⁶ lui cachant qu'il était

15 arrêté. Il écrivit, le lendemain, à M. Dechaux, son beau-père, et lui apprit¹⁷ la triste vérité. "Quels¹⁸ que soient¹⁹ les motifs de mon²⁰ arrestation," lui dit-il,²¹ "sans reproche je suis sans crainte, quoiqu'il y ait²² sans doute tout à craindre²³. . . Je ne me plains²⁴ pas. C'est toi,²⁵ c'est Adélaïde, c'est

20 vous que je plains.²⁴ Je ne souffre²⁶ que de ce que par moi vous allez avoir à souffrir. . . Cache-lui longtemps, s'il est possible, que je suis devenu suspect et privé de ma liberté. . . Dans les Républiques, je le sais,²⁷ le général trop aimé des soldats qu'il commande, inquiète les

25 citoyens ombrageux; mais moi,²⁸ devait-on me soupçonner? Je ne vois²⁹ cependant pas d'autres griefs contre moi que le dévouement et l'affection de l'armée. En bien! que l'on me fasse³⁰ rentrer dans la classe des autres citoyens; je serai heureux, si mon exemple peut servir à

30 la chose publique. Après avoir sauvé Rome, Cincinnatus alla labourer son champ: je suis loin de prétendre égaler ce grand homme; mais, comme lui, j'aime ma patrie, et si mon abaissement peut être utile, je ne demande qu'à rentrer dans les rangs d'où le hasard et

35 mon travail m'ont fait³¹ sortir³² trop tôt pour ma tranquillité." †

La fierté d'un cœur patriotique et d'une conscience

* Andréossy, *Eloge de Hoche*.

† Lettre de Hoche, communiquée par sa famille.

1. 284.	9. 565. & †	17. 325.	25. 463 (6).
2. 376.	10. 282.	18. 127.	26. 238.
3. 153.	11. 569.	19. 576.	27. 265.
4. 329.	12. 313.	20. 93.	28. 463 (5)
5. 43.	13. 303.	21. 527 (2).	29. 273.
6. 415.	14. 43.	22. 623.	30. 503. 567.
7. 194.	15. 530.	23. 293.	31. 305. 543.
8. p. 224. †	16. 539.	24. 294.	32. 245.

sans tache respire à chaque ligne dans cette lettre qu'on dirait¹ écrite² par un héros des plus beaux temps de la Grèce ou de Rome : on s'étonne d'y trouver aussi la confiance, ou du moins un vague espoir, qu'en allant³ paraître⁴ devant le tribunal révolutionnaire, il ne marchait pas à la mort, et l'on⁵ pourrait⁶ conclure⁷ de ce fait et de beaucoup d'autres⁸ semblables qu'il n'arrivait⁹ alors aux armées qu'un faible bruit des horreurs commises¹⁰ dans la capitale depuis la chute des girondins. 5

Hoche partit¹¹ pour Paris, prisonnier,¹² escorté par des gendarmes. A peine arrivé (12 avril 1794), il se fait¹³ conduire¹⁴ au Comité de salut public qui avait signé l'ordre de l'arrêter. Il reconte Saint-Just dans l'antichambre, s'adresse à lui et demande justice. "On vous fera¹⁵ tout à l'heure, répond sèchement Saint-Just, la justice que vous méritez."* Et il ordonne aux gendarmes de conduire¹⁴ le prisonnier aux Carmes, où il languit cinq semaines dans un cachot fétide. Hoche fut transféré le 16 mai à la Conciergerie, d'où on¹⁶ ne sortait¹⁷ que pour monter au tribunal, et du tribunal à l'échafaud. 10 15

La Conciergerie et les autres prisons de la capitale, Paris tout entier et les principales villes de France, présentaient alors le plus affreux spectacle : l'anarchie,¹⁸ la terreur et le meurtre étaient partout. "De tous les coins de la France on charriait des victimes à la Conciergerie," dit¹⁹ un écrivain, ami des girondins et longtemps prisonnier avec eux, "la progression des assassinats était effrayante..." D'abord on avait mis²⁰ quinze personnes dans les charrettes meurtrières²¹ (appelées aussi bières roulantes), bientôt on en mit trente, ensuite quatre-vingt-quatre,²³ et tout²² fut disposé pour en envoyer cent cinquante à la fois à la place du supplice. Un aqueduc, destiné à contenir²⁴ le sang, fut creusé à la place Saint-Antoine, où²⁵ la guillotine avait été transportée. C'était vers les trois heures de l'après-midi que les longues²⁶ processions de victimes descendaient du tribunal, passant²⁷ lentement²⁸ sous de longues²⁶ voûtes entre les prisonniers... "J'ai vu," dit Riouffe, "quarante-cinq magistrats du parlement de Paris, 20 25 30 35

* Rousselin, *Vie de Hoche*.

1. 299. 564.	9. 527 (5). 551.	16. 111.	23. 74.
2. 303.	10. 313.	17. 551. 245.	24. 243.
3. 211.	11. 239.	18. 371.	25. 107.
4. 290.	12. 399.	19. 299. 527 (2).	26. 58.
5. 111. R.	13. 305. 543.	20. 312.	27. 582.
6. 282.	14. 284.	21. 48.	28. 351. Exc.
7. 283.	15. 305.	22. 124. (4).	29. 273. 557.
8. 402.			

- trente-trois du parlement de Toulouse, allant¹ à la mort du même² air qu'ils marchaient³ autrefois dans les cérémonies publiques.⁴ J'ai vu⁵ trente fermiers généraux⁶ passer d'un pas calme et ferme ; les vingt-cinq premiers
- 5 négociants de Sedan, plaignant,⁷ en⁸ allant⁹ à la mort, dix mille¹⁰ ouvriers qu'ils laissaient sans pain... J'ai vu tous ces généraux que la victoire venait¹¹ de couvrir de lauriers qu'on changeait¹² soudain en cyprès : aucune¹³ plainte ne sortait¹⁴ de leur bouche ; ils marchaient en silence
- 10 comme frappés de stupeur, et ne savaient¹⁵ que mourir¹⁶... Dans ces boucheries d'hommes qu'on appelait fournées plusieurs fois des¹⁷ générations entières¹⁸ ont été absolument détruites¹⁹ en un jour : le respectable Malesherbes, âgé de plus de quatre-vingt²⁰ ans, fut traîné à la mort, à la tête de
- 15 sa famille entière¹⁸ ; il périt avec sa sœur, sa fille et son gendre, et la fille et le gendre de sa fille. Quatre Brienne²¹ furent tués à la fois. Dans d'autres fournées, on voyait³ réuni ce que la nature avait de plus aimable : quatorze jeunes filles de Verdun,* d'une candeur sans exemple, et qui
- 20 avaient l'air de jeunes vierges parées pour une fête publique,²² furent menées ensemble à l'échafaud. Elles disparurent²³ tout à coup et furent moissonnées dans leur printemps : la cour des femmes avait l'air, le lendemain de leur mort, d'un parterre dégarni de fleurs par un
- 25 orage... Vingt femmes du Poitou, pauvres paysannes, furent également assassinées ensemble... Il y avait,²⁴ dans les prisons de Paris, une foule d'artisans, d'ouvriers agricoles, d'hommes insignifiants et nuls, arrêtés dans les départements et confondus à la Conciergerie avec ce
- 30 qu'il y avait de plus illustre : l'obscurité de leur vie, leur misère ne les protégeaient¹² pas ; pour un aristocrate, on comptait dix patriotes."† L'affreuse²⁵ loi des suspects enveloppait comme d'un réseau toute la population de la France ; les amis des suspects, leurs parents, leurs
- 35 * Elles étaient accusées d'avoir dansé dans un bal donné à Verdun par les Prussiens. La plus âgée avait dix-huit ans.

† *Mémoires de Riouffe*. Voyez aussi aux pièces justificatives, Appendix A, le tableau du régime de la Terreur tracé par M. de Lamartine dans son *Histoire des Girondins*, t. VIII, p. 121-123.

1. 582.	8. 539.	14. 245.	20. 73.
2. 122.	9. 211.	15. 265.	21. 409.
3. 551.	10. 75.	16. 235.	22. 56.
4. 56.	11. 249. 543. §	17. 32.	23. 290.
5. 273. 557.	12. 190.	18. 48.	24. 186.
6. 62.	13. 121.	19. 235.	25. 45.
7. 294. 582.			

serviteurs étaient eux-mêmes suspects ; on bénissait alors les maladies les¹ plus cruelles et les blessures qui donnaient au moins une chance d'échapper, fût-ce² par la mort, à l'échafaud ; le beau-père de³ Hoche fut arrêté et jeté en prison comme coupable de lui avoir donné sa fille ; son beau-frère, le général Debelle, déclaré suspect pour lui appartenir⁴ de trop près, se lança⁵ au milieu des ennemis à Fleurus, et tomba dans son sang, atteint⁶ de sept blessures : " Dieu soit béni ! " s'écria Hoche en l'apprenant,⁷ " ces blessures sont un bienfait du ciel ! "

Il cherchait à la Conciergerie un adoucissement à ses peines et l'oubli de ses maux⁸ personnels dans le commerce d'une société choisie, dans les entretiens d'hommes et de femmes distingués à divers titres, attendant comme lui leur arrêt de mort, et qui, divisés d'opinion, étaient unis par le sentiment de leur commune misère. C'est là que Hoche connut⁹ l'aimable duchesse d'Aiguillon, Madame de Fontenay, qui bientôt après fut Madame Tallien, et Joséphine de Beauharnais, appelée à de si grandes destinées, et avec laquelle il s'était déjà rencontré à la prison des Carmes. Hoche demandait aussi au travail des distractions forcées ; il rédigeait¹⁰ des mémoires,¹¹ et avait trouvé le moyen de correspondre avec sa femme, à laquelle il ne cessa de prodiguer les témoignages de l'amour le plus délicat et le plus tendre.¹² C'est pour elle qu'il souffre¹³ et qu'il s'inquiète. Apprenant¹⁴ l'arrestation de son beau-père, il lui écrit¹⁵ : " Pourquoi un hasard funeste m'a-t-il¹⁵ placé sur ton chemin ? Si je ne t'avais pas rencontrée,¹⁶ tu serais heureuse au sein d'une famille honorable. Pardonne-moi¹⁷ : je ne prévoyais¹⁸ pas ce que je t'apportais de tourments et d'ennuis. " * Il ne tremble pas pour lui-même, et jamais peut-être il ne montra plus de¹⁹ véritable grandeur qu'à l'époque où il se voyait²⁰ ainsi dans tout l'éclat de sa gloire, précipité jusqu'au fond de l'abîme. Il conserva dans les fers et dans l'attente du supplice tout la liberté de son esprit,

* Lettre citée par Bergounioux.—*Vie de Lazare Hoche*, p. 68.

1. 459.	6. 321.	11. 407.	16. 588.
2. 527 (3).	7. 325.	12. 441.	17. 470.
3. 418.	8. 38.	13. 238.	18. 274.
4. 248.	9. 289.	14. 303.	19. 402.
5. 194.	10. 190.	15. 161.	20. 278.

une parfaite sérénité d'âme, et toujours le même dévouement à son pays et à la cause qu'il avait si bien servie.¹ Il s'était fait une religion des grands principes au nom desquels² la Révolution avait été faite, et dont³ elle s'était si prodigieusement écartée⁴; il leur avait voué un culte au plus profond de son cœur; et de même que les vrais fidèles ne rendent pas leur Eglise responsable des crimes souvent commis⁵ en son nom par des prêtres égarés ou barbares, de même Hoche refusa toujours 10 d'imputer aux principes immortels de 1789, aux grandes idées d'où la Révolution était⁶ sortie,⁶ les forfaits des monstres qui les avaient si indignement travestis,¹ et qui les déshonoraient en les invoquant. La Révolution l'avait porté tout jeune dans ses bras⁷ puissants; elle 15 avait tout fait pour lui, elle était sa mère, et toujours il fut pour elle un fils reconnaissant⁸: il ne voulut⁹ se souvenir¹⁰ que de ses bienfaits, et, victime¹¹ résignée, il refusa de la maudire¹² lorsqu'elle allait l'immoler.

Il essayait de faire¹³ passer, dans le cœur de sa jeune¹⁴ 20 femme, la fermeté du sien: "Ne te laisse pas abattre,¹⁵" lui disait-il,¹⁶ "sois¹⁷ ma digne épouse par le courage: tu le dois à mon amour à tes parents, à ta patrie: ce n'est pas elle¹⁸ qui est ingrate."* La perspective d'une mort prochaine n'altère ni son patriotisme ni sa vertu républicaine, et réveille les plus tendres affections de son 25 cœur: il écrit¹⁹ à sa femme: "Témoigne¹⁷ à ceux de mes amis qui me sont⁵ restés fidèles combien leur affection m'est précieuse²⁰; dis-leur²¹ surtout que, dans le malheur, mon amour pour ma République ne se dément²² pas, et 30 que si ma mort est utile, je suis tout prêt pour le sacrifice." †

Dans le mémoire²³ qu'il rédigeait,²⁴ et où²⁵ il rendait compte²⁶ de ses opérations militaires sur le Rhin, Hoche descend au fond de sa conscience; il s'examine, il 35 recherche en quoi il a pu²⁷ être coupable, et les motifs de son²⁸ arrestation: "Sauf le bon plaisir du Comité," écrivait-il,¹⁹ "ma mémoire²³ ne peut m'en fournir d'autres

* *Ibid.*, p. 67.† *Ibid.*

1. 538.	8. 583.	15. 281.	22. 242.
2. 503.	9. 276.	16. 299. 527 (2).	23. 407.
3. 591.	10. 251.	17. 567.	24. 190.
4. 813.	11. 399.	18. 463 (6).	25. 107.
5. 171.	12. 301.	19. 303.	26. 403.
6. 245.	13. 305. 543.	20. 45.	27. 262.
7. 35.	14. 43.	21. 470.	28. 93.

que mon refus de conférer avec les représentants quand j'ai cru¹ qu'il était urgent d'agir. Est-ce là de l'insubordination? Quoi qu'il puisse² m'en coûter, je resterai convaincu³ du mot d'Eugène : que tout général qui tient⁴ conseil de guerre n'a point envie d'entreprendre. En 5
présence de l'occasion qu'il fallait⁵ saisir, je n'ai jamais craint⁶ d'engager ma responsabilité. J'ai toujours pensé que la plus terrible, c'est d'avoir à rendre com-
jour à l'Être suprême du sang humain qu'on aurait répandu sans nécessité et, je dois le dire,⁸ celle-là,⁹ mais 10
celle-là seule, m'a toujours fait¹⁰ trembler." *

La pensée d'un Dieu juste et rémunérateur le soutient¹¹ : il espère en sa providence, en sa bonté ; il écrit¹² à son beau-frère : "Le juste Ciel m'a protégé jusqu'à présent : je compte beaucoup sur lui ; la pensée d'un crime 15
n'entra jamais dans mon cœur." Et à sa femme : "Celui qui préside à tout¹³ soutiendra¹⁴ mon courage... Tous nos maux¹⁵ seront bientôt terminés. C'est dans le sein de l'Éternel que nous nous reverrons¹⁵ : puisse¹⁶ du
moins sa justice nous y réunir." † 20

Une nouvelle¹⁷ et poignante douleur lui était encore réservée.

Un jeune homme d'environ vingt¹⁸ ans, appelé Thoiras, adjudant¹⁹ au régiment de son beau-frère, et ami¹⁹ de sa famille, avait été arrêté à Thionville où Adélaïde était²⁰ 25
restée près de son père captif, lui prodiguant²¹ ses soins et tremblant²¹ pour ses jours et pour ceux de son mari. Thoiras, aux yeux²² du gouvernement, était suspect à cause de son dévouement pour cette famille infortunée, et coupable d'une admiration enthousiaste et non 30
déguisée pour son général. Il fut envoyé prisonnier à Paris et enfermé avec lui dans la même prison, à la Conciergerie. Hoche trouvait un plaisir amer et doux à s'entretenir¹¹ avec ce jeune homme des objets si chers à son cœur ; il écrivit¹² à sa femme : "Thoiras m'a donné 35
de tes nouvelles : chacune de ses paroles a pénétré mon âme d'attendrissement." Et il espérait que son jeune

* Citation de Bergounioux, *Vie de Lazare Hoche*, p. 63.

† *Id. ibid.*, p. 64.

1. 235.	7. 403.	13. 124 (4).	18. 73.
2. 262. 576.	8. 299.	14. 83.	19. 399.
3. 333.	9. 100.	15. 274.	20. 171.
4. 403. 247.	10. 305. 543.	16. 262. 527 (2).	21. 582.
5. 187. 188.	11. 248.	17. 53.	22. 40.
6. 293.	12. 305.		

ami trouverait une protection contre la fureur des tyrans dans son âge et dans son¹ obscurité. Vaine espérance ! Le quatrième jour au matin, le guichetier, pourvoyeur² quotidien de l'échafaud entra dans la prison et lut³ à haute voix, selon sa coutume, la liste des prisonniers traduits⁴ ce jour-là au tribunal révolutionnaire. Hoche entendit⁵ nommer plusieurs de ceux dont⁶ il faisait¹¹ sa société intime et il attendait son tour⁷ qui ne vint⁸ pas : le dernier nom inscrit⁹ sur la liste funèbre était celui de

10 Thoiras. Hoche pâlit à ce nom plus qu'il n'eût¹⁰ fait¹¹ sans doute s'il eût entendu le sien : et il demeura muet, partagé entre un sombre courroux et une pitié sans espérance. Thoiras ne changea¹² point de visage ; il tira sa montre et, la donnant à Hoche, il le pria de la garder

15 toujours,* et lui demanda en échange une fleur d'un bouquet de roses que Hoche tenait¹⁵ à la main et qu'il avait reçu le matin même d'une personne demeurée inconnue. Tous¹⁴ les autres prisonniers appelés au tribunal avec Thoiras en¹⁵ demandèrent aussi : tous furent condamnés et montèrent les degrés de l'échafaud portant¹⁶ une rose à la boutonnière. On¹⁷ mourait¹⁸ ainsi alors, avec une fermeté insouciance et un dédain de la vie énergiquement exprimé par Hoche lorsque, dans une lettre d'adieu adressée à sa femme, il disait¹⁹ : " La mort

25 n'est plus un mal quand la vie a cessé d'être un bien. "

On¹⁷ dit cependant qu'après la mort de Thoiras, un changement notable apparut²⁰ dans les manières de Hoche à la Conciergerie et dans son langage à l'égard de ses géoliers et de ses juges, et qu'à une froide indifférence

30 succéda une colère, un emportement hautain dont⁶ il ne pouvait plus contenir²¹ l'expression méprisante et irritée. Qu'aurait-il pensé, s'il eût²² pu²³ savoir²⁴ qu'un jour viendrait⁹ où ce régime affreux qui avait dévoré tant²⁵ d'illustres défenseurs de la Révolution et de la patrie, qui allait le

35 frapper lui-même, et qui avait implanté, pour un siècle

* La montre de Thoiras est aujourd'hui en la possession de la fille de Hoche, Madame la comtesse des Roys, et elle marque encore l'heure où elle s'arrêta dans la journée qui vit²⁶ ce jeune officier arraché des bras²⁷ de son général.

1. 93.	8. 249.	15. 108.	22. 580.
2. 399.	9. 304.	16. 582.	23. 262.
3. 308.	10. 609.	17. 111.	24. 265.
4. 285.	11. 305.	18. 235. 551.	25. 402.
5. 543.	12. 190.	19. 299.	26. 273.
6. 503. 504.	13. 247. 550.	20. 290.	27. 35.
7. 407.	14. 63.	21. 248.	

peut-être, au sein d'innombrables familles, la haine et l'horreur de la République, serait préconisé comme l'ayant sauvé¹! De quelle stupefaction, de quelle douleur indignée sa grande âme eût² été saisie, si on lui eût dit qu'une telle doctrine ferait³ école en France et deviendrait⁴ populaire! Ah! semblable à une noble et touchante⁵ victime qui l'avait précédé dans son cachot, à cette femme héroïque (Madame Rolland) qui, durant le jour, ramassait⁶ ses dernières⁷ forces pour⁸ exhorter ses compagnons d'infortune, et qui, la nuit, pleurait de longues⁹ heures en silence,* lui¹⁰ aussi il eût¹¹ versé d'interminables larmes, il eût¹² pleuré sa République, il eût¹³ désespéré d'une génération capable d'ouvrir¹⁴ à de si monstrueux¹⁵ sophismes ses oreilles et son cœur. †

* La femme qui la servait me dit un jour: Devant vous elle rassemble toutes ses forces; mais, dans sa chambre, elle reste quelquefois trois heures appuyée sur sa fenêtre à pleurer. (*Mémoires de Kiouffe.*) 15

† Un patriote, l'illustre Darnou prisonnier lui-même à cette époque, a tracé un tableau horrible et vrai des prisons sous le régime de la Terreur et du sort affreux où furent réduits en France les deux cent mille prisonniers du Comité de salut public: "Ce Comité, dit-il, en terminant, une fois investi du pouvoir suprême, fit égorguer dans Paris consterné, plus de deux mille victimes en quatre mois. Un supplice inventé pour adoucir les souffrances, devint, entre ses mains dictatoriales, un moyen d'extermination rapide; on était tenté de regretter les anciennes tortures, parce qu'il semblait qu'elles eussent été moins dévorantes. Dans l'immensité de leurs fureurs, les décevins ont prononcé leur glaive homicide sur tous les sexes, sur toutes les fortunes, sur toutes les opinions; ils l'ont dirigé de préférence sur les talents distingués, sur les caractères énergiques; ils ont moissonné, autant qu'ils l'ont pu, la fleur et l'espérance de la nation... J'ai vu arracher d'auprès de moi des infortunés que l'on traduisait soudainement au tribunal, que l'on entraînait trois heures après à la mort avec quarante complices qu'ils n'avaient jamais vus. On taxait à l'avance chaque prison à un nombre déterminé de victimes: le sang était mis en réquisition, et il suffisait aux juges d'avoir le temps, non d'interroger, mais d'insulter chacun des proscrits... Disons toutefois qu'en ce déchirant spectacle, une chose au moins consolait l'humanité en l'honorant, c'était le courage des victimes. Tant d'injustices et d'atrocités faisaient jaillir avec éclat la fierté naturelle à l'homme; un dévouement magnanime s'y revêtait de formes assorties aux âges, aux sexes, aux caractères: l'innocence périsait avec une sensibilité douce ou avec une calme sérénité, et la vertu s'abîmait

2. 580.
3. 262.
4. 265.
5. 402.
6. 273.
7. 35.

1. 583.	7. 48.	13. 285.	19. 238.
2. 565 †	8. 544.	14. 527 (2).	20. 567.
3. 305. 403.	9. 58.	15. 47.	21. 402.
4. 251.	10. 463 (5)	16. 573.	22. 254.
5. 583.	11. 237.	17. 111. R.	23. 551.
6. 551.	12. 60.	18. 273. 553.	24. 46.

de la fille de
de l'heure où
les bras de

L'heure de la délivrance approchait¹ enfin : la discorde régnait parmi les terroristes. Robespierre, peu² de jours après avoir, à l'apogée de sa puissance, présidé la fête consacrée à l'Être suprême, avait fait³ décréter par la

5 Convention épouvantée la loi de prairial plus sanguinaire que toutes les autres, et qui, dans la plupart des cas,⁴ supprimait comme inutiles, devant le tribunal révolutionnaire, les témoins et les défenseurs, tenait⁵ le couteau suspendu sur la Convention tout⁶ entière,⁷ et

10 enlevait à celle-ci le droit de livrer comme de protéger ses propres membres dont⁸ la vie demeurait à la discrétion des implacables Comités de salut public et de sûreté générale.* Tous alors se sentirent⁹ en¹⁰ péril : la plupart des membres des comités tremblèrent¹¹ eux-mêmes

15 devant le redoutable triumvirat de Robespierre, Couthon et Saint-Just † : ils comprirent¹² que ceux-ci, après avoir assouvi leur fureur sur leurs ennemis, au sein de la Convention, les immoleraient à leur tour¹³ s'ils n'étaient devancés, et qu'il fallait¹⁴ ou les tuer ou périr. Collot

20 d'Herbois, Billaud-Varennes, Barrère, Cambon, membres¹⁵ du Comité de salut public, se ligüèrent avec leurs collègues de la Convention les¹⁶ plus compromis,¹⁷ Tallien, Amar, Bourdon de l'Oise, Lecointre et beaucoup² d'autres : Tallien fut l'âme et le bras de cette conjuration,

25 qui se termina par la défaite des triumvirs et de leurs plus sanguinaires acolytes, dans la mémorable journée du 9¹⁸ thermidor. ‡

avec orgueil dans ce gouffre de carnage." M. Daunou n'a jamais

30 pensé qu'un si effroyable régime ait¹⁹ eu pour résultat la conservation du territoire, ou ait¹⁹ rendu à la patrie un service quel onque. Il était au contraire profondément²⁰ convaincu²¹ que, si ce régime de sang se fût²² prolongé, la nation courait²³ à sa ruine la plus complète²⁴ (Taillandier, *Documents biographiques sur Daunou*, p. 58-61).

* En entendant la lecture du projet de loi, un représentant, nommé

35 Ruamps, osa dire à haute voix : " Si ce projet passe,²² il ne nous reste plus qu'à nous brûler la²⁴ cervelle."

† Ceux-ci formaient au sein du Comité du salut public un triumvirat qui avait longtemps concentré en lui la toute-puissance et duquel émanaient directement les résolutions les¹⁶ plus atroces.

40 ‡ Voyez la relation de cette journée dans mon *Histoire de France*, tome II., pages 311 et 312.

1. 550.	7. 48.	13. 407.	19. 569.
2. 402.	8. 503. 504.	14. 187. 188.	20. 350 Exc.
3. 395. 543.	9. 241.	15. 399.	21. 333.
4. 35.	10. 614.	16. 459.	22. 568.
5. 247.	11. 521.	17. 313.	23. 222.
6. 124 (3).	12. 325.	18. 76 (1)	24. 489.

Mais avant ce premier jour d'affranchissement, la veille encore, l'échafaud était en permanence, et le couteau fonctionnait¹ : on vit² marcher à la mort plusieurs membres des plus illustres familles de France, avec eux les deux Trudaine,³ modèles d'amitié fraternelle,⁴ et André Chénier, le chantre immortel de *la jeune Captive*, moissonné dans tout l'éclat du génie, et son ami Roucher, auteur⁵ du poème des *Mois* et qui, près de mourir,⁶ envoya à ses enfants son portrait et ces vers⁷ :

Ne vous étonnez pas, objets charmants et doux,⁸
Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage;
Lorsqu'un crayon savant dessinait mon image,
On dressait l'échafaud, et je pensais à vous. 10

Hoche les vit⁹ monter dans la charrette funèbre : déjà l'orage de la réaction thermidorienne⁴ grondait avec fureur ; quelques heures plus tard ils eussent⁹ été sauvés ; mais ils ne revinrent¹⁰ pas ; ils furent, dans Paris, les dernières¹¹ et trop regrettables victimes de ce régime de sang.

Le lendemain, une immense rumeur mêlée d'imprécations et de cris de joie retentit autour de la Conciergerie : ces cris annonçaient¹² la victoire des conjurés et la chute des tyrans. Bientôt s'ouvrirent¹³ les portes de la Conciergerie : on y vit⁹ entrer garrottés Robespierre et avec lui Couthon, Saint-Just et leurs principaux¹⁴ affidés. Tous allaient occuper ces mêmes cachots qu'ils avaient peuplés¹⁵ d'innocents. Saint-Just se recontra, dans la prison, face à face avec Hoche, qui ne se vengea¹⁶ que par son silence d'un ennemi vaincu.¹⁷ 20

Les montagnards, pour¹⁸ sauver leur propre tête, avaient abattu¹⁹ Robespierre : ils avaient enrayé un moment, mais non renversé le régime de la Terreur, et ils tentèrent d'abord de le maintenir²⁰ contre le flot soulevé de l'horreur publique. Ils n'y²¹ purent²² réussir : cependant les prisons ne rendirent d'abord que ceux des prisonniers dont²³ la Convention ordonna la mise en liberté à la requête et en quelque sorte sous la caution des représentants. Hoche fut du nombre, le représentant Lacoste, témoin de ses exploits à Wissembourg, le fit²⁴ relâcher. Hoche sortit²⁵ de prison le 17²⁶ thermidor, an II., pauvre, 40

1. 560.	8. 60.	15. 588.	21. 109. 607.
2. 273. 543.	9. 565 & †	16. 190.	22. 282.
3. 409.	10. 251.	17. 333.	23. 503. 504.
4. 47.	11. 48.	18. 544.	24. 305. 543.
5. 399.	12. 104.	19. 231.	25. 245.
6. 236.	13. 237.	20. 248.	26. 76 (1).
7. 35.	14. 62.		

dénué de tout,¹ à ce point qu'il lui fut impossible de payer sa place et de monter en voiture pour rejoindre² sa femme à Thionville. Son premier soin avait été d'écrire³ à son ami Lacoste et à⁴ sa femme deux lettres où se peint⁵ son caractère reconnaissant, chaleureux et austère.

Il dit⁶ au premier : " Je ne puis⁷ me plaindre² de mes malheurs, puisqu'ils m'ont appris⁸ à connaître⁹ quel ami j'avais en toi, toi mon libérateur ! " Il écrit à sa femme : " Je suis libre, rendons¹⁰ grâce au Ciel ! Je vais¹¹ te rejoindre² à pied, comme il convient¹² à un républicain. "

Douze jours plus tard (29 thermidor), Hoche obtint¹³ un commandement : il fut chargé d'étouffer, dans l'Ouest, la rébellion des chouans ; et ce même Comité de salut public qui, trois mois auparavant, avait déclaré Hoche, à l'unanimité, traître à la patrie, lui donnait maintenant mission de la défendre et le nommait général en chef de l'armée des côtes de Cherbourg.

1. 124 (4).

2. 294.

3. 303.

4. 612.

5. 320.

6. 299.

7. 262. 607.

8. 325.

9. 289.

10. 567

11. 211.

12. 182. 251.

13. 248.

le de payer
sa femme
rire³ à son
peint⁵ son

re² de mes
quel ami
sa femme :
ais¹¹ te ré-
licain.”
ne obtint¹³
ns l'Ouest,
s de salut
Hoche, à
maintenant
en chef de

SECONDE PARTIE.

L

Guerre de la Vendée.—Chouannerie.

L'INSURRECTION de la Vendée avait gagné l'Anjou, le Maine et une grande partie de la Bretagne. Ces contrées, très-boisées, privées de routes, étrangères à l'industrie et au grand commerce, avaient conservé leurs anciennes mœurs. Dans les campagnes que la noblesse n'avait point abandonnées pour les villes, les populations demeuraient soumises à leurs seigneurs et à leurs prêtres. L'antique loyauté s'y était perpétuée avec la foi religieuse, et lorsqu'elles eurent vu leurs prêtres frappés dans leur conscience et dans leurs biens par les décrets de la Convention, l'ancien ordre social et politique renversé, les massacres de septembre, le roi détroné et martyrisé, le clergé proscrit, l'échafaud en permanence dans Paris, l'horreur commune unit plus étroitement encore l'aristocratie et le peuple. La Vendée se souleva la première et enfanta des héros. Parmi ses chefs, on vit confondus les roturiers et les nobles. Les principaux furent le voiturier Cathelineau, le garde-chasse Stofflet, l'officier de marine Charette, Bonchamps, Lescure, d'Elbée, le prince de Talmont et Henri de Larochejaquelein, justement nommé l'Achille de la Vendée. Ils battirent fréquemment les troupes de ligne et les bataillons de la garde nationale qui marchèrent contre eux. Tout pliait devant la fougue intrépide des paysans vendéens : sans armes, ils s'emparaient de l'artillerie en se précipitant sur les canons qui les foudroyaient. C'est ainsi que plusieurs

211.
182. 251.
248.

1. 48.	5. 591.	9. 273.	13. 124 (4).
2. 47.	6. 45.	10. 62.	14. 539.
3. 588.	7. 273. 565.	11. 280.	15. 435 & R.
4. 313.	8. 304.	12. 351.	

généraux¹ républicains furent vaincus² tour à tour. Maîtres de nombreuses³ places, les Vendéens formèrent trois corps de dix à douze mille⁴ hommes chacun : le premier sous Bonchamp, occupa les bords de la Loire et reçut le
 5 nom d'*armée d'Anjou* ; le second, sous d'Elbée, au centre, fut appelé la *grande armée* ; le troisième forma l'armée dite⁵ *des marais*, sous le redoutable Charette, qui, par son⁶ audace, son⁶ énergie, son⁶ activité prodigieuse, sa persévérance indomptable, et par l'étonnante⁷ fécondité
 10 de ses ressources et de ses stratagèmes de guerre, fut le plus grand chef de partisans qu'ait⁸ jamais eu la France.

Un conseil d'opérations fut établi, et l'on⁹ donna le commandement général à Cathelineau, qui périt à l'attaque de Nantes, après laquelle les Vendéens, repliés
 15 derrière la Loire, battirent¹⁰ successivement les généraux¹ républicains Biron, Rossignol et Canclaux. Enfin dix-sept mille⁴ hommes de l'ancienne¹¹ garnison de Mayence, réputés l'élite de l'armée, furent transportés en Vendée : Kléber les commandait. Ils furent d'abord vaincus² par
 20 les Vendéens : mais ceux-ci éprouvèrent plusieurs défaites à Châtillon et à Chollet, et leurs principaux¹¹ chefs, Lescure, Bonchamp, d'Elbée reçurent, dans ces sanglantes journées, des blessures mortelles.¹³

Les insurgés se mirent¹⁴ alors en communication avec
 25 l'Angleterre¹⁵ : pour obtenir¹⁶ d'en être secourus,¹⁷ ils voulurent¹⁸ s'emparer d'un port de la Manche, et la grande armée vendéenne,¹⁹ forte de²⁰ quatre-vingt mille⁴ hommes, marcha sur Granville. Repoussée devant cette place, faute d'artillerie, mise¹⁴ en déroute au Mans, elle fut
 30 presque détruite²¹ en essayant de passer la Loire à Savenay. La Vendée fut ainsi une première²² fois vaincue² en décembre 1793. Sa population accablée, décimée et privée de presque tous ses chefs tués dans les combats, semblait disposée à se soumettre,²³ lorsqu'un
 35 effroyable système d'extermination fut mis¹⁴ en œuvre contre elle et lui fit²⁴ trouver de nouvelles forces dans le désespoir. Ce système eut pour auteur le général républicain Thurreau, qui entoura la Vendée de seize camps retranchés. Par ses ordres, douze colonnes
 40 mobiles, connues²⁵ sous le nom de *colonnes infernales*, par-

1. 38.	8. 574.	14. 312.	20. 454.
2. 333.	9. 111. R.	15. 375.	21. 285.
3. 45.	10. 280.	16. 248.	22. 48.
4. 75.	11. 47.	17. 223.	23. 313.
5. 399.	12. 62.	18. 276.	24. 305, 548.
6. 93.	13. 47.	19. 435 & R.	25. 289.
7. 588.			

coururent¹ le pays en tous sens, portant² de tous côtés impitoyablement le fer³ et la³ flamme, semant² partout la dévastation et la mort. Ils ranimèrent ainsi l'insurrection prête à s'éteindre⁴ : les habitants exaspérés reprirent⁵ les armes en 1794, et formèrent encore deux armées redoutables sous leurs derniers chefs survivants. Charette et Stofflet.

L'insurrection gagna la⁷ Bretagne, qui à son tour⁶ se souleva. Mais la guerre dans ce pays n'eut pas le même caractère que dans la Vendée, où les partis avaient combattu⁸ en grandes masses et où s'étaient livrées de formidables batailles. En⁹ Bretagne, les insurgés firent¹⁰ aux républicains une guerre de partisans, guerre de surprises et d'embuscades, enlevant² leurs postes, tombant² à l'improviste sur leurs détachements et tirant² sur eux de derrière les haies, du fond des taillis et du creux des ravins où ils se tenaient¹¹ cachés. Cette guerre, généralement appelée *chouannerie*, tira son nom d'une famille de contrabandiers pour le sel ou *faux sauniers* dont¹² le chef se nommait Jean Cottereau. Celui-ci, habituellement triste et taciturne comme la *chouette* ou l'oiseau des nuits, avait reçu des siens, pour cette cause, le nom de *chouan*. Il était d'une rare intrépidité, rusé, actif, infatigable. Il avait couru¹³ les bois¹⁴ en armes avec ses trois fils, dès l'époque de la grande réquisition de 1792, et il donna le premier signal de la guerre qui prit, ¹⁵ deux ans plus tard, des proportions redoutables, et désola la Bretagne, l'Anjou, le Maine et une partie de la basse¹⁶ Normandie.

Un homme doué d'une grande énergie et aussi intelligent qu'habile, le comte Joseph de Puisaye, avait dès l'origine fomenté l'insurrection en Bretagne. Ancien député¹⁷ de la noblesse du Perche à la Constituante, il embrassa d'abord avec ardeur les principes de la Révolution, et il avait plus tard, comme tant¹⁸ d'autres, été ramené à la cause royale par l'horreur du régicide et du régime de la Terreur. Peu¹⁸ d'hommes ont fait¹⁹ preuve d'une activité plus infatigable, d'autant de souplesse dans l'esprit, d'une volonté aussi persévérante, aussi ferme, aussi propre à triompher de tous les obstacles : il réussit à se mettre²⁰ en étroite relation avec les paysans

1. 223.	6. 407.	11. 247.	16. 57.
2. 582.	7. 375.	12. 503. 504.	17. 399.
3. 371.	8. 231.	13. 222.	18. 402.
4. 321.	9. 376.	14. 35.	19. 305. 403.
5. 325.	10. 305.	15. 324.	20. 312.

bretons et à exercer un grand ascendant sur les chefs insurgés dont¹ les principaux survivants, après le grand désastre des Vendéens au Mans et à Savenay, étaient, nous l'avons² dit,³ Stofflet et Charette.

- 5 Puisaye, présent partout, veillant à tout,⁴ fut le véritable organisateur de la chouannerie ; exhortant à attaquer les postes isolés, à enlever les détachements républicains et les convois de vivres et de munitions, à s'emparer des caisses publiques⁵ ; créant sur une foule de points, avec
10 le secours des prêtres, des moyens de résistance et nouant habilement toutes les trames de l'insurrection. Les armes et les munitions faisant⁶ défaut, Puisaye se rendit à Londres dans l'automne de 1794, pour⁷ obtenir⁸ l'assistance et la coopération du gouvernement anglais, et il reçut à la même époque des pouvoirs très-étendus de
15 *Monsieur*, comte de Provence qui, depuis la mort du son frère, prenait⁹ le titre de régent du royaume.* Puisaye entretint⁸ de Londres une correspondance active avec les chefs insurgés de la Vendée, de la Bretagne et de l'Anjou,
20 et il eut, dans les pays insurgés, pour principal instrument Desotieux, baron de Cormatin, qui prit⁹ le titre de major général des armées catholiques dans l'Ouest.

- Trois armées républicaines, après la révolution de thermidor, occupaient les départements où l'insurrection
25 s'était propagée,¹⁰ l'armée de l'Ouest en Vendée, sous le général Canclaux, celle de Brest en Bretagne et l'armée des côtes de Cherbourg disséminée dans le Maine et la basse Normandie. C'était celle-ci dont,¹ en septembre 1794, le général Hoche avait reçu le commandement,
30 auquel le Comité de salut public ajouta plus tard celui de l'armée de Brest : ces armées réunies ne dépassaient pas quarante mille¹¹ hommes, forces tout à fait insuffisantes pour occuper cent cinquante lieues de côtes le long d'un pays accidenté, coupé de ravins, privé de routes, hérissé
35 de forêts, et dont¹ la population, tout¹² entière¹³ hostile, était exaltée tout à la fois par la passion religieuse¹⁴ et par une haine inextinguible pour la cause révolutionnaire,

* Ce prince, frère puîné de Louis XVI, fut appelé au trône en 1814 et régna sous le nom de Louis XVIII.

1. 503. 504.	5. 56.	9. 324.	12. 124 (3).
2. 479.	6. 305. 403.	10. 591.	13. 48.
3. 299.	7. 544.	11. 75.	14. 45.
4. 124 (4).	8. 248.		

celle-ci étant¹ inséparable à ses yeux² d'un exécration système de spoliation, de tyrannie sanglante et de terreur.

II.

Hoche dans les départements de l'Ouest. — Amnistie et première pacification.

Hoche trouva son³ armée des côtes de Cherbourg dans⁴ un état de désorganisation complète⁵: les soldats, disséminés par détachements dans les villes et les gros⁶ bourgs, avaient perdu l'habitude de la discipline et des exercices militaires: ils se croyaient⁷ tout⁸ permis, vivaient⁹ 10 de pillage et se répandaient dans les campagnes insurgées, beaucoup moins pour rallier leurs habitants au gouvernement républicain que pour s'y livrer à tous les désordres et y commettre⁹ les plus odieuses¹¹ exactions. Hoche comprit¹² que son premier devoir 15 sur les côtes de l'Océan, comme l'année précédente dans les Vosges, était de réorganiser l'armée, d'y réveiller le sentiment de l'honneur et du devoir, et pour cela de tenir¹³ les soldats réunis autour du drapeau, sous les yeux² et sous la main de leurs chefs. Il les retira, 20 dans ce but, des villes et des bourgades où ils étaient cantonnés, obligeant¹⁴ celles-ci de veiller à leur propre sûreté, et il forma, dans les campagnes, un grand nombre de camps retranchés renfermant¹ chacun deux ou trois cents¹⁵ hommes qu'il tint¹³ constamment¹⁶ en haleine. 25 Il les occupa, durant le jour, aux travaux¹⁷ de leurs retranchements, et la nuit à de fréquentes excursions pour dissoudre¹⁸ tout²¹ rassemblement armé, prévenir¹⁹ les surprises de l'ennemi et pacifier les campagnes. Lui-même donnait l'exemple, ne prenant²⁰ aucun repos, veillant à tout,⁸ marchant souvent à pied, le fusil sur l'épaule, à travers²² les forêts et les champs, comme un simple grenadier à la tête des colonnes. Il faisait²³ observer,

1. 582.	7. 295.	13. 247.	19. 251.
2. 40.	8. 124 (4).	14. 190.	20. 312.
3. 93.	9. 313.	15. 73.	21. 124 (1).
4. 614.	10. 334. 551.	16. 351.	22. 616.
5. 48.	11. 45.	17. 38.	23. 307. 543.
6. 60.	12. 325.	18. 278.	

les chefs
le grand
étaient,

véritable
attaquer les
républicains et
parer des
intérêts, avec
et nouant
Les armes
rendit

l'assist-
clais, et il
tendus de
port du son
Puisaye
avec les
de l'Anjou,
mal instru-
le titre de
est.

lution de
surrection
e, sous le
et l'armée
aine et la
septembre
ndement,
tard celui
passaient
uffisantes
ong d'un
s, hérissé
s hostile,
ieuse¹⁴ et
ionnaire,

en 1814 et

4 (3).

dans ces excursions comme dans les camps, la plus rigoureuse¹ discipline, punissant la maraude sans merci, ordonnant de bien traiter les habitants inoffensifs ou soumis,² compatissant à leurs misères et cherchant, par

5 tous les moyens, à faire³ passer les nobles sentiments de son âme dans celle de ses officiers et de ses soldats : ces sentiments se retrouvent tous dans l'ordre du jour qu'il publia, le 9 novembre 1794 : on⁴ croit⁵ y entendre un

10 écho du langage des hommes de l'antiquité : "A la voix de la patrie," disait⁶ Hoche, "l'homme libre s'arme et court⁷ défendre ses foyers, sans⁸ chercher à imiter l'esclave de la tyrannie qu'un vil intérêt ou la crainte du châtiement fait⁹ mouvoir..." Le républicain qui ne connaît¹⁰ pas de maître,¹¹ mais qui chérit ses devoirs, et dont¹² la discipline

15 sévère consiste dans l'ardent amour de son pays, les¹³ observe partout ; il protège les faibles contre l'oppression des forts, fait¹⁴ respecter rigidement les propriétés, console les malheureux¹⁵ et les aime tous. Il fuit¹⁶ la volupté et l'ivresse ; elles dégradent l'âme : il ne connaît¹⁷ pas

20 d'autre¹⁸ parure que l'entretien de ses armes et de son vêtement : il n'affiche pas les vertus, mais elles lui sont chères,¹⁹ il les pratique : il est vainqueur, ou il périt honorablement."²⁰*

On²¹ sent,²² dans ce langage mâle et fier, l'accent de la

25 vérité : ce²³ ne sont pas là des phrases de convention, bonnes²⁴ pour la circonstance et dont²⁵ on ne se souvient²⁶ plus après les avoir dites²⁷ ; on y entend la voix du chef de guerre, du citoyen et de l'honnête homme ; Hoche est là tout²⁸ entier. Il exhortait mieux²⁹ encore par l'exemple

30 que par les paroles et pratiquait, en toute³⁰ occasion, ce précepte dont³¹ il avait fait³² sa devise : *Res non verba*. (Il faut³³ agir et non discourir.³⁴) En se montrant à propos indulgent et sévère, toujours soigneux de la discipline, attentif à pourvoir³⁵ aux besoins matériels des armées et

35 plus encore à soutenir³⁶ et à relever leur sens moral, toujours simple et toujours digne, il sut³⁷ conquérir³⁸ plus rapidement peut-être qu'aucun général le respect enthousiaste et l'amour de ses soldats, dont il était le

* Rousselin, *Corresp. de Hoche*, p. 109.

1. 45.	9. 259.	17. 241.	25. 305.
2. 313.	10. 239.	18. 492.	26. 137. 188.
3. 305. 543.	11. 154.	19. 47.	27. 223.
4. 311	12. 503. 504.	20. 251.	28. 261.
5. 295.	13. 467 N. B.	21. 299. 538.	29. 248.
6. 299. 527. (2).	14. 60.	22. 124 (3).	30. 265.
7. 222.	15. 230.	23. 70.	31. 218.
8. 539.	16. 43.	24. 124 (1).	

père, et il disait¹ vrai lorsqu'il écrivait² avec enjouement, à cette époque de sa vie : "L'armée de la Moselle était une grande fille que j'aimais comme une maîtresse : celle-ci est une enfant chérie que j'élève pour en³ faire⁴ hommage à la patrie."

Hoche se trouvait, dans l'Ouest, au milieu de la chouannerie, dans cette guerre de haies, de chemins creux et de surprises nocturnes, faite⁵ par un ennemi le plus souvent invisible : il étouffait sur ce théâtre si triste et si étroit pour un homme d'un si grand cœur et d'un si beau génie. Il se faisait⁶ violence au dehors, mais il s'épanchait dans sa correspondance intime : on l'y voit⁷ tressaillir⁸ d'allégresse au bruit des succès de son⁹ ancienne⁹ armée de la Moselle, devenue¹⁰ armée de Sambre-et-Meuse. "Je désire," écrivait-il "qu'on s'y sou-¹¹ vienne¹¹ qu'autrefois j'y servais¹² aussi." En¹³ apprenant¹⁴ la grande victoire de Jourdan à Fleurus, il écrit¹⁵ avec une modestie charmante : "Si je ne craignais¹⁶ d'être importun, j'adresserais quelques lignes à Jourdan : mais l'écolier a-t-il¹⁷ en ce moment le droit de distraire¹⁸ le maître ? Continuez, braves et anciens amis, à soutenir¹⁹ votre nom lorsque la postérité fouillera votre correspondance, peut-être une lettre de moi, qui se trouvera là par hasard, témoignera de votre amitié et me fera²⁰ échapper au naufrage de l'oubli."

Cependant il ne néglige aucun de ses devoirs dans le champ épineux et restreint où²¹ il est condamné à agir : il s'y voue tout²² entier et il déploie,²³ dans les instructions qu'il donne à ses officiers, les qualités du vigilant capitaine et les talents de l'homme politique. "Ne mettez,"²⁴ dit-il²⁵ "à la tête des colonnes que des hommes parfaitement disciplinés, en état de se montrer aussi vaillants que modérés et d'être médiateurs autant que soldats ;" il leur recommandait d'acquérir²⁶ une parfaite connaissance des lieux,²⁷ de s'aboucher et de se lier avec les paysans pacifiques, de les rassurer, de gagner leur affection par des procédés bienveillants et sincères, tout en luttant de stratagèmes et de finesse avec les chouans. "Mettons²⁸ en œuvre," dit-il,²⁵ "l'humanité, la vertu, la probité, la force, la ruse même au besoin, et toujours la dignité qui con-

1. 299. 551.	8. 93.	15. 303.	22. 124 (3).
2. 303.	9. 47.	16. 293.	23. 205.
3. 103.	10. 251.	17. 161.	24. 312.
4. 305. 403.	11. 251. 569.	18. 332.	25. 299. 527 (2).
5. 305.	12. 243. 552.	19. 243.	26. 217.
6. 273. 543.	13. 539.	20. 305. 543.	27. 36.
7. 219.	14. 325.	21. 107.	28. 312. 567.

05.
87. 188.
23.
31.
48.
65.
18.

vient¹ aux républicains." Il prêchait² la tolérance a ses soldats, et il applaudit au décret de la Convention sur la liberté des cultes. Quoique très-indécis lui-même dans ses principes religieux,³ il respectait la religion, il ne partageait⁴ point à ce sujet l'indifférence ou l'incrédulité de ses contemporains ; il sentait⁵ profondément⁶ les heureux³ effets des convictions chrétiennes⁷ pour la conduite dans la vie, pour la consolation dans les souffrances, et l'on⁸ voit,⁹ dans ses lettres intimes, combien à cet égard il s'élevait au-dessus des tristes préjugés de son époque : * non-seulement il ordonnait par politique que les prêtres fussent¹⁰ tolérés dans les contrées malheureuses¹¹ soumises¹² à son commandement, il voulait¹³ encore que la République s'en fit¹⁴ des amis, et il ne voyait⁹ aucune force en état d'être substituée à l'action du clergé, s'il se bornait à l'employer pour la paix et pour le bien des âmes. Il ordonnait donc qu'on laissât¹⁰ les dans prêtres en repos, qu'on ne troublât¹⁰ point les paysans leurs croyances et qu'on vint¹⁵ en aide à leur misère. "Beaucoup ont¹⁶ souffert,"¹⁷ écrivait-il,¹⁸ "beaucoup soupirent¹⁶ après le retour à la vie agricole : il faut¹⁹ donner à ceux-là quelques secours pour réparer leurs fermes." C'est ainsi qu'il savait²⁰ mêler à propos l'indulgence à la sévérité et se montrer humain et juste sans rien relâcher de sa vigilance et de sa fermeté.

Tant²¹ d'efforts et de persévérance produisirent²² d'heureux effets. Un nouvel²³ esprit anima l'armée : les populations cessèrent d'avoir à se plaindre²⁴ des soldats de la République : une portion considérable des habitants de ces pays désolés aspiraient au repos : les chefs insurgés eux-mêmes ordonnèrent à leurs subordonnés de s'ab-

* Hoche se peint²⁵ ainsi lui-même dans une de ses lettres : "J'estimerai toujours un homme pieux. La morale de l'Évangile est pure et douce²⁶ et quiconque la pratique ne peut être un méchant. Loin de moi le fanatisme, mais respect à la religion ; elle console de maux²⁷ de la vie. Je tolère toutes les croyances, la mienne²⁸ n'est pas fixée ; depuis longtemps je cherche la vérité : un jour viendra²⁹ sans doute où ma raison plus éclairée me fera³⁰ adopter les inspirations de ma conscience." (a)

40 (a) Lettre de Hoche, communiquée par sa famille.

1. 251.	9. 273.	17. 238.	24. 294.
2. 551.	10. 569.	18. 303. 527 (2).	25. 320.
3. 60.	11. 45.	19. 187. 138.	26. 46.
4. 190.	12. 313.	20. 265.	27. 38.
5. 241.	13. 276.	21. 402.	28. 94.
6. 350 Exc.	14. 569. 503.	22. 285.	29. 249.
7. 47.	15. 249. 569.	23. 58 R.	30. 305. 543.
8. 111 R.	16. 521.		

stenir¹ de toute² violence et, d'autre part, la Convention nationale, dont³ cette guerre fratricide était⁴ devenue⁵ la plus vive⁶ préoccupation, jugea⁷ le moment arrivé d'accorder un pardon général aux Vendéens et aux chouans qui s'étaient armés⁸ contre le gouvernement de la République : elle promulgua en conséquence un décret d'amnistie dans le dernier mois de l'année 1794, et une quinzaine de représentants furent envoyés par elle en mission dans les départements de l'Ouest, avec des pouvoirs très-étendus pour⁹ assurer l'exécution de ce décret et pour pacifier le pays. 5 10

Le succès sembla d'abord répondre aux espérances de la Convention : les insurgés, obéissant¹⁰ au mot d'ordre de leurs chefs, parurent¹¹ accepter l'amnistie de bonne¹² foi, et beaucoup sans doute étaient¹³ sincères en l'acceptant. 15 Hoche lui-même se fia d'abord aux apparences et crut¹⁴ l'insurrection apaisée. Il se résigna au repos et, profitant de ses loisirs pour étendre ses connaissances, il fit¹⁵ venir¹⁶ des livres, s'appliqua à la lecture des anciens et reprit¹⁷ avec ardeur l'étude du latin dont³ un vieux prêtre 20 lui avait enseigné les premiers éléments dans son¹⁸ enfance. Une âme trempée comme l'était la sienne, nourrie dans le culte de la République et dans l'horreur de la tyrannie, ne pouvait¹⁹ manquer de se passionner pour Tacite, et il s'estimait heureux d'être⁴ parvenu, 25 après beaucoup d'efforts, à entendre cet auteur sans le secours de la traduction.

Ses loisirs furent de courte durée. Le calme apparent qui se faisait²⁰ autour²¹ de lui était dû surtout à la lassitude des partis : les haines étaient encore trop vives,⁶ les plaies trop récentes, et les souffrances trop grandes : le souvenir enfin des forfaits du gouvernement révolutionnaire soulevait encore trop d'indignation et d'horreur pour qu'une pacification sérieuse²² fût²³ possible. Le plus grand nombre des chefs vendéens et chouans ne cher- 35 chaient²⁵ qu'à gagner du temps, guettant l'occasion favorable et la prochaine arrivée des secours promis²⁴ par le gouvernement britannique.

1. 248.	7. 190.	13. 521.	19. 262. 607.
2. 124 (1).	8. 591.	14. 295.	20. 305.
3. 503. 504.	9. 544.	15. 305. 543.	21. 615.
4. 171.	10. 582.	16. 249.	22. 45.
5. 251.	11. 290.	17. 325.	23. 576 R.
6. 44.	12. 47.	18. 93.	24. 313.
			25. 519.

III.

Traité de la Jaunaye et de la Mablais.—Reprise des hostilités.

- Parmi les chefs qui préparaient¹ activement et sous main un soulèvement nouveau avec la coopération de l'Angleterre, le plus autorisé comme le plus habile était le comte Joseph de Puisaye, qui de Londres, où² il s'était rendu depuis six mois, tenait³ dans ses mains tous les fils de la trame ourdie par lui avec la plus infatigable persévérance en⁴ Bretagne, en⁴ Anjou, dans⁵ le Maine et la basse⁶ Normandie. Il avait réussi à organiser dans ces provinces cinquante divisions de mille hommes chacune ; toutes recevaient de lui le mot d'ordre et n'attendaient qu'un signal pour recommencer la guerre à outrance.
- 15 Puisaye se bornait alors à interdire⁷ toute⁸ prise d'armes, toute manifestation intempestive⁹ qui pût¹⁰ faire¹¹ soupçonner avant l'heure aux républicains un soulèvement prochain, et plus loyal que d'autres chefs, il refusait de prêter son concours aux négociations d'un traité dont¹² il ne se sentirait¹³ pas disposé à observer les clauses, et d'une paix illusoire, propre seulement à exciter la défiance du gouvernement anglais ou à rendre son assistance moins efficace. Cormatin était moins scrupuleux : cet homme, à force d'intrigues, était¹⁴ parvenu¹⁵ à acquérir¹⁶ de l'importance ; tous les moyens lui étaient bons pour endormir¹⁷ la vigilance des républicains, et il croyait¹⁸ ne pouvoir¹⁹ mieux les abuser qu'en traitant avec eux. Subordonné d'abord en toute⁸ chose à Puisaye, et accrédité par lui auprès des principaux²⁰ chefs vendéens et chouans, il parvint¹⁵ à s'emparer de l'esprit de *Monsieur*, comte de Provence, qui tenait,³ en qualité de régent du royaume, une petite cour à Vérone et correspondait à Paris avec une agence royaliste composée de quelques affidés. Cormatin réussit à fasciner les personnes²¹ de l'entourage du prince et les membres les plus influents²² de l'agence

1. 550.	7. 300.	13. 241.	18. 295.
2. 107.	8. 124 (1).	14. 171.	19. 262. 607.
3. 247.	9. 44.	15. 251.	20. 62.
4. 376.	10. 262. 574.	16. 217.	21. 116.
5. 364.	11. 305. 543.	17. 227.	22. 459.
6. 67.	12. 603. 504.		

royaliste ; il se fit¹ reconnaître² par elle comme major général des armées catholiques et en³ obtint⁴ des pouvoirs très-étendus et indépendants de l'autorité de Puisaye. Il se dit⁵ dès lors hautement autorisé à négocier une paix sérieuse⁶ avec le gouvernement républicain. Il vit⁷ les généraux Canclaux et Hoche, et leur demanda l'autorisation de conférer librement avec les chefs insurgés pour⁸ les disposer à se soumettre. Mais Hoche, dont⁹ le caractère droit et ouvert¹⁰ présentait tant de contrastes avec celui de Cormatin, ne l'écouta point sans méfiance ; il apporta une réserve digne et hautaine dans ses rapports avec lui, et exigea¹¹ que Cormatin fût¹² accompagné d'un des principaux¹³ officiers de l'armée républicaine dans ses relations avec les insurgés ; il désigna pour cette mission Humbert, jeune général¹⁴ plein 15 d'avenir, qui devait comme lui tout ce qu'il était à la Révolution, et qui joignait¹⁵ un cœur droit à un esprit fin et pénétrant.¹⁰

Humbert conçut bientôt des soupçons sur la sincérité de Cormatin et les fit¹ partager à Hoche, qui insista 20 pour qu'en traitant avec les insurgés vendéens on obtint¹⁶ leur désarmement et des gages d'une soumission durable. Mais la Convention et ses nombreux¹⁷ commissaires dans l'Ouest avaient¹⁸ hâte de voir¹⁹ finir cette guerre dévorante : ils ajoutèrent aveuglément²⁰ confiance aux assurances de 25 Cormatin et, sans céder à toutes les exigences des chefs insurgés, ils négligèrent de prendre conseil de la prudence en traitant avec eux. Ils accordèrent, avec la liberté des cultes, des indemnités pour les dévastations commises,²¹ l'exemption de service militaire pour les 30 jeunes²² gens de la présente réquisition, afin de repeupler les campagnes, et l'acquittement des bons signés par les chefs jusqu'à concurrence de deux millions. A ces conditions équitables les représentants en ajoutèrent quelques autres que Hoche jugea,¹¹ non sans raison, très-dangereuses.⁶ Non-seulement ils laissèrent aux insurgés leurs armes, mais ils consentirent²³ à ce qu'ils formassent¹² une garde territoriale, peu nombreuse⁶ il est vrai, mais répartie²⁴ dans les campagnes, au foyer même de l'insurrection, sous les ordres des autorités locales. 40

1. 305. 543.	7. 273.	13. 62.	19. 273. 543.
2. 290.	8. 544.	14. 399.	20. 349. Fixe.
3. 103.	9. 503. 504.	15. 294.	21. 313.
4. 248.	10. 441.	16. 248. 576 R.	22. 407.
5. 299.	11. 190.	17. 60.	23. 242.
6. 45.	12. 569.	18. 403.	24. 240.

Telles furent les principales bases d'un premier traité qui fut signé le 17 février 1795 au château de la Jaunaye, près¹ de Nantes, par les représentants en mission dans l'Ouest, pour le gouvernement républicain d'une part, 5 avec Cormatin, Charette, Sapinaud et leurs officiers agissant² au nom de l'armée vendéene. Ils se soumi- rent,³ reconnurent⁴ les lois de la République, et, peu⁵ de jours après, Charette fit à côté du général Canclaux une entrée solennelle⁶ dans la ville de Nantes, où il lui fut 10 fait une réception magnifique en signe d'espérance et de joie pour la fin d'une guerre si désastreuse.⁷

Deux mois plus tard, en avril, une seconde paix, une paix simulée, fut signée, par les soins de Cormatin, avec les principaux chefs chouans de la Bretagne, à La Ma- 15 bilais, entre Rennes et La Prévalaye quartier⁸ général de l'armée royaliste : elle le⁹ fut aux mêmes conditions à peu près que le traité précédent conclu¹⁰ pour la Vendée à La Jaunaye. Stofflet, dirigé par l'abbé Bernier, luttait¹¹ encore en Anjou : se voyant¹² abandonné à lui-même, 20 battu¹³ par les républicains, presque seul et sans ressources, il se soumit¹⁴ à son tour¹⁴ à Saint-Florent, et l'on¹⁵ put¹⁶ croire¹⁷ complète¹⁸ alors la première¹⁸ pacification de la Bretagne et de la Vendée.

Elle avait été faite sans la participation de Hoche, qui 25 ne la crut¹⁷ pas durable. Cormatin et les chefs chouans connaissaient¹⁹ trop ses justes méfiances, et, redoutant²⁰ le perçant²¹ regard du jeune général de l'armée de Brest, ils avaient exigé qu'il fût²² exclu¹⁰ des conférences dans les- quelles cette paix trompeuse⁷ avait été préparée. Les 30 représentants ne tinrent²³ aucun compte²⁴ de ses avis²⁵ et apportèrent, nous l'avons vu,¹² une précipitation aveugle dans leurs transactions avec les chefs chouans. Hoche avait prévu²⁶ les fâcheuses conséquences de leur conduite imprudente : on a traité, dit-il, avec les individus et 35 point avec l'insurrection, et l'on¹⁵ trouve écrites,²⁷ dans ses notes, le jour même²⁸ de la signature du traité de La Mabilais, les lignes suivantes,²⁹ expression⁸ remarquable de ses pressentiments : " Pendant la conférence d'aujourd'hui, j'ai fait³⁰ remarquer à Chérin deux bandes de corbeaux³¹ 40 qui voltigeaient³² dans les airs au-dessus de La Mabilais.

1. 618.	9. 470.	17. 235.	25. 35.
2. 582.	10. 283.	18. 48.	26. 274.
3. 313.	11. 550.	19. 239.	27. 303.
4. 290.	12. 273.	20. 582.	28. 122.
5. 402.	13. 280.	21. 194. 582.	29. 329. 582.
6. 47.	14. 407.	22. 503.	30. 305. 543.
7. 45.	15. 111 R.	23. 247.	31. 36.
8. 899.	16. 282.	24. 403.	32. 190. 550.

Bientôt elles se séparèrent; l'une d'elles resta unie, l'autre se divisa. Bons anciens, n'eussiez-vous¹ pas vu² là un présage significatif de ce qui doit arriver après la pacification?"

La situation de Hoche devint³ alors très-pénible. La 5
paix, dictée en quelque sorte par les insurgés et par Cormatin, représentant de l'agence royaliste en Bretagne et en Vendée, donna au parti qui voulait⁴ continuer l'insurrection et la guerre une confiance exagérée en ses forces. . "Il n'y eut⁵ pas," écrivait⁶ alors l'adjutant général 10
Savary, "un seul insurgé des deux côtés de la Loire, qui ne s'imaginât⁷ avoir fait⁸ grâce à la République." * Une telle présomption engendra le mépris pour les autorités républicaines et pour les forces du gouvernement, et de graves excès⁹ furent commis¹⁰ en beaucoup¹¹ d'endroits 15
avec l'audace que donne la certitude de l'impunité.

Les nombreux représentants en mission dans l'Ouest, la plupart gens¹² médiocres, faibles et vaniteux,¹³ n'étaient d'accord que pour s'attribuer le mérite d'avoir délivré la République d'un fléau exterminateur 20
et pour se donner comme les principaux¹⁴ auteurs de la pacification; ils étaient divisés sur les moyens de la consolider: les uns voyaient¹⁵ ces moyens dans des mesures rigoureuses,¹⁵ les autres dans des concessions nouvelles.¹⁶ Ils agissaient en conséquence, et chacun à son point de 25
vue particulier, donnant¹⁷ des ordres contraires et substituant¹⁷ partout leur autorité à celle des généraux,¹⁸ disposant¹⁷ des troupes à leur fantaisie, incapable d'organiser rien de durable, également impuissants à combattre¹⁹ l'anarchie et à contenir²⁰ la rébellion. Déjà de 30
toutes parts s'élevaient des plaintes contre les généraux¹⁸ et les fonctionnaires hors d'état de réprimer les désordres et de prévenir³ les actes violents et audacieux¹³ d'une foule d'insurgés qui, au mépris de la pacification, parcouraient²² en armes les campagnes,† et souvent même 35

* Lettre au général de Grouchy.

† Sous prétexte de calmer les esprits encore agités, les chefs parcourant¹¹ les paroisses, mettaient²¹ en réquisition les hommes depuis seize jusqu'à

1. 565 & †	7. 574.	13. 60.	18. 38.
2. 273.	8. 305. 503.	14. 62.	19. 281.
3. 251.	9. 33.	15. 45.	20. 243.
4. 276.	10. 313.	16. 58.	21. 312.
5. 186.	11. 402.	17. 582.	22. 223.
6. 303.	12. 407.		

pénétraient jusque dans les bourgs et dans les villes pour s'y porter à d'odieuses¹ cruautés, soit² sur les officiers municipaux,³ soit² sur les hommes connus⁴ pour leur attachement à la République. Hoche, dont⁵ l'énergie

5 était paralysée par les représentants qui enchaînaient ses mains et disposaient de ses soldats, était cependant rendu partout responsable des maux⁶ qu'il ne pouvait⁷ prévenir⁸ : il se voyait ainsi de tous côtés en butte à d'injustes attaques et dénoncé au Comité de salut

10 public comme coupable par les représentants dont⁵ il avait lui-même tant à se plaindre.⁹

Le Comité, jugeant¹⁰ de la situation sur les rapports erronés de la plupart des représentants en mission dans l'Ouest, et entretenu¹¹ par eux dans une dangereuse²

15 illusion sur les dispositions des esprits en Bretagne et en Vendée, accueillit¹² leurs plaintes contre Hoche et lui adressa plusieurs dépêches remplies de remontrances et de reproches amers. Profondément¹³ blessé et consumé de chagrin, Hoche répondit cependant au Comité d'un

20 ton calme et digne : "La position d'un général dont⁵ l'armée est divisée en pelotons de soixante, quatre-vingts¹⁴ ou cent hommes sur une surface de quatre mille¹⁵ lieues carrées, n'est assurément pas brillante : elle est bien malheureuse⁴ si, en redoublant tous¹⁶ les jours d'efforts

25 pour bien servir¹⁷ son pays, il est accusé de faiblesse et de négligence par le gouvernement auquel il est dévoué, tandis que¹⁹ ses ennemis l'accusent hautement de mettre¹⁹ trop²⁰ de rigueur dans sa conduite... Je n'ai pas crain²¹ jusqu'à ce jour de dire²² la vérité ; vous avez

30 pu²³ vous en convaincre²⁴ par les ennemis que je me suis faits²⁵ ; je pourrais²³ répondre à ceux-ci ; mais je ne donnerai pas aux ennemis de ma patrie le spectacle d'une lutte avantageuse² pour moi, il est vrai, mais scandaleuse² pour la République."

35 Cette lettre, à laquelle le Comité ne répondit pas, fut

quarante ans. L'heure de la messe était celle du railllement. On se rendait en armes à l'église, on y passait des revues avec cocardes et panaches blancs au cri de : "Vive²⁶ le roi." (a)

(a) Rapport du représentant Jarry au Comité.

1. 45.	8. 251.	15. 75.	21. 294.
2. 367.	9. 294.	16. 63.	22. 299.
3. 62.	10. 190.	17. 243.	23. 262.
4. 289.	11. 213.	18. 622.	24. 333.
5. 503. 504.	12. 225.	19. 312.	25. 591.
6. 33.	13. 350. Exc.	20. 402.	26. 335.
7. 262. 607.	14. 73.		

suivie¹ pour Hoche de quelques jours d'une anxiété douloureuse² et qui se révèle³ dans sa correspondance intime avec le général Le Veneur, son ancien chef et son ami. "... Je suis las," écrit⁴ Hoche, "d'être ainsi ballotté... Je ne puis⁵ rester plus longtemps soumis⁶ au caprice des événements. Sachez⁷ quels reproches on me fait.⁸ Est-ce d'avoir dit⁹ la vérité? Je la dirai⁹ toujours. Hélas! il y a un an, j'étais au fond d'un cachot bien humide pour l'avoir dite¹⁰: cela ne m'a pas corrigé... Que m'importe, après tout, que les hommes me rendent¹¹ justice, si ma conscience ne me reproche rien. Heureux habitant du Morbihan, qui ne vis¹² que pour adorer Dieu, j'envie ton sort; que ne suis-je à ta place!..." Hoche apprend alors que le général Jourdan, le vainqueur de Fleurus, est comme lui menacé d'une disgrâce; il en frémit d'indignation et de douleur. "Eh quoi!" dit-il, "l'intrigue l'emportera toujours! Jourdan, le plus pur de nos généraux, Jourdan est méconnu¹³! A cette nouvelle, le découragement s'empare de son âme, il songe à résigner son commandement. Il aspire à vivre¹² loin des intrigants, loin des hommes, dans la retraite, auprès de sa compagne. Mais bientôt il se relève, il songe à sa patrie et redevient¹⁴ lui-même: "Je me dois à elle tout¹⁵ entier," écrit-il à son beau-père; "ah! puissé-je¹⁶ la servir¹⁷ autant que je l'aime! ... Va,¹⁸ quoi que fasse¹⁹ l'envie,²⁰ elle ne nous abattra²¹ point. Nous avons pour défense le souvenir de ces belles²² journées dans lesquelles nos armes fixèrent la victoire. Nos juges sont les soldats de Fleurus et de Wissembourg. La gloire ne met²³ pas à l'abri de la proscription, mais elle immortalise le proscrit, et monter les degrés de l'échafaud, c'est²⁴ parfois gravir ceux du Pantheon!"*

Hoche ne fut pas destitué: mais il perdit le commandement des côtes de Cherbourg, qui fut donné au général Aubert du Bayet. Il ne commandait plus alors en titre que l'armée de Brest, mais ses collègues du Bayet

* Lettre citée par M. Bergounioux, *Vie de Lazare Hoche*, p. 140.

1. 294.	7. 265.	13. 290.	19. 305. 576.
2. 299.	8. 305.	14. 251.	20. 373.
3. 201.	9. 299.	15. 124 (3).	21. 281.
4. 303. 527 (2).	10. 588.	16. 464 (1).	22. 58.
5. 262. 607.	11. 570.	17. 245.	23. 312.
6. 313.	12. 334. 500.	18. 211.	24. 93.

et Canclaux s'accordèrent pour¹ témoigner à ses avis² une déférence puisée dans le sentiment intime qu'ils avaient tous deux du mérite de Hoche et de la supériorité de ses talents.

- 5 La situation des armées républicaines en Bretagne devenait³ très-critique : tandis que,⁴ d'une part, les chouans, dans la prévision d'une insurrection nouvelle,⁵ s'entendaient pour¹ accaparer les subsistances, et pour¹ rendre fort difficiles les approvisionnements des troupes
- 10 du gouvernement ; d'autre part, les ordres les plus sévères interdisaient⁶ à celles-ci les réquisitions forcées et le maraudage : la disette se fit⁷ sentir,⁸ les chouans en profitèrent pour embaucher les soldats, qui désertèrent en grand nombre.
- 15 Hoche redoubla d'efforts et de vigilance, tout en se renfermant strictement dans ses instructions ; il sut,⁹ à l'aide des prêtres qu'il traitait avec beaucoup d'égards et de bienveillance, organiser sur tous les points une police très-active,¹⁰ et prévenir¹¹ ainsi par la rapidité de son¹² ac-
- 20 tion beaucoup de désordres. Il acquérait¹³ en même temps chaque jour davantage¹⁴ la certitude d'un soulèvement prochain et général. Il se contenait¹⁵ cependant, résolu¹⁶ à ne donner aucune prise à ses adversaires et à s'ab-
- 25 tenir¹⁵ à l'égard des chouans de tout acte hostile jusqu'à ce qu'il eût¹⁷ en main des preuves irrécusables de leurs projets agressifs. Il ne perdait jamais de vue Cormatin l'infatigable instrument de l'agence royaliste : « Je croyait¹⁸ aussi faux que présomptueux et il avait, en plus
- 30 d'une occasion, répondu par le mépris à son¹² insupportable jactance. Cormatin humilié se vengea¹⁹ en dénonçant Hoche aux représentants qu'il intimidait, et se posa comme arbitre de la paix et de la guerre : "Je n'ai qu'à faire²⁰ un signe," disait-il,²¹ "et toute la Bretagne est à moi et debout."
- 35 Hoche enfin obtint¹⁵ la preuve écrite²² et ardemment²³ désirée du danger qu'il avait pressenti²⁴ et de la conspiration flagrante de plusieurs chefs insurgés contre la République. Une lettre adressée au baron de Solilhac et à deux autres officiers chouans, fut interceptée, elle
- 40 portait pour signature le nom de Cormatin et celui de

1. 544.	7. 305. 543.	13. 217.	19. 100.
2. 35.	8. 241.	14. 602.	20. 305.
3. 251. 550.	9. 265. 543.	15. 249.	21. 551. 527 (2)
4. 622.	10. 44.	16. 327.	22. 303.
5. 68.	11. 251.	17. 623.	23. 351.
6. 300.	12. 93.	18. 295.	24. 242.

Bois-Hardi, qui s'était acquis¹ dans la guerre civile une grande réputation de vaillance et d'audace. Elle révélait leurs projets ultérieurs et annonçait² la prochaine reprise de la guerre contre la République : aucun³ doute n'était plus possible. Hoche envoya cette lettre au Comité de salut public, et obtint, de quelques-uns des représentants en mission, l'ordre d'arrêter Cormatin et Bois-Hardi, signataires de la lettre, ainsi que les trois chefs à qui elle était adressée.

Instruit⁵ par Hoche, le Comité prescrivit⁶ de ramener les hommes égarés, de protéger les hommes paisibles et d'exécuter la pacification à l'égard des chefs royalistes soumis⁷ de bonne⁸ foi, mais il ordonna aussi de poursuivre sans relâche les chefs qui l'auraient violée¹⁰ et de désarmer les communes.* Le Comité donna en même temps à Hoche les pouvoirs nécessaires pour agir et pour disposer seul des troupes placées sous ses ordres.

Cormatin et Solilhac furent arrêtés, Bois-Hardi et les deux autres chefs compromis¹¹ résistèrent et périrent bravement les armes à la main. Les chouans comprirent¹² que la République ne se contenterait plus d'une paix simulée. Ainsi avertis, ils reprirent¹² leurs armes et se tinrent¹³ prêts¹⁴ à combattre¹⁵ : on annonçait² la prochaine apparition d'une escadre anglaise¹⁶ portant¹⁷ le secours depuis si longtemps attendu, et déjà sur plusieurs points, dans le Morbihan surtout, les partis en étaient venus¹⁸ aux mains et s'étaient livré de sanglants combats.

Libre enfin d'agir et maître de ses mouvements, Hoche annonça² la reprise de la guerre dans son ordre du jour à l'armée. " Braves camarades," dit-il, " votre courage n'est plus enchaîné. Vous pouvez¹⁹ désormais combattre¹⁵ ceux de vos ennemis qui ont insulté à votre longue patience et repoussé le bienfait de la clémence nationale... Marchez avec votre valeur accoutumée sur les rassemblements des rebelles : dissipez-les,²⁰ désarmez-les²⁰ ; mais épargnez le sang, il a déjà trop coulé... Scrupuleux observateur de l'acte de pacification, j'accueillerai²¹ avec humanité et fraternité ceux qui se soumettront²² de bonne

* Arrêté du 20 juin, 1795.

1. 217.	7. 313.	13. 247.	18. 249. 250.
2. 194.	8. 47.	14. 613.	19. 262.
3. 121.	9. 329.	15. 281.	20. 470.
4. 243.	10. 583.	16. 435 & R.	21. 225.
5. 285.	11. 60. 313.	17. 582.	22. 313.
6. 304.	12. 325.		

foi... je poursuivrai¹ les parjures sans relâche jusqu'à ce qu'ils aient² mis³ bas les armes : c'est aux chefs des révoltés que je m'en prendrai⁴ particulièrement : ceux-là seront frappés sans pitié." *

- 5 Ce fut le signal d'une nouvelle guerre : des colonnes mobiles parcoururent⁵ la contrée en tous sens et fondirent sur les rassemblements armés qu'elles dispersèrent ; mais il s'en formait partout ; en peu⁶ de jours la Bretagne fut en feu : les chouans accouraient⁵ se ranger
- 10 autour de leurs chefs : ils se dirigeaient⁷ en masse vers les côtes du Morbihan, et bientôt l'escadre anglaise,⁸ portant⁹ plusieurs régiments d'émigrés et de grands secours d'armes et de munitions, vint¹⁰ mouiller en face de la côte bretonne,⁸ dans la baie de Quiberon.

15

IV.

Quiberon.

- Le comte de Puisaye avait enfin décidé le gouvernement britannique⁸ à armer une expédition formidable pour¹¹ tenter un débarquement et pour¹¹ seconder les
- 20 efforts des chouans sur les côtes de Bretagne. Plusieurs régiments émigrés de l'armée de Condé, après les défaites consécutives¹² de la coalition sur le continent, étaient¹³ déjà passés, depuis la campagne précédente, à la solde de l'Angleterre : le gouvernement anglais en forma
- 25 cinq corps réguliers et plusieurs cadres d'autres régiments appelés à se compléter en Bretagne à l'aide des chouans. Les cinq corps enrégimentés étaient : 1° le régiment d'Hervilly ou Royal-Louis, qui avait pour colonel le comte d'Hervilly, appelé à un commande-
- 30 ment supérieur ; 2° la légion de la marine, commandée par le comte d'Hector, ancien chef¹⁴ d'escadre, et presque

* Ordre à l'armée du 1^{er} juin, 1795.—Rousselin, *Corresp.*, p. 177.

1. 329.	5. 223.	9. 532.	12. 44.
2. 623.	6. 402.	10. 249. 543.	13. 172.
3. 312.	7. 190.	11. 544.	14. 309.
4. 324.	8. 435 & R.		

toute¹ composée d'officiers émigrés de l'ancienne² marine royale ; 3^o la légion du Drenay, sous les ordres du marquis de ce nom ; 4^o le régiment de Loyal-Émigrant ou de la Châtre ; 5^o enfin un régiment d'artillerie commandé par M. de la Rotalie, et formé presque en entier des officiers et sous-officiers de cette arme qui avaient défendu Toulon contre la Convention. Les principaux³ chefs de cette petite armée, d'environ cinq mille⁴ hommes, étaient les comtes de Puisaye, d'Hervilly, de Vauban, Dubois, Berthelot, et le chevalier de Tinténiac ; l'évêque de Dol, avec une suite de prêtres missionnaires, accompagnait l'expédition. Cette première⁵ division d'émigrés portait la cocarde blanche⁶ afin de conserver à leur entreprise un caractère national. Ces régiments et ces cadres furent seuls embarqués d'abord, avec un matériel assez considérable en armes et en munitions. 5

Ce premier convoi devait être promptement suivi⁷ d'un second, porteur des débris⁸ de plusieurs autres régiments d'émigrés réunis en Hanovre pour être transportés en Bretagne. Ces corps, cruellement éprouvés et décimés, étaient les restes des corps de Béon, de Rohan, de Périgord et de Salm : ils formaient, sous le commandement du jeune comte de Sombreuil, un total de quinze cents⁹ hommes : ils descendirent l'Elbe, furent transportés sur une escadre anglaise¹⁰ à Portsmouth, et de là dirigés sur Quiberon. Enfin, lorsque les deux premières⁵ expéditions auraient réussi à opérer un débarquement, si la Bretagne se soulevait, comme l'avait annoncé Puisaye, et s'il pouvait prendre possession d'un point important sur la côte, une nouvelle¹¹ expédition, portant¹² une armée anglaise,¹⁰ un matériel considérable et un prince français,¹⁰ le comte d'Artois, devait sur-le-champ mettre¹³ à la voile. 20

Ce fut une première⁵ faute d'avoir partagé l'entreprise en trois expéditions sans les destiner à agir simultanément ; c'en¹⁴ fut une autre de ne pas avoir mis¹³ le prince à la tête de la première⁵ ; une troisième⁵ faute, et qui eut des conséquences très-funestes, fut d'avoir divisé le commandement entre le comte de Puisaye dont¹⁵ le gouvernement britannique¹⁰ redoutait l'esprit d'aventure et d'audace, et le comte d'Hervilly, chef¹⁶ du premier régiment d'Émi- 30 40

1. 124 (3).

2. 47.

3. 62.

4. 75.

5. 48.

6. 56.

7. 329.

8. 35.

9. 73.

10. 435 & R.

11. 58.

12. 582.

13. 312.

14. 98 & 108.

15. 503. 504.

16. 399.

grés, homme méthodique, strict observateur des règles de l'art, beaucoup plus propre à commander une armée régulière² en³ rase campagne qu'un corps de volontaires dans une guerre d'invasion où⁴ le succès dépend de la

- 5 rapidité des mouvements et de l'audace de l'attaque. Puisaye exigeait⁵ avec raison qu'on débarquât⁶ tandis que⁷ la côte était encore faiblement gardée, et qu'on se portât⁸ rapidement en avant, appelant à soi toutes les bandes armées des chouans qui parcouraient⁹ le pays, et
- 10 en se hâtant de les enrégimenter : il voulait⁹ enfin qu'on s'emparât,¹⁰ sur le-champ, d'une ville importante du littoral et qu'on y proclamât¹⁰ Louis XVII.¹⁰ en¹¹ annonçant¹² la prochaine arrivée d'un prince français. Ainsi conduite,¹³ l'entreprise avait des chances réelles¹⁴ de succès, dans
- 15 l'état où¹ étaient en France les esprits et au plus fort de la réaction thermidorienne¹⁴ contre les terroristes et la Convention. Mais le prince qui aurait pu¹⁵ rallier toutes les fractions du parti royaliste ne parut¹⁶ pas ; les dé mêlés entre les chefs, leurs longues¹⁷ hésitations pour le
- 20 débarquement firent¹⁸ perdre un temps précieux. Enfin l'avis de Puisaye l'emporta : le commodore Warren décida la descente : elle eut lieu¹⁹ le 27²⁰ juin 1795 dans la baie de Quiberon, formée d'un côté par la côte de Bretagne, de l'autre par une presqu'île longue²¹ d'environ
- 25 deux lieues et dont²² la largeur vario sans dépasser trois kilomètres. C'est la fameuse²³ presqu'île de Quiberon, jointe à la côte bretonne²⁴ par une bande de sable étroite et d'une lieue de longueur, nommée la Falaise. Le fort Penthièvre, occupé par sept cents²⁴ républicains et construit au centre de la presqu'île, défendait les approches
- 30 de celle-ci du côté du continent.

L'expédition débarqua au fond de la baie au village de Carnac. Au même moment, des bandes de chouans accoururent,²⁵ conduits¹³ par leurs principaux²⁶ chefs,

35 Dubois, d'Allègre, Mercier, George Cadoudal ; ils dispersèrent sur la côte quelques détachements républicains et se rendirent au rivage au nombre de quatre ou cinq mille hommes ; les paysans du voisinage se réunirent à eux au cri de : *Vive*²⁷ le roi ! et Puisaye crut²⁸ à l'insurrection

40 prochaine de toute la Bretagne. Mais bientôt de

1. 602.	8. 223. 551.	15. 262.	22. 503. 504.
2. 48.	9. 276.	16. 290.	23. 45.
3. 614.	10. 76 (2).	17. 58.	24. 73.
4. 107.	11. 539.	18. 305. 543.	25. 223.
5. 190.	12. 194.	19. 403.	26. 62.
6. 569.	13. 284. 585.	20. 76 (1).	27. 335.
7. 622.	14. 47.	21. 58. 454.	28. 295.

règles de
l'armée
lontaines
nd de la
que.

6 tandis
qu'on se
outes les
pays, et
fin qu'on
u littoral
çant¹² la
nduite,¹³
ès, dans
s fort de
es et la
er toutes
démêlés
pour le

Enfin
Warren
5 dans la
côte de
environ
ser trois
niberon,
e étroite
Le fort
et con-
proches

village
chouans
chefs,
ils dis
blicains
ou cinq
irent à
surrec-
tôt de

fâcheuses¹ querelles éclatèrent entre les chouans et les émigrés. Ceux-ci, qui avaient servi² dans les armées régulières³ du continent, n'ouvraient⁴ leurs rangs qu'avec inquiétude et répugnance à des hommes indisciplinés, déguenillés, dépourvus⁵ de toute instruction militaire, beaucoup plus⁶ aptes au métier de guérillas qu'au service dans des corps d'élite. L'antipathie devint⁷ promptement réciproque : il en résulta des rixes, il fallut⁸ les tenir⁹ séparés et perdre à s'organiser un temps qui aurait dû être employé à marcher en avant.

Des ordres arrivèrent enfin de Londres pour conférer à Puisaye seul la direction suprême de l'expédition. Puisaye prit¹⁰ sur-le-champ d'habiles dispositions, ordonna une impetueuse¹¹ attaque contre le fort Penthièvre, qui se rendit presque sans combat. Puisaye s'y établit¹² fortement, et, par un ouvrage solidement construit¹³ en pierre, il relia la forteresse avec un rocher de sixante pieds de hauteur¹⁴ qui flanquait la presqu'île à l'ouest du côté de la pleine mer, de telle sorte qu'elle était entièrement coupée et que tout passage était fermé d'un rivage à l'autre. Il fit¹⁵ en même temps débarquer dans la presqu'île tout le matériel apporté par l'escadre anglaise et distribua aux chouans des habits et des armes. Dix mille¹⁶ d'entre eux occupaient¹⁷ déjà la ligne importante de Lorient à Auray. L'intention de Puisaye était de s'emparer de Brest, de Lorient ou de Saint-Malo, où¹⁸ il avait des intelligences, et de marcher ensuite sur Rennes ; ses émissaires parcoururent¹⁹ toute la Bretagne avec la rapidité de l'éclair, réveillant²⁰ les populations, stimulant leurs principaux chefs, Charette, Stofflet, Scépeaux, etc., et leur annonçant²¹ la prochaine arrivée d'un prince du sang royal de France et d'une armée anglaise.

Quinze jours s'étaient écoulés²² depuis la première²³ apparition de l'escadre à Quiberon. Hoche accourut²⁴ de Rennes avec toutes ses forces disponibles et se montra supérieur aux périls de sa situation. Il était²⁵ arrivé à Auray avec cinq mille hommes seulement, et les généraux²⁶ des armées de Brest et de Cherbourg s'empressant²⁷ de répondre à son appel, de toutes parts des détachements républicains étaient en marche pour le rejoindre.²⁸

3. 504.

3.

5.

5.

1. 45.	7. 251.	13. 305. 543.	19. 194. 582.
2. 243.	8. 137. 138.	14. 75.	20. 591.
3. 43.	9. 247.	15. 550.	21. 171.
4. 237.	10. 324.	16. 107.	22. 33.
5. 201.	11. 285.	17. 223.	23. 294.
6. 602.	12. 454.	18. 532.	

Vers le 6¹ juillet, dix ou douze mille hommes ayant⁹ rejoint⁴ son quartier général, il se crut⁵ assez fort pour attaquer les chouans qui, sous le commandement de Vauban et de George Cadoudal, au nombre d'environ
 5 dix mille,² occupaient, en avant de la presqu'île, toute le ligne entre Saint-Michel, Carnac et Sainte-Barbe. Hoche et Vauban avaient compromis⁶ tous deux l'importance du poste de Sainte-Barbe, qui maintenait⁷ ouvertes⁸ les communications de la presqu'île avec le littoral. C'est sur
 10 ce point que tous les efforts de Hoche furent dirigés. Vauban de son côté mit⁹ tout en œuvre pour le défendre, appelant à son aide les émigrés du régiment d'Hervilly ; ceux-ci firent¹⁰ une charge malheureuse,¹¹ après laquelle d'Hervilly ordonna la retraite. Une plus longue¹² résist-
 15 ance devenait¹³ impossible ; Vauban, pour éviter de voir¹⁶ son armée coupée en deux et rejetée dans les flots, fit¹⁴ rapidement replier son centre et sa droite derrière la gauche toujours en possession de Sainte-Barbe, qu'il abandonna ensuite pour couvrir¹⁵ la retraite des chouans
 20 dans la presqu'île. Ils y rentrèrent avec une multitude de femmes et d'enfants et dans le plus effroyable désordre, serrés de près par les baïonnettes républicaines. Ils étaient tous en danger de périr et furent sauvés cette fois par les chaloupes canonnières¹⁶ de l'escadre anglaise
 25 qui, cribossées des deux côtés de la Falaise, firent¹⁴ pleuvoir¹⁷ une grêle de boulets sur les républicains et arrê-
 30 tent la poursuite. Mais déjà les émigrés et les chouans se trouvaient tous enfermés dans la presqu'île, Hoche les considéra comme ses prisonniers et il établit son quartier général à Sainte-Barbe.

Hoche cependant était lui-même dans une situation très-critique : derrière lui et autour¹⁸ de lui tout le pays était hostile à son¹⁹ armée et à sa cause : il fallait²⁰ faire¹⁴ venir²¹ des vivres de loin sous escorte ; les arrivages
 35 étaient lents, et plus²² ses troupes grossissaient en nombres plus²² les difficultés de les²³ nourrir étaient grandes. Les soldats se répandirent de nouveau dans les campagnes, pour y vivre²⁴ à discrétion et s'abandonnèrent au pillage et à toute²⁵ sorte de crimes.* Hoche exaspéré les con-

* Rousselin, *Correspondance de Hoche*.

1. 76 (1).	8. 237.	15. 238.	21. 240.
2. 75.	9. 312.	16. 43.	22. 457.
3. 582.	10. 305.	17. 183.	23. p. 224. †
4. 294.	11. 45.	18. 615.	24. 334.
5. 295.	12. 58.	19. 93.	25. 124 (1).
6. 325.	13. 251.	20. 137. 183.	26. 27a.
7. 243.	14. 305. 543.		

signa dans le camp dont¹ il leur interdit² de franchir l'enceinte. Poussés alors par les privations au murmure et à la révolte, les soldats se mutinèrent : Hoche accourut,³ et marchant rapidement à l'un des plus mutins, il le frappa de son sabre et comprima la sédition.

Il était⁴ revenu⁵ pensif à Sainte-Barbe dans la grange où⁶ il avait établi son quartier général et d'où il observait avec une longue-vue les mouvements de ses propres troupes dans le camp, lorsqu'il reçut la visite de deux représentants Blad et Tallien, que la Convention nationale envoyait sur les lieux⁷ avec des pouvoirs étendus ; ils étaient accompagnés de Rouget de l'Isle, l'auteur du chant célèbre de la *Marseillaise*, et qui a laissé du sanglant épisode de Quiberon une relation détaillée et fidèle.⁸ Il y raconte cette première⁹ entrevue dans laquelle Hoche, loin d'accuser ses soldats, dépeignit¹⁰ vivement leurs souffrances, et lui inspira tout d'abord la plus vive¹¹ sympathie fondée sur le respect et sur l'admiration. "Pendant qu'il parlait,¹² dit¹³ Rouget de l'Isle, je ne me lassai pas d'admirer son¹⁴ imposante¹⁵ stature son air guerrier, quoique gracieux et sans forfanterie, ses traits doux¹⁶ et fiers, embellis par une superbe cicatrice qui, sans¹⁷ les altérer, lui traversait le¹⁸ front dans toute sa hauteur et venait¹⁹ expirer à la naissance du sourcil droit. J'admire son¹⁴ héroïque simplicité, l'heureux accord de ses paroles et de ses manières, du son de sa voix avec ses expressions : tout²⁰ en lui me révélait un homme supérieur." *

Les deux représentants employèrent pour²¹ approvisionner l'armée les procédés révolutionnaires par lesquels la Convention pourvoyait,²² avec succès, il est vrai, aux besoins du moment ; mais en¹⁷ semant au cœur des populations spoliées et terrifiées d'impérissables germes de haine et de fureur. Le danger de la petite armée républicaine isolée au milieu de populations exaspérées s'en accrut²³ et, d'autre part, Hoche voyait²⁴ en face de lui un ennemi nombreux et très-redoutable, occupant, dans

* Rouget de l'Isle, *Relation historique et souvenirs de Quiberon*, p. 45-46.

1. 503. 504.	7. 36.	13. 299. 527 (2).	19. 249.
2. 300.	8. 441.	14. 93.	20. 124 (4).
3. 223.	9. 48.	15. 582. 533.	21. 544.
4. 171.	10. 321.	16. 60.	22. 261. 551.
5. 251.	11. 44.	17. 539.	23. 298 & N.
6. 107.	12. 550.	18. 489.	24. 273.

l'étroite presqu'île où il était enfermé, sous la protection du fort Penthièvre et de l'escadre anglaise,¹ une position très-forte et en apparence inexpugnable.

- Puisaye conçut un plan d'attaque qui, bien exécuté, aurait eu pour l'armée républicaine de² désastreuses³ conséquences. Il résolut⁴ d'envoyer sept mille⁵ chouans divisés en deux corps hors de la presqu'île, avec l'ordre de se joindre⁶ aux chefs et aux populations soulevées de l'intérieur du pays, pour fondre ensemble sur les derrières du camp de Sainte-Barbe tandis⁷ qu'il l'attaquerait de front. Quatre mille⁸ chouans, commandés par le comte de Tinténiac et sous lui par Mercier et d'Alègre, furent débarqués le 11⁸ juillet sur des chasse-marée⁹ anglais¹ à Sarzeau, près de l'embouchure de la Vilaine.
- 15 Une seconde division de trois mille hommes, sous deux chefs éprouvés, Jean-Jean et Lantivy, débarqua un peu au-dessus de Quimper. Ces deux divisions avaient ordre¹⁰ de se réunir, le 14⁸ juillet, à Bard, en arrière des républicains, pour attaquer ensemble, le 16,⁸ et prendre¹¹ à revers
- 20 le camp de Sainte-Barbe.

- L'agence royaliste de Paris, toujours hostile à Puisaye, fit¹² échouer ce plan savamment¹³ combiné. Cette agence, qui aurait voulu¹⁴ agir indépendamment¹⁵ des Anglais, et s'assurer, sans leur concours, d'une place du littoral,
- 25 après avoir échoué dans une tentative pour enlever Saint-Malo, projetait maintenant de s'emparer de Saint-Brieuc, et lorsqu'elle eut appris¹⁶ que Tinténiac et Lantivy étaient heureusement débarqués, avec leurs divisions, ces deux chefs furent sommés par elle, au nom du roi, de marcher
- 30 sur cette place et de s'en rendre maîtres. Il cédèrent à regret à cette injonction royale et, deux jours plus tard, Tinténiac fut tué à l'attaque du château de Coëtlogon. Puisaye, ignorant son sort et confiant dans l'exécution des ordres qu'il avait donnés,¹⁶ fit¹² embarquer
- 35 Vauban avec douze cents¹⁷ chouans, et lui prescrivit¹⁸ de faire¹⁹ une fausse²⁰ attaque par la gauche des républicains à Carnac en essayant de se lier sur les derrières de leur camp à Tinténiac. Une première²¹ fusée devait être tirée par Vauban s'il réussissait à débarquer, et une
- 40 seconde dans le cas où²² il serait repoussé et ne pourrait²³

1. 435 & R.

2. 132.

3. 45.

4. 326. 541.

5. 75.

6. 294.

7. 622.

8. 76 (1).

9. 416 (2).

10. 403.

11. 324.

12. 305. 543.

13. 351.

14. 276.

15. 325.

16. 588.

17. 73.

18. 304.

19. 305.

20. 46.

21. 48.

22. 107.

23. 262. 607.

tenir¹ sur le rivage. Vauban débarqua et tira sa première² fusée ; mais bientôt l'ennemi accourut³ en force supérieure⁴ : Vauban, contraint⁵ à se rembarquer, tira sa seconde fusée, mais celle-ci ne fut pas aperçue.

Puisaye demeura persuadé qu'il était⁶ parvenu⁷ à prendre⁸ 5 position et à rejoindre⁹ Tinténiac : il eut le tort de ne pas s'en assurer d'une manière précise, et il sortit⁹ de la presqu'île avant le jour avec toutes ses troupes régulières,² marchant¹⁰ fièrement en colonnes d'attaques au nombre d'environ cinq mille¹¹ hommes. Le régiment 10 de Loyal-Émigrant était en tête ; à droite s'avançaient¹² les régiments de Loyal-Marine et de du Drenay, soutenus¹³ par six cents¹⁴ chouans sous les ordres de duc de Lévis. Le régiment d'Hervilly avec mille chouans, formait la gauche ; l'artillerie enfin, 15 dans laquelle étaient incorporés les canonniers toulonnais,¹⁵ marchait sous les ordres du colonel Rotalie. L'armée royale s'avança¹² ainsi par la Falaise sur le camp de Sainte-Barbe.

Puisaye, entendant au loin un feu de mousqueterie, 20 s'écria : "C'est Tinténiac !" et il fondit sur les avant-postes républicains commandés par le général Humbert : celui-ci ne soutint¹³ pas ce choc impétueux et se replia dans le camp.

Hoche, impassible, attendit les royalistes dans ses 25 retranchements qu'ils attaquèrent avec fureur. Faisant¹⁶ alors démasquer sur leur flanc de¹⁷ redoutables batteries, il les accable sous une pluie de mitraille, d'obus et de boulets. Le massacre est épouvantable ; les plus héroïques efforts des royalistes sont impuissants contre 30 une armée trois fois plus nombreuse,¹⁸ commandée par un général aussi habile qu'infatigable. Des files entières² tombent fauchées par la mitraille ; la plupart¹⁹ des chefs sont tués ou blessés : mais personne²⁰ ne recule, et les survivants combattent²¹ avec un acharnement sans pareil. 35 Cependant le feu de la mousqueterie a cessé sur les derrières du camp républicain : il devient⁷ évident que Tinténiac et Lantivy ne se sont point trouvés²² au rendez-vous assigné, et que la petite armée royaliste est seule engagée dans l'attaque. Il faut²³ dès lors renoncer à 40

1. 247.	7. 251.	13. 248.	19. 519.
2. 48.	8. 324.	14. 73.	20. 116.
3. 223.	9. 245.	15. 60. 435 & R.	21. 281.
4. 53.	10. 582.	16. 305. 543.	22. 513. 501.
5. 294.	11. 75.	17. 132.	23. 187. 188.
6. 171.	12. 194.	18. 45.	

vaincre¹ : Puisaye ordonne la retraite. Celle-ci s'exécute avec une extrême confusion sous un feu terrible. Hoche poursuit² les royalistes, et sa cavalerie se déploie³ dans la plaine pour les rejeter dans la mer avant qu'ils n'aient⁴ atteint⁵ le fort Penhièvre. Pour comble de malheur, d'Hervilly qui luttait⁶ avec le plus grand courage, reçoit en pleine poitrine un biscaien qui le met⁷ hors de combat : et l'armée aurait encore une fois péri tout entière si l'amiral Warren n'eût fait⁸ avancer ses chaloupes. Celles-ci avaient recueilli⁹ Vauban et ses douze cents¹⁰ hommes rejetés du rivage où ils avaient d'abord débarqué. Ils s'élancent sur la Falaise dont¹¹ ils protègent l'entrée : ils couvrent¹² ainsi la désastreuse¹³ retraite de l'armée royale, et tiennent¹⁴ en échec les républicains, tandis que les chaloupes ouvrent¹⁵ sur eux un feu épouvantable : ils s'arrêtent, reculent à leur tour¹⁶ et rentrent au camp.

Les pertes des émigrés étaient énormes, et, dans le seul régiment de Royal-Marine, sur soixante-quatorze officiers, cinquante-trois avaient été tués ou mis⁷ hors de combat : mais en même¹⁷ temps il leur arrivait du renfort. La seconde division, celle d'Allemagne, formée de régiments au service de l'Angleterre, était¹⁸ entrée le 16 juillet dans la rade de Quiberon, au moment même¹⁷ du combat, mais trop tard pour prendre¹⁹ part à l'action : l'ardent Sombreuil qui la commandait avait seul obtenu²⁰ de l'amiral la permission de descendre à terre : il avait combattu²¹ en volontaire, et c'est lui²² que d'Hervilly, blessé à mort, désigna pour lui succéder dans le commandement, sous la direction supérieure²⁴ de Puisaye : c'est lui Sombreuil qui disputera le dernier à Hoche ce lambeau sanglant de terre, tombeau²⁴ de tant²⁵ de braves.

Sombreuil unissait aux dons extérieurs, à toutes les grâces de la personne,²⁶ des sentiments chevaleresques et un bouillant courage, exalté encore par le souvenir d'un père et d'un frère morts²⁷ sur l'échafaud, et d'une famille entière²⁸ fatalement entraînée dans la misère, dans l'exil ou dans la tombe. Il avait tout dernièrement épousé, à Londres, une jeune²⁹ personne²⁸ éperdument aimée et, le jour même de ses noces, il s'était arraché à sa jeune

1. 333.	9. 225.	16. 407.	23. 53.
2. 329.	10. 73.	17. 122.	24. 399.
3. 205.	11. 503. 504.	18. 171.	25. 402.
4. 623.	12. 238.	19. 324. 403.	26. 116.
5. 321.	13. 45.	20. 248.	27. 235. 429.
6. 550.	14. 247.	21. 281.	28. 48.
7. 312.	15. 237.	22. 463 (6).	29. 42.
8. 805. 543.			

fin
Qu
S
Per
par
tiè
ser
Som
con
d'of
tout
nier
qu'i
pon
les
ils p
pagn
bass
reco
l'arm
du f
saien
veau
Hoch
qu'au
qu'ile
Dè
jour
rible
côtés
gauch
le gr
avec
roche
Hoch
Dan
Hoch
leur
march
de gre

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.

fiancée pour rejoindre¹ l'escadre anglaise² et cingler vers Quiberon.

Sombreuil avait reconu³ toute l'importance du fort Penthièvre qui, flanqué de retranchements construits⁴ par les émigrés du côté de la pleine mer, coupait en- 5
tièrement la presqu'île d'un rivage à l'autre : de la con-
servation de ce fort dépendait le salut de l'armée royale.
Sombreuil insista pour que la garde en fût⁵ exclusivement
confiée à sa division : Puisaye refusa, craignant⁶
d'offenser les émigrés des autres divisions. Mais dans 10
toutes se trouvaient incorporés beaucoup⁷ de prison-
niers républicains, qui, pour⁸ échapper aux souffrances
qu'ils avaient endurées⁹ ou qui les attendaient sur les
pontons anglais,⁷ avaient consenti¹⁰ à s'engager parmi
les royalistes, acceptant¹¹ leurs offres jusqu'à l'heure où 15
ils pourraient¹² s'échapper et trahir leurs nouveaux¹³ com-
pagnons. Déjà un grand nombre,¹⁴ profitant de la marée
basse¹⁵ le long des murs, s'étaient jetés¹⁶ dans l'eau qui
recouvrait¹⁷ les sables de la Falaise et avaient rejoint¹
l'armée républicaine, en remarquant, à droite et à gauche 20
du fort Penthièvre, les passages guéables qui condui-
saient¹⁸ au camp. Chaque¹⁹ nuit y amenait ainsi de nou-
veaux¹³ déserteurs : l'un d'eux, David Gonjon, offrit¹⁷ à
Hoche de conduire¹⁸ une colonne par la pleine mer jus-
qu'au fort : Hoche accepta et résolut²⁰ d'attaquer la pres-
qu'île sans délai.

Dès le lendemain, 19 juillet, il rédigea²¹ un ordre du
jour remarquable entre tous²² par sa précision et sa ter-
rible énergie. Le fort Penthièvre sera attaqué de trois
côtés à la fois dans la nuit suivante²³ à la basse¹⁵ mer, à 30
gauche par le général Humbert, à l'extrême droite par
le général Valletan, et par l'adjutant général Ménage qui,
avec trois cents²⁴ hommes d'élite, tentera d'escalader le
rocher relié au fort par le retranchement des émigrés :
Hoche lui-même dirigera l'attaque au centre.

Dans la nuit du 20²⁵ juillet, par un temps sombre,
Hoche mit²⁶ en mouvement ses colonnes, marchant à
leur tête, avec les représentants Blad et Tallien. Sa
marche est suspendue par un orage épouvantable mêlé
de grêle et d'une pluie glacée qui tombe à torrents, 40

1. 294.	8 544.	15. 57.	21. 100.
2. 435 & R.	9. 588.	16. 591.	22. 63.
3. 290.	10. 242.	17. 238.	23. 329. 583.
4. 285.	11. 582.	18. 284.	24. 73.
5. 623.	12. 262.	19. 120.	25. 76 (1).
6. 293.	13. 61.	20. 326.	26. 312.
7. 402.	14. 519.		

tandis que les vents déchainés avec fureur soulèvent le sable en épais¹⁷ tourbillons : les soldats ne distinguent plus ni leur direction ni la voix des chefs, et s'arrêtent dans un désordre affreux. Enfin ils reprennent¹ leur

5 marche et parviennent,² après beaucoup³ d'efforts et sans être aperçus, au pied des remparts, au centre de la position ; là ils s'arrêtent et attendent des nouvelles de l'attaque de gauche. Celle-ci échoua : Humbert, arrêté par la fureur des éléments, ne put⁴ atteindre⁵ la forteresse

10 qu'aux premières⁶ lueurs du jour, au moment même⁷ où⁸ la division centrale était découverte⁹ par les assiégés. Les canonniers toulonnais¹¹ firent¹⁰ feu sur elle et donnèrent l'éveil à une chaloupe anglaise¹¹ qui accabla la division d'Humbert, sous les boulets et les obus. Il

15 fallut¹² se retirer : et Hoche rallia les républicains et commença¹³ la retraite. La journée semblait perdue : l'unique chance de succès dépendait maintenant de¹⁴ l'attaque de droite, commandée par Ménage et entreprise¹ sous la direction du transfuge David. Elle présentait d'im-

20 menses¹⁴ difficultés. La mer en fureur battait¹⁵ le roc bastionné au pied duquel¹⁶ David amena la colonne républicaine, protégée par le bruit des flots furieux¹⁷ et par les ténèbres. "Ménage et sa troupe escaladent le roc, s'accrochant¹⁶ aux ronces, aux arbrisseaux, se faisant¹⁹

25 des échelons de leurs battonnettes qu'ils enfonce dans les crevasses, et s'aidant,¹⁸ se poussant les uns²⁰ les autres, ils parviennent² au sommet. Le parapet restait à gravir et, au cri d'une sentinelle, ils pouvaient tous être précipités dans la mer. Mais ils entendent des paroles

30 amis : David avait des complices dans le fort, et ceux-ci tendent la main aux républicains qui s'élancent sur la plate-forme. Les royalistes, qui s'étaient crus²¹ vainqueurs, sont surpris¹ et massacrés, les canonniers toulonnais¹¹ pris²² à revers sont tués sur leurs pièces : tout ce

35 qui résiste est égorgé, et Ménage plante sur la muraille le drapeau tricolore. Hoche l'aperçoit et rebrousse aussitôt chemin ; il entre sans résistance dans la forteresse, embrasse Ménage, le nomme général de brigade et dispose tout pour compléter sa victoire."^{*}

* Rouget de l'Isle, *Souvenirs de Quiberon*. — De la Tousche,

1. 325.	7. 122.	13. 194.	18. 582.
2. 251.	8. 107.	14. 132.	19. 305. 582.
3. 402.	9. 238.	15. 280. 550.	20. 117.
4. 262. 607	10. 305. 403.	16. 503.	21. 295. 591.
5. 321.	11. 435 & R.	17. 60.	22. 324.
3. 48.	12. 187. 188.		

Au premier bruit de la prise du fort, Puisaye comprit¹ que tout² était perdu. Il ne s'agissait plus de défendre la presque île ouverte³ au flot toujours grossissant des troupes républicaines, mais d'arrêter celles-ci assez longtemps pour permettre⁴ aux débris⁵ de l'armée royaliste de se rembarquer. Sombreuil et lui⁶ prirent⁷ à la hâte, dans ce but, au milieu d'une confusion épouvantable, d'urgentes⁸ et vaines dispositions. Toute l'artillerie était prise⁷ ou détruite⁹; aucun¹⁰ retranchement n'était élevé dans l'intérieur de la presqu'île, encombrée par la foule des 10 blessés et par une multitude de paysans, vieillards, femmes, enfants, courant¹¹ tous en désespérés vers le rivage, rompant¹¹ et entraînant¹¹ avec eux les valeureux¹² bataillons qui essayaient¹³ de se former et qui n'avaient que leur poitrins à opposer aux feux¹⁴ violents de la 15 mousqueterie et des canons. Sur divers points, ralliés par Sombreuil, ils parvinrent¹⁵ à se former et, se précipitant¹¹ sur les républicains avec toute la furie du désespoir, ils les firent¹⁶ reculer: vains efforts! que pouvait¹⁷ l'héroïque valeur de trois ou quatre mille¹⁸ hommes contre un ennemi 20 quatre fois plus nombreux et enivré par la victoire! A chaque moment les royalistes perdaient du terrain et se rapprochaient de la mer; mais la marée était basse,¹⁹ la flotte anglaise²⁰ était à l'ancre à une lieue du rivage, et la 25 tourmente soulevait encore les vagues et rendait très difficile l'approche des embarcations. Le ciel était fort sombre, et l'amiral n'aperçut pas les drapeaux tricolores flottant sur la forteresse; il ignorait qu'elle fût²¹ prise.⁷ Puisaye envoya successivement à bord un pilote intrépide et un aide de camp, le marquis de la Jaille: puis 30 voyant tout désespéré, il s'embarqua lui-même, au fort Haliguen, sur un frêle esquif, pour hâter l'arrivée des secours et aussi, dit-il²² pour mettre²³ en sûreté sa correspondance, qui eût²⁴ compromis⁴ toute la Bretagne. L'honneur militaire exigeait²⁵ qu'il restât²⁸ pour mourir²⁶ 35 avec ceux qu'il avait entraînés²⁷ dans le péril, mais sa fuite fut à tort considérée comme une trahison.

Relation du désastre de Quiberon.—Villeneuve la Roche-Barnaud, Mémoire sur l'expédition de Quiberon.

1. 325.	8. 132.	15. 251.	22. 299. 527 (2).
2. 124 (4).	9. 235.	16. 305. 543.	23. 312.
3. 237.	10. 121.	17. 232. 527 (1.R.)	24. 575.
4. 313.	11. 582.	18. 75.	25. 100.
5. 35.	12. 60.	19. 57.	26. 235.
6. 463 (2).	13. 550.	20. 435 & R.	27. 538.
7. 824.	14. 36.	21. 570.	28. 569.

Averti du désastre, l'amiral Warren fit¹ faire² force voiles vers le rivage et ouvrit³ un feu terrible sur les républicains : quelques coups mal dirigés portèrent sur la foule des fuyards et sur leurs défenseurs. Le plus
5 affreux spectacle s'offrait⁴ alors aux regards. La mer agitée sous un ciel toujours sombre écartait les embarcations vers lesquelles une multitude de malheureux de tout sexe et de tout âge tendait⁵ les mains en poussant des cris. Beaucoup⁶ s'avançaient⁷ jusque dans la mer pour ne plus
10 réparer,⁸ ou retombaient, roulés et brisés, sur le rivage, au bruit de la fusillade et des canons de l'escadre, qui vomissaient une pluie de fer autour d'eux et sur eux.*

Un petit fort tout⁹ démantelé, le fort Neuf, autrement appelé fort Saint-Pierre, était à l'extrémité sud de la
15 presqu'île et à un quart de lieue du fort Haliguen : Il fut le dernier refuge des légions royalistes. Ce fort n'avait aucune défense du côté de la terre ; huit cents¹⁰ émigrés environ s'y trouvaient réunis, tournant¹¹ le dos à la mer : le rivage, à droite et à gauche, était désert à cause du feu
20 continu des chaloupes qui rendaient de chaque côté les approches très-dangereuses¹² : mais en face des émigrés, les grenadiers républicains, Hoche à leur tête, avançaient⁷ toujours, criant¹¹ : " Bas les armes, à nous les patriotes ; " plusieurs voix¹³ criaient¹⁴ aussi : " Rendez-vous,¹⁵ on¹⁶ ne vous
25 fera¹⁷ rien." A trois cents¹⁰ pas¹³ environ ils s'arrêtèrent, et Hoche se porta en avant des siens. Sombreuil sortit¹⁸ du fort à sa rencontre pour capituler : il dit¹⁹ à Hoche qu'il offrait⁴ sa vie en sacrifice pour celle de ses malheureux²⁰ compagnons, et demanda que ceux-ci fussent²¹ traités en
30 prisonniers de guerre. Mais les lois étaient précises et, dans l'état désespéré où étaient les émigrés, Hoche ne crut²² pas pouvoir²³ accéder à la demande de Sombreuil. Il admira son noble dévouement, et répondit que les vaincus²⁴ devaient s'en remettre²⁵ à la clémence de
35 la Convention. Cependant il tira sa montre et accorda une demi-heure²⁶ pour le rembarquement.

* Des reproches injustes ont été adressés, dans cette circonstance, à l'escadre anglaise. Il était impossible que, dans cette épouvantable
40 mêlée, un certain nombre de royalistes ne fussent²⁷ atteints²⁸ par les boulets destinés à les protéger.

1. 305. 543.	8. 290.	15. 470.	22. 295. 543.
2. 305. 403.	9. 124 (3).	16. 111.	23. 262.
3. 237.	10. 73.	17. 305.	24. 333.
4. 232.	11. 582.	18. 245.	25. 313.
5. 513.	12. 45.	19. 299.	26. 423.
6. 521.	13. 35.	20. 60.	27. 572.
7. 193.	14. 551.	21. 563.	28. 321.

Sombreuil revint¹ au fort et, selon quelques versions, il fit² espérer à ses compagnons qu'ils seraient traités comme prisonniers de guerre. Mais, selon le récit d'un écrivain royaliste, présent à cette scène, et qui entendit les paroles de Sombreuil, celui-ci dit³ aux émigrés : "Une demi-⁵ heure⁴ vous est accordée pour⁵ vous embarquer."* Et il ordonna de déposer les armes. Un murmure s'éleva : on⁶ obéit en⁷ frémissant, et chacun coucha son arme devant⁸ soi. Deux fois⁹ alors le comte de Sombreuil lança¹⁰ son cheval sur la pointe des rocs en se dirigeant¹¹ vers la ¹⁰ flotte anglaise,¹² et deux fois⁹ il fut rejeté par les vagues furieuses¹³ sur la côte ; l'égarément du désespoir était dans ses yeux,¹⁴ et l'auteur de la relation déjà citée ; il cherchait la mort, et comme il s'élançait¹⁰ une troisième fois, un officier arrêta son cheval : Sombreuil alors mit¹⁵ pied à ¹⁵ terre et parut¹⁶ résigné.

L'escadre anglaise,¹³ arrêtée par des signaux¹⁷ répétés, avait cessé son feu ; mais avant qu'elle eût¹⁸ mis¹⁹ ses embarcations à la mer, la demi-heure⁴ accordée par Hoche était²⁰ écoulée. Hoche se retira ; son²¹ armée marcha en ²⁰ avant, enveloppa les royalistes et les fit²² prisonniers : on⁶ dit³ que plusieurs émigrés se percèrent de leurs épées ; d'autres se précipitèrent dans les flots pour échapper au sort fatal qui les attendait. †

Après les combats acharnés vinrent²³ les massacres ²⁵ juridiques. Les huit cents²⁴ prisonniers faits²² au fort Neuf, réunis à ceux du fort Penthièvre, formaient environ trois mille²⁵ hommes qu'on envoya à Auray, sous la conduite du général Humbert et du représentant Blad. Tallien se rendit à Paris, où il exalta la récente victoire ³⁰ des armées de la République, en se glorifiant lui-même, et il se montra impitoyable envers les vaincus.²⁶ Hoche avait intercédé pour eux et pensait avoir ému²⁷ Tallien en leur faveur : ‡ mais Tallien appela sur leur tête la vengeance

* De Corbehem, *Dix ans de ma vie*. Récit de l'affaire de Quiberon. ³⁵

† De Corbehem, *ibid.*

‡ Selon Rouget de l'Isle, Tallien avait promis²⁸ à Hoche d'intervenir pour les prisonniers.

1. 251.	8. 617.	15. 312. 403.	22. 305.
2. 305. 543.	9. 35.	16. 290.	23. 249. 527 (5).
3. 299.	10. 194.	17. 33.	24. 75.
4. 423.	11. 190.	18. 623.	25. 75.
5. 544.	12. 435 & R.	19. 312.	26. 333.
6. 111.	13. 45.	20. 171.	27. 260.
7. 639.	14. 40.	21. 93.	28. 313.

nationale : il fit¹ plus, il les calomnia, et avant d'immoler ses victimes, il essaya de les² flétrir, les accusant de porter des armes empoisonnées. Les malheureux³ prisonniers, conduits⁴ à Auray, furent entassés dans les 5 églises et dans les prisons de cette petite ville : avec eux était l'évêque de Dol, et tous les prêtres qui avaient, comme lui, fait⁵ partie de l'expédition de Quiberon. Les chouans furent ensuite séparés des émigrés. Ceux-ci furent livrés à une commission militaire devant laquelle 10 ils invoquèrent une capitulation dont⁶ il leur fut cependant impossible de démontrer l'existence, ayant pris⁷ pour une convention régulière⁸ les paroles de clémence sorties,⁹ dans le feu de l'action, des rangs républicains.*

15 Le sentiment public se prononçait¹⁰ avec énergie en faveur de cette multitude d'infortunés, les uns dans la fleur de l'âge, les autres blanchis dans les combats, criblés de blessures, morues et fiers, égarés sans doute, mais tous victimes de leur loyauté chevaleresque, de leur 20 dévouement héroïque à leur cause, et dont¹¹ un grand nombre avaient été, sous le régime précédent, l'honneur de la marine française.¹¹ Le représentant Blad ne vit¹² pas la tache indélébile que le sang de tant¹³ de braves, froidement versé par le gouvernement républicain, allait¹⁴

25 imprimer sur la République tout¹⁵ entière⁸ : les soldats eux-mêmes préposés à leur garde étaient émus¹⁶ et attendris : deux fois¹⁷ la commission parut¹⁸ faiblir et fut renouvelée : Blad fut inexorable, et la Convention nationale, avant¹⁹ de se dissoudre,²⁰ offrit²¹ encore au 30 démon des guerres civiles cet immense holocauste.

Les émigrés appartenant²² aux divers régiments furent conduits⁴ successivement et par corps¹⁷ au lieu du supplice. Ceux du régiment de Béon furent appelés les

* La question de savoir²³ s'il y avait eu ou non une capitulation verbale a donné lieu à d'infinies controverses. L'étude attentive²⁴ des faits et le caractère loyal de Hoche, ne permettent²⁵ pas d'admettre²⁵ qu'une capitulation ait²⁶ été consentie²⁷ par lui. Cette question a été examinée avec impartialité dans la Biographie de Hoche, par M. Desprez; j'en ai inséré un court extrait aux pièces 40 justificatives.²⁴ Voyez Appendix B.

1. 305.	8. 48.	15. 124 (3).	22. 248. 582.
2. p. 224 †	9. 245.	16. 260.	23. 265.
3. 00.	10. 104.	17. 35.	24. 44.
4. 284.	11. 435 & R.	18. 290.	25. 313.
5. 305. 403.	12. 273.	19. 625.	26. 569.
6. 503. 504.	13. 402.	20. 278.	27. 242.
7. 324.	14. 211.	21. 235.	

premiers : "Je les vis¹ défilér devant² moi, allant³ à la mort," dit⁴ un émigré échappé au massacre ; "un tambour les devançait,⁵ battant⁶ l'air de route : venait⁷ ensuite un peloton d'infanterie ; une troupe de paysans, la bêche sur l'épaule, fermait cette marche funèbre. . . Les officiers 5 marchaient deux à deux : le⁸ calme et la résignation se peignaient⁹ dans leurs traits, la fierté dans leur maintien." * Ils furent tous conduits¹⁰ dans un champ attendant¹² à la ville d'Auray. Là on les fusilla : plus de sept cents¹¹ de leurs compagnons eurent le même sort, et 10 les exécutions durèrent plusieurs jours.

Le comte de Sombreuil avait été transféré, quelques jours auparavant, d'Auray à Vannes, avec l'évêque de Dol, et le lendemain ils furent conduits¹⁰ au supplice. "Un général républicain s'approcha de Sombreuil et le 15 pria de permettre¹³ qu'on lui bandât¹⁴ les yeux. ¹⁵— "Non," répondit Sombreuil, "je veux¹⁶ voir¹⁷ mon ennemi en face jusqu'au dernier moment." Invité à se mettre¹⁸ à genoux, ¹⁹il dit²⁰ : "J'y²¹ consens ;²² mais je fais²³ observer que je mets¹⁸ un genou en terre pour mon Dieu, et l'autre pour mon 20 roi." † Il mourut²¹ en soldat et en chrétien : l'évêque de Dol périt après lui, fusillé avec ses prêtres.

Vingt ans plus tard, les restes des braves morts²¹ à Auray furent précieusement recueillis,²⁵ et un monument funèbre leur fut élevé dans le champ même²⁶ où ils avaient 25 péri et qui, aujourd'hui encore, est consacré par le sentiment populaire sous le nom de *champ des martyrs*.

On²⁷ frémit au souvenir de tant²⁸ de cruautés commises¹⁸ de sang-froid. Hoche eut lui-même à souffrir²⁹ de l'horreur générale soulevée par cet épouvantable sacrifice qu'il eut 30 le désir, mais non le pouvoir d'empêcher, et dont³⁰ la responsabilité tout³¹ entière³² appartient¹² à Tallien, à Blad, au Comité de salut public et à la Convention.

La cause royale reçut, à Quiberon, une échec irréparable, mais la France y reçut aussi, par l'immolation 25 de tant²⁸ de victimes, une incurable blessure : elle donna

* De Corbehem, *Souvenirs de Quiberon*.

† Villeneuve la Roche-Barnaud, *Mémoire sur l'expédition de Quiberon*.

1. 273. 543.	9. 321.	17. 273.	25. 225.
2. 617.	10. 234.	18. 312.	26. 122.
3. 211. 582.	11. 73.	19. 36.	27. 107.
4. 299. 527 (2).	12. 248.	20. 299.	28. 402.
5. 194.	13. 313.	21. 109.	29. 233.
6. 280.	14. 569.	22. 242.	30. 503 504.
7. 249. 527 (5).	15. 439. 40.	23. 305. 543.	31. 124 (3).
8. 371.	16. 276. 543.	24. 235.	32. 43.

plus tard un douloureux souvenir aux valeureux¹ compagnons des d'Estaing,² des de Grasse³ et des Suffren,² si cruellement immolés à Auray, lorsqu'elle voulut,³ après ces guerres fratricides, disputer l'empire des mers aux Anglais,⁴ et plus d'une fois depuis cette époque, dans ses désastres maritimes elle entendit sortir⁵ du fond de l'abîme qui engloutissait ses flottes, ce cri vengeur : **QUIBERON ! QUIBERON !**

V.

10 **Suite et fin des opérations de Hoche dans l'Ouest.**
Pacification de la Bretagne et de la Vendée.

Charette avait repris⁶ les armes et occupait⁷ une grande partie de la basse-Vendée et tout le littoral, lorsqu'il apprit⁶ le désastre des émigrés à Quiberon et le supplice des survivants. A cette dernière⁸ nouvelle, la fureur s'empara de son⁹ âme, et comme représailles, il fit¹⁰ sans pitié fusiller, sous ses yeux,¹¹ trois cents¹² républicains qu'il tenait¹³ prisonniers. Il obtint,¹⁴ vers le même temps, des témoignages de la plus haute faveur du prince qui résidait à Vérone et que les royalistes et les puissances étrangères⁹ avaient reconnu¹⁵ pour roi sous le nom de Louis XVIII.^{16*} Charette reçut le cordon rouge,¹⁷ le titre de lieutenant général et le commandement en chef des armées catholiques et royales. Tant¹⁸ de faveurs accumulées sur sa personne¹⁹ stimulèrent encore d'avantage²⁰ son zèle infatigable, et il redoubla d'énergie pour soulever le pays et tenir²¹ tête aux trois armées républicaines de l'Ouest, de Brest et de Cherbourg, dont²² les généraux²³ se rendirent à Nantes pour²⁴ y concerter un plan d'opérations.

* Le jeune prince nommé Louis XVII,¹⁶ depuis le 21²⁵ janvier 1793, était mort²⁶ âgé de 27 huit ans, à la suite de traitements affreux,²⁸ en juin 1795. Ses droits au trône passèrent à son oncle Louis, Stanislas-Xavier, comte de Provence.

1. 60.	8. 48.	15. 290.	22. 503. 504.
2. 409 R.	9. 93.	16. 78 (2).	23. 33.
3. 276.	10. 303. 513.	17. 436.	24. 514.
4. 435 & R.	11. 40.	18. 402.	25. 76 (1).
5. 245. 543.	12. 73.	19. 116.	26. 235. 171.
6. 325.	13. 247. 550.	20. 602.	27. 454.
7. 550.	14. 243.	21. 347. 403.	28. 60.

Cette conférence n'eut aucun résultat sérieux : Hoche en¹ gémit, et, dans son rapport au Comité de salut public, il annonça² la descente prochaine d'une nouvelle³ expédition anglaise⁴ sur les côtes et déplora la lenteur avec laquelle⁵ la guerre était conduite.⁶ "Verrai-je⁷ donc 5 toujours," dit-il,⁸ "à la honte de nos armes, moisir nos troupes dans nos cantonnements? Prétend-on attendre la saison des pluies pour agir en Vendée? Ne voit-on⁷ pas que les rebelles cherchent à gagner du temps et attendent les secours qui leur sont promis⁹ pour agir? 10 Dieux de mon pays, enflammez tous les cœurs. Fais,¹⁰ ô liberté, que tous nos soldats deviennent¹¹ des héros! et la patrie sera conservée indépendante." *

Peu¹² de jours après l'envoi de ce rapport, Hoche fut nommé au commandement de l'armée de l'Ouest, en 15 remplacement du général Canclaux, et, dans son premier ordre du jour, il mit¹³ de nouveau en évidence les grands principes qui avaient, en toute circonstance, dirigé sa conduite : obéissance au gouvernement, observation rigoureuse¹⁴ de la discipline, respect inviolable des lois de 20 l'honneur, compassion pour les malheureux, égards et protection aux habitants paisibles des campagnes, guerre sans trêve aux coupables et aux ennemis de la patrie. Hoche obtint¹⁵ que son²² armée, qui occupait le foyer même de l'insurrection royaliste, fût¹⁶ portée à quarante- 25 quatre mille¹⁷ hommes, et il fit¹⁸ sur-le-champ les plus habiles dispositions pour prévenir¹⁹ le débarquement de l'expédition de toute part annoncée.

Le danger en effet était imminent. Le désastre de Quiberon n'avait point découragé le gouvernement 30 anglais.⁴ Une nouvelle escadre cingla vers la côte de France dans les derniers jours de septembre : elle portait deux mille¹⁷ hommes d'infanterie, cinq cents cavaliers tout²⁰ équipés, des cadres de régiments d'émi- grés, des armes, des munitions, des vivres pour une 35 armée nombreuse,¹¹ et enfin le prince depuis si longtemps attendu, le comte d'Artois, frère de Louis XVI,²¹ et qui devint¹⁹ le roi Charles X.

* *Correspondance de Hoche.*---(14 fructidor) 31 août 1795.

1. 108.	7. 273. 527 (1).	13. 312.	18. 305.
2. 194.	8. 219. 527 (2).	14. 45.	19. 251.
3. 58.	9. 313.	15. 243.	20. 124 (3).
4. 435 & R.	10. 305. 567.	16. 569.	21. 76 (2).
5. 104.	11. 251. 569.	17. 75.	22. 93.
6. 254.	12. 402.		

- Le prince descendit, au commencement du mois d'octobre, avec une partie des troupes de l'expédition, dans l'île Dieu, et il se proposait d'aborder en face sur la côte de la basse Vendée où Charette, en possession
- 5 du littoral, devait protéger son débarquement. Mais Hoche déjoua tous² les plans de ce chef redoutable : il le battit³ en plusieurs rencontres, l'obligea⁴ de se retirer dans l'intérieur du pays et se rendit maître de toute la côte. Le débarquement n'était plus praticable et la
- 10 haute marée rendait impossible une plus longue station de la flotte dans ces parages dangereux.⁵ Elle fut rappelée. Après un séjour de six semaines sur le stérile rocher de l'île Dieu, le comte d'Artois revint⁶ en Angleterre, et tout le fruit de cette grande expédition fut perdu.
- 15 Le départ de l'escadre jeta les royalistes dans la consternation : Charette en conçut une irritation profonde. Il voyait⁷ toutes les forces républicaines attirées maintenant en²² Vendée : il lui fallait⁸ désormais lutter presque seul et sans espérance, et il résolut⁹ de vendre chèrement
- 20 à ses adversaires la victoire et sa vie.
- Hoche, malgré ses succès,¹⁰ se trouvait encore une fois dans une situation très-difficile : toute la basse Vendée, comprenant¹¹ le pays entre la Sèvre Nantaise et l'Océan, était acquise¹² moralement à la cause royale : la popula-
- 25 tion avait gardé ses armes, et, quoique paisible en apparence, il eût¹³ suffi¹⁴ d'une victoire pour la soulever de nouveau tout¹⁵ entière.¹⁶ Un chef habile, Sapinaud, avait repris¹⁷ l'épée et emporté la ville de Mortagne ; Stofflet, jaloux des faveurs accordées à Charette, avait refusé de
- 30 se rendre à son appel, mais il n'attendait qu'une occasion favorable, et toujours dirigé par l'abbé Bernier, il exerçait¹⁸ une influence absolue¹⁹ en²² Anjou et dans la haute Vendée, où,²⁰ entouré d'une cour d'officiers et d'émigrés, il était le maître du pays. Puisaye, d'autre
- 35 part, avait reparu²¹ en²² Bretagne, et attirait à lui tous les chefs chouans, organisait l'insurrection, et servait,²³ avec la plus indomptable énergie, la cause des princes qui n'avaient su²⁴ apprécier ni son dévouement ni ses talents : l'Ouest tout¹⁵ entier, au premier signal,
- 40 pouvait²⁵ être de nouveau en feu.

1. 57.	8. 187. 188.	15. 124 (3).	21. 290.
2. 63.	9. 326.	16. 48.	22. 376.
3. 280.	10. 35.	17. 325.	23. 550.
4. 190.	11. 325. 582.	18. 194. 550.	24. 264.
5. 60.	12. 217.	19. 277.	25. 262. 543.
6. 251.	13. 565 & †	20. 107.	
7. 273.	14. 288.		

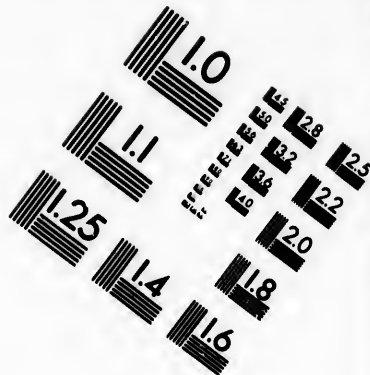
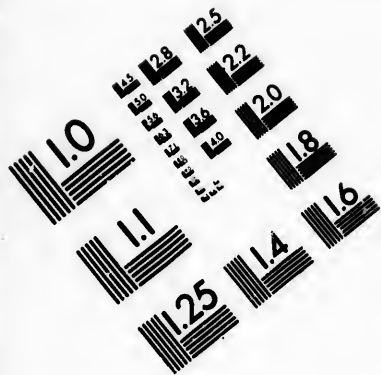
En face de tant¹ de périls, Hoche conçut un nouveau plan, il vit² bien que ce n'était plus par les armes qu'il fallait vaincre³ un ennemi que l'on⁴ ne pouvait atteindre⁵ nulle part. "L'habitant de la Vendée," dit⁶ l'historien de la Révolution, "était paysan⁷ et soldat⁸ tout à la fois. Au milieu des horreurs de la guerre civile, il n'avait pas cessé de cultiver ses champs et de soigner ses bestiaux.⁹ Son fusil était à ses côtés, caché sous la terre ou sous la paille. Au premier signal de ses chefs il accourait,¹⁰ attaquait les républicains, puis disparaissait¹¹ à travers¹² les bois,¹³ retournait à ses champs, cachait de nouveau son fusil, et les républicains ne trouvaient qu'un paysan sans armes dans lequel¹⁴ ils ne pouvaient reconnaître¹⁵ un ennemi. Tandis que¹⁶ les Vendéens avaient toujours les moyens de vivre¹⁷ et de se recruter, les armées républicaines qu'une administration ruinée ne pouvait¹⁸ plus nourrir, manquaient de tout et se trouvaient dans le plus horrible dénuement."¹⁹*

Hoche, sans détruire²⁰ le pays, imagina un moyen ingénieux de le réduire²¹ en lui enlevant ses armes, et en prenant²² une partie de ses subsistances pour l'usage de l'armée républicaine. "Il forma une ligne circulaire qui s'appuyait à la Sèvre et à la Loire, et qui tendait à envelopper progressivement tout le pays. Cette ligne était composée de postes assez forts, liés entre eux par des patrouilles, de manière qu'il ne restait pas un intervalle libre à travers lequel pût²³ passer un ennemi assez nombreux. Ces postes étaient chargés d'occuper chaque bourg et chaque village et de désarmer tous les habitants : ils devaient s'emparer des bestiaux²⁴ et des grains entassés dans les granges : ils devaient aussi arrêter les habitants les plus notables et ne restituer les bestiaux, les grains, ni élargir les habitants pris²⁵ en otage que lorsque les paysans auraient volontairement déposé leurs armes. . . Il leur était recommandé d'exiger un nombre de fusils égal au moins au quart de la population mâle. Après avoir reçu les armes, on devait rendre fidèlement les

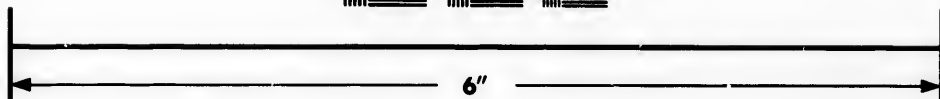
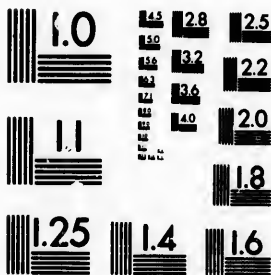
* Thiers, *Histoire de la Révolution française*.

1. 402.	7. 321.	12. 290.	17. 334.
2. 273.	8. 299. 527 (2).	13. 616.	18. 262.
3. 187. 188.	9. 399.	14. 35.	19. 285.
4. 333.	10. 40.	15. 104.	20. 324.
5. 111 R.	11. 223. 551.	16. 622.	21. 262. 574.
6. 262. 607.			





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1.5 1.8
2.0 2.2
2.5 2.8
3.2 3.6
4.0 4.5

5
ii
iii
01
66
57

- otages, les bestiaux¹ et les grains, sauf une partie prélevée à titre d'impôt et déposée dans les magasins de l'armée. Hoche avait recommandé aux officiers de traiter les habitants avec une extrême douceur, de s'entretenir² avec
- 5 eux, de les bien traiter, de les envoyer même quelquefois à son quartier général, et de leur faire³ quelques présents. Il avait prescrit⁴ aussi les plus grands égards pour les curés. " Les Vendéens," disait-il,⁵ " n'ont qu'un sentiment véritable, c'est l'attachement pour leurs prêtres.
- 10 Ces derniers ne veulent⁶ que protection et repos ; qu'on leur assure⁷ ces deux choses, qu'en y ajoute⁷ même quelques bienfaits, et les affections du pays nous seront rendues." La ligne que Hoche appelait ligne de désarmement devait envelopper la basse⁸ Vendée circulairement,
- 15 s'avancer peu à peu et finir par l'embrasser tout⁹ entière.¹⁰ En s'avancant¹¹ elle laissait derrière elle le pays désarmé, réconcilié, et le protégeait¹² contre le retour des chefs insurgés qui ordinairement punissaient¹³ par des dévastations la soumission à la République et la remise des
- 20 armes. Deux colonnes mobiles la précédaient pour combattre¹⁴ ces chefs et les saisir s'il était possible, et bientôt en les resserrant toujours davantage,¹⁵ elle devait les enfermer et les prendre¹⁶ inévitablement." *
- Hoche soumit¹⁷ son plan de pacification au Directoire,
- 25 qui l'approuva. On nommait ainsi le nouveau pouvoir exécutif qui avait succédé en France au règne sanglant de la Convention et du Comité de salut public. † Les directeurs appelèrent Hoche à Paris pour¹⁸ se concerter avec lui et lui conférer de nouveaux¹⁹ pouvoirs.
- 30 Le réaction thermidorienne²⁰ était alors dans toute sa violence à Paris, ainsi que dans les principales villes :

* Thiers, *Histoire de la Révolution française*.

- † La France s'était donné²¹ à cette époque, une constitution nouvelle,²² celle de l'an III. Cette constitution mettait²³ fin à l'existence de Convention nationale : elle plaçait²⁴ le pouvoir législatif dans deux conseils, celui des *Cinq-Cents* et celui des *Anciens*, et le pouvoir exécutif dans un Directoire composé de cinq régicides qui furent : La Revellère-Lépeaux, Barras, Rewbell, le Tournicour et Siéyès bientôt remplacé par Carnot. Ils entrèrent en
- 35 fonctions le 27 octobre 1795 (4 brumaire an IV.)

1. 40.	7. 567.	13. 551.	19. 61. 132.
2. 248.	8. 57.	14. 281.	20. 47.
3. 305.	9. 124 (3).	15. 602.	21. 591.
4. 304.	10. 43.	16. 324.	22. 58.
5. 299. 527 (2).	11. 193.	17. 313.	23. 312.
6. 270.	12. 190.	18. 544.	24. 194.

partout l'autorité, soutenue¹ par le sentiment public, fermait les clubs des jacobins et des sociétés révolutionnaires, et voyait² se rouvrir³ les salons où, à côté de généraux⁴ illustres, de publicistes distingués et des hommes politiques qui avaient contribué ou applaudi⁵ à la révolution de thermidor, se rencontraient déjà quelques hommes appartenant⁶ à l'ancienne⁷ aristocratie et qui, proscrits⁸ sous la Terreur avec leurs familles, ne se montraient cependant pas hostiles au régime nouveau. Le salon de la belle⁹ Madame Tallien (née¹⁰ Cabarus)¹⁰ était le plus célèbre comme le plus fréquenté. Hoche y¹¹ parut¹² et y¹¹ fut l'objet de l'attention générale : ses grands services, son génie, sa jeunesse (il avait à peine vingt-huit ans), étaient autant de¹³ titres à l'admiration, et il y ajoutait encore par son grand air,¹⁴ par la dignité¹⁵ naturelle⁷ empreinte¹⁵ dans toute sa personne,¹⁶ et par la noble simplicité de ses manières. "La loyauté de Hoche," dit¹⁷ son biographe déjà cité, "la sincérité de son dévouement à la République, ne permettaient¹⁸ à personne¹⁶ de redouter pour elle ce bras glorieux, quelque¹⁹ 20 puissant qu'il fût.²⁰ On ne surprenait,²¹ dans ses discours, aucune de ces paroles auxquelles²³ se devine le général qui sera porté à la tyrannie par la popularité. Ce²⁶ n'était pas un de ces hommes qui éblouissent, dont²⁵ la domination s'exerce par l'entraînement, et qu'on suit²⁶ 25 comme pris²⁷ de vertige, dans l'arène où Dieu leur a permis¹⁸ d'étonner le monde."* Il inspirait surtout et au plus haut degré la confiance : on reconnaissait,²³ dans tout sa conduite, un sentiment profond d'honneur et de moralité, exception rare à toutes les époques et plus 30 particulièrement dans celle qui suivit²⁶ le règne de la Terreur : chacun sentait²⁹ que la cause de la République était en sûreté dans ses mains. Le Directoire s'honora en sachant³⁰ le comprendre,²¹ et ne se montra point jaloux de sa gloire : il approuva toutes les mesures proposées 35 par Hoche pour pacifier la Bretagne et la Vendée ; il lui confia les trois armées des côtes de Brest, de Cherbourg et de l'Ouest, qui n'en formèrent qu'une sous le

* Bergougnieux, *Essai sur la vie de Lazare Hoche*, p. 244-245.

1. 248. 585.	9. 58.	17. 527 (2).	24. 493.
2. 273. 543.	10. 316.	18. 313.	25. 503.
3. 233.	11. 109.	19. 127.	26. 329.
4. 107.	12. 290.	20. 576.	27. 324.
5. 33.	13. 402.	21. 325.	28. 290.
6. 248. 582.	14. 442.	22. 85.	29. 241.
7. 47.	15. 321. 535.	23. 104.	30. 265.
8. 304.	16. 116.		

nom d'armée des côtes de l'Océan, et à ce grand commandement militaire il unit les pouvoirs civils les plus étendus. Jamais homme, depuis 1789, n'avait eu dans sa main une autorité plus grande : Hoche reçut avec
 5 modestie ce témoignage d'une confiance si absolue, et ne s'en montra point enivré. Sa renommée était sans tache : elle était la plus haute et en même temps la plus pure de l'époque ; "Hoche enfin était considéré comme le plus glorieux représentant de la République et son
 10 plus ferme soutien." *

Après un séjour d'un mois à Paris, Hoche retourna dans l'Ouest pour achever¹ d'exécuter ses nouveaux² projets d'après lesquels une armée tout³ entière⁴ devait envelopper graduellement les provinces insurgées pour⁵
 15 les désarmer. Son vaste plan d'opération devait être suivi⁶ d'abord en Vendée, puis en Bretagne, et il appartenait⁷ à Hoche de déterminer le moment où⁸ la soumission des pays insurgés permettrait⁹ d'y¹⁰ substituer, au régime militaire, le régime constitutionnel et légal.

20 Hoche se rendit d'abord à Angers et reconnut¹¹ qu'il avait été fort mal suppléé¹² par le général Willot, qui avait tout¹³ compromis¹³ en l'absence de son chef. L'indiscipline¹⁴ était¹⁵ rentrée dans l'armée ; Charette avait franchi la ligne de désarmement et se montrait de
 25 nouveau redoutable : d'autres chefs avaient repris¹⁶ les armes ou menaçaient¹⁷ de les¹⁶ ressaisir.

Tout¹³ changea¹⁹ de face à l'arrivée de Hoche et, pour assurer l'exécution de son plan de désarmement et de pacification, il comprit¹⁶ qu'il lui fallait²⁰ d'abord abattre²¹ les
 30 chefs survivants²² et surtout Charette et Stofflet. Celui-ci, surveillé de près en Anjou et sur le point d'être réduit²³ à l'impuissance, avait recommencé la guerre. Hoche ne lui laissa pas le temps de rallier ses forces : les colonnes républicaines, partant²⁴ de divers points, l'enveloppèrent
 35 de toutes parts, lui firent²⁵ éprouver coup sur coup deux défaites et le traquèrent dans les bois.²⁶ Stofflet trahi, dit-on,²⁷ par quelques-uns des siens, fut livré aux républicains et conduit²⁸ à Angers, où il fut jugé militairement et fusillé.

* *Id.*, *ibid.*

1. 541.	8. 107.	15. 171.	22. 334. 583.
2. 61.	9. 813.	16. 325.	23. 285.
3. 124 (3).	10. 109.	17. 194.	24. 239. 582.
4. 48.	11. 290.	18. p. 224 †	25. 305. 543.
5. 544.	12. 192.	19. 190.	26. 35.
6. 329.	13. 124 (4).	20. 187. 188.	27. 299. 527 (2).
7. 248.	14. 371.	21. 281.	28. 284.

Hoche poursuivait¹ cependant avec constance son plan de pacification générale et s'attachait à prévenir² ou à punir indistinctement tous les excès commis³ soit⁴ par les royalistes, soit⁴ par son⁵ armée ou par les patriotes. Il provoqua ainsi les plaintes de tous ceux dont⁶ il contenait⁷ les fureurs, il s'attira leur haine et se vit⁸ de nouveau, en Vendée comme en Bretagne, dénoncé, accusé par tous les mécontents. Plusieurs fois,⁹ accablé d'une responsabilité immense, poussé au désespoir et se sentant¹⁰ faiblir : "Je puis¹¹ braver les boulets," disait-il,¹² "mais non l'intrigue,"* et il offrit¹³ de résigner ses pouvoirs. Il montrait en toute¹⁴ occasion, par son exemple, que le véritable amour de la liberté est inséparable d'une haute moralité, de la parfaite estime de soi-même. Pauvre, il poussait le scrupule jusqu'au point où le désintéressement devient¹⁵ une vertu rare. L'historien de la Révolution a dit¹⁵ de lui : "Ce jeune général qui aimait¹⁶ les plaisirs, qui était à la tête d'une armée de cent mille¹⁷ hommes et qui disposait du revenu de plusieurs provinces, manquait cependant quelquefois du nécessaire. Ses appointements, payés en papier, se réduisaient¹⁸ à rien : il manquait de chevaux,¹⁹ de selles et de brides, et il demandait l'autorisation de prendre,²⁰ en les payant, six selles, six brides, des fers de cheval,²¹ quelques bouteilles de rhum et quelques pains de sucre,²¹ dans les magasins laissés par les Anglais à Quiberon : exemple admirable de délicatesse, que nos généraux¹⁹ républicains donnerent souvent, et qui allait²² devenir² tous les jours plus rare." †

Hoche ne connaissait²³ du pouvoir que le fardeau, que la responsabilité qu'il impose : il soupirait après les douceurs de la vie de la famille. Les lettres qu'il écrivait²⁴ à cette époque, peu²⁵ de mois⁹ après les sanglantes scènes de Quiberon, peignent²⁶ ses inquiétudes, ses tendres préoccupations pour sa femme et pour l'enfant qu'elle porte en son sein. En les lisant,²⁷ on voit⁸ comme il savait²⁸ se dérober aux graves soucis de son vaste commandement pour entrer avec sollicitude dans les détails²⁹

* Rousselin, *Correspondance de Hoche*, 16 janvier, 1796.

† Thiers, *Histoire de la Révolution*, liv. XXXII.

1. 329.	9. 35.	16. 551.	23. 289.
2. 251.	10. 241. 543.	17. 75.	24. 303.
3. 313.	11. 263.	18. 235.	25. 402.
4. 307.	12. 299. 527 (2)	19. 33.	26. 320.
5. 93.	13. 233.	20. 324.	27. 308.
6. 503. 504.	14. 124 (1).	21. 415.	28. 265.
7. 248.	15. 299.	22. 211.	29. 39.
8. 273.			

- intimes et dans les soins les plus¹ minutieux² de la paternité qui s'annonce. Cette noble indépendance, cette liberté d'action qu'il aime, cette dignité de caractère, tous ces biens précieux qu'il estime à si haut prix, il les veut³ aussi
- 5 pour son enfant. Dès le berceau, tout doit tendre à ce but. "J'exige," dit-il⁴ à sa femme, que mon enfant n'ait⁵ point de maillot : il ne faut⁶ pas qu'il soit⁷ serré dans des langes comme dans un étou. . . ni lisière, ni bourrelet :
- 10 laisse-le⁸ marcher sur les⁹ pieds et sur les⁹ mains, sur une couverture, en hiver dans la chambre, en été dans le jardin. . . Parle-lui⁸ raison en naissant¹⁰ ; qu'il te respecte¹¹ et t'obéisse¹¹ sans te craindre¹² ; qu'il t'aime parce que tu es sa mère et non pour des bonbons : que jamais surtout il ne sache¹³ qu'il y a des êtres qui battent¹⁴ leurs enfants ;
- 15 le mien ne doit pas être avili." *

- Peu¹⁵ de jours après, c'est à sa femme qu'il donne d'intelligents conseils pour elle-même : il s'occupe de compléter son¹⁶ éducation comme il s'occupera plus tard de celle de son enfant à naître.¹⁹ Il dirige ses lectures, il lui enseigne
- 20 à arrêter son¹⁶ attention et sa réflexion sur ce qu'elle lit,¹⁷ et la familiarité du langage ajoute à sa précision : "Tu ne dois pas, dit-il,¹ être un perroquet qui n'entend rien à ce qu'il répète : lis¹⁸ peu et analyse beaucoup. . . dis¹⁹ beaucoup¹⁵ de choses en peu¹⁵ de mots : tu le vois,²⁰ je te traite en ami :
- 25 je crois²¹ en avoir le droit, certain que je suis l'auteur dont²² tu retiens²³ le plus volontiers les préceptes." Sa tendresse s'épanche plus loin avec effusion, et l'enjouement se mêle sous sa plume à la gravité plus que sérieuse²⁴ d'un homme qui a trouvé des mécomptes dans la gloire, et
- 30 des épines sous les lauriers. "Tu vas²⁵ bientôt être mère," écrit-il,²⁶ "qu'il me sera doux d'embrasser la mère et l'enfant ! que¹⁵ de caresses je prodiguerai à l'un et à l'autre ! qui plus que moi²⁷ sait²⁸ aimer ? Pour avoir l'air et le ton mélancoliques, est-il un cœur plus sensible que le mien ?
- 35 Non sans doute : de longs malheurs, de grandes pertes ont pu²⁹ donner à ma figure, à ma conversation un ton morne et pensif, mais je retrouverai le bonheur dans tes

* Correspondance manuscrite de Hoche, 21 septembre, 1795, Lettre communiquée par sa famille.

1. 459.	9. 488.	16. 93.	23. 248.
2. 60.	10. 316.	17. 308.	24. 45.
3. 276.	11. 567.	18. 308. 567.	25. 211.
4. 299. 527 (2)	12. 293.	19. 299. 567.	26. 303. 527 (2)
5. 569.	13. 265. 567.	20. 273.	27. 463 (3).
6. 187. 183.	14. 250.	21. 295.	28. 265.
7. 572.	15. 402.	22. 503. 504.	29. 262.
8. 470.			

bras¹! J'y retrouverai également ma gaieté, perdue depuis bien² des années." *

Sa tâche en effet était triste : il tressaillait³ au bruit des combats livrés sur de lointaines frontières par ses compagnons d'armes, ses glorieux⁴ émules ; il leur enviait leurs victoires remportées contre des étrangers, sur le Rhin ou sur les Alpes, tandis qu'il luttait, lui,⁵ contre des Français⁶ sur le sol sanglant de la patrie. Il compatissait doublement au malheur des vaincus,⁷ mais il n'en poursuivait⁸ pas moins sa tâche ingrate avec autant de constance que de vigueur.

De tous les chefs fameux⁴ qui s'étaient fait⁹ un grand nom dans la Vendée, il n'en restait qu'un, le plus habile comme le plus indomptable. Charette luttait¹⁰ encore et, quoique suivi¹⁸ seulement de quelques centaines d'hommes, le prestige qu'il exerçait¹¹ sur les esprits était immense, et Hoche comprit¹² que le pays ne serait jamais pacifié aussi longtemps que Charette serait debout sur son sol. Il le fit¹³ relancer sans relâche par toutes ses colonnes, et confia principalement le soin de sa poursuite à l'adjudant général Travot. Celui-ci ne donna ni repos ni trêve à ses troupes, traquant Charette comme une bête fauve : chaque fois qu'il croyait¹⁴ le saisir, Charette lui échappait, refusant toutes les conditions qui eussent¹⁵ sauvé sa vie, préférant la mort à l'exil, dur à lui-même, terrible à ses ennemis, cruel aux traîtres, impitoyable aussi pour ceux des siens qui parlaient de paix et de soumission. Il fut enfin attiré dans une embuscade : la lutte suprême dura plusieurs heures, et Charette tomba épuisé. Un Allemand fit¹⁶ alors une action admirable ; il prit¹⁷ le chapeau de son général et se fit¹³ tuer à sa place, tandis qu'un des siens emportait Charette sur son dos à travers le bois et le cachait sous des ronces à l'entrée du taillis de la Chabotterie. Un déserteur le trahit pour obtenir¹⁸ sa grâce et le livra aux républicains : Travot accourait,¹⁹ et ce fut à lui que Charette rendit son épée.

Travot traita son prisonnier avec les égards dus au

* *Ibid.* Lettre du 12 octobre, 1795, communiquée par sa famille.

1. 85.	6. 35. 435 R.	11. 194.	16. 305.
2. 402 N.	7. 333.	12. 325.	17. 324.
3. 220.	8. 329.	13. 395. 543.	18. 243.
4. 60.	9. 305. 591.	14. 294.	19. 223.
5. 463 (5).	10. 550.	15. 574.	

courage et au malheur. Ils entrèrent, dans la ville d'Angers, côte à côte, s'entretenant¹ familièrement à travers² le flot des populations accourues³ à leur rencontre : un mouchoir taché de sang entourait le front de Charette :
 5 jamais sa contenance n'avait été plus fière⁴ ni son regard plus assuré. Transféré à Nantes, il y fut jugé et condamné à mort. L'autorité militaire, au mépris des ordres formels de Hoche, souffrit⁵ que Charette fût⁶ impunément⁷ outragé dans cette même ville où,⁸ l'année précédente, il
 10 avait fait⁹ une entrée presque triomphante. L'officier de l'escorte chargée de le¹⁰ conduire¹¹ au supplice le fit¹² passer à dessein sous les fenêtres de la maison où s'était réfugiée¹³ sa famille. Sa sœur parut¹⁴ à la fenêtre : Charette s'arrêta, leva les¹⁵ yeux¹⁶ et l'encouragea¹⁷ du regard et du geste.*
 15 Parvenu¹⁸ au lieu fatal, intrépide et calme devant la mort, il resta debout, commanda le feu ; puis s'affaissa doucement sur lui-même.

Sa perte consterna les royalistes et remplit de joie les républicains. Le gouvernement ordonna des réjouissances
 20 publiques¹⁹ : Hoche fit⁹ davantage²⁰ et rendit l'hommage le plus éclatant à la valeur de ce chef fameux, en ordonnant, le jour même où il apprit²¹ son supplice, que l'état de siège serait levé dans toute la Vendée.

Hoche passa ensuite avec son armée en Bretagne et
 25 enveloppa cette province d'un large cordon de troupes, depuis la Loire jusqu'à Granville. Les chouans étaient hors d'état de lutter contre une si puissante étreinte : ils lui opposèrent néanmoins une résistance opiniâtre, et se
 30 Morbihan enfin rendit ses armes : déjà Sapinaud avait remis²² les siennes : toutes les divisions royalistes suivirent²³ successivement cet exemple : Frotté négocia en basse²⁴ Normandie et fut transporté avec les siens en Angleterre : Puisaye se voyant²⁵ seul et sur le point d'être pris,²⁶ s'embarqua pour Jersey. Hoche, maître du pays, y distribua
 35 ses cent mille²⁷ hommes dans une multitude de petits cantonnements pour le surveiller et l'enlacer d'un réseau de fer, et il acheva ainsi de le¹⁰ soumettre.²²

* Informé du fait, Hoche chassa cet officier des rangs de l'armée,
 40 comme indigne.

1. 248. 582.	8. 107.	15. 488.	22. 313.
2. 616.	9. 305.	16. 40.	23. 329.
3. 223. 585.	10. p. 224. †	17. 190.	24. 57.
4. 48.	11. 284.	18. 251.	25. 273.
5. 233.	12. 305. 543.	19. 56.	26. 324.
6. 569.	13. 591.	20. 602.	27. 75.
7. 349 Exe.	14. 290.	21. 325.	

Il lui restait à l'administrer et à le maintenir¹ en paix. Il donna à ces soins quelques mois² d'un gouvernement doux, habile, équitable, exempt de faiblesse comme de violence et, tandis que les hommes exaltés de tous les partis dénonçaient³ son⁴ administration comme provo- 5
quante⁵ et oppressive,⁶ il levait partout l'état de siège, abdiquait les pouvoirs extraordinaires dont⁷ il était investi et renonçait⁸ volontairement à la dictature. Il plia au 10
joug de l'ordre légal les royalistes comme les républicains, et rétablit l'autorité des lois dans les contrées malheureuses⁹ où⁹ la force¹⁰ seule avait été souveraine durant quatre années. Il ne put¹¹ y¹² réussir sans rencontrer d'abord, des deux parts, une vive⁶ résistance dont⁷ il eut cruellement à souffrir,¹³ et pour la cinquième fois il offrit¹³ sa démission,* que le Directoire refusa en lui accordant de 15
nouveaux¹⁴ témoignages de sa confiance et de son⁴ estime. Hoche reprit¹⁵ courage et continua son œuvre sans cesser de tourner ses regards vers le toit domestique, de soupirer après les joies de la famille. Un enfant lui était né¹⁶ : Hoche était père¹⁷ d'une fille qu'il nomma Jenny, et sur 20
laquelle il veillait à distance avec une sollicitude passionnée : il exigea qu'elle fût¹⁸ nourrie par le sein maternel, et au plus fort de sa dernière¹⁹ lutte en Vendée, la veille même de la prise de Charette, il écrivait²⁰ à sa femme : "Qu'il doit être touchant le tableau de mon Adélaïde 25
caressant, allaitant ma Jenny ! il manque à mon bonheur : n'en jouirai-je pas bientôt ?" † D'autres lettres écrites²⁰ durant son⁴ administration pacifique, nous le montrent si profondément convaincu²¹ de la nécessité de faire²² respecter la loi, qu'il veut²³ que sa femme en soit¹⁸ pénétrée 30
autant que lui : "Sois toujours bien républicaine," lui écrit-il, "non en parlant politique, mais en ne souffrant¹³ pas qu'on avilisse,¹⁸ chez toi ou en ta présence, les lois constitutionnelles,²⁴ et en pratiquant les vertus." ‡ Il ne comprend¹⁵ pas la liberté sans une haute moralité, une répub- 35

* Lettre de Hoche au Directoire, avril 1796.

† Correspondance manuscrite de Hoche. Lettre du 21 mars 1796, communiquée par sa famille.

‡ *Id.*, 3 mai 1796.

1. 248.	7. 503. 504.	13. 238.	19. 48.
2. 85.	8. 45.	14. 61.	20. 303.
3. 194.	9. 107.	15. 325.	21. 333.
4. 93.	10. 371.	16. 318.	22. 305. 542.
5. 583.	11. 282. 607.	17. 899.	23. 276.
6. 44.	12. 109.	18. 569.	24. 47.

lique sans des âmes fortes et viriles. "La tienne doit s'agrandir," dit-il¹ à sa femme, "et ton époux doit t'avoir donné la portion d'énergie qui te convient." *

- Hoche agissait³ comme il parlait³: toujours ferme et
 5 digne, juste avant tout,⁴ aimant mieux conquérir⁵ les
 cœurs par des bienfaits que par la violence. Il imposait,
 sous les peines les plus rigoureuses,⁶ le respect des pro-
 priétés et des personnes, et en même temps il rétablissait
 le culte dans tous les lieux⁷ soumis⁸ à son autorité. Avant
 10 Bonaparte, il proclama la tolérance religieuse⁹ et rouvrit¹⁰
 les églises. Tant¹¹ de soins intelligents, tant¹¹ d'activité, de
 prudence et de probité portèrent leurs fruits et réussirent
 à gagner au général Hoche l'estime et la confiance des
 populations de l'Ouest; sa parole loyale était respectée
 15 comme la loi vivante¹² et les habitants préféraient une
 simple promesse de lui à tout¹³ engagement contracté
 avec le gouvernement; les prêtres surtout se montraient
 reconnaissants¹² et lui étaient dévoués: "Dieu lui-même,"
 écrivait¹⁴ l'un d'eux, "satisfait¹⁵ de ce que vous avez fait¹⁶
 20 pour le soutien de sa religion, pour la conservation de ses
 ministres, qui sont vos frères, écouterait favorablement les
 prières que nous ne cessons¹⁷ de lui adresser pour vous, et
 vous comblera de ses bénédictions." †

- Hoche réconcilia ainsi les départements de l'Ouest
 25 avec la République: il pacifia la Bretagne et la Vendée,
 et c'est sa plus grande gloire. N'ayant pu¹⁸ le vaincre¹⁹ par
 les armes, le parti royaliste essaya de le²⁰ gagner: avant
 de s'adresser à Bonaparte, il rappela à Hoche le rôle de
 Monck en Angleterre et fit²¹ briller à ses yeux²² l'épée de
 30 connétable, que Hoche repoussa noblement, sans dédain
 comme sans jactance. Fidèle à la République et reje-
 tant les avances de ses plus ardents adversaires, il
 éclairait d'autre part le Directoire sur leurs intrigues,
 d'un style persuasif et respectueux, bien différent du ton
 35 menaçant²³ dont²⁴ parlera plus tard à ce même gouverne-
 ment le héros de brumaire. Plaidant pour quelques
 patriotes et signalant les dangers de la réaction thermi-

* *Id.*, *ibid.*

† Lettre du curé de Lesvière à Hoche.

1. 299. 527 (2).	7. 36.	13. 124 (1).	19. 333.
2. 251.	8. 313.	14. 303. 527 (2).	20. p. 224 †
3. 551.	9. 45.	15. 306.	21. 305. 543.
4. 124 (4).	10. 233.	16. 305.	22. 40.
5. 218.	11. 402.	17. 607.	23. 194.
6. 459.	12. 583.	18. 292. 607.	24. 503. 504.

dorienne,¹ Hoche écrivait² au ministre : “ Pourquoi violer les lois et faire³ juger militairement quelques malheureux⁴ exaltés ? Ils m’ont proscrit⁵ : je ne puis⁶ être taxé de partialité en leur faveur, mais je parle pour les principes :.. il est temps. Défiez-vous de ceux qui, avec 5 des formes élégantes et polies, vous donnent le change sur la situation de la République, et qui désignent les patriotes aux poignards des assassins en les peignant⁷ comme des terroristes. . . . Si l’Hôpital et Sully, animés du bien public, osèrent dire⁸ la vérité à leur roi, à leur 10 maître, sans doute vous pardonneriez à un soldat républicain d’avoir imité ces grands hommes dans leur simplicité.”

Hoche était alors à l’apogée de sa gloire et de sa fortune : le Directoire reconnut⁹ les services qu’il avait 15 rendus¹⁰ et lui donna la récompense la plus enviée¹¹ à cette époque où¹² le luxe, inséparable des invasions et des conquêtes, n’avait point altéré les mœurs de nos armées, et où les généraux¹³ conservaient encore quelque chose de la simplicité antique : il décréta qu’il serait fait¹⁴ don à 20 Hoche, comme récompense nationale, de deux magnifiques chevaux¹⁵ et d’une paire de pistolets d’honneur,* et proclama que l’armée de l’Océan et son chef avaient bien mérité de la patrie.

VI.

Expédition d’Irlande.

La pacification de la Bretagne et de la Vendée enlevait à l’Angleterre l’espérance de triompher de la République en s’appuyant sur les provinces de l’Ouest. Cette puissance voyait¹⁵ au contraire cinquante mille¹⁶ 30 hommes disponibles désormais pour quelque redoutable

* Voyez aux pièces justificatives Appendix C.

1. 47.	5. 304.	9. 290.	13. 33.
2. 303.	6. 263. 607.	10. 588.	14. 305. 403.
3. 305. 543.	7. 320.	11. 459.	15. 273.
4. 85.	8. 299.	12. 107.	16. 75.

entreprise contre elle-même, et Hoche avait, depuis l'époque de sa brillante défense de Dunkerque, conçu la pensée d'une descente sur les côtes d'Angleterre ou d'Irlande. Le moment d'exécuter ce grand projet
5 semblait venu,¹ et c'était en² Irlande qu'il voulait³ porter le premier coup à la puissance britannique.⁴

L'Irlande alors opprimée était un foyer permanent d'insurrection, et l'association de *defenders* ou *Irlandais unis* préparait un soulèvement général contre l'Angle-
10 terre. Cette association, appuyée d'une part sur la sympathie de toute la population catholique et d'autre part sur une armée française,⁴ pouvait⁵ atteindre⁶ son but, qui était de séparer l'Irlande de l'Angleterre : elle appe-
15 lait les Français⁷ à son aide et promettait⁸ à l'expédition projetée par Hoche de⁹ grandes chances de succès.

La France couvrait¹⁰ alors ses¹¹ frontières de jeunes républiques, et Bonaparte saisissait les imaginations par ses merveilleux¹² exploits en Italie. Hoche, retenu¹³ par
20 ses pénibles soins de la pacification de l'Ouest, avait suivi¹⁴ de son¹⁵ ardente pensée le vainqueur d'Arcole à travers tous ses champs de victoire : "Glorieux jeune
homme," s'écriait-il¹⁶ en se frappant le¹⁷ front, "que je te porte envie !" Il brûlait de faire¹⁸ d'aussi grandes choses, et de trouver un champ de gloire digne de son génie : il
25 projetait donc de révolutionner l'Irlande, de la transformer en république ; puis de passer en Angleterre et de la frapper au cœur. Il fit¹⁹ adopter son projet par le
gouvernement qui, après s'être concerté avec les chefs des révolutionnaires irlandais,⁴ prépara à Brest une
30 grande expédition dont²⁰ Hoche eut le commandement.

Par suite du traité de Saint-Ildephonse, qui établissait avec l'Espagne une alliance offensive²¹ et défensive,²¹ la
marine espagnole⁴ unie à la marine française⁴ permettait⁸
35 de disputer l'empire de l'Océan aux Anglais : mais les forces maritimes de la France et de l'Espagne étaient dispersées dans toutes les mers : leur réunion demandait un temps considérable, et l'ardeur impatiente de Hoche n'admettait⁸ point de longs délais. Il redoubla d'activité, et puissamment²² secondé par le ministre de la marine
40 Truguet, il se hâta de combler les grands vides faits¹⁸

1. 240.	7. 435 R. 0.	13. 248.	18. 305.
2. 376.	8. 313.	14. 329.	19. 305. 543.
3. 276.	9. 132.	15. 93.	20. 503. 504.
4. 435 & R.	10. 238. 550.	16. 527 (2).	21. 44.
5. 262. 543.	11. 490 (1).	17. 489.	22. 351.
6. 321.	12. 60.		

dans le corps d'officiers de l'escadre de Brest par l'émigration et les désastres de Quiberon, et il réussit à mettre¹ promptement la flotte sur un pied formidable.

Le corps expéditionnaire devait être formé de plusieurs divisions de l'armée de l'Océan, que rendait 5 disponibles la pacification de la Bretagne et de la Vendée, et qui furent dirigées sur Brest : Hoche y joignit² deux légions, qu'il nomma légions des Francs : il composa la première³ des officiers et des soldats les plus résolus,⁴ audacieux⁵ jusqu'à la témérité ; il forma la 10 seconde, il faut⁶ le dire,⁷ d'éléments indignes, et c'est⁸ un reproche pour sa mémoire⁹. Détestant l'Angleterre, partageant¹⁰ de tristes préjugés et regardant, en haine du gouvernement britannique,¹¹ le peuple anglais¹¹ comme le suppôt de ministres perfides et d'une odieuse¹² aristo- 15 cratie, tous les moyens lui semblaient permis¹³ pour¹⁴ abaisser et pour¹⁴ désoler cette fière⁸ nation : il agit en conséquence et fit¹⁵ entrer dans cette seconde légion tout ce qu'il put¹⁶ ramasser de gens perdus, de bandits et de massacreurs, et il la mit¹ sous le commandement d'un 20 chef étranger connu¹⁷ par sa sauvage énergie.* Cette légion devait aborder en Angleterre pour abuser l'ennemi sur la véritable destination de l'escadre portant¹⁸ le corps expéditionnaire : elle eut l'ordre de débarquer à l'embouchure de la Saverne, de se porter 25 de nuit sur Bristol, d'incendier cette ville et de semer la dévastation dans les campagnes environnantes :¹⁹ puis de se rembarquer pour jeter plusieurs détachements sur différents points du littoral en portant partout la mort,²⁰ le ravage et l'incendie, attirant ainsi sur elle et 30

* La première³ pensée de la composition de cette légion infernale appartient²¹ au général républicain Labarrotière, qui en fit²² l'objet d'une note dont²³ Carnot se servit²⁴ plus tard dans une instruction rédigée par lui pour l'établissement d'une chouannerie en Angleterre. On en trouvera quelques extraits à la fin du volume, Appendix D. 35 Hoche en obtint²² communication et eut le tort d'en faire usage dans la composition de sa seconde légion des Francs et dans les instructions qu'il lui donna.

Voyez, pour de plus amples renseignements à ce sujet, un intéressant écrit de M. le général marquis de Grouchy, publié sous ce titre : *Le* 40 *général de Grouchy et l'Irlande en 1796.*

1. 312.	7. 209.	13. 313.	19. 583.
2. 294.	8. 400.	14. 544.	20. 371.
3. 43.	9. 407.	15. 305. 543.	21. 248.
4. 459.	10. 190.	16. 262.	22. 305.
5. 60.	11. 435 & R.	17. 289.	23. 503. 504.
6. 187. 188.	12. 45.	18. 582.	24. 243.

retenant en Angleterre une partie considérable des forces britanniques,¹ tandis que l'expédition cinglerait vers la côte irlandaise.¹

Le Directoire avait envoyé à Hoche de pleins pouvoirs pour diriger à sa volonté l'expédition qu'il préparait avec tant² d'ardeur et déjà vingt mille³ hommes de troupes étaient réunis à Brest, prêts⁴ à s'embarquer en novembre 1796. Mais l'état de la marine laissait beaucoup à désirer : le dévouement et l'activité du nouveau chef donné à la flotte de Brest n'avaient pu⁵ suppléer à tout⁶ ce qui lui manquait encore. Les approvisionnements n'étaient pas faits⁷ : les vides énormes que l'émigration et ses suites désastreuses⁸ avaient ouverts⁹ dans les rangs des officiers,* étaient mal comblés ; beaucoup² d'officiers nouveaux¹⁰ manquaient d'expérience et avaient à combattre,¹¹ à leur bord, l'indiscipline et l'insubordination, et cet état de choses créait sans cesse de nouveaux¹⁰ obstacles.

Hoche, irrité de tant² de délais, apprend¹² que l'Irlande est en pleine révolution, il entend dire¹³ que les insurgés ont expulsé de l'île dix mille³ Anglais envoyés pour les soumettre.¹⁵ Son sang bouillonne, il ne mesure pas le danger : il a promis¹⁵ de secourir¹⁶ les *defenders irlandais* ; il n'attendra pas la flotte ; il partira¹⁷ seul, et il écrit¹⁸ au Directoire : "J'ai donné ma parole que j'irais¹⁹ trouver ce brave peuple, je dois la tenir.²⁰ Permettez-moi²¹ de partir¹⁷ avec une frégate, vous m'enverrez,²² cet hiver, tel secours que vous jugerez convenable. Je demande une frégate, parce que l'escadre n'est pas prête²³ à sortir²⁴ et que, tandis qu'un peuple généreux et confiant brise ses fers, on nous fait⁷ ici les scènes les plus désagréables... Les généraux²⁵ Villaret et Morard de Galles ont bien voulu²⁶ promettre¹⁵ de me seconder : je compte sur leur parole..."+

* Lors d'une première²⁷ visite que firent⁷ ensemble Hoche et l'amiral Villaret dans le port de Brest où mouillaient beaucoup² de navires désemparés, Hoche s'informa de ce qu'étaient devenus²⁸ les officiers qui les avaient glorieusement commandés.⁹ Villaret répondit : "Perdus pour la France, morts²⁹ à Quiberon!"

40 † Lettre de Hoche au Directoire, 3 novembre, 1796.

1. 435 & R.	9. 237. 588.	16. 223.	23. 47 N.
2. 402.	10. 61.	17. 239.	24. 245.
3. 75.	11. 281.	18. 303.	25. 88.
4. 443.	12. 325.	19. 211.	26. 276.
5. 262. 607.	13. 299.	20. 247.	27. 48.
6. 127 (4).	14. 435 R.	21. 313. 470.	28. 25 L.
7. 305.	15. 313.	22. 206.	29. 285.
8. 45.			

Le Directoire n'accorda point la permission demandée par le jeune et ardent général. Un mois s'écoula encore après lequel¹ Hoche, perdant tout à fait patience, céda au découragement, et écrivit² au ministre de la guerre : "Après bien³ des travaux,⁴ je me vois⁵ contraint⁶ de renoncer à mon⁷ entreprise, notre détestable marine ne peut⁸ et ne veut⁹ rien faire.¹⁰ J'offre¹¹ au gouvernement les seize mille¹² hommes que j'ai réservés¹³ pour l'expédition ; attendre plus longtemps serait les exposer à périr de faim et de misère. Obtenez,¹⁴ je vous en supplie, que je ne les quitte¹⁵ pas : je les conduirai¹⁶ où l'on¹⁷ voudra⁹ en qualité de général divisionnaire, et que¹⁸ que soit¹⁹ l'homme sous lequel¹ on me place,¹⁵ soyez convaincu¹⁶ que je remplirai mon devoir." *

Les directeurs à qui cette lettre fut soumise¹⁹ l'accueillirent²⁰ mieux²¹ que la précédente. Ils avaient peu²² de confiance dans le succès de l'expédition, quoiqu'ils eussent²³ donné à Hoche tout pouvoir pour agir : en lutte avec les conseils législatifs, ils méditaient un coup d'Etat pour affermir leur autorité chancelante,²⁴ et déjà ils avaient jeté²⁰ les yeux²⁵ sur Hoche comme sur l'homme le plus propre à seconder leurs vues, osant compter sur son dévouement absolu à la cause républicaine et sur l'attachement de l'armée pour sa personne.²⁶ Ils le virent²⁷ donc avec une secrète²⁷ satisfaction renoncer de lui-même à une entreprise²⁵ difficile qui, selon toute²⁸ apparence, le tiendrait²⁹ éloigné au moment où³⁰ ils prévoyaient³¹ qu'ils auraient besoin de lui, et après avoir hésité dix jours, ils décidèrent que l'expédition n'aurait pas lieu et appelèrent Hoche à Paris. Il était trop tard : lorsque l'ordre du Directoire³⁰ parvint à Brest, déjà Hoche s'était ravisé ; la confiance lui était revenue,³² son cœur de flamme avait tout entraîné : la flotte avait appareillé depuis deux jours et faisait³³ voile pour l'Irlande.

L'armée expéditionnaire était forte³⁴ d'environ quinze³⁵ mille¹² hommes. L'avant-garde était sous les ordres du général Lemoine : Grouchy, le plus ancien des généraux³⁵

* Lettre de Hoche au ministre de la guerre Petiet, 8 décembre, 1796.

1. 104.	10. 305.	19. 313.	28. 124 (1).
2. 303.	11. 233.	20. 225.	29. 247.
3. 402 (2).	12. 75.	21. 70.	30. 107.
4. 33.	13. 583.	22. 402.	31. 274.
5. 273.	14. 243.	23. 623.	32. 251.
6. 294.	15. 569.	24. 583.	33. 305. 543.
7. 93.	16. 284.	25. 40.	34. 454.
8. 262.	17. 111 R.	26. 116.	35. 38.
9. 276.	18. 333.	27. 43.	36. 576.



divisionnaires, commandait le corps de bataille, et le général Hurty l'arrière-garde ou la réserve. La flotte comptait dix-sept vaisseaux, treize frégates, treize bâtiments inférieurs, en tout quarante-trois voiles : Morard de Galles la commandait en chef, ayant sous ses ordres le major général Brueix et les trois contre-amiraux¹ Richery, Bouvet et Nielly.

La baie de Bantry, en Irlande, fut le point de ralliement marqué à tous les capitaines dans des ordres cachetés qui ne devaient être ouverts² qu'en pleine mer, et l'ordre du jour du général en chef contient³ des instructions détaillées et précises pour opérer un débarquement immédiat. Hoche et l'amiral Morard de Galles montaient ensemble une frégate très-légère,⁴ la *Fraternité*, afin d'être en mesure de se porter rapidement sur tous les points où leur présence serait nécessaire.

L'ordre d'appareiller fut donné dans la nuit du 15^e au 16^e décembre, par un temps sombre et favorable. A la sortie du port, quatre vaisseaux⁵ se heurtèrent et eurent des avaries : l'escadre en fut retardée et contrainte⁷ de mouiller, cette nuit même,⁸ dans la rade extérieure,⁹ dite¹⁰ de *Camaret*. La nuit suivante,¹¹ elle appareilla de nouveau, et son départ fut marqué par un premier et terrible sinistre : le vaisseau *le Séduisant*, de soixante-quatorze canons, donna sur un roche, dans les ténèbres, au passage *du Raz*, et s'abîma sous les eaux.¹² De treize cents¹³ hommes qui le montaient, quarante-cinq seulement furent sauvés et recueillis¹⁴ sur la côte. Les autres bâtiments réussirent à gagner le large, sans rencontrer les croisières anglaises.¹⁵ Les ordres furent décachetés, et toute l'escadre se dirigea¹⁶ sur la baie de Bantry, en Irlande.

Mais alors, comme toutes les fois¹⁷ que, depuis l'époque de la conquête normande¹⁸ une invasion de l'étranger avait menacé l'Angleterre, son heureux destin détourna d'elle le péril. Jamais ce fait n'a été plus saisissant que sous la Révolution et l'Empire ;* et, pour peu qu'on veuille¹⁹

* Je ne connais¹⁹ rien de plus concluant à cet égard que l'exposé fait²⁰ par M. Thiers des causes, aussi nombreuses²¹ qu'extraordinaires, qui firent²² échouer la fameuse²¹ expédition projetée à Boulogne.

1. 88.	7. 294.	13. 73.	18. 276. 623.
2. 237.	8. 122.	14. 225.	19. 289.
3. 243.	9. 53.	15. 435 & R.	20. 305.
4. 48.	10. 299.	16. 190.	21. 45.
5. 76 (1).	11. 329. 688.	17. 85.	22. 305. 543.
6. 86.	12. 86.		

réfléchir, la raison demeure confondue devant¹ les obstacles sans nombre et tout à fait indépendants de la volonté et du génie de l'homme, qui, à diverses époques et durant huit siècles, se sont interposés² entre l'Angleterre et ses ennemis. Peut-être alors est-il³ permis de demander s'il n'ent⁴ait pas dans les mystérieux⁵ desseins de cette Providence qui régit les destinées humaines, que la liberté fondée sur le respect des droits et de l'ordre légal, eût⁶ quelque part en Europe un inviolable asile. 10

A peine cette flotte formidable fut-elle³ arrivée à la hauteur de l'île d'Ouessant qu'une tempête souleva les flots et dispersa tous les navires. Le troisième jour, le vent tomba, et la plus grande partie de la flotte fut ralliée par le contre-amiral Bouvet et dirigée au point désigné pour le débarquement, en face de la côte d'Irlande (comté de Cork) et à l'entrée de la baie de Bantry. Neuf navires manquaient, et parmi eux était la frégate qui portait les deux chefs de l'expédition, Hoche et l'amiral de Galles. 20

Cependant les circonstances étaient propices : les chefs de l'association irlandaise⁷ accouraient⁸ et promettaient⁹ leur puissant concours ; aucune¹⁰ force anglaise⁷ n'était proche et n'avait encore l'éveil : le temps était calme, tout¹¹ enfin favorisait un débarquement pour lequel¹² Hoche avait laissé par écrit des ordres formels. 25

En l'absence de Hoche, le commandement appartenait¹³ au général de Grouchy, le plus ancien des généraux¹⁴ divisionnaires. Celui-ci ordonna au contre-amiral Bouvet, chef de la division navale, de mander à son bord ses deux collègues, Richery et Nielly : il leur dit¹⁵ qu'il était dépourvu¹⁶ d'instructions spéciales, pour le cas d'absence du général en chef ; mais il ajouta qu'il se conformerait aux ordres reçus et qu'il ferait¹⁷ son devoir. Il commanda donc aux trois amiraux¹⁴ de pénétrer au fond de la baie de Bantry avec leurs divisions, et d'y¹⁸ opérer sans retard le débarquement prescrit¹⁹ par le général Hoche. 30 35

Bouvet seul obéit : il entra dans cette baie, profonde²⁰ de vingt-huit kilomètres, avec dix-sept bâtiments, portant²¹ 40

1. 617.	7. 435 & R.	12. 104.	17. 305.
2. 591.	8. 223.	13. 248.	18. 109.
3. 464 (2).	9. 313.	14. 33.	19. 304.
4. 313.	10. 121.	15. 299.	20. 454.
5. 60.	11. 124 (4).	16. 261.	21. 582.
6. 572.			

sept mille¹ hommes d'excellentes troupes, et prit² les premières³ dispositions nécessaires pour débarquer.

Le vent s'éleva de nouveau, le 23¹ décembre, et fit⁵ craindre⁶ à la flotte une tempête dans un mouillage peu sûr. L'amiral Bouvet crut⁷ ses bâtiments en danger et jugea⁸ le débarquement difficile, avec des troupes trop peu nombreuses⁹ d'ailleurs pour obtenir¹⁰ dans l'île aucun résultat sérieux : voyant¹¹ en outre les amiraux¹² Richery et Nielly se tenir,¹³ avec leurs dix-neuf voiles, en dehors de la baie et plus disposés à les¹⁴ ramener en France qu'à les¹⁵ débarquer en¹⁶ Irlande, présumant enfin que la frégate qui portait Hoche et l'amiral en chef avait été capturée ou engloutie, Bouvet changea⁸ de résolution et suivit¹⁶ l'exemple de ses collègues. Bravant les commandements, les menaces mêmes du général Grouchy qui, dans son ordre du jour du 24¹ décembre, prescrivait¹⁷ un débarquement immédiat, l'amiral Bouvet donna l'ordre de couper les câbles, sortit¹⁸ de la baie et mit,¹⁹ avec ses collègues, le cap sur la France. La flotte fut de nouveau dispersée par les vents, et le 1^{er}⁴ janvier enfin, quinze jours après²⁰ avoir quitté le port de Brest, remplie d'audace et d'espérance, elle y rentra, battue²¹ de la tempête et désarmée.*

Ce jour-là même,²² Hoche et l'amiral, après²⁰ avoir couru²³ les plus grands dangers pour échapper aux croisières ennemies, entraient enfin eux-mêmes dans la baie de Bantry. Hoche n'y trouva ni la flotte, ni son²⁴ armée, et lorsqu'il apprit²⁵ qu'elles étaient venues,²⁶ que l'armée n'avait débarquée, et que la flotte l'avait ramenée²⁷ en France, il fut saisi d'un affreux désespoir et voulut²⁸ la suivre¹⁶ pour revenir²⁹ avec elle en Irlande : mais son bâtiment fut de nouveau assailli³⁰ par

* Tous ces faits, appuyés de pièces irréfutables, ont été mis¹⁹ en lumière avec une parfaite clarté, dans la brochure écrite³¹ par le général marquis de Grouchy, pour défendre la mémoire³² du général de Grouchy son père, à la conduite duquel³³ M. Bergounioux et d'autres historiens ont trop légèrement imputé l'insuccès de l'expédition d'Irlande. Le général de Grouchy, ramené en France malgré lui, dénonça³⁴ au Directoire la conduite de l'amiral Bouvet, et provoqua sa destitution.

1. 75.	10. 248.	19. 312.	27. 588.
2. 324.	11. 273.	20. 539.	28. 276.
3. 48.	12. 33.	21. 250. 585.	29. 251.
4. 76 (1).	13. 247.	22. 122.	30. 219.
5. 305. 543.	14. p. 224. †	23. 222.	31. 303.
6. 293.	15. 376.	24. 93.	32. 407.
7. 295.	16. 329.	25. 325.	33. 503.
8. 190.	17. 304.	26. 249. 250.	34. 194.
9. 45.	18. 245.		

de furieuses¹ tempêtes durant trois semaines, et ne rentra à Brest qu'après une absence de plus d'un mois : il trouva la flotte hors d'état de reprendre² immédiatement la mer et ajourna à d'autres temps sa grande entreprise d'outre-Manche.³ *

Ainsi furent détruites⁴ par la destinée toutes les espérances que Hoche avait conçues⁵ d'une expédition préparée avec tant⁶ de soin et à si grands frais. Il en conçut la plus amère⁷ douleur : mais bientôt il obtint⁸ du Directoire un commandement sur le Rhin, à la hauteur de son⁹ ambition et de son génie, et fut nommé, en janvier 1797, général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse.

VII.

Hoche général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse. Campagne de 1797, sur le Rhin.

Sambre-et-Meuse ! nom glorieux et cher aux cœurs français¹⁰ ! que de souvenirs il rappelle¹¹ ! combien⁶ d'exploits fameux,¹² combien⁹ de victoires !! Wattignies, Wissembourg, Fleurus ! la¹³ Belgique conquise,¹⁴ le Rhin soumis,¹⁵ le Danube menacé ! L'armée de Sambre-et-Meuse, dans laquelle¹⁶ l'armée de la Moselle avait été fondue, avait fait¹⁷ toutes ces grandes choses : elle était composée d'hommes héroïques, endurcis aux fatigues, aguerris à tous les périls, en état de défier l'Europe. L'enthousiasme ne s'était pas éteint dans leurs cœurs, l'amour désintéressé de la liberté enflammait

* La seconde légion des Francs commandée par le colonel Tale, après avoir débarqué en Angleterre, selon les instructions qu'elle avait reçues,⁵ fut bientôt enveloppée par des forces supérieures⁸ et faite¹⁷ prisonnière de guerre. Le gouvernement anglais,¹⁰ ayant appris de quels indignes éléments elle était composée, pensa qu'il rendrait service à la France en la retenant sur ses pentons ; il la fit donc rembarquer et la rendit toute⁹ entière à la France d'où elle avait été vomie sur la côte britannique.¹⁰

1. 45. 132.	6. 402.	11. 198.	16. 104.
2. 325.	7. 48.	12. 60.	17. 305.
3. 407.	8. 248.	13. 375.	18. 53.
4. 285.	9. 93.	14. 298.	19. 305. 543.
5. 584.	10. 435 & R.	15. 318.	20. 124 (3).

encore l'âme des soldats et de leurs chefs, et ces chefs étaient Le Fèvre, Grenier, Richepanse, Ney, Championnet, et beaucoup¹ d'autres, prédestinés comme ceux-ci à une glorieuse² renommée. Cette armée avait été
 5 conduite³ l'année précédente (1796) par Jourdan au cœur de l'Allemagne jusqu'aux frontières de la Bohême; puis elle avait été refoulée en arrière, avec celle de Moreau, par les habiles manœuvres de l'archiduc Charles, et, après avoir perdu deux batailles, elle s'était repliée⁴ sur
 10 le Rhin. Jourdan, à qui⁵ ses revers n'enlevaient rien de sa gloire, mais pour qui l'heure du repos était venue,⁶ avait demandé sa retraite et avait été remplacé par Beurnonville: c'est à celui-ci que Hoche fut donné pour suc-

cesseur.
 15 L'armée de Sambre-et-Meuse occupait⁷ alors, sur le Rhin, les positions avancées de Dusseldorf et de Neuwied et s'appuyait à droite sur l'armée du Rhin commandée par Moreau, tandis que Bonaparte ayant en face Alvinzi, se préparait à détruire,⁸ à Rivoli, la dernière⁹
 20 armée qu'eût¹⁰ l'Autriche¹¹ en Italie. Telle¹² était, en janvier 1797, la situation des armées françaises¹³ à la veille de tenter un effort décisif pour dicter la paix à l'Autriche.

Le nom de Hoche, du brillant vainqueur de Wissembourg, avait été reçu par l'armée de Sambre-et-Meuse
 25 comme le présage de nouvelles¹⁴ victoires, et elle accueillit¹⁵ avec transport son nouveau général. Un grand changement s'était opéré en lui depuis trois années. Il avait encore le même¹⁶ dévouement à la révolution et à la République, et son cœur de flamme brûlait toujours pour
 30 la gloire et pour la patrie: mais mûri avant l'âge par l'habitude du commandement, à la fougue impétueuse,² à la brillante parole du général de l'ancienne¹⁷ armée de la Moselle avait succédé une dignité froide et un langage laconique: il avait senti¹⁸ le besoin d'imposer davantage¹⁹
 35 le respect à des chefs plus anciens qui lui²⁰ et déjà illustres, devenus²¹ ses subordonnés, avec lesquels²² il se montrait²³ digne, froid, réservé, et ne s'épanchait plus que dans l'intimité.

Une disposition nouvelle¹³ et dangereuse,² trop habitu-
 40 elle¹⁷ aux chefs militaires, le mépris de l'autorité civile

1. 402.	7. 550.	13. 435 & R.	19. 602.
2. 45.	8. 285.	14. 58.	20. 463 (3).
3. 284.	9. 48.	15. 225.	21. 251.
4. 591.	10. 574.	16. 122.	22. 104.
5. 506.	11. 375.	17. 47.	23. 551.
6. 250.	12. 47. 527 (4).	18. 241.	

et de la bourgeoisie, trouvait momentanément accès dans son cœur ; d'autre part, pour établir en France un gouvernement libre et stable, il avait peu¹ de confiance dans l'intervention de la multitude par le suffrage universel : * en perdant beaucoup d'illusions il sentait² aussi parfois s'affaiblir son respect pour le régime légal, et les faits qu'il avait alors sous les yeux³ étaient peu propres à lui inspirer d'autres pensées. Son⁴ armée manquait du nécessaire dans un pays conquis⁵ où⁶ des commissaires nommés par les conseils législatifs se gorgeaient⁷ de la substance des populations administrées par eux. Hoche obtint⁸ que le Directoire se mit⁹ au-dessus de la loi pour¹⁰ destituer, sans le secours des deux conseils, ces commissaires prévaricateurs. Il prit¹¹ en main de sa propre autorité, la direction suprême sur tout le territoire occupé par son⁴ armée, et il en rendit l'administration directe à ceux qui l'avaient avant la conquête, aux baillis et même aux chapitres diocésains : Hoche institua, pour¹⁰ les surveiller, une commission supérieure¹² composée d'hommes d'une grande probité, qu'il déclara inamovibles et il afferma les impôts dont¹³ elle était chargée d'assurer le recouvrement. Les services publics furent dès lors assurés : le soldat fut nourri, habillé, chaussé aux dépens des provinces conquises.⁵ Hoche remonta sa cavalerie et son⁴ artillerie : il offrit¹⁴ même des vivres à son collègue Moreau dont¹³ l'armée en manquait et il mit¹⁵ la sienne en état de remporter de nouvelles¹⁶ victoires.

Renforcée par trente mille¹⁷ hommes de l'armée de l'Océan, elle présentait un effectif magnifique de quatre-vingt mille¹⁷ soldats. Hoche divisa son⁴ infanterie en trois corps : il confia la droite à Le Fèvre, la gauche à Championnet, le centre à Grenier. Il rassembla sa cavalerie en grandes masses groupées selon les armes. Il mit¹⁵ à l'aile droite les chasseurs sous Richepanse : Klein commanda les dragons à l'aile gauche ; Ney les

* "Le peuple qui souffre,¹⁴" écrivait-ils au Directoire, "est toujours désireux d'un mieux quelconque, et il croit¹⁹ le trouver en changeant⁷ sans cesse." Voyez²⁰ à la fin du volume les notes E et F.

1. 402.	6. 107.	11. 324.	16. 58.
2. 241.	7. 190.	12. 53.	17. 75.
3. 40.	8. 248.	13. 503. 504.	18. 303. 527 (2).
4. 93.	9. 312. 569.	14. 238.	19. 295.
5. 218.	10. 544.	15. 812.	20. 278.

hussards au centre, et d'Hautpoul la grosse¹ cavalerie formant² la réserve.

Hoche voulait³ franchir le fleuve à la fin de mars en combinant ses mouvements avec ceux de l'armée du
5 Rhin commandée à sa droite par Moreau. Cette armée n'était pas prête⁴ encore. Moreau, fidèle à ses habitudes, ne voulait⁵ agir que lorsque ses troupes seraient parfaitement approvisionnées et pourvues⁶ de tout le matériel de guerre indispensable en campagne. Elles ne l'étaient
10 pas et manquaient aussi de bateaux⁷ pour passer le Rhin. Hoche, impatient et brûlant de combattre,⁸ envoya à Moreau un équipage de pont, et le fit⁹ avertir que, le 17¹⁰ avril, il opérerait le passage du fleuve, avec ou sans son concours, et qu'il attaquerait les Autrichiens.

15 Ceux-ci, sous les ordres des feld-maréchaux¹¹ Warneck et Kray, avaient accumulé de formidables moyens de défense entre Mayence et Dusseldorf: la tête du pont devant Neuwied était hérissée de batteries et d'obstacles : dans les environs, toutes les maisons étaient crénelées et
20 de distance en distance, des redoutes armées de pièces de gros calibre défendaient la position que Hoche se disposait¹² à enlever.

Le 17 avril, Championnet reçoit l'ordre de sortir¹³ de Dusseldorf, de passer la Sieg et de prendre¹⁴ à revers les
25 Autrichiens. Il obéit: Warneck, instruit¹⁵ de ses manœuvres, concentre ses forces à Dierdorf, pour l'écraser; mais il affaiblit ainsi, en face de Hoche, le corps du maréchal de Kray, qui défendait Neuwied. Le gros des forces françaises,¹⁶ dans la nuit du 17 au 18,
30 se massa à Andernach, et avant¹⁷ le jour, l'armée franchit le fleuve à Neuwied et se forme dans la plaine. Sur le point d'être attaqué, Kray parlemente et demande une amnistie. Hoche exige que la célèbre forteresse d'Elhrenbreitstein lui soit¹⁸ rendue, et que l'armée
35 autrichienne¹⁹ se retire¹⁸ derrière la Lahn, conditions qu'une armée vaincue²⁰ pouvait²¹ seule accepter. Kray les rejette,²² ordonne le feu et couvre²³ la plaine de boulets et d'obus. L'armée française¹⁶ s'ébranle alors; rien ne résiste à son choc: les lignes de l'ennemi sont forcées,
40 sa cavalerie culbutée, ses formidables redoutes sont

1. 57.	7. 36.	13. 245.	19. 47. 435 & R.
2. 582.	8. 281.	14. 324.	20. 333.
3. 276.	9. 305. 543.	15. 285.	21. 262.
4. 47.	10. 76 (1).	16. 435 & R.	22. 202.
5. 281.	11. 38.	17. 617.	23. 238.
6. 479.	12. 550.	18. 569.	

tournées et enlevées à la baïonnette. Hoche poursuit¹ vivement les Autrichiens jusque dans les montagnes : puis il marche sur Dierdorf pour porter secours à Championnet : celui-ci avait passé la Sieg la nuit précédente² et enlevé les hauteurs d'Ukerath et d'Altenkirchen. **5**
Hoche rencontre sur son chemin, près Dierdorf, un corps autrichien³ de réserve d'environ huit mille⁴ hommes : il l'attaque et le met⁵ en fuite, tandis que, sur la droite, Le Fèvre enfonçait⁶ aussi l'ennemi et le poursuivait⁷ l'épée dans les reins jusqu'à Montabauer. **10**

Telle⁸ fut la journée du 18^o avril (29 germinal), dans laquelle¹⁰ les Autrichiens,¹¹ forcés dans leurs retranchements, furent refoulés au delà de la Lahn et sur le Mein, après¹² avoir perdu huit mille⁴ hommes, sept drapeaux,¹³ vingt-sept bouches à feu¹⁴ et soixante canons. Les **15**
Français¹¹ prirent¹⁵ aussitôt position à Dierdorf, Altenkirchen et Montabauer.

La victoire n'était pour Hoche qu'un stimulant, elle l'excitait à courir¹⁶ à de nouveaux triomphes : vainqueur à Neuwied à la tête d'une armée de 86,000 hommes, il se **20**
sentait¹⁷ de force à repousser les Autrichiens jusqu'au Danube. Déjà, refoulant Warneck devant lui, il lui avait livré plusieurs glorieux¹⁸ combats et prenait¹⁹ les dispositions nécessaires pour lui couper la²⁰ retraite et le séparer de l'Autriche. Son avant-garde, commandée **25**
par Le Fèvre, marchait²¹ rapidement sur Francfort : elle avait franchi la Nidda et se préparait²¹ à attaquer la place et à charger l'ennemi quand un courrier arriva, porteur des préliminaires de paix signés par Bonaparte à **30**
Leoben.

Hoche suspendit sur-le-champ sa marche victorieuse,²² renonçant²³ à la gloire presque assurée de contraindre²⁴ une armée autrichienne³ à déposer les armes : il ne laissa percer que la satisfaction de voir²⁵ arrêtée l'effusion du sang, et il écrivit²⁶ au Directoire pour la lui²⁷ témoigner : **35**
"Après avoir fait,²⁸" dit-il, ²⁹ "trente cinq lieues en quatre jours et triomphé dans trois batailles et cinq combats, l'armée de Sambre-et-Meuse a accueilli³⁰ la nouvelle de la paix avec la plus vive³¹ émotion."

Hoche adressa en même temps à sa femme ces **40**

1. 329.	9. 76 (1).	17. 241.	25. 273.
2. 583.	10. 104.	18. 60.	26. 303.
3. 435 & R.	11. 435 R.	19. 324. 550.	27. 482.
4. 75.	12. 539.	20. 480.	28. 305.
5. 312.	13. 36.	21. 550.	29. 299. 527 (2).
6. 194. 550.	14. 361 (5).	22. 45.	30. 225.
7. 329. 550.	15. 324. 403.	23. 194.	31. 44.
8. 47. 527 (4).	16. 222.	24. 294.	

simples lignes, pure expression¹ d'un cœur affectueux et dans lesquelles,² avec le héros, se rencontre l'époux et le père : "La paix est faite,³ ma bonne⁴ ami ; ton mari vainqueur se porte bien et t'embrasse : prends⁵ bien soin

5 de notre petit enfant." *

- Les hostilités étant⁶ suspendues entre la France et l'Autriche, Hoche reporta sur l'Irlande son ardente pensée : c'est là qu'il veut⁷ atteindre⁸ et frapper le gouvernement anglais⁹ dans lequel² il voit¹⁰ toujours le plus redoutable ennemi de la France. D'accord avec l'amiral Truguet, il prend⁵ toutes les dispositions nécessaires pour créer un nouvel¹¹ armement plus formidable encore que le précédent. Les travaux¹² du port de Brest sont activés, les vieux¹³ vaisseaux¹⁴ sont réparés, de nouveaux¹⁵ sont construits.¹⁶ Hoche, quoique à distance, remplit toutes les âmes du feu de la sienne : il envoie¹⁷ au ministre de la marine les épargnes qu'il a pu¹⁸ faire⁸ sur les contributions des pays conquis¹⁹ ; puis il court²⁰ en²¹ Hollande pour s'entendre avec le gouvernement de la république batave,⁹
- 20 alors alliée de la république française,⁹ et se concerta avec les principaux²² officiers de terre et de mer pour une descente simultanée des troupes françaises,⁹ et hollandaises sur les côtes d'Irlande. De retour dans son cantonnement du Rhin, Hoche dirige sur Brest un
- 25 nombreux détachement de l'armée de Sambre-et-Meuse et se rend enfin à Paris pour hâter les préparatifs de l'expédition nouvelle,²³ et aussi, il faut²⁴ le dire,²⁵ pour seconder la conspiration de la majorité du Directoire contre les conseils législatifs et préparer avec eux le
- 30 coup d'Etat du 18²⁶ fructidor.

* Lettre communiquée.

1. 399.	8. 321.	15. 61.	21. 376.
2. 104.	9. 435 & R.	16. 235.	22. 62.
3. 305.	10. 273.	17. 206.	23. 58.
4. 47.	11. 53 R.	18. 262.	24. 187. 188.
5. 324.	12. 38.	19. 218.	25. 299.
6. 582.	13. 60.	20. 222.	26. 76 (1).
7. 276.	14. 36.		

VIII.

Coup d'état de fructidor. — Maladie et mort du général Hoche.

Il était impossible qu'un régime aussi affreux que celui de *la Terreur* ne provoquât¹ point une violente réaction d'une longue² durée, et que les hommes qui l'avaient établi ne fussent³ bientôt en butte à la haine publique⁴ et à l'horreur générale. Cette réaction, commencée le 9⁵ thermidor 1794, continua durant les années suivantes⁶ avec une violence toujours croissante,⁷ entretenue⁸ par une cause dont⁹ les historiens n'ont pas tenu¹⁰ suffisamment¹¹ compte. Le régime de la Terreur était¹² tombé, mais la plupart¹³ de ceux qui l'avaient intronisé ne tombèrent pas avec lui : quelques scélérats avaient péri, mais le plus grand nombre des conventionnels qui les avaient soutenus¹⁴ de leurs votes restèrent¹⁵ debout et maîtres de la situation. La Convention survécut¹⁶ une année à Robespierre, et lorsque enfin elle se retira de la scène, elle réussit à vivre¹⁷ de nouveau sous d'autres noms. Elle dit¹⁸ et parvint¹⁹ à faire²⁰ croire²¹ à une foule de républicains ardents et honnêtes, au général Hoche entre autres, que la Révolution était incarnée dans les conventionnels, et elle fit²² violence à l'opinion publique²³ en déclarant, par les décrets de fructidor an III, que les deux tiers de ses membres feraient partie des nouveaux²⁴ conseils législatifs dont²⁵ ils formeraient ainsi la majorité.*

Après la promulgation de ces décrets et la journée du 13⁵ vendémiaire, † où²⁶ la Convention mitraille la bourgeoisie parisienne²⁷ qui les avait rejetés²⁸ et qui protestait contre eux à force ouverte,²⁹ les deux conseils législatifs, celui des *Anciens* et celui des *Cinq-Cents*, formés pour les deux tiers d'anciens conventionnels, cherchèrent une garantie contre la réaction en choisissant les cinq mem-

* Voyez mon *Histoire de France*, 12^e édition, t. II, p. 323 à 324† *Ibid.*

1. 572.	8. 248.	14. 588. 248.	20. 305.403.
2. 38.	9. 503 504.	15. 334.	21. 61.
3. 56.	10. 247. 403.	16. 299.	22. 107.
4. 612.	11. 351.	17. 251.	23. 47. 435 & R.
5. 76 (1).	12. 171.	18. 305. 543.	24. 588.
6. 329. 583.	13. 521.	19. 295.	25. 237.
7. 297. 583.			26. 519

bres du Directoire chargé du pouvoir exécutif parmi les hommes les plus compromis¹ aux yeux² des royalistes, parmi les régicides.*

- 5 L'Opposition, vaincue³ en vendémiaire, attendit son succès des élections nouvelles⁴ † et de la marche légale des événements : elle dominait dans le corps électoral, mieux composé alors qu'il ne⁵ l'a été peut-être à aucune époque de notre histoire. Les élections étaient à deux degrés, et les électeurs unissaient à l'autorité du nombre
- 10 l'autorité non moins nécessaire de la capacité présumée. Leurs choix⁶ furent, en l'an IV, comme l'année précédente,⁷ l'expression fidèle de l'opinion dominante,⁷ celle de l'esprit de réaction contre les terroristes et les montagnards, et du parti constitutionnel et
- 15 modéré, ami⁸ des principes de 1789 et qui voyait⁹ avec effroi le pouvoir exécutif toujours entre les mains des conventionnels et des révolutionnaires. ‡

Les deux conseils législatifs, après l'élection du second tiers de leurs membres, furent donc composés.

20 en grande majorité, d'hommes qui, sans vouloir¹⁰ une contre-révolution, voulaient¹⁰ cependant, avec la paix, l'abolition des lois révolutionnaires encore en vigueur, § une liberté réelle¹¹ et l'épuration successive¹² et légale d'un Directoire héritier de la Convention. ||

- 25 Les noms de quelques ardents royalistes étaient¹³ sortis,¹⁴ il est vrai, des dernières¹⁵ élections. Ceux-ci, fidèles à la tactique constante des minorités, faisaient¹⁶ cause commune dans l'opposition avec la majorité constitutionnelle¹¹ et modérée, et cherchaient, par toutes
- 30 sortes de moyens, à faire¹⁷ du bruit et à grossir leur im-

* On nommait ainsi ceux dont¹⁸ les votes avaient envoyé Louis XVI à l'échafaud.

† Les conseils se renouvelaient par tiers tous les ans.

‡ De Barante, *Histoire du Directoire*, t. III.

- 35 § Ces lois fermaient les églises et proscrivaient¹⁹ les prêtres, elles décrétaient la peine de mort et la confiscation contre les émigrés, et beaucoup²⁰ d'autres mesures draconiennes.¹¹

|| Voyez de Barante, *Histoire du Directoire*, t. III, et mon *Histoire de France*, t. II., p. 346-347.

1. 313. 459.	6. 35.	11. 47.	16. 305. 403.
2. 40.	7. 583.	12. 44.	17. 305.
3. 333.	8. 399.	13. 171.	18. 503. 504.
4. 59.	9. 273.	14. 245.	19. 304. 551.
5. 609.	10. 276.	15. 48.	20. 402.

portance. Ils n'étaient en cela que trop bien secondés par trois directeurs, Barras, Rewbel et La Reveillère-Liepeaux,* et par leurs amis montagnards qui disaient hautement et publiaient dans leurs journaux,² que l'opposition tout³ entière⁴ était monarchique, que le pouvoir allait⁵ passer aux royalistes, qu'on allait⁵ voir⁶ reparaitre⁷ les Bourbons et les aristocrates, et que c'en était fait⁸ de la Révolution.†

Ces bruits menaçants,⁹ grossis par la peur, étaient crus,¹⁰ surtout à distance, par beaucoup¹¹ d'honnêtes gens sincèrement dévoués à la Révolution, enthousiastes pour la liberté qu'ils voyaient⁶ presque exclusivement dans l'égalité civile, dans¹² le maintien du régime républicain et dans l'indépendance nationale. Le général Hoche, nous l'avons dit¹³ était de ce nombre. Parvenu¹⁴ rapidement, par son mérite, des derniers échelons jusqu'aux premiers, il avait toujours devant les yeux¹⁶ l'ancien ordre de choses où¹⁷ il risquait de végéter dans un rang obscur, les liens qui eussent¹⁸ arrêté son essor et tous les obstacles qu'il eût¹⁹ rencontrés¹⁹ dans une société constituée comme elle l'était sous le régime détruit.²⁰

Semblable en cela à la plupart des hommes qui n'ont dû leur élévation qu'à eux-mêmes, il n'aimait pas, en principe, et tenait²¹ pour suspects les privilégiés, quels qu'ils fussent,²² rois ou gentilhommes : ‡ il voyait,⁶

* Ces trois directeurs formaient la majorité au sein du Directoire, où¹⁷ ils eurent pour opposants Carnot et Barthélemy : ce dernier avait été récemment²³ élu²⁴ par le parti modéré à place de Letourneur.

† Dans son impartiale *Histoire du Directoire*, M. de Barante a présenté sous son véritable jour cette époque qui a été obscurcie par des historiens appartenant²⁵ aux partis extrêmes les plus opposés.²⁶

‡ Dans la pratique de la vie, cette disposition fit²⁷ souvent place en lui à une affection très-réelle pour des hommes appartenant²⁸ à la classe des anciens privilégiés, surtout pour ceux qui servaient sous ses ordres, et nous avons vu aussi qu'il garda constamment²⁹ une amitié reconnaissante²⁹ au général comte Le Veneur dont³⁰ il avait été l'aide de camp. Il eut même le bonheur, dans les derniers temps de sa vie, de rendre un service considérable à son aîné général et à son ami.

1. 200. 551.	9. 194. 533.	17. 107.	25. 248. 582.
2. 38.	10. 295.	18. 575.	26. 459.
3. 124 (3).	11. 402. 520.	19. 588.	27. 305. 403.
4. 48.	12. 613. 614.	20. 285.	28. 243.
5. 211. 543.	13. 299.	21. 247.	29. 290. 583.
6. 273.	14. 251.	22. 576.	30. 503. 604.
7. 200.	15. 617.	23. 351.	31. 612.
8. 805.	16. 40.	24. 809.	

dans les premiers, des tyrans, dans les seconds leurs soutiens naturels ou leurs complices, dans les privilèges qui les avaient faits¹ ce qu'ils étaient le plus grand obstacle à la liberté, et dans l'abolition de ces privilèges la liberté même. Hoche fondait ainsi l'égalité avec la liberté : il ne s'était pas suffisamment² rendu compte³ des véritables conditions d'existence de liberté politique, seule garantie⁴ de toutes les autres : il paraissait⁵ ignorer que la représentation d'un

10 peuple ne saurait⁶ être vraiment nationale qu'autant qu'elle est l'expression libre et vraie de la volonté publique⁷ : il oubliait enfin que la liberté ne subsiste qu'autant que la loi règne, et que la loi n'est souveraine que si le législateur est inviolable.

15 Hoche considérait le sort de la République comme lié à la politique du Directoire qui tendait à révolutionner l'Europe et à maintenir⁸ les lois révolutionnaires qui proscrivaient⁹ les émigrés et qui armaient le gouvernement de pouvoirs extraordinaires : à ses yeux,¹⁰ les vrais patriotes,

20 les seuls défenseurs de la Révolution et de la liberté, étaient les trois directeurs et leurs partisans qui voulaient¹¹ conserver à tout prix ces lois exceptionnelles¹² ; tandis que ceux qui désiraient les abroger et y¹³ substituer un régime légal et modéré étaient pour lui des royalistes, des adversaires de la liberté, des ennemis à écraser.*

Hoche vint¹⁴ à Paris, il fit¹⁵ part au gouvernement de ses appréhensions touchant les progrès du royalisme au sein des conseils législatifs, et dit¹⁶ qu'il était indispensable d'en¹⁷ triompher au besoin par la force. Il se concerta particulièrement avec Barras et s'offrit¹⁸ avec son¹⁹ armée pour seconder toute²⁰ entreprise violente des directeurs contre la majorité électorale et la puissance législative.²¹ Il dirigea,²² de concert avec lui, deux de ses divisions commandées par Richepanse, sur Brest, sous pré-

35 texte de les faire²³ concourir²⁴ à une nouvelle²⁵ expédition d'Irlande : il les fit²² passer à peu²⁶ de distance de Paris et les cantonna à La Ferté-Alais, en deçà des limites fixées par la constitution aux troupes qui ne seraient point

* Voyez aux pièces justificatives la note F.

1. 305, 588.	8. 248.	14. 249.	20. 124 (1).
2. 851.	9. 304.	15. 305, 403.	21. 44.
3. 403.	10. 40.	16. 299.	22. 190.
4. 399.	11. 276.	17. 108.	23. 305, 543.
5. 290.	12. 47.	18. 238.	24. 223.
6. 265, 267.	13. 109.	19. 93.	25. 53.
7. 60.			26. 402.

appelées dans la capitale par l'autorité législative¹ même.^{2*} L'arrivée de ces troupes aux environs de Paris, et à une distance prohibée coïncida avec un remaniement ministériel dans lequel Hoche fut désigné comme ministre de la guerre.

Le conseil des *Cinq-Cents* s'en émut⁴ : il se crut⁵ en péril, et déclara la constitution violée, si les troupes ne rétrogradaient jusqu'aux limites qu'elle avait fixées.⁶ Il s'éleva en même temps contre la promotion projetée de Hoche au ministre de la guerre, alléguant qu'il n'avait point l'âge légal pour les fonctions ministérielles,⁷ et il exigea⁸ que le Directoire rendit⁹ compte de sa conduite.

Sur les cinq directeurs, trois seulement voulaient¹⁰ un coup d'État contre les conseils ; les deux autres, Carnot et Barthélemy, s'y montraient contraires et persistaient à vouloir¹⁰ demeurer dans la légalité. Carnot avait alors la présidence du conseil directorial : il somma le général Hoche de justifier, devant¹¹ les directeurs réunis, son¹² absence de son¹² armée, sa présence à Paris et les ordres donnés aux troupes qui avaient franchi la limite constitutionnelle.⁷ Hoche alléguait son ignorance : il dit¹³ que le général Richepanse avait reçu l'ordre de conduire¹⁴ sa division à Brest, et qu'il ignorait sans doute aussi que La Ferté-Alais fût¹⁵ dans le rayon prohibé. Il avait compté sur Barras pour¹⁶ le défendre, et Barras garda le silence. La Reveillère intervint¹⁷ et fit¹⁸ cesser cet interrogatoire sévère et périlleux.¹⁹ Hoche n'étant pas soutenu²⁰ par le gouvernement, voyant²¹ en outre le Directoire incertain et le coup d'État ajourné, fit¹⁸ rétrograder ses divisions jusqu'en Alsace, quitta Paris et revint¹⁷ dans son quartier général, à Wetzlar.

Mais l'alarme avait été jetée dans la majorité législative¹ qui redoutait avec raison un coup d'État, et les adversaires de Hoche eurent recours à tous les moyens, même aux plus odieux,²² pour ruiner son crédit et détruire²³

* En vertu de la constitution, il était interdit²⁴ aux troupes de s'approcher, dans un rayon de douze lieues, de l'endroit où²⁵ siégeaient les conseils législatifs, si elles n'étaient appelées par une loi

1. 44.	8. 190.	14. 284.	20. 248.
2. 122.	9. 403. 569.	15. 570.	21. 273.
3. 104.	10. 276.	16. 544.	22. 60.
4. 260.	11. 617.	17. 251.	23. 235.
5. 295.	12. 93.	18. 305. 543.	24. 300.
6. 538.	13. 299.	19. 441.	25. 107.
7. 47.			

sa popularité. Le général Willot, son ennemi personnel, le dénonça¹ ouvertement dans le conseil des Cinq-Cents comme aspirant au rôle de Marius; un autre membre, Dufresne Saint-Léon, l'accusa de n'avoir versé dans le

5 Trésor public qu'une faible partie des sommes prélevées sur les territoires que son² armée occupait, par la commission financière³ qu'il avait arbitrairement instituée,⁴ et il fit⁵ entendre que Hoche avait sans doute gardé le reste pour lui et pour son état-major. Hoche, il est vrai,

10 n'avait versé qu'une partie de ces sommes dans les caisses de l'État; il en avait réservé une autre partie pour les besoins éventuels du Gouvernement, et, avec le reste, il avait nourri et entretenu⁶ ses soldats, préférant user de ces ressources plutôt⁷ que de recourir⁸ aux avides

15 fournisseurs et spéculateurs qu'il avait chassés⁴ de son² armée.

L'illustre général Jourdan, membre des Cinq-Cents, ne put⁹ entendre de sang-froid l'accusation calomnieuse¹⁰ dirigée contre celui qu'il considérait comme l'honneur

20 des armées françaises,¹¹ et, bien qu'appartenant⁶ lui-même à la majorité menacée, il se leva indigné et dit¹²: "Souvent les armées auraient péri de misère si les généraux¹³ en chef n'avaient usé des contributions faites¹⁴ en pays conquis.¹⁵ J'ai commandé cent cinquante mille¹⁶

25 hommes, et j'ai la preuve que le gouvernement payait à des fripons cent cinquante mille rations par¹⁷ jour, et que l'armée n'en¹⁸ recevait que dix mille.¹⁶ Il fallait⁹ donc que les généraux¹³ s'occupassent²⁰ de faire⁵ vivre²¹ le reste de l'armée. Il n'est au pouvoir de personne de me faire⁵

30 croire²² que le général Hoche ait²³ commis²⁴ un autre crime, et les coupables de son espèce ont droit aux remerciements de la patrie reconnaissante.²⁵"

Cet éclatant témoignage, donné de si haut à son intégrité, rendit pour Hoche moins amère³ une calomnie

35 contre laquelle²⁶ il protesta soudain en demandant un jugement public. Mais les reproches injustes auxquels²⁶ il s'était vu²⁷ en butte dans le sein des conseils législatifs dont²⁸ il avait excité les alarmes, l'irritèrent profondément.²⁹ Il crut²² que la majorité avait résolu³⁰ sa perte pour être

40 plus libre d'accomplir ses projets contre-révolutionnaires:

1. 194.	9. 262. 607.	17. 333.	24. 313.
2. 93.	10. 45.	18. 103.	25. 290. 583.
3. 43.	11. 435 & R.	19. 187. 183.	26. 104.
4. 588.	12. 290.	20. 572.	27. 273.
5. 305. 543.	13. 33. 415.	21. 334.	28. 503. 504.
6. 243.	14. 305.	22. 295.	29. 350. Exc.
7. 603.	15. 218.	23. 570.	30. 326. 327.
8. 223.	16. 75.		

il voulut¹ rendre à ses adversaires menace pour menace et, ayant réuni ses généraux² dans un banquet patriotique pour fêter l'anniversaire du 10¹ août, dernier jour⁴ de la monarchie, il but⁵ à la République, et dit⁶ : "Amis, la paix va⁷ être signée : mais, je ne dois pas vous le dissimuler, 5
vous ne pouvez⁸ vous dessaisir encore de ces armes terribles par lesquelles⁹ vous avez tant¹⁰ de fois¹¹ fixé la victoire. Avant de le¹² faire,¹³ peut-être aurons-nous¹⁴ à assurer la tranquillité intérieure¹⁵ que des¹⁶ rebelles aux lois de la République essaient¹⁷ de troubler." 10

Hoche n'alla pas plus avant dans cette voie : déjà le mort éta¹⁸t dans son sein, cette mort prématurée qui met¹⁸ les belle¹⁹s actions des gens de bien en sûreté et à couvert des revers de la fortune.* Il avait senti²⁰ à Brest, l'année précédente,²¹ les premières²² atteints d'un mal inconnu qui 15
redoubla d'intensité à Wetzlar : il tomba bientôt gravement malade, et le bruit se répandit qu'on l'avait empoisonné. Il était, aux yeux²³ des royalistes le plus résolu et le plus vaillant champion du gouvernement républicain : comme tel, il était en butte à de criminelles²⁴ attaques et 20
il avait précédemment²⁵ échappé, comme par miracle, à un assassin soudoyé par ses ennemis : † on savait²⁶ sa vie très-menacée, et dans chaque nouvelle²⁷ crise d'un mal qui semblait inexplicable, on croyait²⁷ voir²⁸ les indices d'un attentat contre sa personne.²⁹ 25

Déchiré par une toux sèche,³⁰ brûlé d'un feu intérieur et dévorant, il était en proie à une irritation nerveuse³¹ et tombait dans des spasmes dont³² il sortait³³ épuisé. Il languissait dans cet état si douloureux lorsqu'il apprit³⁴ l'acte violent du 18³ fructidor exécuté contre les conseils législatifs par les trois directeurs, Barras, La Reveillère-Lepeaux et Rewbell. Cette nouvelle impatiemment²⁵ 30
attendue et dont³² il ne prévit³⁵ point les suites, lui causa

* Plutarque, *Pélopidas*.

† Revenant³⁶ un soir du spectacle à Rennes, comme il rentrait dans son hôtel, un coup de feu fut tiré sur lui presque à bout portant et ne l'atteignit³⁷ pas. On saisit l'assassin qui avoua son crime et désigna pour son complice un ancien chef de chouans. Hoche sollicita inutilement leur grâce, ils périrent sur l'échafaud. 35

1. 276.	9. 104.	17. 205.	24. 47.	31. 45.
2. 38.	10. 402.	18. 312.	25. 351.	32. 503. 504.
3. 76 (1).	11. 35.	19. 53.	26. 265.	33. 245.
4. 399.	12. p. 224. †	20. 241.	27. 295.	34. 325.
5. 232.	13. 305.	21. 583.	28. 273.	35. 274.
6. 299.	14. 464 (3).	22. 48.	29. 116.	36. 251.
7. 211.	15. 53.	23. 40.	30. 56.	37. 321.
8. 262. 607.	16. 32.			

- la joie la plus vive¹ et lui rendit des forces. Le Directoire cependant avais eu recours à d'odieux² moyens pour réussir dans son³ entreprise * et s'était condamné à une longue³ série d'actes tyranniques, sans pouvoir s'arrêter
- 5 jamais dans la légalité, jusqu'au jour peu éloigné où,⁵ à son tour,⁵ il tomba, victime méprisée du coup d'État de brumaire. † Hoche ne pressentit⁶ point cela, et salua avec enthousiasme la liberté qu'il croyait⁷ sauvée par la journée de fructidor, tandis qu'elle était irrévocablement perdue.
- 10 Peu⁸ de jours après, le Directoire destitua le général Moreau, qui avait perdu sa confiance, et donna son⁹ armée au général Hoche, qui réunit ainsi le commandement des deux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin. Mais ses forces l'abandonnèrent de nouveau : en proie
- 15 au feu qui le dévorait, il se disait¹⁰ revêtu,¹¹ comme Hercule, de la robe empoisonnée du Centaure. Son médecin, Poussielgue, lui ordonnait un repos nécessaire : mais, pour cette nature ardente, dont¹² l'action était l'élément naturel, le repos était une fatigue plus qu'un soulagement.
- 20 Il parut¹³ cependant s'y résigner et se rendit à la foire de Francfort pour se distraire¹⁴ : il y fit¹⁵ connaissance avec un empirique fameux qui promit¹⁶ de le guérir sans le condamner au repos : Hoche prit¹⁷ en secret ses remèdes, et son état fut bientôt désespéré. Il lut¹⁸ son arrêt dans les
- 25 yeux¹⁹ de Poussielgue, se vit²⁰ mourir²¹ et accepta doucement son sort.
- Il voulut²² revoir²³ une dernière²⁴ fois ses amis, ses compagnons d'armes, et les reçut d'un air serein, tandis qu'au pied de son lit sa jeune²⁵ femme étouffait²⁶ ses sanglots.
- 30 Il s'entretint²⁷ une heure avec eux, les remerciant de leur

* Les principaux²⁸ moyens auxquels les trois directeurs eurent recours pour prolonger leur autorité furent : la déportation à Cayenne de leurs deux collègues, Carnot et Barthélemy, de cinquante-neuf membres des deux conseils législatifs et de quarante journalistes, la suspension

35 de la liberté de la presse, et la remise en vigueur des mesures révolutionnaires contre les émigrés et les prêtres.

† Ce jour-là, 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799), le général Bonaparte, récemment²⁹ revenu³⁰ d'Égypte, expulsa le conseil des Cinq-Cents à Saint-Cloud, mit³¹ en arrestation trois directeurs et cassa la

40 Constitution de l'an III. Il se fit³² élire³³ ensuite premier consul. Voyez mon *Histoire de France*, t. II, p. 365, 366.

1. 44.	10. 209. 551.	18. 308.	26. 550.
2. 60.	11. 254.	19. 40.	27. 248.
3. 58.	12. 503. 504.	20. 273.	28. 62.
4. 107.	13. 290.	21. 235.	29. 351.
5. 407.	14. 332.	22. 276.	30. 251.
6. 242.	15. 305. 403.	23. 274.	31. 312.
7. 295.	16. 313.	24. 48.	32. 305. 543.
8. 402.	17. 324.	25. 43.	33. 309.
9. 93.			

affection, et s'efforçant¹ même de sourire. Il parla aussi des affaires publiques² et revint³ sur le coup d'État de fructidor qu'il jugeait⁴ toujours indispensable. Toutefois, mieux éclairé au moment suprême, il reconnut⁵ qu'il était heureux qu'aucun des généraux²⁰ commandant en chef les armées de la République n'eût⁶ participé de sa personne⁷ à cet acte de violence, et qu'Angereau, en l'exécutant par l'ordre des trois directeurs, eût⁶ paru⁵ obéir aux pouvoirs civils : une république, dit-il,⁸ devait toujours être servie⁹ et non protégée par l'épée. 5 10

Ce dernier effort l'avait épuisé ; il congédia ses lieutenants, et vers le soir il s'endormit.¹⁰ Après quelques heures de repos, il s'éveilla en suffoquant. Il ne parlait plus : il eut une crise terrible et, le 19¹¹ septembre 1797, il expira doucement entre les bras¹² de sa femme et du général Debelle, son beau-frère.* 15

Hoche avait à peine atteint¹³ vingt-neuf ans et sa renommée comme celle de son jeune et brillant rival, le vainqueur d'Arcole et de Rivoli, remplissait l'Europe. Qui pourrait¹⁴ dire¹⁵ la désolation de ses compagnons d'armes, le désespoir de ses soldats ! L'armée entière¹⁶ fit¹⁸ à son chef de magnifiques et touchantes¹⁸ funérailles. On décida qu'il serait enseveli à Pétersberg dans le camp retranché de Coblenz, à côté d'un jeune héros enlevé comme lui à la fleur de son âge, au milieu d'une glorieuse¹⁹ carrière et qui laissait un grand nom, le général Marceau. 25

Le convoi funèbre quitta Wetzlar le 21¹¹ septembre et se dirigea⁴ vers Coblenz. Les aides de camp de Hoche, les généraux²⁰ et tout l'état-major escortèrent le char, devant²¹ lequel²² étaient portés les étendards et les drapeaux²³ en deuil. Le cortège s'avança¹ ainsi au son lugubre des tambours veillés et au glas funèbre des cloches mises²⁴ en branle par les habitants des villes et des bourgs qu'il traversait. Les paysans des environs accoururent²⁵ en foule et firent²⁶ cortège aussi au général dont²⁷ ils avaient 30

* On ouvrit²⁸ son corps et l'on²⁹ trouva, dans l'estomac, quelques taches où l'on crut³⁰ reconnaître⁵ des indices de poison, suffisants³¹ peut-être pour légitimer des soupçons, mais trop faibles pour les confirmer.

1. 194.	9. 243.	17. 305.	25. 223.
2. 56.	10. 227.	18. 583.	26. 305. 403.
3. 251.	11. 76 (1).	19. 45.	27. 503. 504.
4. 190.	12. 35.	20. 38.	28. 237.
5. 290.	13. 321.	21. 617.	29. 111 R.
6. 572.	14. 262. 543.	22. 104.	30. 295.
7. 116.	15. 299.	23. 36.	31. 288. 583.
8. 297. 527 (2).	16. 48.	24. 512.	

reçu des témoignages de commisération et qui avait allégé pour eux les charges de la guerre.

- Le corps fut reçu avec honneur à Braunfels par le prince souverain, qui l'attendait sur la place publique¹ à la tête de toute sa maison. Lorsqu'il passa au pied des remparts fameux² de la citadelle d'Ehrenbreitstein gardée par les Autrichiens, il fut salué par toutes les batteries de la place et par le feu de la garnison rangée en bataille sur les glacis. Le gouverneur sortit³ des portes pour le recevoir et conduisit⁴ le corps jusqu'aux bords du Rhin, entre une double haie formée par les soldats de France et d'Autriche. Le convoi traversa ensuite Coblenz, puis se dirigea⁵ vers les hauteurs de Pétersberg où⁶ une partie de l'armée était sous les armes pour le recevoir.
- 15 Là un simple monument, qu'un grand poète a célébré dans des vers immortels, renfermait les restes de Marceau.* Cette tombe modeste pour laquelle Hoche avait souscrit⁷ de ses deniers quelques jours avant⁸ sa mort, réunit les deux héros. Le corps de Hoche y fut redescendu après avoir reçu les adieux⁹ de ses compagnons : Le Fèvre, Championnet, Grenier rendirent¹⁰ hommage à leur général dans un langage militaire, simple et vrai : après eux un grenadier s'avança,¹¹ présenta l'arme devant⁸ le cercueil, y déposa une couronne de chêne, disant¹² :
- 25 "Hoche, au nom de l'armée, reçois cette couronne ;" et il pleura. Ses larmes exprimaient mieux qu'aucune parole les sentiments de tous.

Hoche n'était plus, mais il vivait¹³ dans le cœur de ses soldats et de ses concitoyens : toute la France se sentit¹⁴

- 30 * Ce que lord Byron a dit¹² de Marceau peut s'appliquer à Hoche à qui¹⁷ le poète a également rendu hommage. "Près de Coblenz, sur une riante¹⁸ colline est une pyramide simple et modeste couronnant le sommet d'un monticule verdoyant : sous sa base repose un héros..... Rapide et triomphant fut son jeune essor.
- 35 Tous l'ont pleuré, amis et ennemis, et l'étranger, qui s'arrête ici pour méditer, peut¹⁵ à bon droit prier pour le repos de son esprit généreux, car il fut le meilleur champion de la liberté. Il fut de ceux, trop peu nombreux,² hélas, qui n'ont point franchi les justes bornes qu'elle assigne aux guerriers qu'elle arme de son glaive. Son
- 40 âme demeurera sans tache ; c'est pourquoi les hommes ont pleuré sur lui." (Lord Byron, *Childe-Harold*, chant III, LVI, LVII.)

1. 56.	6. 107.	11. 194.	15. 262.
2. 60.	7. 304.	12. 299.	16. 402.
3. 245.	8. 617.	13. 334.	17. 103.
4. 234.	9. 36.	14. 241.	18. 323. 533.
5. 190.	10. 513.		

frappée en lui, et la douleur publique¹ se fit² jour au milieu des honneurs funèbres que le gouvernement rendit en grande pompe à sa mémoire, le 1^{er} octobre suivant,³ à Paris. Tous les corps de l'État, le peuple et l'armée furent conviés par le Directoire au champ de Mars pour cette fête funèbre dans laquelle l'illustre Darnou prononça⁴ l'oraison funèbre du héros, et fut l'éloquent interprète des douleurs de la patrie. 5

Telle⁷ fut la brillante et trop courte carrière de Lazare Hoche, qui excita l'admiration de tous, même de ses ennemis, et qui obtint⁸ la gloire la plus⁹ enviable à l'âge où les plus illustres commencent à peine à attirer sur eux l'attention. Il eut à un degré éminent ce caractère particulier aux grands hommes de paraître¹⁰ toujours supérieurs à leur situation : plus¹¹ il montait plus il semblait grand, et l'on¹² est d'accord pour reconnaître¹⁰ que sa fortune, s'il eût¹³ vécu, n'aurait eu d'autre limite que celle que le devoir lui eût¹⁵ tracée¹⁶ et qu'il se fût¹⁵ marqué¹⁷ à lui-même. Sa vie entière¹⁸ porte le cachet de la vraie grandeur : en la contemplant, l'âme s'élève et se sent¹⁹ portée à l'oubli de soi, au dévouement, aux grandes actions. Ses traits les plus saillants furent la loyauté, la magnanimité, l'ardent patriotisme, le culte de l'honneur, et une activité dévorante²⁰ pour laquelle le repos était une intolérable souffrance. A ces grands traits il faut²¹ joindre²² le désintéressement d'une ambition qui n'eut jamais pour but que l'avantage de son pays, une bonté compatissante²⁰ aux maux²³ des malheureux, une intégrité qui ne comprenait²⁵ pas qu'il fût³⁷ possible de n'en pas avoir. "Tu me recommandes," écrivait-il²⁶ à sa jeune femme, "de songer à la fortune de notre enfant : je lui²⁸ laisserai un nom sans tache : c'est tout ce que je lui dois." * 25 30

Jamais général ne posséda mieux le cœur de son²⁹ armée : "Aïne," disait-il³⁰ souvent, "si tu veux être aimé : " c'est ainsi, c'est en aimant ses soldats qu'il était devenu³¹ l'idole. Son bien était le leur, et sa générosité n'avait point de³² bornes : "Tu aurais dans ta 35

* Lettre communiquée par sa famille.

1. 58.	9. 459.	17. 591.	25. 325.
2. 305. 403.	10. 290.	18. 48.	26. 303. 527 (2).
3. 407.	11. 457.	19. 241.	27. 570.
4. 76 (1).	12. 111 R.	20. 583.	28. 86.
5. 329.	13. 568.	21. 187. 198.	29. 93.
6. 194.	14. 334.	22. 294.	30. 299. 551.
7. 47. 527 (4).	15. 575.	23. 38.	31. 251.
8. 249.	16. 588.	24. 35.	32. 154.

bourse 200,000 francs de plus, lui dit¹ un de ses proches, si tu ne donnais au tiers et au quart tout ce que tu possèdes. — J'aurais un million de moins, répondit Hoche dans celle de mes amis, si j'en avais besoin." Pour
 5 rencontrer à cet égard, parmi les héros de l'histoire, un capitaine digne de lui être comparé, il faut² remonter à du Guesclin dont³ j'ai raconté la vie avant la sienne, et avec qui Hoche eut de nombreux⁴ traits de ressemblance : on admire en eux même générosité, même
 10 héroïsme, même commisération pour les misérables, égale horreur des fripons et des sangsues du pauvre peuple. Ils eurent l'un⁵ et l'autre, devant⁶ l'ennemi, la parfaite possession d'eux-mêmes, le coup d'œil rapide et l'inspiration soudaine ; ils firent⁷ voir⁸ un mélange égal de
 15 circonspection pour préparer, de fougue pour accomplir, et, méprisant⁹ la routine, ils firent⁷ avancer l'art militaire et montrèrent l'instinct des grandes innovations, mères¹⁰ de la¹¹ tactique et de la stratégie modernes.¹² Tous deux enfin eurent la bonne fortune de vaincre¹³ chaque fois
 20 qu'ils commandèrent en chef et l'amer regret de mourir¹⁴ dans leur lit, après avoir passé leur vie au milieu des périls, et sur les champs de bataille.

Hoche eut sur Bertrand du Guesclin le grand avantage de naître¹⁵ à une époque de civilisation plus avancée, et
 25 comprit¹⁶ la supériorité que donne la culture des lettres et les jouissances qu'elle procure. Bertrand ne savait¹⁷ pas lire¹⁸ et ne s'en mit¹⁹ jamais en peine : Hoche, au contraire, regretta toujours de n'avoir reçu dans son enfance qu'une instruction trop insuffisante, et il fit²⁰ tout ce qui
 30 était en son pouvoir pour en combler les lacunes. Il lisait,²¹ il étudiait dans les camps : les auteurs anciens et surtout les historiens de la Grèce et de Rome eurent pour lui un puissant attrait : il trouvait dans leurs écrits une sève de vertu républicaine dont⁸ son âme intègre et
 35 fière²² se nourrissait avec délices, et il se sentait²³ puissamment²⁴ attiré par ces figures héroïques, par ces grands chefs qui, en déposant leur glorieuse²⁵ épée, s'honoraient de conduire²⁶ la charrue. Il gagna beaucoup au commerce de l'antiquité : on s'en aperçoit surtout au style
 40 de ses proclamations et de ses ordres du jour dégagés

1. 209. 527 (2).	8. 273.	15. 316.	21. 308. 551.
2. 187. 188.	9. 582.	16. 325.	22. 48.
3. 503. 504.	10. 399.	17. 608.	23. 241.
4. 60.	11. 371.	18. 308.	24. 351.
5. 118.	12. 426.	19. 312.	25. 45.
6. 617.	13. 333.	20. 305.	26. 284.
7. 305. 543.	14. 235.		

peu à peu de ce ton déclamatoire fort en usage alors dans le langage officiel, pour¹ atteindre,² dans des formes pures et sévères,³ à une éloquente précision. Hoche arriva au goût par l'application d'un esprit délicat et d'un rare bon sens à l'étude des grands modèles, et après 5 avoir, dans sa première⁴ jeunesse, beaucoup lu⁵ sans règle et sans choix, il apprit⁶ à distinguer, à choisir, et à donner d'excellents conseils à sa jeune⁷ femme pour la guider dans ses lectures : il cherchait à former son goût en éclairant son esprit, et dans un temps où⁸ l'enthousi- 10 asme pour Rousseau était à son apogée, Hoche ne donna point⁹ une médiocre preuve de bon sens en se préservant de la contagion générale : il sut¹⁰ découvrir¹¹ l'exagération, le paradoxe, le mensonge même à travers la magie d'un style trop séduisant¹² et il prit¹³ soin de 15 prémunir sa femme contre les périls de cette lecture. Plusieurs lettres de lui sont remplies de détails¹⁴ délicats et charmants¹⁵; toutes respirent la fierté d'une âme droite, forte, indépendante, et l'on¹⁶ voit¹⁷ dans quelques-unes l'extrême importance qu'il attachait, pour l'éduca- 20 tion des femmes comme pour celle des hommes à tout ce qui tend à développer de bonne¹⁸ heure dans les caractères la vigueur, l'énergie et la sincérité.* Tout¹⁹ en lui tendait au même but : les paroles, les écrits et les actes. 25 Son caractère offre²⁰ au regard attentif, un type harmonieux et grand dans chaque partie comme dans l'ensemble.

On y trouve aussi quelques ombres : Hoche eut toujours beaucoup²¹ de peine à faire²² violence à sa nature ardente, impétueuse,²³ ennemie de toute²⁴ contrainte : im- 30 pressionnable autant que passionné, il passait rapidement d'une résolution à une autre quelquefois opposée, comme à l'époque de l'expédition d'Irlande qu'il abandonna un jour pour l'entreprendre²⁵ le lendemain. Il était sujet à des abattements d'esprit et à des défaillances 35 temporaires ; mais celles-ci provenaient²⁶ tantôt d'une erreur de son jugement, tantôt d'une irritation excessive²⁷ ou d'une déception douloureuse,²⁸ jamais d'aucun vice :

* Voyez aux pièces justificatives la note G.

1. 544.	8. 107.	15. 583.	22. 303, 403.
2. 321.	9. 605.	16. 111 R.	23. 45.
3. 441.	10. 265.	17. 273.	24. 124 (1).
4. 48.	11. 238.	18. 47.	25. 325.
5. 308.	12. 285.	19. 124 (4).	26. 521.
6. 325. 540.	13. 324. 403.	20. 238.	27. 45.]
7. 43.	14. 39.	21. 403.	

roches,
tu pos-
Hoche
Pour
pire, un
onter à
eune, et
ressem-
même
érables,
pauvre
nemi, la
apide et
égal de
complir,
militaire
mères¹⁰
ous deux
que fois
mourir¹⁴
lieu des

avantage
ancée, et
lettres et
ait¹⁷ pas
ontraire,
enfance
ut ce qui
nes. Il
ciens et
eurent
rs écrits
tègre et
t²³ puis-
s grands
noraient
au com-
au style
dégagés

bientôt sa haute raison, son cœur ferme et loyal reprenaient¹ l'empire et le ramenaient, dans le droit chemin, à son but véritable. Il eut quelques-uns des préjugés de son temps et de sa situation personnelle² : il fit³ des fautes, il risqua de mettre⁴ lui-même en péril la liberté de son pays en croyant⁵ la servir⁶ : il se trompa, mais de bonne⁷ foi ; ses intentions restèrent pures. La liberté qu'il aimait d'un amour plus sincère qu'éclairé lui demeura chère,⁷ et les grands principes de 1789 lui furent toujours sacrés. Mais l'expérience lui manquait comme à tous : avec le temps, il aurait reconnu⁸ les véritables conditions d'existence de la liberté au sein d'un grand peuple : Hoche eût⁹ compris¹ qu'elle ne peut avoir d'autre fondements que le respect des droits de tous, de l'ordre légal et de l'opinion publique sérieusement exprimée : jamais il n'eût⁹ préféré son propre avantage au bien de sa patrie, jamais non plus il n'eût⁹ élevé sa fortune sur les ruines de la liberté. Il était de la race de ceux qui revivent,¹⁰ pour l'honneur de l'humanité, sous la plume de Plutarque, il appartenait¹¹ à la grande famille des Cimon,¹² des Phocion, des Paul-Emile, des hommes par qui¹³ les Républiques subsistent ou qui meurent¹⁴ avec elles.

FIL.

1. 325.
2. 47.
3. 106.
4. 212.

5. 295.
6. 247.
7. 48.
8. 290.

9. 565.
10. 334.
11. 248.

12. 409 R.
13. 506.
14. 235.

APPENDIX.

A.

La Terreur à Paris, par M. de Lamartine.

PLUS de huit mille¹ suspects encombraient les prisons de Paris un mois avant la mort de Danton. En 5 une seule nuit on y jeta trois cents² familles du faubourg Saint-Germain : tous les grands noms de la France historique, militaire, parlementaire, épiscopale. On³ ne se donnait pas l'embarras de leur inventer un crime. Leur nom suffisait,⁴ leurs richesses les dénonçaient,⁵ leur rang 10 les livrait. On était coupable par quartier, par⁶ rang, par fortune, par parenté, par famille, par religion, par opinion, par sentiments présumés ; ou plutôt⁷ il n'y avait plus ni innocents ni coupables, il n'y avait plus que des proscripteurs et des proscrits.⁸ Ni l'âge ni le sexe, ni la 15 vieillesse ni l'enfance, ni les infirmités qui rendaient toute⁹ criminalité naturellement impossible ne sauvaient¹⁰ de l'accusation et de la condamnation. Les vieillards paralytiques suivaient¹¹ leurs fils,¹² les enfants leurs pères, les femmes leurs maris, les filles leurs mères. Celui-ci 20 mourait¹³ pour son nom, celui-là pour sa fortune ; tel¹⁴ pour avoir manifesté son opinion, tel pour son silence, tel pour avoir servi¹⁵ la royauté, tel pour avoir embrassé avec ostentation la République, tel pour n'avoir pas adoré Marat, tel pour avoir regretté les Girondins, tel 25 pour avoir émigré, tel pour être¹⁶ resté dans sa demeure, tel pour avoir affamé le peuple en¹⁷ ne dépensant pas son revenu, tel pour avoir affiché un luxe qui insultait à la misère publique.¹⁸ Raisons,¹⁹ soupçons, prétextes contradictoires, tout²⁰ était²¹ bon. Il suffisait⁴ de trouver des 30 délateurs dans sa section, et la loi les encourageait²² en

1. 75.	7. 603.	13. 235.	18. 56.
2. 73.	8. 304.	14. 118 N.	19. 404.
3. 111.	9. 124 (1).	15. 243.	20. 124 (4).
4. 288.	10. 516. 551.	16. 171.	21. 524.
5. 194.	11. 329.	17. 539.	22. 190.
6. 613.	12. 35.		

leur donnant une part dans les confiscations. Le peuple, à la fois dénonciateur,¹ juge et héritier des victimes, croyait² s'enrichir des biens confisqués. Quand les prétextes de mort manquaient aux proscripteurs, ils épiaient
 5 des conspirations vraies ou simulées dans les prisons. Des espions déguisés sous l'apparence de détenus,³ provoquaient des confidences, des soupirs vers la liberté, des plans d'évasion entre les prisonniers, les inventaient quelquefois, puis le révélaient à l'accusateur public. Ils
 10 inscrivirent⁴ sur leurs listes de délation des centaines de noms de suspects qui apprenaient⁵ leurs crimes par leurs accusations : c'est ce qu'on appelait les *fournées* de la guillotine. Elles faisaient⁶ du vide dans les cachots... elles entretenaient⁷ la terreur, elles imposaient le silence
 15 au murmure. Chaque jour le nombre des charrettes employées à conduire⁷ les condamnés à l'échafaud augmentait. A quatre heures elles roulaient⁸ par le pont au Change et la rue Saint-Honoré, vers la place de la Révolution. On prolongeait⁹ la route pour prolonger le
 20 spectacle au peuple, le supplice aux victimes... c'était¹⁰ l'assassinat donné en¹¹ spectacle et en jouissance à tout un peuple.

(*Histoire des Girondins*, livre LVIIe.)

B.

Conclusions de M. Claude Desprez sur la capitulation dite de Quiberon.

“ Cette capitulation dont¹² on ne trouve la trace nulle part, dit¹³ M. Desprez, sur quel fondement repose le bruit qui en¹⁴ est¹⁵ venu¹⁶ jusqu'à nous ? Sur des paroles que l'on¹⁷
 30 prête à Sombreuil après sa conférence avec un chef républicain... Nous aimons mieux en croire¹⁸ Sombreuil lui-même. Deux fois¹⁹ il a parlé de la capitulation sur la

1. 399.	6. 305.	11. 614.	16. 249.
2. 295.	7. 284.	12. 503. 504.	17. 111 R.
3. 248.	8. 551.	13. 299. 527 (2).	18. 295.
4. 304.	9. 190.	14. 108.	19. 35.
5. 325.	10. 493.	15. 171.	

foi de laquelle les émigrés avaient déposé les armes : la première,¹ c'est dans la lettre qu'il écrivit² à l'amiral Warren ; voici en quels termes : "N'ayant plus de res- sources, j'en vins³ à une capitulation pour sauver ce qui ne pouvait échapper, et le cri général de l'armée m'a répondu que tout⁴ ce que était émigré serait prisonnier de guerre et épargné comme les autres." * 5

La seconde lettre est datée d'Auray et adressée à Hoche : "Toutes vos troupes," lui dit⁵ Sombreuil, "se sont engagées⁶ envers le petit nombre qui me reste, et qui aurait nécessairement succombé ; mais, Monsieur, la parole de ceux qui sont venus⁷ jusque dans les rangs la leur donner, doit être chose sacrée pour vous." † 10

On⁸ le voit,⁹ dans cette seconde lettre comme dans la première,¹ il n'est question que de cris de soldats ou tout au plus de paroles sans autorité de quelques officiers. Cependant si Sombreuil eût¹⁰ traité avec Hoche ou même avec Humbert, il n'eût pas manqué de le rappeler et de sommer Hoche sur l'honneur de faire¹¹ respecter les promesses qu'il en avait reçues.¹² La réponse de Hoche à cette dernière¹ lettre de Sombreuil ne nous est¹³ point parvenue,¹⁴ mais il fit¹¹ insérer la lettre à l'amiral Warren avec ces lignes : "Je dois à l'armée de déclarer qu'il y a erreur dans la lettre que je publie : j'étais à la tête des sept cents¹⁵ grenadiers qui prirent¹⁶ M. de Sombreuil et sa division ; aucun¹⁷ soldat n'a crié que les émigrés seraient traités comme prisonniers de guerre, ce que j'aurais démenti¹⁸ sur-le-champ." 20

A une si nette¹⁹ affirmation nous n'ajouterons qu'un fait. Quelques mois²⁰ plus tard, Hoche commandait 30 dans la Vendée. Un²¹ de ses divisionnaires, le général Bonnaire, fit¹¹ fusiller des ennemis qu'il avait pris²² au château de Saint-Mesmin. On rapporta à Hoche que c'était après leur avoir promis²³ la vie. Hoche, sur-le-champ, le mit²⁴ aux arrêts. Mieux informé, il leva la 35 punition . . "Je pense," lui écrivait-il,²⁵ "que vous ne trouverez pas mauvaise une sévérité exigée par l'honneur . . "

* Savary. *Lettre de Sombreuil à l'amiral Warren.*

† Sombreuil à Hoche, 22 juillet 1795.

1. 48.	8. 111 R.	14. 251.	20. 85.
2. 303.	9. 273.	15. 73.	21. 491.
3. 249.	10. 568.	16. 324.	22. 324. 588.
4. 125 (4).	11. 305. 548.	17. 121.	23. 313.
5. 299. 527 (2).	12. 588.	18. 242.	24. 812.
6. 591.	13. 171.	19. 47.	25. 303. 527 (2).
7. 249. 250.			

Et il ajoute : " Il ne pourrait¹ arriver à un homme d'honneur de trahir ainsi la foi jurée. " *

Concluons² donc que, si les émigrés se sont crus³ sous la protection d'une capitulation, c'est qu'ils ont pris⁴ pour eux le pardon promis⁵ par les soldats républicains, SEULEMENT AUX PRISONNIERS ENRÔLÉS, que c'est par suite de ce malentendu qu'ils ont livré une vie que d'ailleurs ils ne pouvaient⁶ plus défendre ; mais proclamons⁷ bien haut qu'ils n'ont pas été victimes⁸ d'une
10 perfidie.

(Claude Desprez, *Lazare Hoche*, p. 214-217.)

C.

2 thermidor an IV (20 juillet 1796). Arrêté du Directoire.

" Le Directoire, voulant⁹ donner un témoignage de son¹⁰ estime au général Hoche, commandant l'armée des côtes de l'Océan, pour les services qu'il a rendus¹¹ à la patrie et honorer, dans sa personne,¹² les braves défenseurs qui, sous ses ordres, ont terminé la longue¹³ et malheureuse¹⁴ guerre de la Vendée et des chouans, arrête :
20 " Il est fait¹⁵ présent au général Hoche, au nom de la République française,¹⁶ des deux plus beaux¹⁷ chevaux¹⁸ existant¹⁹ dans les dépôts de la guerre, avec leurs harnais²⁰; il recevra également une paire de pistolets de la manufacture d'armes de Versailles.

25

" CARNOT. "

D.

Extrait du projet de Carnot pour l'organisation d'une chouannerie en Angleterre, et dans lequel Hoche puisa les instructions données par lui à la seconde légion des Français.

30 " Les hommes employés à cette expédition devront

* *Correspondance de Hoche*, lettre du 17 mars 1766.

1. 262. 607.	6. 262.	11. 588.	16. 435 & R.
2. 283. 567.	7. 567.	12. 116.	17. 61.
3. 295. 591.	8. 399.	13. 58.	18. 33.
4. 324.	9. 276. 582.	14. 45.	19. 532.
5. 813.	10. 93.	15. 305. 403.	20. 35.

être, autant que faire¹ se pourra,² jeunes, robustes, audacieux, d'une âme accessible à l'appât du butin.

“ Il faut³ qu'à l'exemple de ce que faisaient¹ les flibustiers dans les Antilles, il sachent⁴ porter, au milieu de leurs ennemis, l'épouvante et la⁵ mort. 5

“ On⁶ pourrait² incorporer dans ces troupes les condamnés par jugement aux fers ou à la chaîne en qui l'on⁷ reconnaîtrait⁸ les dispositions physiques et morales requises⁹ pour les individus employés à cette expédition. 10 On assurerait à ces individus la possession du butin qu'ils feraient.¹ On leur en promettrait¹⁰ la jouissance tranquille dans quelques-unes de nos colonies. Il faudrait³ en outre faire¹¹ espérer aux condamnés la rémission de leurs peines, en récompense des services 15 qu'ils auraient rendus¹² à la patrie.

“ Le premier noyau de ces hommes, au nombre d'environ deux mille,¹³ serait organisé en compagnies d'environ cinquante hommes chacune qui auraient leurs officiers et seraient subordonnés à un chef unique chargé 20 de l'ensemble des opérations. Ce chef serait investi d'une très-grande autorité.

“ Il ne faut³ pas perdre de vue qu'une expédition tentée d'abord avec aussi peu¹⁴ de monde ne peut² réussir que 25 par des moyens extraordinaires.

“ Il ne faut³ point de grands approvisionnements en effets d'habillement : les ressources de la troupe seront dans son courage et dans ses armes. 30

“ Il faut³ que le débarquement se fasse¹ sur plusieurs points de la côte, soit¹⁵ parce que la désolation et la terreur portées dans une grande étendue de terrain multiplieront aux yeux¹⁶ de nos ennemis la qualité de nos forces, soit parce que les moyens de subsistance en 35 seront plus faciles.

“ En arrivant, les chefs s'annonceront, eux¹⁷ et leurs soldats, comme *vengeurs de la liberté et ennemis des tyrans.*

1. 305.	6. 111.	10. 313.	14. 402.
2. 262.	7. 111 R.	11. 305. 543.	15. 367.
3. 137. 188.	8. 200.	12. 538.	16. 40.
4. 265.	9. 218.	13. 75.	17. 463 (5).
5. 371.			

“ Il faut¹ que la troupe jure *guerre aux châteaux*² et *paix aux chaumières*, et que sa conduite, surtout au début, soit conforme à cette déclaration.

“ A mesure qu'ils avanceront, ils ouvriront³ les prisons, 5 recruteront les détenus,⁴ les incorporeront : ils appelleront⁵ les ouvriers, les indigents, les mécontents, à faire⁶ cause commune avec eux, leur présenteront des armes, des subsistances ; leur offriront⁷ l'appât du butin. Ils briseront toutes les voitures.

10

“ Il faut¹ poursuivre⁸ l'ennemi à outrance quand il est battu,⁹ et ne point¹⁰ faire⁶ quartier aux prisonniers.

“ Il faut¹ rompre les ponts, couper les communications, arrêter et piller les voitures publiques, brûler tout ce qui 15 appartient⁴ à la marine... sommer les communes de rendre leurs armes ; exécuter militairement celles qui résisteraient...” *

R.

Dans une lettre écrite¹¹ de Meux et datée du 26¹² plu-
 20 viôse an V (14 février 1797), Hoche raconte à son beau-
 frère Debelle une fête patriotique dont¹³ il fut témoin à
 l'occasion de la prise de Mantoue. Ayant aperçu le
 cortège, il le suivit¹⁴ et entendit le discours d'un officier
 municipal qui, dans l'attente probable d'une contre-
 25 révolution royaliste, trouva moyen de ne point¹⁰ pro-
 noncer les mots compromettants¹⁵ de *citoyen* et de
république, afin d'être en règle à tout événement. Hoche,
 en rappelant ce souvenir, ne peut¹⁶ contenir son¹⁷ indigna-
 tion : “ Voilà bien nos Français¹⁸ ! écrit-il¹⁹ ; être tour à
 30 tour constitutionnel avec Lacour, modéré avec Brissot,
 jacobin sous Robespierre, thermidorien avec André Du-
 mont, et royaliste ainsi que le²⁰ sont²¹ dovenus²² quelques

* Extrait du livre publié par le marquis de Grouchy sous ce titre : *Le général de Grouchy et l'Irlande en 1796*, pages 16-23.

1. 187. 188.	7. 238.	13. 503. 504.	18. 85. 435 R.
2. 36.	8. 329.	14. 329.	19. 303. 527 (2).
3. 237.	9. 280.	15. 313. 583.	20. 479.
4. 248.	10. 153 (2).	16. 262. 607.	21. 171.
5. 197.	11. 303. 586.	17. 98.	22. 251. 586.
6. 305. 403.	12. 76 (1).		

enragés démagogues,¹ tels sont les principes¹ de cette classe moutonnière² qui se compose de la majorité des rentiers, des fonctionnaires publics actuels, avocats, procureurs et bourgeois, pour qui³ le retour à l'ancien ordre de choses est une espèce⁴ de résurrection... et dont⁵ l'opinion constante est que peu importe l'opinion⁶ nationale, la prospérité publique,⁷ le commerce et les arts compromis par des réactions continuelles,⁸ pourvu que la soupe soit⁹ bien chaude et qu'on ne demande⁹ pas d'impôts.¹⁰ Peuple malheureux !.. tu mérites ton sort."* 10

F.

Hoche reconnaissait,¹¹ dit¹² son biographe, M. Bergounioux, qu'un État monarchique comporte peut-être plus de liberté qu'un État républicain, et néanmoins il était fort opposé au rétablissement de la royauté... "Quel que fût¹³ le monarque, écrivait¹⁴ Hoche, et par cela seul qu'il serait le monarque, il lutterait contre le principe, contre l'essence de la révolution qui est l'abolition des classes ; il serait malgré lui forcé de recréer une noblesse, et la résurrection de cette noblesse deviendrait¹⁵ la cause de sa ruine en irritant le *tiers Etat* qui ne serait plus tout,¹⁶ c'est-à-dire TOUT LE MONDE. La monarchie tomberait par le seul fait de cette tentative. Nouvelle¹⁷ révolution. Il nous faut¹⁸ un gouvernement qui consacre, dans le fait comme dans le droit, le principe de l'égalité... ce gouvernement ne peut¹⁹ être que le gouvernement républicain." † 15 20 25

Quant au personnel de ce gouvernement, Hoche ajoute ; "Voilà mes idées fondamentales : président électif, rééligible, deux chambres, l'une entièrement élective,²⁰ l'autre pour moitié seulement." † 30

* Lettre communiquée.

† Lettre de Hoche au général Chérin, citée par M. Bergounioux.

‡ *Ibid.*

1. 527 (4).	6. 527 (5).	11. 290.	16. 124 (4).
2. 48.	7. 56.	12. 299. 527 (2).	17. 58.
3. 506.	8. 47.	13. 576.	18. 187. 188.
4. 391.	9. 623.	14. 303. 527 (2).	19. 262.
5. 503. 504.	10. 154.	15. 251.	20. 44.

On voit,¹ dans d'autres documents, combien ses idées sur l'organisation politique en général étaient encore indé-
 décidées, peu pratiques et parfois même contradictoires. Ainsi, par exemple son bon sens naturel le mettait² en
 5 garde contre les dangers inséparables du suffrage universel, il voyait¹ avec raison dans le vote politique moins un droit qu'une fonction, et il n'ignorait pas que toute³ fonction suppose une certaine capacité au moins présumée dans celui qui la remplit. "Tout³ homme," disait-il,⁴ "n'est pas
 10 un citoyen," et il craignait⁵ de convier la multitude sur la place publique.⁶ Le patriotisme n'était pas pour lui une garantie suffisante.⁷ "Le peuple qui souffre,⁸" écrivait-il⁹ au Directoire, "est toujours désireux d'un mieux quelconque, et il croit¹⁰ le trouver en changeant¹¹ sans cesse."*
 15 Cependant, malgré ce péril, Hoche adoptait le suffrage universel comme base de l'élection, mais sous la condition d'être réglementé et non exploité, soit¹² par les aristocrates, soit par les démagogues, "desquels,¹³" disait-il,⁴ "la France,¹⁴ vraiment laborieuse,¹⁵ patriote, honnête, aura
 20 longtemps à se défendre."

Hoche avait imaginé, dans ce but, un système bon peut-être en théorie, mais fort difficile à mettre² en pratique ; il voulait¹⁶ que la presse fût¹⁷ libre, mais que les noms propres fussent¹⁷ mis² hors de toute³ discussion et
 25 qu'il y eût¹⁷ à l'égard des candidats, dans les élections, abstention absolue du gouvernement et de la presse ; il voulait¹⁶ enfin qu'ils ne fussent¹⁷ désignés que par la considération générale et la notoriété publique⁶ : "Agir autrement," disait-il⁴ à Chérin, "serait faciliter les menées
 30 de l'aristocratie et de la démagogie. Ce sont deux minorités qu'il faut¹⁸ désarmer et empêcher de faire¹⁹ trop de bruit. C'est servir²⁰ la liberté que de la restreindre²¹ chez qui la réclame pour opprimer." † Revendiquer la liberté de la presse en face du suffrage universel et en
 35 même temps interdire²² à la presse toute immixtion dans les élections, c'est une anomalie qui étonne dans un

* Rapport de Hoche au Directoire. Citation de M. Bergounioux.

† Lettre de Hoche au général Chérin.

1. 273.	7. 288, 583.	13. 503.	18. 187, 188.
2. 312.	8. 288.	14. 375.	19. 305.
3. 127 (1).	9. 303, 527 (2).	15. 45.	20. 248.
4. 299, 527 (2).	10. 295.	16. 276.	21. 321.
5. 293.	11. 190.	17. 569.	22. 300.
6. 56.	12. 367.		

homme d'un sens si droit, et qui ne s'explique que par le défaut de toute¹ expérience pratique.

G.

Extrait d'une lettre écrite par Hoche à sa femme, le 9 juin 1796, sur l'éducation des filles.

5

En général l'éducation en France ne vaut² rien, celle que l'on³ donne aux femmes surtout. Nous faisons⁴ de nos filles des coquettes étourdies ou des Agnès dont⁵ la timidité rebute. Les Anglais⁶ s'y connaissent⁷ mieux que nous⁸: leurs femmes sont décentes, instruites⁹; elles 10 parlent à propos et ne connaissent⁷ pas ce que nous appelons timidité. On laisse aux filles la liberté de sortir,¹⁰ de parler aux hommes: leurs mères leur inspirent de l'horreur pour le vice, de la défiance contre la séduction, et du reste elles ne les traitent pas en esclaves. 15 Aussi remarque bien, ma chère ami, que telle¹¹ fille qui, lorsqu'elle était chez ses parents timide et ne parlant¹² jamais sans¹³ rougir, est à peine mariée qu'elle ne connaît⁷ souvent plus¹⁴ de frein. Pourquoi ses parents l'ont-ils¹⁵ traitée¹⁶ en esclave, etc., etc. ? 20

(Lettre communiquée.)

1. 127 (2).	5. 508. 504.	9. 285. 586.	13. 439.
2. 271.	6. 35. 435 R.	10. 245.	14. 154.
3. 111 R.	7. 289.	11. 47. 118 R.	15. 161.
4. 305.	8. 468 (3).	12. 582.	16. 598.

B

L

Li

Li

L

Li

LAZARE HOCHÉ.

NOTES.

PARTI.—CHAPTER I.

BIRTH OF HOCHÉ—EARLY LIFE AND EDUCATION—FIRST SITUATION—
ENLISTS IN THE FRENCH GUARDS—MADE A GRENADIER—HIS EFFORTS
TO ACQUIRE EDUCATION—DIFFICULTIES—CHOICE OF BOOKS—HIS
PASSIONATE DISPOSITION—DUEL—IMPRISONMENT—MADE CORPORAL.

PAGE 1.

Line 7.—Versailles.—A city eleven miles south-west of Paris. Its great attraction is its palace, whose history is the history of the place. The château was first used as a Royal residence by Louis XIII., and his son Louis XIV. expended enormous sums in its reconstruction and decoration. It was here that the States-General met in 1789 at the beginning of the French Revolution. During the Franco-Prussian war in 1871, William, King of Prussia, was crowned Emperor of Germany in the palace of Versailles; and, after the conclusion of peace, the city was for some time the legislative capital of the new French Republic.

Line 9.—garde-chien.—Keeper of the kennels—one of the extensive group of words formed from *garde*, keeper; *chien* is from *chien*, dog.

Line 9.—vénerie.—Hunting establishment.

Line 12.—prit l'enfant &c.—Took the child to her heart.

Line 14.—se fit remarquer.—The use of *faire* followed by the infinitive is very common. In translating, the English *passive* infinitive must generally be employed, but it is frequently best to render freely: translate here—**attracted attention.**

Line 17.—**Saint Germain en Laye.**—A town on the Seine, fourteen miles below Paris. It was here that James II. of England lived after his dethronement.

PAGE 2.

Line 4.—**surnumérariat.**—Position of supernumerary, or helper.

“ **écuries.**—*écurie* is a stable for horses; *étable* for cattle.

Line 11.—**Grandes Indes.**—The East Indies; also called *Les Indes Orientales*.

Line 12.—**gardes françaises.**—A regiment of infantry raised in the sixteenth century, and employed as the body-guard of the sovereign. After the attack on the Bastille the regiment was disbanded on account of its share in the insurrection.

Line 13.—**adroit.**—Clever, from *droit*, right. Compare Fr. *gaucherie* and Eng. *dexterous*.

Line 14.—**maniement de l'arme.**—The manual, *i. e.*, handling his arms.

“ **exercice des manœuvres.**—Field exercises; drill in company and battalion.

Line 20.—**que relevait &c.**—This is a very common order when the relative is the direct object of a verb which has a noun for its subject.

Line 21.—**grenadiers.**—The company on the right of a battalion selected for their size and stature. The name was originally applied to soldiers who threw *grenades*, which were hollow iron balls filled with powder, and fired by a fuse.

Line 22.—**caserné.**—In barracks—quartered.

Line 23.—**accueillie.**—*Accueillir* means to receive either favorably or unfavorably; here, of course, favorably. It may be translated, *granted*.

When *us* comes before *il* or *ill* with the *l* liquid, it is sounded the same as *oeu*, as in this verb, *orgueil*, &c.

Line 25.—**on était &c.**—It was the year 1785.

“ **l'on sentait.**—Were felt. It is always best to use, if possible, the passive voice in translating sentences of which *on* is the subject.

There is no precise rule for the use of *l'on*. The rule given by De Fivas, 111. R., is generally followed, but the practice of the best writers varies very much.

Line 30.—**qu'opposait &c.**—Which obscurity of birth or want of fortune threw in the way of personal worth. See note, p. 2, l. 20.

- Line 32.—**de s'élever.**—Of rising.
 Line 35.—**de donner &c.**—To give talent and genius full scope to display themselves.
 Line 37.—**tout ce que &c.**—All the assistance and strength it (education) supplies.
 Line 40.—**et répand de charme.**—And what a charm it spreads—supply *combien*.

PAGE 3.

- Line 6.—**au sein de.**—In the midst of, or simply—in.
 Line 18.—**hiver.**—The final *r* is sounded in the following words ending in *er*: *amer, cancer, cueiller, enfer, fier hier, hiver*; monosyllables, and foreign proper names, as *Jupiter, Luther*.
 Line 23.—**mettre.**—Exercise.
 “ **acquisitions.**—Purchases.
 Line 25.—**cités &c.**—At that time quoted on all occasions.
 Line 27.—**polémique.**—Controversy.
 “ **empreints &c.**—Stamped with the enthusiasm of the moment.
 Line 30.—**indigeste.**—Crude.
 Line 33.—**cependant.**—However.
 Line 36.—**empire sur lui-même.**—Self-control.
 Line 37.—**emporté.**—Hasty.
 “ **prenait racine dans.**—Sprang from—literally, took root in.
 Line 39.—**mieux réglés.**—When better regulated.

PAGE 4.

- Line 2.—**délation.**—Informing—in the sense of tale-bearing.
 Line 3.—**ces causes.**—Viz. *la délation et la perfidie*.
 Line 5.—**l'escrime.**—Fencing.
 Line 7.—**son arme.**—His weapon—his sword.
 Line 11.—**logis, maison.**—*Maison* is the house considered merely as a building; *logis* as a dwelling.
 Line 13.—**envenimée.**—Exaggerated—literally, poisoned. The meaning is that the crime of Hoche was made the most of by his enemies, in order to prejudice, or *poison*, the minds of his superiors, so as to make his punishment as severe as possible.
 “ **traduit en jugement &c.**—Brought to trial and sentenced to close confinement.

- Line 14.—**cachot**.—Dungeon—dark cell; sometimes called by soldiers
“the black hole.”
- Line 15.—**Jour**.—Day-light.
- Line 16.—**habits de rechange**.—Change of clothes.
- Line 24.—**avancement**.—Promotion.
- Line 26.—**simple**.—Private.
- Line 29.—**que relevait &c.**—Which was still further increased
etc. See note, p. 2, l. 20.
- Line 30.—**défilait**.—Marched past.
- Line 32.—**on ferait &c.**—That man would make.
- Line 34.—**irréfléchi**.—Thoughtless. In words beginning with
irr both *r*'s are sounded.

CHAPTER II.

CAUSES OF THE FRENCH REVOLUTION—FEELING OF THE DIFFERENT
CLASSES—THE EXCITEMENT OF THE LOWER ORDERS—THE NATIONAL
ASSEMBLY CONVOKED—THE MILITARY SUMMONED TO VERSAILLES—THE
ATTACK ON THE BASTILLE—CONDUCT OF THE FRENCH GUARDS—HOCHÉ
TRUE TO HIS FLAG—THE GUARDS DISBANDED—HOCHÉ BECOMES SER-
GEANT-MAJOR OF THE NATIONAL GUARD—THE FESTIVAL AT VERSAILLES
—EXCITEMENT IN PARIS—THE WOMEN OF PARIS MARCH TO VERSAILLES
—THE PALACE INVADED—CONDUCT OF HOCHÉ.

PAGE 5.

- Line 6.—**d'exposer**.—To explain.
- Line 12.—**nés**.—Produced—literally, born.
- Line 13.—**charges**.—Burdens, *i.e.*, taxes.
- Line 14.—**la participation &c.**—That the country should have a
voice in the imposition of taxes and the work of legisla-
tion.
- Line 19.—**sans heurter de**.—Without conflicting with.
- Line 20.—**blessé**.—Offending.
- Line 22.—**séculaires**.—Venerable.
- Line 24.—**droits acquis**.—Vested rights.
- Line 28.—**fort avant &c.**—Deep down in the heart of the masses.
- Line 33.—**et que &c.**—In English it is improper to connect a rela-
tive clause with a participial clause by means of the con-
junction *and*, although this construction is not unfre-
quently met with. This usage, however, is quite common
in French, and numerous examples may be found in this
author.

Line 34.—*à force de &c.*—In consequence of hearing every day vigorous declamations.

PAGE 6.

Line 1.—*et revendiquer &c.*—And claims made on behalf of all for &c.

Line 3.—*ne fussent.*—*ne* is used without *pas* with the subjunctive after *que* or *qu'* it may be translated by *but* or *that not*.

Line 6.—*discipline.*—Restraint.

Line 6.—*il était à prévoir.*—It might have been foreseen.

Line 12.—*L'Assemblée nationale &c.*—In May, 1789, Louis XVI. convoked the States-General, which had not met for nearly 200 years. This body consisted of representatives of the nobility, clergy, and commons, or *Tiers-Etat*, as the latter were called. It had formerly been the custom for the representatives to vote by orders, but as this plan would have effectually prevented the commons from exercising any influence, they demanded that the votes should be taken by members. This demand was refused by the other orders, and the representatives of the *Tiers-Etat* thereupon withdrew, and, on the 17th of June, declared themselves "*L'Assemblée nationale et constituante.*"

Line 20.—*Louis XVI.*—Grandson of Louis XV., married Marie Antoinette, an Austrian princess, in 1770; ascended the throne 1771. The Revolution broke out in 1789, and in 1790 the king was taken from Versailles and kept a prisoner in the palace of the Tuileries. He was afterwards transferred to the Temple, and in 1793 he was tried, condemned, and executed.

Line 23.—*cédait.*—Verbs of the first conjugation whose stem ends in a single consonant preceded by *e acute*, change this into *e grave* before the *e mute* endings. See D. F., 201.

Line 25.—*compatibles.*—Consistent.

Line 27.—*devoir de roi.*—Duty as king.

Line 37.—*opposèrent, &c.*—Opposed the insurrection of the multitude to the threat of bayonets; or more freely—met the threat of bayonets by a general rising of the people.

PAGE 7.

Line 1.—*l'arbitraire.*—Arbitrary authority.

Line 5.—**Bastille**.—This famous prison was originally the castle of Paris, and was built by Charles V., about 1380, at the Porte St. Antoine, as a defence against the English. After it came to be used as a State-prison, it was greatly strengthened. Though capable of containing only seventy or eighty prisoners, it must be remembered that these were always persons of importance, who had fallen victims to political despotism, court intrigue, ecclesiastical tyranny, or family quarrels, and who had been placed here by virtue of *lettres de cachet*, the name given to the famous warrants of imprisonment issued by the kings of France, especially Louis XIV. These were sealed with the king's small seal (*cachet*), and in them the royal pleasure was made known to individuals and corporations, and the administration of justice thus frequently interfered with. The lieutenant-general of the police kept forms of *lettres de cachet* ready sealed, in which it was only necessary to insert the name of the individual to be arrested.

Line 33.—**Menciés**.—Disbanded.

Line 36.—**La Fayette**.—The Marquis of La Fayette, at the age of twenty, went to America, and took part in the war of independence. After his return he was made commander of the National Guard. In 1789 he adopted the popular side, but by his moderation and his denunciation of the extreme measures of the revolutionary leaders, he incurred the enmity of the Jacobins and was compelled to flee. He was afterwards imprisoned by the Austrians, but was released through the influence of Napoleon. He returned to France, but took no part in public life until after the death of Napoleon. He was a prominent actor in the Revolution of 1830, and died in 1834, on which occasion, as a tribute of respect to his memory and gratitude for his services, the American Congress went into mourning for thirty days.

PAGE 8.

Line 3.—**dauphin**.—The title formerly given to the eldest son of the king of France. It was until 1849 the name borne by the lords of the province of Dauphiné: at this time, the last of these dying without an heir, bequeathed his dominions to France on condition that the heir-apparent

should bear the title and govern the province. The title, however, afterwards became purely honorary, and was abolished in 1830.

Line 5.—cocardes blanches.—White was the color of the Bourbons.

Line 6.—tricolores.—The badge of the National Guards which came to be the emblem of the Revolutionists. The national flag of France is now tricolor, consisting of blue, white, and red in equal masses divided vertically. Tricolor flags are usually assumed by nations professing to have gained their liberty, *e.g.*, Italy, Belgium, Holland, but the colors are various, and are differently arranged.

Line 11.—sans mœurs.—Immoral. In this word the final *s* is sounded: it has no singular.

Line 17.—huissier.—Gentleman-usher. Usher is the English form of the word.

Line 29.—se font tuer.—Allow themselves to be killed.

Line 30.—Marie-Antoinette.—Daughter of Francis I. and Maria Theresa of Austria. She married Louis XVI. in 1770, at the age of fifteen. She was guillotined in 1793.

PAGE 9.

Line 4.—ami de.—On the side of.

Line 5.—répugnait.—Had an aversion to.

Line 9.—attentat.—Outrage.

Line 17.—Il se sentait.—He felt within himself—he was conscious of.

Line 19.—il eût rougi.—When the pluperfect subjunctive is used in a principal proposition, it has the force of the conditional past, of which it is sometimes called a form. See D. F. 565 and Note. Translate here as if it were "*il aurait rougi.*"



CHAPTER III.

PROGRESS OF THE REVOLUTION—THE EMIGRES—THE GERMAN ALLIANCE—PRUSSIAN INVASION OF FRANCE—ATTACK ON THE TUILERIES—IMPRISONMENT OF THE ROYAL FAMILY—THE SEPTEMBER MASSACRES—ENTHUSIASM OF THE ARMY—HARMONY BETWEEN OFFICERS AND SOLDIERS—ALLIANCE AGAINST FRANCE—HOCHE CONSPICUOUS AT MAESTRICHT—AIDE-DE-CAMP TO GENERAL LE VENEUR—NEERWINDEN—CHARACTER OF LE VENEUR—KINDNESS TO HOCHE—DESERTION OF DUMOURIEZ—HOCHE SENT TO PARIS TO REPORT—THE FRIGHTFUL STATE OF THE CAPITAL—ARREST OF LE VENEUR—HOCHE'S INDIGNATION—HIS REPORT ON THE DEFENCE OF THE NORTH—REMARKS ON THE VENDEAN WAR—NEW TACTICS RECOMMENDED—HOCHE ARRESTED AND BROUGHT BEFORE THE REVOLUTIONARY TRIBUNAL OF DOUAI—MEMOIR AND LETTER TO COUTHON—LIBERATED AND APPOINTED ADJUTANT-GENERAL UNDER GENERAL SOUHAM.

Line 27.—Tuileries.—Situating in Paris on the right bank of the Seine. The original *Hotel des Tuileries* was so called from being built on the site of tile works (*tuileries*). The famous palace was begun in 1566, and was greatly enlarged and improved by successive sovereigns. It was the official residence of Bonaparte, Louis Philippe and Napoleon III., but was burned by the Communists in 1871, and now stands to a great extent in ruins.

Line 34.—Émigrés.—The name given to those who followed the French princes into exile in the time of the Revolution. They belonged chiefly to the nobility and clergy, and fled to various parts of Europe, where many of them lived in deep distress, earning a scanty subsistence by teaching those arts and accomplishments which they had learned in happier days. When the Prince of Condé with a large number of *émigrés* followed the Prussians into Champagne, very severe laws were exacted against them by the Government. Thirty thousand names were placed on the list of *émigrés*, and they were banished forever from the soil of France, on pain of death. It was not till after the disastrous result of their landing at Quiberon, in 1795, that they abandoned the idea of entering France by force of arms. A general amnesty was first proclaimed by Bonaparte, but many did not return till after his downfall.

PAGE 10.

- Line 1.—*atteints*.—attacked.
- Line 13.—*Varennes*.—A town near Verdun in the department of Meuse. See Carlyle's *Fr. Rev.*, Vol. II., Book iv.
- Line 20.—*entamée*.—Encroached upon.
- “ *A chaque progrès &c.*—To each advance of the enemy there responded in the hearts of the mob in Paris, an increase of rage against the king and queen.
- Line 28.—*faisait la loi*.—Were laying down the law.
- Line 29.—*Commune*.—The name given to a provisional council of 300 members appointed by the people to govern the capital. The appointment of this committee was sanctioned by the king after he was brought from Versailles.
- Line 31.—*août*.—In this word the *a* is not sounded. Pronounce the same as *ou*.
- Line 33.—*Le Temple*.—An ancient monastery in Paris, at one time occupied by the Knights-Templars, whence the name. It was used as a prison during the Revolution.
- Line 34.—*Longwy*.—A town on the Belgian frontier, N. W. of Metz.
- Line 35.—*Verdun*.—A strongly fortified town at the head of navigation on the Meuse, not far from the Belgian line.

PAGE 11.

- Line 4.—*Danton*.—One of the most prominent of the revolutionary chiefs. He was the leader of the extreme Republicans and was chiefly instrumental in establishing the infamous Revolutionary Tribunal to whose insatiable cruelty he himself fell a victim. He was the author of the famous saying at the time of the Prussian invasion. “*Pour les vaincre, pour les atterrer, que faut-il? De l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace.*” His name is also associated with the attack on the Tuileries, the September massacre of the prisoners, and the trial and execution of the king.
- Line 11.—*faire comprendre &c.*—To make the general position of the country understood.
- Line 12.—*pays*.—This is the general name for country, *contrée* particular region or tract of land, *patrie* one's native land, *campagne* open country, or country district, distinguished from the town.
- “ *héroïque*.—In the noun *héros*, the *h* is aspirate, but in its derivatives the *h* is mute.

- Line 18.—*s'unit*.—The subjunctive is used after relative pronouns preceded by superlative adjectives, by *le seul, l'unique, le premier, le dernier*, and also by negative clauses.
- Line 19.—*qu'il était*.—*Que* is frequently used in order to prevent the repetition of other conjunctions, such as, *si, quand, pourquoi, comme*, and those ending in *que*; here it is used for *parce que*.
- Line 33.—*la Marseillaise*.—The name given to the famous song of the French Revolution. It was composed at the request of the Mayor of Strasbourg, by Rouget de Lisle, in honor of a regiment of volunteers about to leave that city in 1792. It was called by its author *Chant de guerre de l'armée du Rhin*. Though well known throughout the country, it remained unknown to the Parisians until sung when the men of Marseilles were called to the capital; and it was therefore named "*Hymne des Marseillais*," or briefly "*La Marseillaise*." It is now again the national anthem of France.
- Line 37.—*et qu'ils &c.*—See Note, p. 5, l. 33.

PAGE 12.

- Line 10.—*chef*.—*f* is silent in the compound *chef-d'œuvre*; also in the words *clef, baillif, cerf*, and plurals of *bœuf* and *œuf*.
- Line 20.—*La Fayette &c.*—These, at one time officers of the royal army, adopted revolutionary principles and held commands in the armies of the Republic. Biron and Custine, as well as La Fayette, had served in the American War of Independence. These two afterwards fell victims to the Revolutionary Tribunal. Dumouriez died in England. See Note, p. 7, l. 36.
- Line 24.—*se rétablir*.—To prevail again.
- Line 27.—*Valmy*.—A village on the Marne, near Chalons, the scene of a Prussian defeat, 1792.
- Line 28.—*Jemmapes*.—A town in Belgium, not far from Mons. It was this victory over the Austrians that led to the conquest of Belgium.
- Line 33.—*horreur*.—The *r's* are strongly sounded in *horreur, terreur*, and *erreur*; in the future and conditional of *mourir, courir*, and *acquérir*; and in words beginning with *irr* and *corr*. Chambaud's instructions are "snoring half a dozen of *r's* between your teeth."

PAGE 13.

- Line 3.—*l'attentat &c.*—Referring to the execution of the king.
 Line 4.—*selon moi.*—In my opinion.
 Line 5.—*pose en principe.*—Lays down as a principle.
 Line 13.—*à ce point &c.*—So far forgotten that it was necessary in 1793 to replace by the Reign of Terror the zeal and generous enthusiasm of 1789. ("The rash though generous enthusiasm."—*Pernet.*)
 Line 21.—*le supplice.*—The execution.
 Line 23.—*la Convention nationale.*—The name given to the third assembly of the Revolution which met for the first time 22nd September, 1792. The character of this Convention was more Revolutionary than that of the preceding, and in it the Mountain party were more powerful.
 Line 35.—*charriés.*—Carted.

PAGE 14.

- Line 1.—*nous.*—That is, the French.
 Line 6.—*le Saint-Siège.*—The Holy See.
 Line 7.—*la Vendée.*—Formerly a division of the province of Poitou, now a maritime department on the Bay of Biscay, a little south of the mouth of the Loire. It was the stronghold of the Royalists during the Revolution. See Part II., Chap. I.
 Line 12.—*Ardennes.*—A forest district in the North of France and South of Belgium.
 Line 15.—*cantonnements d'hiver.*—Winter quarters.
 Line 16.—*Meuse.*—(Dutch, *Maas*). A river rising in the North of France, flowing through Belgium and Holland into the North Sea. Liège is an important town of Belgium on this river.
 Line 18.—*mars.*—s sounded.
 Line 20.—*Maestricht.*—A city of Holland on the *Maas*.
 Line 22.—*fois.*—Distinguish *fois* from *temps*: the former refers to repetition, as *deux fois*, *plusieurs fois*; the latter to duration.
 Line 27.—*journée.*—*jour* is the general word for day, and means any day; *journée* means the time between rising and going to bed, and has reference to a particular day, usually with special relation to duration of time.
 Line 29.—*audace &c.*—Boldness and success.
 Line 30.—*matériel.*—Material of war, or stores.

Line 39.—**Nerwinde**,—or Neerwinden.—A village of Belgium about half-way between Liège and Brussels.

PAGE 15.

Line 2.—**Louvain**.—A Belgian town on the Dyle, which is a tributary of the Scheldt.

Line 9.—**avancement**.—Promotion.

Line 13.—**aristocratie**.—Pronounce final *tie* as if spelled *cie* in words derived from Greek, also in some names of countries, as *Daimatie*, *Nigritie* &c.

Line 17.—**en rapport**.—In accordance with—in keeping with.

Line 23.—**contenu** &c.—Upheld solely by custom.

Line 24.—**mœurs**.—This noun has no singular. The *s* is sounded.

Line 32.—**peu équitables les obstacles**.—Little justice in the obstacles.

Line 34.—**libre concurrence**.—Free competition.

“ **essor**.—Operation—play.

Line 39.—**applaudit à**.—The following are the most commonly occurring French verbs which take *a* before the noun, while the corresponding verbs in English take no preposition: *applaudir*, *convenir*, *défendre*, *se fier*, *obéir*, *pardonner*, *permettre*, *plaire*, *promettre*, *répondre*, *résister*, *succéder*.

PAGE 16.

Line 9.—**dechéance**.—Deposition.

Line 27.—**dans** &c.—Supply, “there appeared.”

Line 29.—**dont** &c.—At which.....might have sometimes taken offence.

Line 30.—**s'il eût été**.—An assumption not true, or a negative assumption, introduced by *si*, requires the subjunctive mood.

Line 33.—**héros**.—See Note, p. 11, l. 12.

Line 39.—**monde**.—Society.

Line 40.—**possédant**.—Controlling. Compare English noun “self-possession.”

PAGE 17.

Line 1.—**délicatesses**.—Refinements.

“ **choisie**.—Select.

Line 10.—**second**.—The *c* has the sound of *g* in *second*, *secret*, and their derivatives.

Line 16.—**commerce**.—Intercourse.

Line 24.—**jacobins**.—Members of a political club composed of extreme Democrats. It was originally called the *Club Bréton*, and was formed at Versailles in 1789. When the

National Assembly removed to Paris, it met in the hall of the former Dominican Convent, which was called the *Jacobin Convent*, because situated in the *Rue St. Jacques* (Latin, *Jacobus*). It soon became even more powerful than the Assembly; the agitation for the death of the king, the destruction of the Girondists, and the Reign of Terror were the work of the Jacobins. The overthrow of Robespierre, in 1794, was the death-blow of the club, and in the end of that year it was finally closed.

Line 31.—*prêt des dispositions*.—Made arrangements—prepared.

Line 33.—*Impériaux*.—Imperial, *i. e.*, belonging to the German Empire.

Line 34.—*une trahison*.—An act of treason.

Line 38.—*compte*.—From this word, which comes from Latin *computo*, we get English *count*, reckoning; the word *count*, the title, is derived from the French *comte*, which is from Latin *comes*, companion.

PAGE 18.

Line 1.—*conjurer*.—Avert.

Line 2.—*Comité de salut public*.—This committee formed in 1793, was composed of members chosen from the Convention, in whose hands was placed what was practically supreme power.

Line 5.—*tribunal révolutionnaire*.—This was established at the same time as the Committee of Public Safety, at the instance of Danton, to coërcé and terrify his opponents.

Line 6.—*enfin*.—Finally—concluding the list of causes which produced the *état affreux* of Paris.

Line 7.—*montagnards*.—So called (from *montagne*, mountain) because they occupied seats in the highest part of the hall. They represented the extreme democratic party. "The Legislative Assembly was divided into three parties, a Right, a Centre, and a Left; the first Conservative, the last Radical, and the second Moderate. The Left became known as the Mountain, and the Centre as the Plain." (Morris's History of Fr. Rev.)^a

Line 8.—*girondins*.—The chief men of the Plain or Moderate party were known by the name of Girondists, because their leading men were deputies from the department of Gironde. They struggled bravely against the Montagnards and Jacobins, but in spite of their eloquence they were overthrown by their enemies, May 31st, 1793.

Line 13.—**arme.**—Weapon.

Line 15.—**s'y refusa.**—Refused to do this. *Se refuser* takes *a* after it.

Line 16.—**éclairer.**—Enlighten, or inform.

Line 22.—**disait-il.**—He was in the habit of saying—Observe the force of the imperfect.

PAGE 19.

Line 2.—**se substituait aux.**—Took the place of.

Line 6.—**se confondaient encore.**—Were still united.

Line 9.—**par intérim.**—Temporarily.

Line 12.—**parcourut.**—Took a survey of.

Line 18.—**un mandat d'amener.**—A peremptory summons. Literally, a warrant to bring.

Line 20.—**arrêt de mort.**—Sentence of death.

“ **emporté.**—Transported.

Line 22.—**Pitt et Cobourg.**—Pitt, prime minister of England, who was regarded by French Republicans more as a malignant fiend than a human foe. All hostile movements, no matter of what nature, or in what quarter, were attributed to the diabolical enmity of Pitt. The Duke of Saxe-Coburg was at this time commander of the allies in Belgium.

on enlève &c.—The republic is being deprived of her bravest defenders. Verbs which signify taking away, in English, are followed by *from*; in French, by *a*, such as *ôter*, *emporter*.

Line 24.—**et qui faillirent &c.**—Which nearly cost the one who had uttered them his life. See Note, p. 5, l. 33.

Line 26.—**mit par écrit.**—Put in writing. *Par écrit* is frequently used as an adjective with the meaning “written,” as *sûreté par écrit*, written security.

Line 27.—**mémoires.**—Masculine when it means *memoir*; feminine when it means *memory*.

Line 33.—**toute particulière.**—Altogether peculiar—special.

“ **que réclamait.**—Demanded by. See Note, p. 2, l. 20.

PAGE 20.

Line 2.—**colonnes mobiles.**—Flying columns.

Line 3.—**insaisissable.**—Invisible—literally—that could not be got hold of.

Line 6.—**l'Ouest.**—Sound *st* in *ouest* and *est* (East).

Line 10.—**opérée.**—Effected.

- Line 20.—**qu'il faut** &c.—which must be occupied.
- Line 22.—**détails**.—Besides the nouns mentioned in D. F. 39, a few others in *al* and *ail* form their plural by adding *s*, but they are not very commonly met with.
- Line 24.—**Carnot**.—A celebrated mathematician and military engineer. While commanding the Army of the North he defeated the Austrians at Wattignies; he was a member of the Committee of Public Safety, and afterwards Minister of War.
- Line 25.—**Fleurus**.—A town of Belgium in the province of Hainault, situated on the Sambre. Here Marshal Jourdan, in 1794, defeated the allies under the command of the Prince of Saxe-Coburg. In consequence of this defeat Belgium was evacuated by the allies.
- Line 28.—**Douai**.—A town near the Flemish frontier, in the extreme North of France.
- Line 31.—**sans s'émouvoir**.—Without showing emotion.
- Line 32.—**et qu'il** &c.—Sec Note, p. 5, l. 33.
- Line 35.—**je vous fais passer**.—I send you—literally—I cause to pass to you.

PAGE 21.

- Line 1.—**qu'il est d'un** &c.—That it is the work of a young man.
- Line 2.—**traduit**.—Summoned.
- Line 8.—**les représentants** &c.—The Committee of Public Safety was represented at the headquarters of all the French armies by persons appointed to supervise the action of the generals, and to report to Paris. These representatives frequently interfered in the conduct of the war, and in military matters of which they had no practical knowledge. It was this interference with his plans, and the unfairness of their reports as to his share of the glory of the French victories that led to the enmity between Hoche and the Committee, and finally to his imprisonment.
- Line 10.—**soient**.—Subjunctive after *jusqu'à ce que*. D. F. 623.
- Line 11.—**sûr**.—Distinguish *sûr* and *sur*, adjective and preposition—derived from Latin *securus* and *super* respectively.
- Line 13.—**ce qu'on voudra**.—Whatever they please. In English the present tense is used in subordinate propositions, even when the reference is to future time, *e.g.*, I shall tell him when I see him. French, *Je le lui dirai quand je le verrai*.

Line 17.—*chef de bataillon*.—Chief of Battalion; equal in rank to Major in the British army.

Line 19.—*Dunkerque*.—Dunkirk, a fortified town on the Straits of Dover, acquired by England during the Protectorate, and afterwards sold to France by Charles II.

CHAPTER IV.

DUNKIRK BESIEGED BY THE ALLIES—DILAPIDATED STATE OF THE PLACE—HOICHE PUTS IT IN A BETTER CONDITION—FRENCH VICTORY AT HONDSCHOTTE—SORTIE—RETREAT OF THE ENGLISH—HOICHE PROMOTED—APPOINTED TO THE COMMAND OF THE ARMY OF THE MOSELLE—RECENT DEFEATS—CRITICAL STATE OF THE FRONTIER—DISCIPLINE RE-ESTABLISHED—ENTHUSIASM OF THE ARMY—PRUSSIANS DRIVEN BACK—HOICHE REPULSED—PICHEGRU—HOICHE'S PLANS—DEFEAT OF THE AUSTRIANS—HOICHE IN COMMAND OF BOTH ARMIES—WEISSENBURG TAKEN—LANDAU DELIVERED.

Line 23.—*ennemis*.—Hostile. In *enemi* the *n's* are pronounced as in English; but in *ennoblir*, and *ennui* and its derivatives they have the nasal sound.

Line 24.—*le duc d'York*.—Second son of George III. He was not a brilliant success as a general.

Line 28.—*de manière à empêcher*.—So as to prevent.

Line 29.—*hors d'état*.—In no condition.

Line 30.—*l'enceinte*.—There is no term in English to express this, and the French word is generally used, as is the case with very many other terms relating to fortification. It means the principal wall or rampart surrounding a place, from *enceindre* to surround. Compare p. 71, l. 1.

PAGE 22.

Line 2.—*en comptait* &c.—Scarcely amounted to the half of that.

Line 5.—*fossés*.—Ditches or trenches. Distinguish from *fosse*, a pit.

Line 6.—*revêtements*.—Another French term adopted in English, but sometimes written *revetment*. It means the lining of stone or wood on the face of a ditch or other slope to prevent the earth from falling down.

Line 7.—*s'était aliénés*.—Had alienated (from themselves): *se* here is the indirect object, and the participle agrees with the direct object *que*. D. F. 591.

Line 2.—**équipages**—Crews—applied to soldiers and sailors on board a ship.

“ **s’insurgèrent**—Mutinied.

Line 12.—**ose**.—The use of the present for the past to give more vigor to the narrative is very common in French, far more so than in English. D. F. 547. In translating it is generally to use the past tense.

“ **espérer**.—There are a number of verbs which in French take no preposition, while the corresponding English verbs require one; such as *payer, approuver, attendre, demander, &c.*

Line 13.—**n’occupe encore** &c.—Still occupied in the army, according to rank, only a subordinate position.

Line 18.—**l’adjoint du ministre**.—The Deputy Minister (of war).

Line 20.—**de nous forcer**—To compel us—*i. e.*, to surrender the place.

Line 21.—**dolt s’attendre**—Must expect.

Line 23.—**il la fait passer**—He communicated. This use of both noun and pronoun is quite common. In translating omit the pronoun.

Line 25.—**mène**.—Most verbs in *eter* and *eler* double the consonant before the *e mute*, but other verbs of the first conjugation whose stem ends in a single consonant preceded by *e mute*, take a grave accent instead of doubling the consonant, as *mener, lever*.

Line 28.—**casser**—He cashiered—*i. e.*, deprived of his office. “To break” is used in English in the same sense. “I see a great general broken.”—*Swift*.

Line 29.—**avec mollesse**—Leniently—*i. e.*, with criminal leniency.

Line 36.—**tarderaient-ils**—even should they delay.

“ **à force de travail**—By dint of hard work.

PAGE 23.

Line 1.—**on peut les attendre**.—We can wait for them.

Line 4.—**accourait**—Was advancing rapidly.

Line 5.—**Houehard**.—A famous French general, who gained the battle of Hondschoote in 1793. Being accused of not having implicitly obeyed the commands of the Committee of Safety, he was guillotined.

“ **Jourdan**.—A celebrated general, who in 1793 defeated the allies at Fleurus, drove them across the Rhine and gained possession of Belgium. He was afterwards made a Marshal by Napoleon, and had an important command in Spain during the Peninsular War.

- Line 7.—**Furnes**.—In the province of W. Flanders, Belgium.
- Line 10.—**murs**.—*Mur* is the general word for wall. *Muraille* refers to the defences of a city, &c. Distinguish *mur*—wall, from *mûr*—ripe. These words come respectively from Latin *murus* and *maturus*.
- Line 12.—**de venir en aide** &c.—from coming to the assistance of Marshal Freytag in an effective manner. More freely— from giving any effective assistance to Marshal Freytag.
- Line 16.—**hate**.—The circumflex accent over a vowel generally marks the elision of the letter *s* after it—*e.g.*, *fête*, *être*, *côte*, *maitre*, were originally written *feste*, *estre*, *coste*, *maistre*. Sometimes, however, it indicates a contraction of another kind, for example—*âge*, originally written *aage*.
- Line 17.—**en face de**—Opposite.
- Line 22.—**a fait passer**—Imparted.
- Line 25.—**délabrée**—Dilapidated.
- “ **resister à**.—See Note, p. 15, l. 39.
- Line 27.—**belle**—Splendid.
- Line 33.—**brumaire**.—The second month of autumn in the Republican calendar. The convention which met in 1792 in their desire for change, adopted new names for the months, as follows:—In autumn, VENDEMAIRE (*Vindemia* grape-gathering); BRUMAIRE (*Bruma*, fog); FRIMAIRE (*Frimas*, hoar-frost). In winter, NIVOSE (*Nivosus*, snowy); PLUVIOSE (*Pluviosus*, rainy); VENTOSE (*Ventosus*, windy). In spring, GERMINAL (*Germen*, germ); FLOREAL (*Flores*, flowers); PRAIRIAL (*Prairie*, meadow). In summer, MESSIDOR (*Messis*, harvest, and *doron*, gift); THERMIDOR (*Therma*, heat); FRUCTIDOR (*Fructus*, fruit.)
- The month was divided into three *decades* of ten days each, called *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, &c. Five *complementary days* were added at the end of each year, which were set apart for Republican festivals. The year I. of this calendar commenced the midnight before the autumnal equinox of 1792, and was in use until January 1st, 1806. For a rule to convert dates of this calendar into the old style, see Carlyle's *Fr. Rev.*, Vol. III., Book IV., Chap. IV. Note.
- Line 34.—**Moselle**.—A river rising in the Vosges Mountains, flowing north-east through France and Prussia into the Rhine at Coblenz.

Line 38.—**Mayence**—(German, *Mainz*). A fortified town on the left bank of the Rhine, taken by the French in 1792.

PAGE 24.

Line 1.—**Francfort**—Frankfort. An ancient city of Germany, on the Main, about twenty miles from its junction with the Rhine. It was the place of meeting of the Diet of the Germanic Confederation.

“ **Custine**.—See Note, p. 12, l. 20.

Line 2.—**Valenciennes**.—A fortified town in the north of France, on the Scheldt, noted for its lace manufacture.

Line 3.—**Vosges**.—A mountain range in the north-east of France, extending across the boundary nearly to Mayence on the Rhine.

“ **Lauter**.—A river of Prussia, flowing from the eastern slope of the Vosges into the Rhine at Neuberg.

Line 6.—**étaient tombées**. The verbs which take *être* as an auxiliary, are chiefly intransitive verbs denoting motion or rest.

Line 8.—**Quesnoy**.—A fortified town near Valenciennes.

Line 10.—**Scarpe**.—A tributary of the Scheldt from the West.

“ **Arras**.—A fortified town on the Scarpe, famous for its tapestry. In this word the *s* is sounded.

Line 11.—**sans consistance**—Without organization.

Line 12.—**lisière**—Line.

Line 16.—**lignes de Wissembourg**—Lines of Wissembourg. These consisted of a series of fortifications extending along the Lauter. Weissenbourg was on the right bank of that river. Pronounce *w* as *v*.

“ **Landau**.—A strongly fortified town of Rhenish Prussia, on the Queich.

Line 17.—**Kayserslautern**.—A town near the Lauter.

Line 18.—**Sarre**—(German, *Saar*). A tributary of the Moselle, rising in the Vosges.

Line 22.—**pieds nus**.—When *nu* precedes its noun, it is invariable, and is joined to the noun by a hyphen; when it follows the noun it agrees with it. D. F. 423.

Line 24.—**moral**—Tone. Distinguish *moral*, mind, from *morale*, ethics. In English we use *morale* to express what is here meant by *moral*.

Line 27.—**Wattignies**.—A village in the north of France, near Lille.

Under instructions from Carnot, Jourdan led his army by rapid marches from the frontiers of the Rhine and defeated the Austrians at Wattignies in 1793. This victory opened the way for the French into the Low Countries.

Line 32.—**il faut la faire aimer**.—We must make it loved.

Line 34.—**vosre partage**.—Your portion.

Line 35.—**pour ne la plus quitter**.—Never to leave it again.

PAGE 25.

Line 1.—**réchauffent**.—Rekindled.

Line 6.—**l'impérieuse . . . mort**.—This clause is the subject of the verb *pouvait*—*que* is the object of *rendre*.

Line 8.—**sans tenir compte de**.—Without taking into account; without regard either to noble birth or to rights of seniority.

Line 11.—**tiennent lieu de**.—Took the place of.

Line 17.—**l'exaltation**.—Excitement.

Line 18.—**s'en ressent**.—Bore the marks of it—breathed it.

Line 20.—**accentuées**.—Emphasized.

“ **enflure**.—Bombastic style.

Line 21.—**cachet**.—Stamp—literally, seal.

Line 25.—**Pichegru**.—A celebrated French general, who conquered Holland in 1794-5. He afterwards entered into negotiations with the Prince of Condé for the restoration of the Bourbons, but becoming suspected, he was arrested and transported to Cayenne. Making his escape, he went to England, and afterwards with George Cadoudal, formed a plot against Napoleon, which was discovered. They were arrested, and Pichegru was found strangled in prison.

Line 27.—**si j'en crois**.—If I can trust.

Line 31.—**qu'il batte son arrière-ban**.—Let them call to arms their last reserves. The *ban* was a proclamation calling on all who held lands of the crown to serve the king in his wars. The *arrière-ban* was the portion of the reserves composed of the oldest men, who were called out only in cases of extreme necessity. The proclamation was generally made by *beat of drum*, hence *batte* is used.

Line 32.—**coup de grace**.—Death-blow—literally *mercy-stroke*—alluding to the final blow which put an end to the sufferings of criminals broken on the wheel, whose limbs were broken one by one by the executioner.

Line 84.—reprise—Re-capture.

Line 86.—boulevard—Bulwark—defence. The *boulevards* of Paris were public promenades on the top of the walls which surrounded the city, hence our use of the word, which is simply the French form of "bulwark." For derivations see Webster's or Worcester's Dictionary.

Line 89.—drolte—Feminine to agree with *main*, understood.

" **vers.—**Distinguish from *vers*—verse, also from plural of *ver* worm. These three words come from Latin *versus* (prep.), *versus* (noun), and *vermis*.

PAGE 26.

Line 4.—Saverne &c.—The student who can procure one of the numerous maps of this part of the continent, published during the Franco-Prussian war of 1870-1, will be able to obtain a very definite knowledge of the great majority of the localities here mentioned.

Line 7.—faisant face—Facing.

Line 13.—de franchir—To cross.

Line 14.—retranchée—Which was intrenched. In many such participial clauses it makes better English to insert the relative and verb. It might be translated: "then intrenched."

Line 15.—de longer—To skirt.

Line 17.—à revers—In the rear.

Line 18.—devait—Was to.

Line 21.—de débloquent—To raise the siege of.

Line 22.—brumaire.—See Note p. 23, l. 33.

Line 23.—s'ébranle—Advanced.

Line 24.—se replient—Fell back.

Line 25.—les y force—Assailed them there.

Line 26.—acharné—Desperate, bloody.

Line 31.—bouches à feu—Cannons—literally, fire-mouths

" **sont en présence—**Were engaged.

Line 33.—l'élan—The enthusiasm.

Line 35.—en l'air.—As a general rule, the preposition *en* is used before a noun without the article.

Line 36.—s'engage—Began.

Line 39.—adossés aux Vosges—Resting on the Vosges—or, with the Vosges at their back; *adossé* from *dos*, back.

PAGE 27.

Line 1.—décimés—Decimated—literally, every tenth man killed.

" **mitraille—**Grape-shot. In words ending in *aïlle*, *eïlle*, *oïll*, and *ille*, the *l* is generally liquid.

- Line 2.—*livrent*—Made.
- Line 4.—*s'épuisent*—Gave out.
- Line 5.—*lui échapper*—*lui* because *échapper* is followed by *a*.
- Line 10.—*fait preuve*—Given evidence—shown.
- Line 12.—*qu'il avait* &c.—Which he had less accepted than submitted to. It would make better English to invert the clause, and say, "which he had rather submitted to than accepted."
- Line 15.—*échee*—Repulse—the final *c* is sounded.
- Line 17.—*éclatante*—Brilliant—signal.
- Line 19.—*que lui opposaient* &c.—See Note p. 2, l. 20.
- Line 20.—*étrangères*.—Not only the four adjectives mentioned, D. F. 48, take *es* in the feminine, but all adjectives in *es*.
- Line 21.—*naissante*—Rising.
- Line 22.—*avec répugnance*—Unwillingly.
- Line 23.—*concours*—Coöperation.
- Line 24.—*se répandit*—Launched out.
- Line 25.—*amères*.—See Note p. 27, l. 20; *r* is sounded in *amer*.
- " *se plaignit*.—Distinguish *plaindre*, to pity, from *se plaindre*, to complain. All verbs in *aindre*, *eindre*, and *oindre* are conjugated in the same way. See D. F. 293, 294.
- Line 27.—*à l'avenir*—In future—*avenir* is derived from *à venir*, *i. e.* (time) to come.
- Line 28.—*mettre dans le secret*—To let into the secret.
- Line 30.—*Saint Just*.—One of the leading Terrorists, and a member of the Committee of Public Safety. He was guillotined with Robespierre in 1794.
- " *Le Bas*.—Another ardent supporter of Robespierre. He committed suicide, and thus escaped the guillotine.
- Line 33.—*contre eux*—Against them—*i. e.*, to defend himself against their enmity.
- " *il s'appuya de l'assentiment*—he relied on the support.
- Line 38.—*prenant parti pour*—Taking sides with—taking the part of.

PAGE 28.

- Line 2.—*malveillantes*—Hostile.
- Line 3.—*à lui faire*—Depending on *cherchent*.
- Line 4.—*préventions*—Prejudices.
- Line 7.—*chargé des opérations* &c.—Carnot was Minister of War.
- " *et qui* &c.—See Note p. 5, l. 38.
- Line 8.—*d'ensemble*—As a whole.
- Line 10.—*ont scouvert le tort*—Often made the mistake.

Line 11.—*initiative*—Method—that is, of carrying out his plans. The author means that while insisting on having his plans carried out as a whole, he should have left to the generals in command the steps by which the desired results were to be obtained.

Line 14.—*dérober*—Conceal. See Note p. 19. l. 23.

“ *n’osa point*—*Oser* generally takes *ne* only. The use of *point* here marks a strong negative.

Line 18.—*d’opérer*—To effect.

Line 19.—*doit agir*—Was to act.

Line 27.—*on est en hiver*—It was winter.

Line 30.—*allimentent*—Supplied.

Line 35.—*conjurent*—Implored.

Line 38.—*sur ses projets*—As to his plans.

Line 40.—*à la dérobée*—Secretly.

PAGE 29.

Line 1.—*les siens*—His own officers.

Line 3.—*connût*.—The subjunctive is used because doubt is implied in the expression *si je pensais*. A universal rule for forming the imperfect subjunctive is to add *se* to the *second* pers. sing. pret. def.

Line 8.—*aux prises*—Engaged.

Line 10.—*Reischoffen, Freischwiller*.—Two towns in Alsace, not far from Wissembourg.

Line 18.—*l’encan*—Auction. Old French *enquant*, from Latin *in* and *quantus*.

Line 14.—*livres*.—This term is now superseded by *franc*. The word is still used, however, in such expressions as—10,000 *livres de rentes*—10,000 francs income.

Line 15.—*Adjugez!*—Knock it down—equivalent to “Agreed;” or “I will take it at that price.” A French auctioneer says “Adjugé!” when an English one would say “Gone!”

Line 16.—*redoutes*—Redoubts. A redoubt is a small fort hastily constructed for purposes of temporary defence.

“ *au pas de charge*—At the double—literally, at a charging pace.

Line 21.—*débordé*—Outflanked.

Line 23.—*de près*—Closely.

Line 26.—*culbute*—Routed—*culbuter* means to throw down from a high place.

- Line 31.—*qui a mis &c.*—Who had been very slow in supporting him.
- Line 33.—*soient*—Subjunctive of wish after *vou*.
- Line 38.—*décernèrent*—Assigned.
- Line 40.—*ancien*—Senior—*i. e.*, he had occupied the same rank longer than Hoche.

PAGE 80.

- Line 8.—*disposa tout*—Made every arrangement.
- Line 6.—*le prince de Condé*.—A member of the illustrious house of Condé, a branch of the Bourbon family. He was the leader of the *émigrés* in their invasion of France in conjunction with the Austrians and Prussians.
- Line 10.—*chateau fort*—Strong redoubt.
- “ *hérissées*—Bristling—agreeing with *hautours*.
- “ *et que protégent*—And protected by. See Notes, p. 2, l. 20, and p. 5, l. 33.
- Line 11.—*abatis*.—The same term is used in English, but frequently written *abattis*—a defence made by cutting down trees, and arranging them so as to present the greatest possible obstruction to an enemy—from *abattre*.
- Line 14.—*contenir*—To keep in check.
- Line 15.—*ordonne à*.—See Note p. 15, l. 39.
- Line 17.—*et il montre &c.*—And he pointed out to his soldiers that the deliverance of Landau would be the infallible result of the next day's victory.
- Line 21.—*respirent*.—We use *breathe* in the same sense.
- Line 23.—*mépris*—Scorn.
- Line 24.—*on sent &c.*—There is felt an overpowering force, something indescribably irresistible.
- Line 26.—*Le Fèvre &c.*—These generals became famous afterwards under Napoleon.
- Line 28.—*plupart obscurs*—*obscurs* is plural to agree with *plupart*. D. F. 521.
- “ *haute illustration*—High renown.
- Line 29.—*et qui font*—Who were serving. See Note, p. 5, l. 33.
- Line 36.—*d'épancher*—Of pouring forth.
- Line 38.—*d'avantage*—Distinguish its use from that of *plus*. D. F. 602.
- Line 40.—*homme de bien*—A virtuous man.

PAGE 81.

- Line 2.—*il se recueille*—He collected his thoughts.

Line 6.—*sans rompre d'une semelle*—Without yielding a step.
In fencing, *rompre la semelle* means to draw back the foot.

Line 11.—*qu'un des premiers &c.*—Which I was one of the first to suppress.

Line 12.—*Il en est peu*—There are few.

“ *le vainqueur de Rocroi*—The great Condé who had to be awakened before the battle of Rocroi, in the Netherlands, in which he totally defeated the Spaniards, in 1643.

Line 14.—*j'aime mieux*—I would rather.

Line 18.—*Où, mon général*—This is addressed to Le Veneur.

Line 21.—*sans entraves*—Untrammelled.

Line 22.—*je dois*—I must.

“ *c'est un alternatif*—*ce* is used with *être* when followed by a noun; but when an adjective follows, *il* must be used.

Line 24.—*trop présomptueuse*—Because it was made before he had won the victory.

Line 26.—*adieux*—From *a* and *Dieu*—compare English *Good-bye*, contracted from *God be with you*.

“ *plus beau*—Most glorious.

Line 29.—*debout*—Up—on foot.

Line 31.—*rencontre, préparait*—This union of the present and imperfect must not be imitated in English.

Line 33.—*occupé*—In translating supply “which was” to avoid the concurrence of participles, which would be inelegant.

Line 37.—*au pas de charge*—See Note, p. 29, l. 16.

PAGE 32.

Line 5.—*en s'accusant &c.*—Blaming each other for their defeats.

Line 8.—*entière*—See Note, p. 27, l. 20.

CHAPTER V.

HOUCHE RESIGNS COMMAND OF THE ARMY OF THE RHINE—ENMITY OF ROBESPIERRE AND THE COMMITTEE—REIGN OF TERROR—UNHAPPY POSITION OF HOUCHE—HIS MARRIAGE—LETTERS TO HIS WIFE—PREPARATIONS OF THE COMMITTEE TO CRUSH HIM—REMOVED FROM THE ARMY OF THE MOSELLE—SENT TO ITALY.

Line 17.—*vœu*—Wish.

Line 18.—*exaucé*—Granted.

- Line 19.—**mit à couvert**—Protect.
 “ **ombrageux**—Jealous.
- Line 21.—**qu'il s'y était fait**—Whom he had made in it—The participle agrees with the direct object *que*; not with *se*, which is the indirect object, meaning—for himself. See D. F. 591.
- Line 22.—**à l'avis desquels**—*dont* can be used only when it is immediately preceded by its antecedent, and followed by the subject of the verb: *de qui* cannot be used when *de* implies possession, but only when it means *from*; *du quel* &c. must be used when *dont* and *de qui* are inadmissible.
- Line 24.—**toujours en mission**—Still on mission—*i.e.* still representing the committee at the head-quarters of the army.
 “ **auprès**—Free-masons use a similar expression, *e.g.*, “*Our Representative near the Grand Lodge of England.*”
- Line 25.—**pardonner à**—See Note, p. 15, l. 39.
- Line 28.—**revendiquèrent**—The verb means strictly to claim something of which one has been deprived unjustly.

PAGE 33.

- Line 2.—**pour**—Against.
- Line 3.—**songeait**—*Songer* is generally used when one's thoughts rest lightly on a subject: *penser* implies deliberate reflection—deep thought.
- Line 4.—**on était arrivé**—The climax of the Reign of Terror had been reached.
- Line 6.—**ombrageuse**—Suspicious.
- Line 8.—**et la science**—Observe omission of *par* between *le talent* and *la science*, as they are to some extent synonymous.
- Line 9.—**Madame Roland**—One of the most celebrated characters of the Revolutionary period. After her marriage and removal to Paris, she became the Queen of the Gironde party, and was involved in its ruin. She was executed in 1793. Her memoirs throw a vivid light on the events which led to the Reign of Terror.
- “ **Bailly**—A distinguished member of the Commons, who was elected President of the National Assembly. After the formation of the Commune, he was chosen Mayor of Paris, but becoming unpopular, he was replaced by Petion and guillotined 1793.
- Line 10.—**Barnave**—An eloquent deputy of the States-General. He was one of the commissioners sent to stop the flight of the Royal Family, but was afterwards gained to the

king's side by the influence of Marie Antoinette. He was executed in 1793.

Line 10.—**Malesherbes**—One of the advocates who pleaded the cause of Louis XVI. in the Convention; put to death in 1794.

“ **constituants**—Members of the Constituant Assembly.

Line 11.—**girondins**—See Note, p. 18, l. 8.

Line 13.—**Montagnards**—See Note, p. 18, l. 7. The most celebrated were Robespierre, Danton, Marat.

Line 15.—**tant de meurtres &c.**—So many murders and so much blood—*tant* may be used before a noun of either number, and, therefore, does not require to be repeated.

Line 17.—**le vainqueur**—In opposition to Houchard.

Line 18.—**hache**—Axe—*h.* aspirate—English, *hatchet, hash.*

Line 21.—**Est**—Besides this word and *ouest*, final *t* is sounded in a few others, *e.g.*, *fat, bout, dot, alert, correct, direct, exact.*

“ **faisait ombre**—Gave offence.

Line 22.—**rudesse**—Violence.

Line 23.—**superbe**—Arrogant.

Line 24.—**dont**—See Note, p. 82, l. 22.

Line 25.—**l'abattre**—Crushing him.

“ **dégoûts**—Mortifications.

“ **lasser**—Wearing out—from adj. *las* tired.

Line 28.—**lui imposait**—*Imposer* takes *a* after it.

Line 29.—**réclamait**—Protested—Imperfect of repeated action
D. F. 551.

Line 31.—**Simple**—Insignificant—trifling.

“ **contre lui**—Against him—*i.e.*, so as to throw blame upon him.

Line 33.—**privé de**—Without—in want of.

“ **empiétait**—Was encroaching—from *en* and *piéd*.

Line 35.—**gravement**—Seriously.

Line 36.—**à son regard**—With regard to him.

Line 38.—**l'épée de Damoclès**—Damocles was one of the courtiers of Dionysius of Syracuse. In order to show him that kings were not so entirely happy as he imagined, the tyrant invited him to a feast at which a naked sword was suspended over his head by a single hair. In all ages this has been a favorite illustration of writers and speakers.

PAGE 84.

- Line 1.—**il ne s'en cachait pas**—He made no concealment of it
—*se cacher de quelque chose*, to conceal a thing; *se cacher à quelqu'un*, to hide one's self from a person.
- Line 8.—**démission**—Resignation.
- “ **incessamment**—Immediately—Incessantly is an obsolete meaning of the word.
- Line 9.—**aigreur**—Bitterness—ill-feeling.
- Line 1.—**ardent ami**—Appositive to *je* in *j'ai cru*: therefore no article is used.
- Line 11.—**Hélas!**—In this word final *s* is sounded; also in *vis* (screw) *lys*, *as* (ace), *ours*, and some others.
- Line 12.—**malheur à qui**—Woe to the man who—The antecedent of *qui* is omitted.
- Line 14.—**sans plaisir ni peine**—The use of *ni* is accounted for by the fact that *sans* has a sort of negative meaning. In the same way the negative *aucun* does not require *ne* when *sans* is used with it, as, *Il est venu sans aucune lettre*.
- “ **c'est assez &c.**—I have told you enough of my troubles.
- Line 16.—**contrarié**—Thwarted.
- Line 17.—**rebuté**—Discouraged.
- “ **que la malveillance &c.**—Which malice spread in his path.
- Line 19.—**qui le fuyait**—Which shunned him—*i.e.*, which he could not obtain.
- Line 21.—**Thionville**—A fortified town on the Moselle, north of Metz.
- Line 22.—**la décence &c.**—The modesty of her demeanor.
- Line 23.—**était directeur des vivres**—Was commissary—had charge of the provisioning of the army.
- Line 28.—**point la richesse**—Elliptical for *Je ne demande point la richesse*. The English word *riches* is a contracted form of *richesse*.
- Line 82.—**qu'il ne lui &c.**—That she will want nothing except what she will not ask for—*i.e.*, that she will have everything she wants.
- Line 84.—**dépassait de beaucoup**—Far surpassed.
- Line 86.—**l'obtenir d'elle-même**—To obtain her from herself—*i.e.*, that she should of her own accord accept him, not urged by her parents because it was a better match than they could have looked for.

PAGE 85.

- Line 1.—**Adélaïde**—The diæresis, called *tréma* in French, shows that the vowel over which it is placed forms a separate syllable from the vowel which precedes it.
- “ **le nœud** &c.—The bond which is to unite us—*Nœud* from Latin *nodus*.
- Line 3.—**l'un à l'autre**—To each other.
- Line 4.—**peut-être n'avez-vous point**—*Peut-être* is one of those adverbs which at the beginning of a sentence require the subject to come after the verb. The others are *ainsi, alors, à peine, après, déjà, ici, là, &c.*
- Line 6.—**prôné**—Eulogized—*prôner* is literally to preach, from *prône, sermon*.
- Line 7.—**fasse**—Imperative of *faire*.
- Line 9.—**Il est encore temps**—There is still time.
- Line 10.—**aites**—Observe difference of conjugation between this verb and most of its compounds, in second pers. plural, present indic., and imper.
- Line 17.—**l'Être créateur**—The Creator.
- Line 20.—**savourait**—Enjoyed—literally, tasted.
- Line 22.—**Robespierre**—Born in 1759, educated as an advocate, one of the few extreme Revolutionists who had a seat in the States-General. He soon became the chief the Parisian demagogues, and at last stood at the head of the most frightful Dictatorship Europe ever saw. Opinions are still divided as to whether he was a mere blood-thirsty tyrant, or a merciless fanatic. Carlyle thus graphically describes him: “Who of these Six Hundred may be the meanest? Shall we say that anxious, slight, ineffectual-looking man, under thirty, in spectacles; his eyes (were the glasses off) troubled, careful; with up-turned face, snuffing dimly the uncertain future times?”
- “ **il faut le dire**—And we must add.
- Line 28.—**à titre de récompense**—As a reward.
- Line 32.—**c'est à lui** &c.—It was to him that they (the Committee) preferred to entrust.
- Line 34.—**enlevé à**—See Note, p. 19, l. 23.
- Line 35.—**fit à son armée** &c.—Bade his army a touching farewell.

PAGE 86.

- Line 8.—**vous ne pouvez** &c.—You cannot fail to annihilate.
- Line 5.—**La République** &c.—This was the formal or official designation of the Republic during the Revolution.

- Line 7.—*Il ne s'abusait &c.*—He was not deceived, however, as to, &c.
- Line 9.—*et prêt de*—And when on the point of setting out—Distinguish *prêt à*, on the point of, from *prêt de*, disposed to.
- Line 11.—*à faire luire &c.*—To bring the truth to light—literally—to cause the truth to shine forth.
- Line 12.—*et à retracer &c.*—And to indicate to our descendants. *Neveu* has this sense only in the plural.

 CHAPTER VI.

ARRIVAL AT NICE—ENTHUSIASTIC RECEPTION BY THE ARMY OF ITALY—HIS ARREST—INDIGNATION OF HIS OFFICERS—TAKEN TO PARIS—IMPRISONED IN CARMES AND THE CONCIERGERIE—THE FRIGHTFUL WORK OF THE GUILLOTINE—SOCIETY IN THE PRISON—HIS FEELINGS—HIS FRIEND THOIRAS EXECUTED—CHANGE IN HOCHÉ—THE TERRORISTS—THE RE-ACTION OF THERMIDOR—HOCHÉ SET FREE—GOES TO THIONVILLE.

- Line 16.—*devancé*—Preceded.
- Line 19.—*accuell*—In words ending in *ueil* and *ueille*, *ue* has the sound of *eu* in *heure*, or *oeu* in *soeur*.
- Line 20.—*quartier général*—Head-quarters.
- “ *Nice*—A town on the Mediterranean, west of the Gulf of Genoa.
- Line 24.—*rival de gloire*—Napoleon Bonaparte.
- Line 28.—*sobre &c.*—Abstemious, as he always was.

PAGE 37.

- Line 2.—*devant*—In deference to.
- Line 5.—*les repas de Pythagore*—Pythagoras was a celebrated Greek philosopher who believed and taught the doctrine of the transmigration of souls. He absolutely forbade the use of animal food, a consequence, no doubt, of his belief in Metempsychosis.
- Line 7.—*rude*—Harsh.
- “ *arrêté*—Decree—*Arrêt* means sentence or judgment in legal cases; *arrêté* is applied to the resolution of a deliberative body, or an order of an administrative council, &c.; *prendre un arrêté*, to pass a resolution.
- Line 9.—*Onelle*—An Italian town N. E. of Nice.
- Line 11.—*général à l'armée*—This is rather a peculiar use of *a*.
- Line 13.—*feront mettre*—Will put.

Line 14.—*en état d'arrestation*—Under arrest.

Line 15.—*Collet d'Herbols*—Notorious as one of the most cruel and blood-thirsty of the revolutionary leaders. Lyons was the principal scene of his massacres. He was transported and died in exile.

Line 17.—*cette lecture*—The reading of this decree.

Line 18.—*contenue*—Restrained.

“ *Pardon*—Excuse me.

Line 19.—*J'ignorais* &c.—I was not aware that you were a policeman—*Fussiez* is subjunctive after *ignorais*. The following verbs usually require the subjunctive:—*appréhender, commander, douter, empêcher, s'étonner, ignorer, nier, ordonner, permettre, se réjouir, souhaiter, soupçonner*, and others of similar meaning. The *Gendarmes* constitute a military police, comprising both cavalry and infantry. The force consists chiefly of soldiers taken from the army, generally on account of intelligence and good conduct.

“ *me mettre au lit*—To go to bed—Distinguish the noun from verb *lit*.

Line 25.—*supérieurs*—Not of higher rank than Hoche, but the highest in rank among his subordinates.

Line 26.—*venaient saluer*—*venir* with *de* means, to have just, as *je viens de le voir*; with *à*, to happen, as *si vous veniez à le voir*; without a preposition it is used like the English *come* before an infinitive of purpose, as in this passage.

Line 27.—*firent éclater*—Manifested—burst forth in—literally, caused to burst forth.

Line 28.—*se soustraire à*—To escape from. See Note, p. 19, l. 23.

Line 30.—*tout prévenu*—Every one summoned.

Line 31.—*s'y refusa*—*se refuser* takes *à* after it—hence the use of *y*.

Line 33.—*pût servir*—Might serve—Subjunctive because contingency is expressed.

Line 35.—*ne se démentirent pas*—Did not falter.

PAGE 38.

Line 1.—*exposé*—Explained.

Line 2.—*allait être*—Would be.

Line 3.—*de nouveau*—Again.

Line 4.—*injustices*—Acts of injustice.

Line 5.—*toujours funeste*—Which always proved fatal.

Line 7.—lui—The pronouns *moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles*, are sometimes called *Disjunctive* personal pronouns, because they are used apart from the verb. They are employed (1) after *c'est, ce sont &c.*, (2) alone, (3) after *que, ou, comme, ni*, (4) after a preposition, (5) when there is more than one subject, (6) for the sake of emphasis. In the last case one of the conjunctive pronouns, *je, tu, il, elle, &c.*, is usually inserted as the subject of the verb; but sometimes, as here, when it is intended to mark a distinction, the disjunctive pronoun is itself the subject of the verb. D. F. 463.

Line 9.—on eût dit—One would have said it was—*i.e.* He appeared like.

“ **Socrate**—Socrates, the celebrated Athenian philosopher, who was put to death as the enemy of religion. He met his fate with the greatest cheerfulness and composure.

Line 11.—qu'il lui fût—Subjunctive after *demande*.

Line 13.—mandé—Summoned.

Line 14.—tout en lui cachant—While concealing from her—*catcher* takes a—*lui* is used for both genders when it is the indirect object of a verb; but is masculine only when governed by a preposition. The following table shows the use of the personal pronouns of the third person :

USE OF PRONOUN.	SINGULAR.		PLURAL.	
	Masc.	Fem.	Masc.	Fem.
Subject of verb.....	<i>il</i>	<i>elle</i>	<i>ils</i>	<i>elles</i>
Direct object of verb	<i>le</i>	<i>la</i>	<i>les</i>	<i>les</i>
Indirect object of verb	<i>lui</i>	<i>lui</i>	<i>leur</i>	<i>leur</i>
Disjunctive (Note p. 38, l. 7).....	<i>lui</i>	<i>elle</i>	<i>eux</i>	<i>elles</i>

Line 16.—apprit—Informed—*Apprendre* means either to learn or teach—*learn* is often used incorrectly for *teach* in English.

Line 17.—sans reproche—Being without reproach—having nothing to reproach myself with.

Line 19.—je ne me plains pas—The difference in meaning of *se plaindre* and *plaindre* is well illustrated in this sentence.

Line 25.—*moi*—See Note p. 33, l. 7 (6).

Line 26.—*grief*—Causes of complaint—grievances. *Grief* in English had once the same meaning as—

“What private griefs they have, alas! I know not
That made them do it.”—*Shakspeare*, “*Julius Cæsar*.”

Line 30.—*la chose publique*—The public good—the common welfare, or commonwealth—a literal translation of the Latin *respublica*.

“*Cincinnatus*—A celebrated consul of ancient Rome
When the empire was in extreme danger, at the urgent solicitation of his countrymen he allowed himself to be elected consul; but when, by his efforts, the danger had been averted, he returned at once to his farm.

Line 31.—*labourer*—To cultivate—Compare English, “to work a farm.”

Line 33.—*abaissement*—Degradation.

Line 35.—*m'ont fait sortir*—Have withdrawn me.

PAGE 39.

Line 1.—*qu'on dirait &c.*—*que l'on*, if the rule had been observed.
The use of *l'on* or *on* is a mere question of euphony.
Here *lettre que l'on* would not sound well on account of the repetition of the *l*. See Note, p. 33, l. 9.

Line 2.—*beaux*—Glorious.

Line 3.—*on s'étonne*—Because it was generally understood that when a man was arrested, he would inevitably be condemned to death.

Line 7.—*arrivait aux armées*—Reached the armies.

Line 14.—*on vous fera &c.*—You will soon get the justice which you deserve.

Line 17.—*Carmes*—A monastery of Carmelite Friars in Paris, used as a prison during the Revolution.

Line 19.—*Conciergerie*—Part of the Palais de Justice, originally the residence of the Judge, who in olden times was called “*Concierge du Palais de Justice*”—*Concierge* now means a porter, and *Conciergerie*, a porter's lodge.

“*d'où on ne sortait*—From which no one issued

Line 25.—*on charriait*—Were carted.

Line 27.—*la progression*—The continual increase.

Line 29.—*charottes meurtrières*—Slaughter carts—The carts in which the condemned were taken to the guillotine.

Line 32.—*aqueduc*—A covered drain—rather a misnomer in this case.

Line 34.—*vers les trois heures*—About three o'clock.

Line 37.—*voûtes*—Arches, from Latin *volutum*. English, *vault*.

PAGE 40.

Line 3.—*fermiers généraux*—Farmers general—*i.e.*, those who paid a definite sum to the government for the taxes of a certain district, and then collected them from the people.

Line 5.—*Sedan*—A town in the north of France, on the Meuse. It was the scene of the downfall of the Second Empire in 1870. It also gives its name to *Sedan chair*.

Line 11.—*fournées*—Batches, from *four* oven.—The termination *ée* forms a noun meaning the full of, as *poignée, brassée, &c.*

Line 14.—*plus de*—*plus* and *moins* take *de*, not *que*, before numbers.

Line 16.—*Brienne*—Proper names do not take the sign of the plural. D. F. 409. (1).

Line 18.—*ce que la nature &c*—Whatever was most lovely in nature. (The most lovely of nature's children. *Pernet*).

Line 19.—*candeur sans exemple*—Unequaled purity.

Line 22.—*moissonnées*—Cut down—literally, reaped.

Line 23.—*la cour des femmes*—The court-yard for women (in the prison).

Line 25.—*Poitou*—A province of France, on the Bay of Biscay.

Line 28.—*nuls*—Of no consequence—obscure.

Line 31.—*pour un aristocrate &c.*—For one aristocrat there were ten patriots. *Patriotes* was the name given to those who favored the Revolution.

Line 32.—*loi des suspects*—Carlyle says of this law: "Deputy Merlin...comes with his world-famous *Law of the Suspects*, ordering all Sections by their Committees, instantly to arrest all Persons Suspect, and explaining withal who the Arrestable and Suspect especially are. 'Are suspect,' says he, 'all who by their actions, by their connexions, speakings, writings have,'—in short become Suspect.... If Suspect of nothing else, you may grow, as came to be a saying, 'Suspect of being Suspect'!"

PAGE 41.

Line 3.—*fit-ce*—When the conjunction is omitted, the subject comes after the verb—as in English, *were it*, meaning *if it were*.

Line 7.—*pour lui appartenir &c.*—For being too nearly related to him.

" *se lança*—Rushed.

- Line 9.—*sept*—The *p* is silent, but the *t* is sounded, as it is also in *huit*, before a vowel, or when used as a noun.
- Line 14.—*commerce &c.*—Intercourse of a select circle.
- “ *entretiens*—Conversation.
- Line 16.—*et qui*—See Note p. 5, l. 33.
- Line 20.—*Joséphine de Beauharnais*—Afterwards wife of Napoleon Bonaparte. Divorced in 1809. Her daughter, Hortense, married Louis Bonaparte, King of Holland.
- Line 28.—*demandait au travail*—Sought in hard work.
- Line 33.—*ennuis*—Vexations—In *ennui* and its compounds, and also in *ennobler*, the *en* has the nasal sound, but not in *ennemi*.

PAGE 42.

- Line 4.—*dont elle &c.*—From which it had so widely departed.
- Line 6.—*et de même que &c.*—And just as the faithful do not hold.
- Line 9.—*égars*—Mistaken.
- “ *de même*—So.
- Line 11.—*forfaits*—Crimes.
- Line 13.—*en les invoquant*—While invoking them—or, by invoking them.
- Line 14.—*tout jeune*—When he was young.
- Line 18.—*maudire*—This verb differs in conjugation from the other compounds of *dire*. See D. F. 301.
- Line 19.—*de faire passer dans*—To instill into—to impart to.
- Line 21.—*ma digne épouse*—A wife worthy of me.
- Line 23.—*perspective*—Prospect.
- Line 29.—*ne se dément pas*—Does not belie itself—does not falter.
- Line 35.—*il a pu être*—He might have been.

PAGE 43.

- Line 3.—*quoi qu'il &c.*—Whatever it may cost me—*quoi que* requires the subjunctive. Distinguish *quoi que* and *quoique*. In D. F. 576, the commas between *qui* and *que*, and between *quoi* and *que*, should be omitted.
- Line 4.—*mot*—Saying.
- “ *Eugène*—Prince Eugene, a Frenchman by birth, who, in consequence of the cruel treatment of his mother by Louis XIV., renounced his country, and took service with the Emperor. He soon became commander-in-chief, and distinguished himself in many wars, chiefly against the Turks; and in conjunction with Marlborough, against the French at Blenheim, Oudenarde, and Malplaquet. He died in 1786.

- Line 5.—*n'a point envie* &c.—Has no desire to act—*i.e.*, he calls a council of war so that he may be advised not to act boldly, and may thus have an excuse for not doing so.
- Line 7.—*d'engager ina responsabilité*—To assume the responsibility.
- Line 8.—*la plus terrible*—The most terrible (responsibility).
- Line 10.—*je dois le dire*—I must say.
- Line 12.—*remunérateur*—Recompensing.
- Line 19.—*puisse*—When a wish or prayer is expressed, the present subjunctive is used without a conjunction.
- Line 27.—*jours*—Life.
- Line 30.—*non déguisée*—Unconcealed.
- Line 33.—*amer*—*r* is sounded in this word. See Note, p. 3, l. 18.
- Line 36.—*de tes nouvelles*—News of you—*Tu* is the pronoun of affection.

PAGE 44.

- Line 2.—*age*—Youth. In Old French written *age*: hence the circumflex.
- Line 3.—*guichetier*—Turnkey—from *guichet*, door.
- Line 6.—*traduits*—Summoned—During the Reign of Terror, it was considered a matter of course that all persons brought to trial should be condemned and sent to the guillotine.
- Line 7.—*dont il faisait* &c.—With whom he associated most intimately—*i.e.*, in the prison.
- Line 8.—*tour*—Masculine, *turn*; feminine, *tower*.
- Line 10.—*plus qu'il n'eût*—*ne* is used without *pas*, after *que* when it is preceded by a comparative.
- Line 13.—*ne changea point de visage*—Did not change countenance.
- Line 17.—*demeurée*—Who remained—feminine, to agree with the noun *personne*; when *personna* means "no one," it is masculine.
- Line 21.—*on mourait ainsi* &c.—It was thus that men died in those days.
- Line 26.—*on dit*—It is said.

PAGE 45.

- Line 2.—*préconnisé*—Extolled.
- Line 4.—*eût été saisi*—See Note, p. 9, l. 19.
- Line 5.—*ferait école*—Would be taught—would be a fundamental doctrine.

Line 11.—*lui aussi*—See Note, p. 38, l. 7 (6).

Line 12.—*intarissables*—Inexhaustible.

Line 24.—*un supplice*—The guillotine—invented by Dr. Guillotin, from whom it takes its name. See Carlyle's *Fr. Rev.* Vol. I. Book IV. Chap. IV.

Line 28.—*dévorantes*—Destructive.

Line 29.—*décemvirs*—The Decemviri in Roman history were *ten men* appointed to draw up a code of laws. The year for which they were appointed having ended before their labors were finished, a new body of Decemvirs was appointed. In their magisterial capacity they acted with such tyrannical cruelty that the name has become a synonym for outrageous and insolent tyrants.

" *ont promené &c.*—Translate freely—The murderous sword of the Decemvirs fell.

Line 30.—*ils l'ont dirigé &c.*—They preferred to direct it.

Line 36.—*on taxait à l'avance &c.*—A requisition was made beforehand on each prison for a certain number of victims—*i.e.*, it was settled beforehand how many victims for the guillotine each prison should furnish.

Line 37.—*Le sang était mis en réquisition*—A levy was made of blood.—As when a levy of soldiers was made, each district must furnish a certain number; so, at this time, each prison had to supply so much blood, *i.e.*, so many lives.

Line 39.—*déçirant*—Distracting.

Line 41.—*faisaient jailler*—Evoked—literally, caused to spring up.

PAGE 46.

Line 2.—*terroristes*—The Reign of Terror—*La Terreur*—lasted about fourteen months, beginning with the fall of the Girondins, June 1793, and ending with the death of Robespierre, July 28, 1794. The leaders of the Convention during this period were called "*terroristes.*"

Line 3.—*apogée*—Height.

Line 5.—*la loi de prairial*—A decree wrung from the Convention by which the Revolutionary Tribunal was set free from all checks, and "moral conviction" was made sufficient proof of crime.

Line 15.—*triumvirat*—Triumvirate—an association of three men.

Line 17.—*assouvi*—Satiated.

Line 19.—*dévançés*—Anticipated.

Line 22.—*les plus compromis*—Who were most exposed to danger.

- Line 26.—*acolytes*—Followers—*partisans*.
 Line 27.—*9 thermidor*—For an account of the fall of Robespierre and the Terrorists, consult a history of the Revolution.
 Line 29.—*ait eu*—Subjunctive, depending on *pense*.
 Line 36.—*à nous brûler &c.*—To blow out our brains.
 Line 38.—*la toute-puissance*—The supreme power.

PAGE 47.

- Line 2.—*la veille*—The eve—from Latin *vigil*.
 “ *en permanence*—A permanent institution.
 Line 3.—*fonctionnait*—Was doing its work.
 Line 12.—*savant*—Skilful.
 Line 13.—*on dressait &c.*—The scaffold was being prepared
 Line 16.—*eussent*—See Note, p. 9, l. 19.
 Line 21.—*retentit*—Resounded.
 Line 24.—*garrottés*—Bound.
 Line 25.—*affiliés*—Adherents.
 Line 28.—*se vengea*—See page 39, l. 14.
 Line 31.—*enrayé*—Checked—*Enrayer* is to put the drag on the wheel of a carriage going down hill.
 Line 33.—*soulevé*—Which had risen.
 Line 35.—*dont la Convention*—Whom the Convention ordered to be set at liberty.
 Line 37.—*caution*—Guarantee—responsibility.
 Line 39.—*le fit relâcher*—Procured his release.

PAGE 48.

- Line 1.—*à ce point &c.*—To such an extent that it was impossible for him to pay his fare, and go by coach.
 Line 4.—*se peint*—Is depicted.
 Line 12.—*d'étouffer*—To quell.
 Line 13.—*chouans*—See next Chapter, Note p. 51, l. 20.
 Line 14.—*à l'unanimité*—Unanimously.
-

PART II.—CHAPTER I.

INSURRECTION IN LA VENDEE—THE ROYALIST LEADERS—FIRST PACIFICATION OF THE COUNTRY—RESUMPTION OF HOSTILITIES—THE CHOUANS—PUISAYE—EFFORTS TO OBTAIN AID FROM ENGLAND—HOICHE IN COMMAND OF THE ARMY OF THE CHERBOURG COASTS.

PAGE 49.

Line 4.—*La Vendée*—See Note, p. 19, l. 32. In translating use *La Vendée* as the name of the department; not *Vendée*, or *The Vendée*.

“ *gagné*—Reached.

“ *l'Anjou &c.*—For the position of these consult a map of France giving the old provinces, not the modern departments.

Line 6.—*très.boisées*—Well-wooded—from *bois*, wood.

Line 12.—*frappés*—Wounded.

Line 16.—*en permanence*—See Note p. 47, l. 2.

Line 18.—*se souleva la première*—Was the first to rise.

Line 19.—*enfant*—Gave birth to—produced.

Line 20.—*roturiers*—Plebeians.

Line 21.—*voiturier*—Carrier—teamster.

“ *garde-chasse*—Game-keeper. See Note p. 1, l. 9.

Line 24.—*l'Achille*—The Achilles—Achilles, a Thessalonian Prince, was the most distinguished of the Grecian leaders at the time of the Trojan War.

“ *battirent*—Defeated—*battre*, to beat—*se battre*, to fight.

Line 27.—*fougue*—Ardour.

Line 29.—*les fondroyaient*—Destroyed them—mowed them down—literally, thunderstruck. From *foudre*—thunderbolt.

PAGE 50.

Line 1.—*tour à tour*—By turns—one after another.

Line 4.—*Loire*—A large and important river of France, rising in Languedoc, flowing North as far as Orleans, whence it flows West into the Bay of Biscay.

Line 19.—*Kléber*—One of the most famous French generals—afterwards a favorite officer of Napoleon.

Line 20.—*éprouvèrent*—Experienced.

Line 25.—*pour obtenir &c.*—In order to obtain assistance from her.

Line 26.—*la Manche*—The English Channel.

Line 29.—*faute de*—For want of.

“ *mise en déroute*—Routed,

Line 30.—*en essayant*—While attempting.

Line 31.—*Savenay*—A map of France on a larger scale than is found in most school atlases, will be necessary to show the position of all the places mentioned in this and the following chapters. Most of them may be found in Keith Johnston's Handy Royal Atlas.

Line 33.—*tués*—Who had been killed.

Line 35.—*mis en œuvre*—Put in operation.

PAGE 51.

Line 1.—*en tous sens*—In all directions.

Line 2.—*le fer et la flamme*—In English, we change the order and say—fire and sword.

Line 3.—*ils ranimèrent*—They thus rekindled the flame of insurrection which was on the point of dying out.

Line 13.—*guerre de partisans*—A party war—a guerilla warfare.

Line 14.—*fondant &c.*—Falling unexpectedly on.

Line 15.—*de derrière &c.*—From behind the hedges, from the shelter of copses, from the bottom of ravines.

Line 18.—*chouannerie*—This kind of warfare is generally known as guerilla war.

Line 19.—*contrebandiers pour le sel*—Salt-smugglers. As there was a heavy duty on this necessary of life, it was one of the articles most industriously and persistently smuggled.

“ *faux sauniers*—literally—false salters—*i.e.*, contraband dealers in salt.

Line 21.—*chouette*—Owl—diminutive of *chouan*, which is a corruption of *chat-huant*—literally, *hooting-cat*.

Line 24.—*couru*—Scoured.

Line 25.—*réquisition*—Levy—a demand made by the government for men or money.

Line 29.—*doué*—Endowed.

Line 30.—*dès l'origine*—From the very beginning.

Line 32.—*du Perche*—An old province of France, on the Eure and Loire.

“ *La Constituante*—The National and Constituent Assembly—the name taken by the representative element of the States-General in 1789.

Line 34.—*plus tard*—Afterwards.

Line 36.—*ont fait preuve de*—Have shown.

Line 37.—*souplesse*—Adaptability—power of adapting himself to circumstances.

Line 39.—*propre*—Well fitted.

PAGE 52.

Line 1.—*un grand ascendant*—A powerful ascendancy. The form "ascendant" was commonly used by English writers of last century.

Line 7.—*a enlever*—To cut off.

Line 10.—*et rouant &c.*—And skilfully uniting all the threads of the insurrection.

Line 12.—*faisant défaut*—Failing.

Line 16.—*Monseigneur*—The eldest brother of the King of France was generally known by this name.

Line 25.—*s'était propagée*—Had spread—*propagée* agrees with *se*, which is the direct object. See Note, p. 57, l. 5.

Line 31.—*ne dépassaient pas*—Did not exceed.

Line 33.—*le long d'un &c.*—Along a hilly country.

Line 36.—*exaltée*—Excited.

CHAPTER II.

DISORGANIZATION OF THE ARMY—EFFORTS TO ESTABLISH DISCIPLINE—DIFFICULTIES OF THE WAR—HOCHE'S KIND TREATMENT OF THE PEOPLE—THE PRIESTS TREATED WITH RESPECT—AMNESTY—NO REAL PEACE—THE CHOUAN LEADERS ONLY SEEKING TO GAIN TIME.

PAGE 53.

Line 9.—*bourgs*—Towns. Pronounce *bourg* as if *g* were *k*.

Line 10.—*ils se croyaient &c.*—They imagined they might do anything: *se* depends on *permis*.

Line 20.—*sous la main*—Under the hand—*i.e.*, under the direct authority.

Line 21.—*dans ce but*—With this object.

" *bourgades*—A sort of diminutive of *bourg*: small market-towns.

Line 22.—*celles-ci*—Referring to *villes* and *bourgades*.

Line 25.—*en haleine*—At work—literally, in breath—*i.e.*, panting from their exertions.

Line 32.—*simple grenadier*—See Note p. 4, l. 26.

PAGE 54.

Line 2.—*la maraude*—Pillaging.

" *merci*—When the word is feminine, it means *mercy*, when masculine, *thanks*.

- Line 5.—**à faire passer**—To instill. This clause may be freely rendered:—To inspire his officers and soldiers with the noble sentiments of his own heart.
- Line 7.—**se retrouvent tous**—Are all found.
- Line 12.—**intérêt**—Self-interest.
- Line 17.—**les propriétés**—Property—the rights of property.
- Line 20.—**parure**—Ornament.
- “ **l'entretien**—The care—the keeping in good order.
- Line 21.—**vêtement**—Uniform.
- “ **il n'affiche pas**—He does not make a show of.
- Line 24.—**male**—Manly.
- Line 25.—**phrases de convention**—Conventional phrases.
- Line 29.—**tout entier**—In the completeness of his character. The clause may be translated—Hoche himself is there.
- Line 31.—**dont il avait &c.**—Which he had taken for his motto.
- “ **Res non verba**—Latin—literally, *things not words*.

PAGE 55.

- Line 1.—**avec enjouement**—Humorously.
- Line 3.—**grande fille**—A grown-up woman.
- Line 4.—**celle-ci**—This one—*viz.*, the army of the Cherbourg coasts.
- “ **pour en faire &c.**—To offer her to my country.
- Line 7.—**chemins creux**—Compare Scott's *Lady of the Lake*—
“Ever the hollow path twined on.”
- Line 9.—**il étouffait**—He was stifled—*i. s.*, he could not breathe freely.
- Line 11.—**beau**—Splendid.
- “ **Il se faisait &c.**—He controlled his feelings in the presence of others.
- Line 12.—**s'épanchait**—Gave vent to his thoughts.
- “ **intime**—Private.
- “ **on l'y voit &c.**—In this we see him thrilled with joy.
- Line 14.—**devenue**—Which had become.
- Line 15.—**qu'on s'y souviene**—That it may be remembered. See Note p. 2, l. 25.
- Line 20.—**de distraire**—To disturb.
- Line 22.—**fouillera**—See Note p. 21, l. 13.
- Line 24.—**me fera échapper**—Will make me escape the ruin of oblivion—The modesty of Hoche leads him to entertain the idea that the only means by which his name can possibly be remembered will be from being associated with some eminent man, such as Jourdan.
- Line 27.—**épineux et restreint**—Intricate and restricted—*épineux*, literally—*thorny*.

- Line 35.—*de s'aboucher* &c.—To form acquaintance and intimacy.
 Line 37.—*tout en luttant*—While contending.
 Line 38.—*Mettons en œuvre*—Let us put in practice—let us practise.

PAGE 56.

- Line 2.—*sur la liberté* &c.—In regard to freedom of worship.
 Line 9.—*l'on voit*—We see.
 “ *combien en cet égard* &c.—How much superior he was in this respect.
 Line 11.—*par politique*—As a matter of policy—from motives of policy.
 Line 13.—*soumises* &c.—Placed under his command.
 Line 14.—*s'en fit des amis*—Should make friends of them.
 Line 19.—*qu'on vint en aide*—That assistance should be given.
 Line 21.—*il faut donner* &c.—Some aid must be given.
 Line 23.—*à propos*—Opportunely—as occasion required.
 Line 28.—*d'avoir à se plaindre*—To have reason to complain.
 Line 30.—*aspiraient au repos*—Were anxious for peace.

PAGE 57.

- Line 5.—*s'étaient armés*—In pronominal verbs, when the reflexive pronoun is the direct object of the verb, the participle agrees with the object, just as if the verb were conjugated with *avoir*. See D. F. 591.
 Line 8.—*quinzaine*—Of this class of numeral nouns there are many in French. *Dozen* and *score* are about the only ones we have in English.
 Line 17.—*profitant de ses loisirs*—Taking advantage of his leisure time.
 Line 18.—*fit venir des livres*—Sent for books.
 Line 20.—*dont un vieux prêtre* &c.—The rudiments of which an old priest had taught him. See page 1, l. 19, and Note p. 32, l. 22.
 Line 22.—*trempée*—Tempered.
 Line 25.—*Tacite*—Tacitus—the celebrated Roman historian.
 Line 29.—*se faisait*—Existed.
 Line 34.—*pour qu'une*—For a real peace to be possible. The conjunction *pour que* is used after *trop* and some verbs, and requires the subjunctive mood. See p. 59, l. 21.
 Line 36.—*guettant*—watching for.

CHAPTER III.

CORMATIN—HIS ATTEMPT TO DECEIVE THE REPUBLICANS—FIRST TREATY OF PEACE AT JAUNAYE—TREATY OF MABILAIS—SUSPICIONS ENTERTAINED BY HOCHÉ—HIS PAINFUL SITUATION—THE REPRESENTATIVES—UNHAPPY STATE OF LA VENDEE AND BRITANNY—ACCUSATIONS AGAINST HOCHÉ—HIS LETTERS TO THE COMMITTEE AND TO LE VENEUR—PLACED IN COMMAND OF THE ARMY OF BREST—PROOF OF CORMATIN'S TREACHERY—HIS ARREST—RENEWAL OF THE WAR—ARRIVAL OF AN ENGLISH SQUADRON.

PAGE 58.

- Line 3.—*sous main*—Secretly—literally, underhand. Distinguish from *sous la main*. See Note p. 53, l. 20.
- Line 5.—*le plus autorisé*—The most influential.
- Line 7.—*depuis six mois*—Six months previously.
- Line 8.—*la trame ourdie* &c.—The scheme concocted by him—literally—the web woven by him.
- Line 12.—*le mot d'ordre*—The word of command—their orders.
- Line 13.—*la guerre à outrance*—A mortal struggle—*à outrance* is literally—to excess, from *outré*, beyond.
- Line 16.—*intempestive*—Untimely.
- “ *pût*—The relative takes the subjunctive when it comes after a superlative, and frequently after expressions of a similar character, as here, after *tout*. D. F. 574.
- Line 18.—*de prêter son concours*—To lend his aid—*i.e.*, to take any part.
- Line 19.—*dont* &c.—*Dont* depends on *clauses*, l. 20. Put *obéir* instead of *observer*, and notice how the construction must be changed. See Note p. 32, l. 22.
- Line 21.—*illusoire*—Deceitful.
- “ *propre*—Fitted.
- Line 24.—*à force de*—By dint of—by means of.
- “ *était parvenu à*—Had succeeded in.
- Line 25.—*pour endormir*—In order to lull to sleep.
- Line 27.—*les abuser*—Impose upon them.
- Line 29.—*auprès de*—To the—See Note p. 32, l. 24.
- Line 30.—*parvint à s'emparer* &c.—Succeeded in gaining entire control of the mind of Monsieur—See Note p. 52, l. 16.
- Line 31.—*en qualité*—In his capacity.
- Line 33.—*affidés*—Trusty followers.
- Line 34.—*l'entourage du prince*—Those around the prince. This word is frequently used in English, as we have no noun that exactly expresses the idea.

PAGE 59.

- Line 1.—*elle*—This word and *en* in next line refer to *agence royaliste*.
- Line 4.—*Il se dit dès lors &c.*—Thenceforth he declared himself authorized.
- Line 5.—*sérieuse*—Real—*bonâ fide*.
- Line 6.—*pour les disposer*—In order to induce them.
- Line 11.—*apporta*—Exhibited.
- Line 12.—*rapports*—Relations—intercourse.
- Line 15.—*plein d'avenir*—With a brilliant future—literally—full of future.
- Line 18.—*fin*—Keen.
- Line 19.—*sur la sincérité*—Of the sincerity.
- Line 20.—*les fit partager à Hoche*—Imparted them to Hoche.
- Line 21.—*pour que*—That—See Note p. 57, l. 34.
- Line 23.—*commissaires*—Commissioners.
- Line 24.—*avaient hate &c.*—Were anxious to see this destructive war brought to an end.
- Line 25.—*ajoutèrent &c.*—Blindly placed confidence.
- Line 32.—*l'acquittement &c.*—Payment of the bonds—*i.e.*, paper money issued by the royalists.
- Line 33.—*jusqu'à concurrence &c.*—To the amount of two millions (of francs).
- Line 37.—*à ce qu'ils formassent*—To their forming—*à ce que* is what is called by some grammarians a "subjunctive locution"—*i.e.*, a phrase requiring the subjunctive mood after it.
- Line 38.—*peu nombreuse*—Not very large.
- Line 39.—*répartie*—Distinguish *répartir*, to divide, which is regular from *repartir*, to set out again, which is conjugated like *partir*. D.F. 240.
- " *au foyer même*—In the centre. Note the difference of meaning of *même* before and after a noun.

PAGE 60.

- Line 8.—*Nantes*—An important sea-port on the Loire, about thirty miles from its mouth.
- Line 9.—*où il lui fut fait*—Where he was accorded.
- Line 16.—*elle le fut*—*le* refers to *signée*.—In translating, supply "signed."
- Line 21.—*l'on put croire complète*—Might be considered complete.
- Line 30.—*ne tinrent &c.*—Paid no attention to.
- Line 31.—*apportèrent nous l'avons vu*—Exhibited, as we have seen.

Line 35.—*l'on trouve*—We find.

Line 38.—*aujourd'hui*—The archaic word *hui* (from Latin *hodie*) means *this day*, so that *ce jour d'hui*, and *aujourd'hui* are rather tautological.

Line 39.—*j'ai fait remarquer*—I pointed out—Students frequently find a difficulty in translating the French Preterite Indefinite. This tense can be rendered by the English Present Perfect only when it refers to an action taking place in a period of which the present forms a part. If the reference is to time altogether past, as here, the Past Indefinite must be used in translating.

PAGE 61.

Line 1.—*d'elles*—Of them—*i.e.*, of the flocks.

Line 2.—*Bons anciens*—Good people of the olden time—referring to the ancient Romans, who derived many omens from the voices and flight of birds. Hence are derived our words *auspices*, *augury*, &c.

“ *eussiez-vous*—See Note p. 9, l. 19.

“ *là*—In that circumstance.

Line 3.—*de ce qui doit arriver*—Of what must happen—*is to* happen.

Line 16.—*que donne* &c.—See Note p. 2, l. 20.

Line 18.—*gens médiocres*—Men of only moderate ability—See Note p. 21, l. 8—For construction of *gens*, see D.F. 407.

Line 21.—*pour se donner*—In giving themselves out—in proclaiming themselves.

Line 22.—*sur*—As to.

Line 25.—*en conséquence*—Accordingly—*i.e.*, each according to his own views.

Line 27.—*à celle*—For that—to substitute *for*, is *substituer à*.

Line 29.—*à combattre l'anarchie*—To contend with anarchy.

Line 32.—*les fonctionnaires* &c.—The officials who were not able.

PAGE 62.

Line 2.—*s'y porter à*—To abandon themselves to—*i.e.*, to commit.

Line 5.—*enchaînaient*—Fettered.

Line 8.—*en butte à*—Exposed to—a mark for.

Line 10.—*dont* &c.—This word depends on *se plaindre*, which takes *de* before the noun signifying the person complained of; *se plaindre de quelqu'un*, to complain of some one.

Line 14.—*entretenu*—Kept.

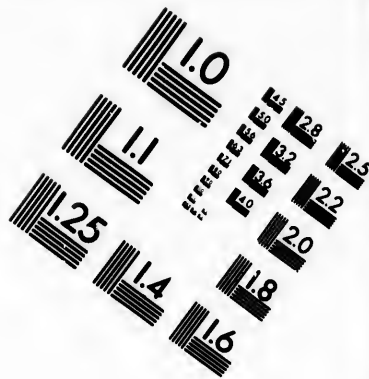
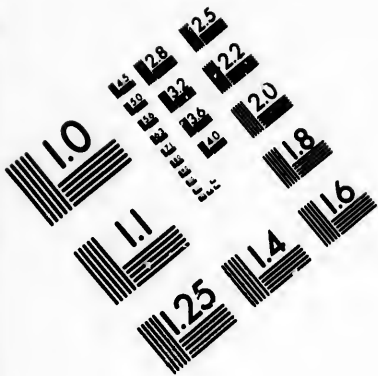
Line 21.—*pelotons*—Platoons.

- Line 29.—*jusqu'à ce jour*.—So far—hitherto.
 Line 37.—*on y passait* &c.—Reviews took place.
 “ *panaches*—Plumes.

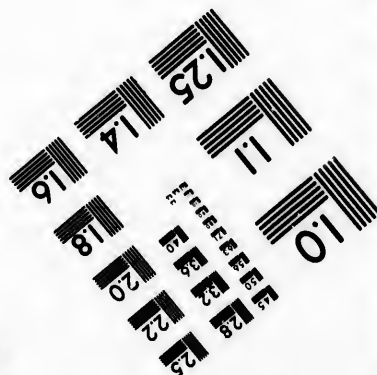
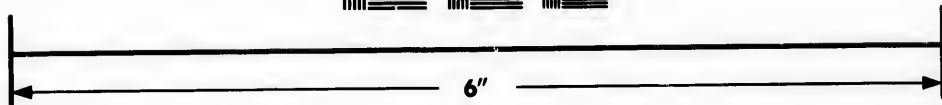
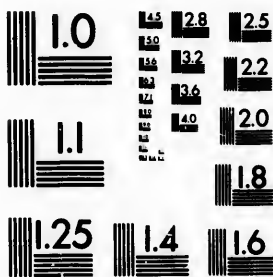
PAGE 63.

- Line 2.—*et qui se révèle*.—See Note, p. 5, l. 33—Verbs whose infinitive ends in *éler* change the *é* into *è* before the *e* mute endings.
 Line 5.—*ballotté*.—Badgered—literally, knocked about like a ball.
 Line 6.—*Sachez*.—Learn—hear—*i.e.* I will tell you.
 “ *on me fait*.—Are heaped upon me.
 Line 8.—*il y a un an*.—A year ago.
 Line 9.—*cachot bien humide*.—Omit *bien* in translating. See Note, p. 4, l. 14.
 Line 10.—*corrige*.—Cured—*i.e.* of the habit of speaking the truth.
 “ *que*.—Whether.
 Line 12.—*Heureux habitant* &c.—Le Veneur who was at this time living in Morbihan, in Brittany.
 Line 13.—*que ne suis-je* &c.—Oh! that I were in your place.—*Que* followed by *ne* used with a verb in the indicative, expresses a strong desire. Compare Corneille, *Horace*, Acte IV. Scene II.—“*Que n'a-t-on vu périr en lui le nom d'Horace!*”
 Line 16.—*en*.—At this news.
 Line 17.—*l'emportera*.—Win the day.
 Line 19.—*méconnu*.—Misunderstood.
 Line 22.—*auprès de sa compagne*.—With his wife.
 Line 25.—*puissé-je*.—Would that I might.
 Line 26.—*Va*.—It is generally impossible to translate *va*, as well as other parts of *aller*, used as exclamations, with anything like precision. Omit it here. It means—“I care not,” or something similar.
 Line 28.—*fixèrent*.—Decided.
 Line 30.—*ne met pas* &c.—Does not protect from.
 Line 33.—*Panthéon*.—Formerly the church of St. Geneviève. In 1791, the Assembly decreed that the name *Panthéon* should be given to it, and that it should be a monument to the memory of the great men of France. This inscription was placed on the front: “*Aux grands hommes la patrie reconnaissante.*” Mirabeau was its first occupant. In 1852 it again became a church.
 To ascend the steps of the Pantheon, is have one's name enrolled among the great men of the nation.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8
1.8 2.0
2.0 2.2
2.2 2.5
2.5 2.8
2.8 3.2
3.2 3.6
3.6 4.0
4.0 4.5

10
01
10
01

Line 34.—*destitué*—Removed—*i. e.* from his command.

Line 37.—*en titre*—Nominally.

PAGE 64.

Line 1.—*pour témoigner*—In showing.

Line 2.—*puisée dans*—Founded on—the result of.

Line 6.—*devenait*—Was becoming.

Line 7.—*dans la prévision &c.*—With the knowledge that a new insurrection was to take place.

Line 8.—*s'entendaient pour accaparer*—Were making arrangements to monopolize.

Line 11.—*interdisaient à celles-ci*—Forbade the latter to make forced requisitions and to pillage.

Line 12.—*la disette se fit sentir*—Scarcity of food made itself felt.

Line 13.—*embaucher*—To entice away—to incite to desert. From *en* and O. Fr. *bauche*. Compare English *debauch* from same root.

Line 15.—*tout en se fermant &c.*—While confining himself strictly to his instructions.

Line 16.—*sut*.—Was able. See D. F. 268.

Line 17.—*beaucoup d'égards &c.*—Many marks of respect, and much kindness.

Line 23.—*prise*—Hold.

Line 26.—*Il ne perdait &c.*—He never lost sight of Cormatin.

Line 28.—*en plus d'une*—See Note, p. 40, l. 14.

Line 29.—*son insupportable &c.*—His intolerable boasting.

Line 32.—*se posa comme arbitre*—Assumed the attitude of arbiter.

Line 33.—*disait-il*—He used to say.

Line 34.—*à moi et debout*—With me and up in arms.

Line 35.—*la preuve &c.*—The written proof which he had ardently desired.

PAGE 65

Line 3.—*reprise*—Renewal.

Line 12.—*à l'égard &c.*—With respect to the royalist leaders who had submitted in good faith.

Line 15.—*communes*—Equivalent, to some extent, to our Townships, and the English Parishes—The smallest divisions of France having separate administrations.

Line 17.—*pour disposer seul*—To have entire control.

Line 23.—*la prochaine apparition*—The early appearance

Line 27.—*aux mains*—To blows.

“ *s'étaient livré &c.*—Bloody battles had taken place.

Line 33.—*repoussé*—Rejected.

Line 36.—*trop*—Too copiously.

Line 38.—*soumettront*—See Note, p. 21, l. 13.

PAGE 66

Line 1.—*jusqu'à &c.*—Until they have aid down their arms.

Line 3.—*que je m'en prendrai &c.*—Tho. I shall chiefly direct my attention.

Line 6.—*en tous sens*—In all directions.

Line 9.—*fut en feu*—Was in flame.

Line 13.—*vint mouiller*—cast anchor

Line 14.—*la baie de Quiberon*—A bay south of the Department of Morbihan in Brittany. See Map.

CHAPTER IV.

TROOPS FROM ENGLAND—THE VARIOUS REGIMENTS—ERRORS OF THE EXPEDITION—QUIBERON—THE TROOPS DISEMBARKED—HOICHE ADVANCES—ENGAGEMENT AT SAINTE-BARBE—CRITICAL POSITION OF HOICHE—PUISAYE'S PLAN OF ATTACK—CAUSES OF FAILURE—DEFEAT OF THE ROYALISTS—LOSSES OF THE ÉMIGRÉS—SOMBREUIL—FORT PENTHIÈVRE—DESEPTION OF THE REPUBLICAN PRISONERS—ATTACK ON THE PENINSULA—DIFFICULTIES—FORT PENTHIÈVRE TAKEN—STRUGGLE OF THE ROYALISTS—FRIGHTFUL LOSS—THE PRISONERS—CLAIMS TO BE TREATED AS PRISONERS OF WAR—NO EVIDENCE OF A PROMISE BY HOICHE—EXECUTION OF THE ROYALISTS.

Line 17.—*décidé*—Induced.

Line 19.—*pour tenter &c.*—To attempt a landing.

Line 21.—*l'armée de Condé*—The army of *émigrés* with which the Prince of Condé had joined the Austrians and Prussians in their invasion of France.

Line 23.—*la solde*—The pay—whence *soldat*. English *soldier*, from Latin *solidus*, a Roman coin. O. Fr. *sol*. Mod. Fr. *sou*. *Solde*, masc. means balance of an account.

Line 25.—*cadres*—Skeletons—*i.e.*, regiments in which only the positions of the officers were filled.

Line 26.—*appelés &c.*—Intended to be filled up.

- Line 27.—1°—This is a contraction for Latin *primo*, in the first place. Similarly 2°, 3°, 4°, and 5° are contracted for the Latin *secundo*, *tertio*, *quarto*, and *quinto*. In reading, the words *premièrement*, *secondement* &c. may be used.
- Line 31.—*chef d'escadre*—Vice-admiral.

PAGE 67.

- Line 6.—*sous-officiers*—non-commissioned officers.
- Line 10.—*Vauban*—A descendant of the great Vauban, the celebrated military engineer in the time of Louis XIV.
- Line 13.—*cocarde blanche*—See Note, p. 8, l. 5.
- Line 16.—*matériel en armes*—Store of arms.
- Line 17.—*devalt être*—Was to be.
- Line 18.—*débris*—Remnants.
- Line 24.—*l'Elbe*—An important river in Europe, rising in Austria and flowing N. W. into the North Sea.
- Line 25.—*Portsmouth*—An important naval station in the south of England.
- “ *dirigés*—Sent on.
- Line 31.—*le comte d'Artois*—The brother of Louis XVI., afterwards, from 1824 to 1830, King of the French, under the title of Charles X.
- Line 32.—*mettre à la voile*—To set sail.
- Line 33.—*faute*—Mistake.
- Line 34.—*destiner*—Instructing.
- Line 35.—*c'en fut une autre*—It was another (mistake)—*en* refers to *faute*.
- Line 36.—*et qui*—See Note, p. 5, l. 33.
- Line 38.—*dont*—Depends on *esprit*.

PAGE 68.

- Line 1.—*de l'art*—Of the art (of war).
- Line 2.—*beaucoup plus propre*—Much better fitted.
- Line 3.—*en rase campagne*—In an open country; *rase*, from *raser* to shave—to make smooth.
- Line 6.—*qu'on débarquat*—That the landing should take place.
- Line 7.—*se portat* &c.—Should advance rapidly—*i.e.* into the interior of the country.
- Line 10.—*de les enrégimenter*—To form them into regiments. See p. 66, l. 25.

Line 12.—**Louis XVII.**—The son of Louis XVI. The poor boy, after the execution of his father, was placed in charge of a shoemaker named Simon, to be brought up in the principles of the Revolution. It is said that he was very harshly treated by Simon. He died this same year, 1795 aged ten.

“ **en annonçant**—Announcing at the same time.

Line 16.—**la réaction thermidorienne**—The end of the Reign of Terror, when Robespierre and the other leading Terrorists were guillotined—9 and 10 Thermidor, year II.—July 27 and 28, 1794.

Line 18.—**fractions**—Sections—factions.

“ **les démêlés**—The quarrels.

Line 21.—**l'emporta**—Carried the day.

Line 22.—**décida la descente**—Decided on landing.

Line 24.—**presqu'île**—Peninsula—from *presque* almost, and *île* island.

Line 25.—**dépasser**—Exceeding.

Line 26.—**kilomètres**—A kilomètre is 1000 mètres; a mètre = 39·37 English inches so that a kilomètre is very nearly five-eighths of a mile

Line 35.—**George Cadoudal**—After the failure of the Royalist attempt at Quiberon, this famous Chouan leader escaped to England. Subsequently with Pichegru he was concerned in a plot to assassinate Bonaparte, for which he was executed in 1804.

PAGE 69.

Line 1.—**facheuses**—Vexatious.

Line 5.—**déguenillés**—In rags.

“ **dépourvus**—Destitute.

Line 6.—**Beaucoup plus aptes &c.**—Much better suited for the work of guerillas.—*Guerilla* is a Spanish word, meaning properly *little war*—diminutive of *guerra*, war. The name arose from the irregular kind of warfare carried on in the north of Spain during the Peninsular War.

Line 8.—**réciproque**—Mutual.

“ **il en résulta &c.**—Thence arose quarrels.

Line 9.—**aurait dû être**—Ought to have been.—The circumflex accent on *dû* distinguishes it from *du*. Compare *crû*, *sûr*, *mûr*, &c.

- Line 13.—**prit d'habiles dispositions**—Adopted able measures—made skilful arrangements.
- Line 19.—**pleine mer**—Open sea—as distinguished from bays, &c.
- “ **elle**—Refers to *presqu'île*.
- Line 20.—**coupée**—Cut off.
- Line 25.—**Lorient à Auray**—Two towns in Morbihan, the former to the west, the latter to the east of Quiberon.
- Line 26.—**Brest**—An important sea-port and naval station in Brittany; dep. Finisterre—the most westerly town of any importance in France—*st* sounded in this word.
- “ **St. Malo**—A sea-port of Brittany, directly south of the island of Jersey. It was from this port that Jacques Cartier sailed.
- Line 27.—**intelligences**—Friends who furnished intelligence—correspondents.
- Line 28.—**Rennes**—An inland town in the same department as St. Malo.
- Line 35.—**disponibles**—At his disposal—available.

PAGE 70.

- Line 11.—**mit tout en œuvre**—Made every effort.
- Line 17.—**replier**—Fall back.
- Line 18.—**toujours en possession de**—Which still held.
- Line 22.—**serrés de près**—Closely pressed.
- Line 24.—**chaloupes canonnières**—Gun-boats.
- Line 25.—**embossées**—Lying broadside.
- Line 33.—**il fallait faire venir &c.**—Provisions had to be brought from a distance.
- Line 35.—**plus ses troupes &c.**—The more his troops increased in numbers, the greater was the difficulty of feeding them.
- Line 37.—**de nouveau**—Again.

PAGE 71.

- Line 1.—**dont il leur &c.**—Whose enclosure he forbade them to cross. See Note, p. 21, l. 30.
- Line 4.—**le frappa**—Struck him down.
- Line 5.—**comprima la sédition**—Quelled the mutiny.
- Line 8.—**longue-vue**—Field-glass—telescope—literally, *long sight*.
- Line 11.—**sur les lieux**—To the scene.
- Line 13.—**la Marseillaise**—See Note, p. 11, l. 33.
- Line 21.—**gracieux et sans forfanterie**—Courteous and unostentatious.

Line 23.—**altérer**—Disfiguring.

Line 24.—**venait expirer**—Ended.

“ **sourcil**—In *il, mil* (for mille), and *fil, l* is sounded; in *avril, babil, mil* (millet), *péril*, it is liquid; and in *baril, chenil, coutil, fusil, gentil, gril, nombril, outil*, and *sourcil*, it is altogether silent.

Line 25.—**héroïque**—See Note, p. 11, l. 12.

Line 35.—**exaspérées**—Irritated—*i.e.* by the manner in which the representatives had compelled them to furnish food for the Republican army.

Line 36.—**en face de lui**—In front of him.

PAGE 72.

Line 8.—**en apparence inexpugnable**—Apparently impregnable.
In *inexpugnable*, the *g* and *n* are pronounced separately, each having its proper articulation.

Line 4.—**bien exécuté**—If it had been well carried out.

Line 8.—**soulevées**—Who had risen—*i.e.*, insurgent.

Line 9.—**fondre sur**—To fall on—to attack.

“ **les derrières**—The rear.

Line 13.—**des chasse-marée**—The name given to the luggers or fishing-boats used by the French fishermen of Brittany and Normandy; corrupted in the south of England by the sailors into “Chase-Mary.” Observe that this noun has the same form singular and plural. See D.F. 416 (2).

Line 16.—**éprouvés**—Tried—experienced.

Line 17.—**Quimper**—A town west of Quiberon—dep. Finisterre.

Line 19.—**à revers**—In the rear.

Line 22.—**fit échouer &c**—Caused the failure of this skilfully arranged plan.

Line 24.—**s'assurer de**—To secure.

Line 25.—**pour enlever**—To seize.

Line 26.—**projetait maintenant**—Was now planning.

“ **Saint-Brieuc**—or Brieux—A town of Brittany, west of St. Malo.

Line 27.—**étaient heureusement &c**—Had landed safely.

Line 29.—**elle**—Referring to *l'agence royaliste*, l. 21.

Line 30.—**à regret**—Unwillingly.

Line 33.—**confiant dans**—Relying on.

Line 35.—**lui prescrivit**—Instructed him.

Line 37.—**en essayant de se lier**—Endeavoring at the same time to effect a junction.

Line 38.—**Une première fusée** &c.—A first rocket was to be sent up.

Line 40.—**dans le cas où** &c.—In case he should be repulsed, and should not be able to hold his position on the shore.

PAGE 73

Line 5.—**parvenu**—Succeeded.

Line 6.—**il eut le tort**—He made the mistake—*tort*, from Latin *tortus*, twisted—compare English *wrong* cognate with verb *wring*.

Line 13.—**soutenus**—Supported.

Line 16.—**toulonnais**—Toulonese—viz. those who had defended the city of Toulon against the Republicans. It was at this siege that Napoleon Bonaparte first distinguished himself. See Carlyle, Vol. III. Book VI. Chap. III.

Line 23.—**se replia**—Retreated.

Line 25.—**impassible**—Unmoved—perfectly calm.

Line 28.—**sous une** &c.—A shower of grape-shot, shells, and cannon-balls.

Line 31.—**trois fois plus nombreuse**—Thrice their number.

Line 32.—**files**—Carefully distinguish, in meaning and pronunciation the four nouns *file*, *fil*, *fils*, and *fille*.

Line 33.—**fauchées**—Mowed down—from noun *faux*, Lat. *falsus* scythe.

Line 35.—**avec un acharnement** &c.—With unparalleled fury.

Line 38.—**rendez-vous** &c.—The meeting-place appointed.

Line 40.—**Il faut dès lors** &c.—The idea of conquering had thenceforth to be abandoned.

PAGE 74.

Line 1.—**celle ci s'exécute**—This was effected.

Line 3.—**se déploie**—Deployed—spread.

Line 4.—**avant qu'ils n'aient**—*Que* coming after the words *plus*, *moins*, *mieux*, *autre* and *autrement*, requires *ne* before the verb following. Here *avant* has a comparative meaning, and the same construction is used.

Line 5.—**pour comble de malheur**—To crown their misfortune.

Line 7.—**en pleine poitrine**—Full in the breast.

“ **biscaien**—Musket-ball—*Biscaien* is properly a long-barrelled musket, so-called from *Biscaye* in Spain, where it was first used.

Line 19.—**sur**—Out of.

Line 24.—**rade**—Roadstead.

Line 27.—**de descendre à terre**—To land.

- Line 29.—**blessé à mort**—Mortally wounded.
 Line 31.—**c'est lui Sombreuil &c**—It was this same Sombreuil who was to struggle to the last with Hoche for the possession of this bloody strip of land.
 Line 35.—**bouillant**—Ardent—Compare Eng. *fervent* from Latin *fervens*, boiling.
 Line 36.—**morts**—Who had died.
 Line 37.—**entraînée**—Hurried.
 Line 38.—**tout dernièrement**—Quite recently.
 Line 39.—**éperdument**—To distraction.
 Line 40.—**moces**—Marriage—from Latin *nuptiæ*.

PAGE 75.

- Line 1.—**fiancée**—Bride.
 “ **cingler**—To sail.
 Line 6.—**de la conservation**—On the retention.
 Line 8.—**pour que &c**—That its defence should be entrusted exclusively to his division.
 Line 11.—**se trouvaient**—There were.
 Line 14.—**pontons**—Hulks—old or dismantled vessels used as prisons.
 “ **s'engager**—To take service.
 Line 15.—**l'heure**—The time.
 Line 17.—**la marée basse &c**—The low water along the walls.
 Line 20.—**en remarquant**—Observing at the same time.
 Line 21.—**gnéables**—Which could be forded—fordable.
 Line 22.—**y amenait**—Brought thither—*i.e.* to the Republican camp.
 Line 27.—**dès le lendemain**—The next day—Distinguish *dés, dès* and *des*.
 Line 30.—**à la basse mer**—At low tide.
 Line 33.—**hommes d'élite**—Picked men.
 “ **le rocher &c**—See p. 69, l. 17.
 Line 36.—**par un temps sombre**—The sky being cloudy.
 Line 39.—**mêlé de grêle &c**—Of mingled hail and icy rain.

PAGE 76.

- Line 1.—**déchainés avec fureur**—Let loose in all their fury.
 Line 2.—**tourbillons**—Whirlwinds.
 Line 10.—**aux premières lueurs**—At dawn.
 Line 12.—**firent feu**—Opened fire.
 Line 18.—**l'éveil**—The alarm.

- Line 19.—**transfuge**—Deserter.
 Line 21.—**bastionné**—Fortified.
 Line 24.—**s'accrochant** &c.—Clinging to the brambles and shrubs.
 Line 26.—**crevasses**—Crevices.
 “ **se poussant** &c.—Pushing one another.
 Line 27.—**restait à gravir**—Remained to be climbed.
 Line 32.—**plate-forme**—Platform—the flat ground inside the parapet.
 Line 34.—**sur leurs pièces**—At their guns.
 Line 35.—**muraille**—The word generally refers to the fortifications of a city &c—*mur* is the general word for wall. See Note p. 23, l. 10.
 Line 36.—**rebrousse chemin**—Retraced his steps.
 Line 39.—**dispose tout**—Made all arrangements.

PAGE 77.

- Line 2.—**il ne s'agissait plus**—It was no longer a question.
 Line 3.—**ouverte** &c.—Which was now open to the ever increasing tide.
 Line 4.—**d'arrêter**—Checking.
 Line 5.—**débris**—Remnants.
 Line 6.—**dans ce but**—To this end.
 Line 7.—**d'argentés** &c.—Hasty and vain measures.
 Line 10.—**encombrée**—Now crowded.
 Line 12.—**en désespérés**—In despair.
 Line 14.—**essayaient** &c.—Were endeavoring to re-form—*i.e.* to get into proper order in their ranks, so as to resist the enemy.
 Line 17.—**parvinrent à**—Succeeded in.
 Line 22.—**perdaient du terrain**—Were losing ground.
 Line 24.—**la tourmente** &c.—The storm still made the waves high—Distinguish *tourmente*, fem. storm, from *tourmente*, mas. torment.
 Line 26.—**embarcations**—Boats.
 Line 28.—**fût**—The verbs *ignorer*, *nier*, *disconvenir*, &c., govern the subjunctive because, although there is no negative word expressed, they have themselves a negative meaning.
 Line 31.—**désespéré**—In a desperate condition.
 Line 37.—**à tort**—Wrongly—render freely—but it is a mistake to regard his flight as an act of treachery.

PAGE 78.

- Line 1.—**nt faire force voiles**—Crowded all sail—the more usual expression is *faire force des voiles*—Observe the remarkable alliteration, no less than five successive monosyllables beginning with the same aspirate. Distinguish *voile*, masc. veil, from *voile*, fem. sail.
- Line 3.—**quelques coups &c**—Some shots badly aimed took effect.
- Line 5.—**s'offrait alors &c**—Was then presented to view.
- Line 6.—**écartait**—Scattered—kept off.
- Line 10.—**roulés et brisés**—Knocked down and bruised.
- Line 19.—**désert**—Abandoned.
- Line 21.—**en face**—In front.
- Line 22.—**avançaient toujours**—Kept advancing.
- Line 23.—**Bas les armes &c**—Down with your arms! Patriots, come over to us!
- Line 24.—**Rendez-vous &c**—Surrender—no harm will be done to you.
- Line 26.—**se porta &c**—Advanced in front of his men.
- Line 27.—**à sa rencontre**—To meet him.
- Line 30.—**les lois**—This refers to the laws then in force against the *émigrés*, which imposed the penalty of death on any one of them who should set foot on French soil.
- Line 31.—**ne crut pas &c**—Did not consider it in his power.
- Line 34.—**s'en remettre**—Yield themselves—trust.
- Line 36.—**accorda une demi-heure**—It is difficult to imagine what idea Hoche had in granting this time, which he must have known was altogether insufficient for the embarkation of the defeated Royalists. Under such circumstances the delay was only a mockery. It looks very much as if he had wished to obtain some credit for a desire to save these unfortunate men, but at the same time had been too much afraid of the displeasure of his masters to allow them sufficient time to be of any real service.
- Line 37.—**dans cette circonstance**—In regard to this occurrence.
- Line 39.—**ne fussent**—*But* or *but that* in the middle of a sentence, meaning *that not*, is expressed in French by *que ne* or *qui ne*, with the verb in the subjunctive.

PAGE 79.

- Line 2.—**fit espérer &c**—Gave his comrades reason to hope.
- Line 3.—**récit**—Account.
- Line 4.—**et qui**—See Note p. 5, l. 33.

- Line 8.—*on obéit*—This order was obeyed.
 Line 10.—*rocs*—There are three allied forms, *roc*, *roche* and *rocher*, the second and third denote different kinds of the first.
 Line 12.—*l'égarément*—The frenzy.
 Line 15.—*mit pied à terre*—Dismounted.
 Line 26.—*juridiques*—Judicial.
 Line 28.—*qu'on envoya*—Who were sent.
 Line 33.—*pensait avoir*—Thought that he had—*penser*, *croire*, &c., are followed by the infinitive without a preposition.

PAGE 80.

- Line 2.—*flétrir*—Dishonor.
 Line 4.—*entassés*—Crowded.
 Line 10.—*dont &c*—The existence of which, however, it was impossible for them to prove.
 Line 12.—*une convention régulière*—A formal agreement.
 Line 13.—*sorties*—Which had proceeded.
 Line 17.—*blanchis*—Grown grey.
 Line 18.—*mornes*—Dejected.
 “ *égarés*—Mistaken.
 Line 23.—*froidement*—Coolly—in cold blood.
 Line 24.—*allait imprimer*—Would stamp.
 Line 26.—*préposés à leur garde*—Appointed to guard them.
 Line 27.—*faiblir*—To waver—*i. e.* to be disposed to spare the prisoners.
 Line 29.—*avant de se dissoudre*—Before its dissolution—this was immediately before the dissolution of the Convention, and the establishment in October, 1795, of the Directory with the Legislative Councils of the Ancients and the Five Hundred.
 Line 30.—*holocauste*—Sacrifice.
 Line 34.—*La question &c*—The question whether there had, or had not been a verbal offer of terms of surrender, has given rise to interminable controversies.
 Line 39.—*pièces justificatives*—Notes—explanatory extracts.

PAGE 81.

- Line 2.—*échappé*—Who escaped.
 Line 3.—*l'air de route*—A march.
 Line 4.—*la bêche sur l'épaule*—With their spades on their shoulders.
 Line 7.—*maintien*—Bearing.
 Line 9.—*plus de*—See Note p. 40, l. 14.

- Line 16.—**qu'on lui** &c—His eyes to be bandaged.
 Line 17.—**voir**—To look.
 Line 18.—**à se mettre** &c—To kneel.
 Line 20.—**pour**—To.
 Line 21.—**en**—Like.
 Line 23.—**morts**—Who died.
 Line 24.—**précieusement**—Lovingly.
 Line 28.—**On frémit**—One shudders.
 Line 31.—**non le pouvoir**—If he had power to grant them half-an-hour, why had he not power to grant them more? See Note p. 78, l. 36.

PAGE 82.

- Line 4.—**aux anglais**—With the English.
 Line 5.—**plus d'une fois**—See Note p. 40, l. 14.

CHAPTER V.

THE ROYALISTS CONTINUE THE STRUGGLE—CONFERENCE OF THE REPUBLICAN GENERALS—IMPATIENCE OF HOCHÉ—COMMANDER OF THE ARMY OF THE WEST—ANOTHER ENGLISH EXPEDITION—THE COMTE D'ARTOIS LANDS—FAILURE OF THE EXPEDITION AND DEPARTURE OF THE FLEET—DIFFICULTIES OF HOCHÉ'S POSITION—PECULIAR CHARACTER OF THE VENDEAN WAR—HOCHÉ'S PLAN—LINE OF DISARMAMENT—THE REACTION OF THERMIDOR—THE THREE ARMIES UNITED UNDER COMMAND OF HOCHÉ—VISIT TO PARIS—STATE OF THINGS ON HIS RETURN—SUCCESS OF HIS PLAN—HIS LETTERS AT THIS TIME—CHARETTE STILL FIGHTING—TAKEN PRISONER, TRIED, AND SHOT—LA VENDÉE PACIFIED—BRITANNY NEXT REDUCED—CLOSE OF THE WAR—HOCHÉ'S GOVERNMENT OF THESE PROVINCES—RESPECT AND ESTEEM IN WHICH HE WAS HELD—HIS SERVICES RECOGNIZED BY THE DIRECTORY.

- Line 16.—**La fureur** &c—Rage took possession of his soul.
 “ **comme représailles**—In retaliation.
 Line 19.—**témoignages**—Marks.
 Line 22.—**Louis XVIII.**—Brother of Louis XVI. and the Comte d'Artois.—After the death of his nephew in 1795, he assumed the title of Louis XVIII. Having frequently changed his place of residence, he came to England in 1807, where he remained until the fall of Napoleon in 1814. Next year he again fled, but was restored after the battle of Waterloo, and reigned till his death in 1824.

- Line 22.—**le cordon rouge**—The red ribbon—*i.e.* he was a Knight of St. Louis, of which order the red ribbon was the emblem.
- Line 27.—**tenir tête à**—Make head against.
- Line 32.—**huit ans**—This is a mistake. He was born on the 27th of March, 1785, and died on the 8th of June, 1795. He was, therefore, a little over *ten* at the time of his death.

PAGE 83.

- Line 2.—**en gémit**—Was deeply grieved at this.
- Line 6.—**moisir**—Rusting—literally—growing mouldy.
- Line 7.—**Prétend-on** &c—Is it the intention to wait for the rainy season.
- Line 8.—**Ne voit-on**—Do you not see.
- Line 11.—**enflammez**—Inspire—fill with enthusiasm.
- “ **Fais**—Grant.
- Line 14.—**l'envoi**—Despatch.
- Line 15.—**en remplacement**—In place.
- Line 17.—**il mit de nouveau** &c—He gave fresh proofs.
- Line 19.—**observation**—Observance.
- Line 23.—**sans trêve**—Without truce.
- Line 25.—**fût portée**—Should be increased.—*Fût* subjunctive after *obtint*. See D. F. 569.
- Line 34.—**cadres**—See Note p. 66, l. 25.
- Line 37.—**le comte d'Artois**—See Note p. 67, l. 31.

PAGE 84.

- Line 1.—**descendit**—Landed.
- Line 3.—**l'île Dieu**—An island in the Bay of Biscay, about ten miles from the coast of La Vendée.
- “ **d'aborder en face**—To land opposite it on the coast.
- Line 6.—**déjoua**—Baffled.
- Line 9.—**la haute marée**—The high tide.
- Line 11.—**parages**—Quarters.
- Line 16.—**en conçut** &c—Was deeply irritated at this.
- Line 18.—**il lui fallait** &c—He had henceforth to struggle.
- Line 23.—**Sèvre Nantaise**—A river which rises in the Dep. Deux Sèvres, and flows N. W. into the Loire opposite Nantes. There is another Sèvre, called Niortaise, which rises in the same Department, named from these two rivers, and flows west into the Atlantic.
- Line 26.—**il eût suffi** &c—One victory would have been sufficient.

Line 29.—*de se rendre à son appel*—To answer his call (for assistance).

PAGE 85.

Line 6.—*tout à la fois*—At the same time.

Line 8.—*bestiaux*—Cattle—This word is sometimes said to be the plural of *bétail*; but they are really different nouns, one being used only in the singular, the other only in the plural.

Line 12.—*fusil*—See Note p. 71, l. 24.

Line 13.—*un paysan sans armes*—An unarmed peasant—In *pays* and its compounds, the letters *a* and *y* do not form a diphthong, but each letter is pronounced separately. The *a* having the sound of *à*.

Line 18.—*manquant de tout*—Were in want of everything.

Line 19.—*dénûment*—Destitution.

Line 21.—*en lui enlevant &c.*—By depriving it of arms. *Enlever* like other verbs of taking away, is followed by *à*, and, therefore, takes *lui* before it.

Line 24.—*s'appuyait*—Rested.

Line 26.—*assez forts*—Of considerable strength.

“ *liés entre eux*—Connected.

Line 27.—*patrouilles*—Patrols—patrolling parties.

Line 28.—*pût*—Subjunctive after the relative *lequels* following a negative clause. See D. F. 574 where negative is not mentioned as it should be

Line 29.—*chargés*—Instructed.

Line 31.—*entassés*—Stored up.

Line 33.—*les plus notables*—The leading.

PAGE 86.

Line 1.—*sauf une partie*—Except a portion deducted as a tax. Sound the *f* in *sauf*.

Line 4.—*s'entretenir*—To fraternize.

Line 10.—*qu'on leur assure*—Let them be assured.

Line 19.—*remise*—Surrender.

Line 22.—*en les reserrant &c.*—By continually confining them within a narrow space, it would inevitably shut them up and capture them.

Line 24.—*au Directoire*—To the Directory.—The new Executive body of the French Government, consisting of five men chosen by the National Convention. The new constitution, with two Legislative Chambers and the Directory as executive, came into force October 27th, 1795.

Line 36.—*des Anciens*—The upper house, consisting of 250 members.

PAGE 87.

Line 5.—*contribué ou applaudi à*—Assisted or approved.

Line 6.—*se rencontraient*—Were met.

Line 10.—*née Cabarus*—We have no means of translating this into English except by the periphrasis—whose maiden name was Cabarus.—For a graphic description of this period, see Carlyle Vol. III. Book VII. Chap. II., "*La Cabarus.*"

Line 21.—*On ne surprenait &c*—In his conversation there were never detected any of those expressions by which the general is betrayed who will be invited to tyranny by popularity.

Line 24.—*qui éblouissent &c*—Who dazzle—whose influence is based on enthusiasm, and whom people follow as if infatuated.

Line 28.—*on reconnaissait*—There was recognized.

Line 33.—*en sûreté*—Safe.

PAGE 88.

Line 6.—*sans tache*—Stainless.

Line 12.—*pour achever d'exécuter*—To complete the execution of.

Line 13.—*d'après lesquels*—According to which.

Line 16.—*il appartiendrait à Hoche*—It would be the duty of Hoche—literally—it would belong to Hoche.

Line 20.—*Angers*—A town of Anjou on the river Mayenne, near its junction with the Loire, the principal town of the Department Maine et Loire.

" *qu'il avait été &c*—That his place had been very poorly supplied.

Line 27.—*Tout changea de face*—The appearance of everything changed.

Line 29.—*qu'il lui fallait &c*—That he must in the first place overcome.

Line 31.—*surveillé de près*—Closely watched.

Line 35.—*lui firent éprouver*—Inflicted on him—literally caused him to experience.

Line 38.—*jugé militairement*—Tried by court-martial.

PAGE 89.

Line 2.—*s'attachait*—Strove.

Line 4.—*patriotes*—This refers to Republicans not in the army.

Line 14.—*estime de soi-même*—Self-respect—not self-esteem, which is not generally regarded as a commendable quality.

“ *il poussait &c*—He carried scrupulousness.

Line 15.—*désintéressement*—Distinguish this noun from the adverb *desintéressément*.

Line 20.—*manquait*—Was, nevertheless, sometimes in want of actual necessities.

Line 21.—*appointements*—Salary—what a soldier or officer receives is called his *pay*.

“ *en papier*—In paper—in scrip.—These bills were called *Assignats*, and were issued by the revolutionary Government on the security of the lands of the nation.

“ *se réduisaient à rien*—Sank to nothing in value.—Carlyle relates the following incident, which will illustrate the value of these *Assignats* in Paris—“ *Combien ?*” said one to a Hackney-coachman, enquiring his fare. “Six thousand livres,” answered he—(about £300 stg.)

Line 23.—*en les payant*—On paying for them. Observe that *payer* means to *pay for*.

Line 27.—*délicatesse*—Scrupulousness.

Line 29.—*Hoche ne connaissait &c*—Hoche knew nothing of power except the burden.

Line 33.—*on voit &c*—We see how well he was able to free himself.

PAGE 90.

Line 23.—*repète*—From verb *repéter*. Observe the change of accent before *e mute*. See Note p. 22, l. 25.

Line 25.—*en*—To do so.

“ *que je suis &c*—That I am the author whose precepts you most willingly remember.

Line 27.—*s'épanche plus loin*—Overflows further on—*i. e.* in his letter.

Line 29.—*mécomptes*—Disappointments.

PAGE 91.

Line 3.—*il tressaillit*—His heart thrilled.

Line 7.—*lui*—See Note p. 38, l. 7.

Line 8.—*compatissait à*—Sympathized with.

Line 15.—*centaines*—See Note p. 57, l. 8.

Line 18.—*debout*—Standing—with the idea of activity. (Above ground.—*Pernet*).

Line 22.—*bête fauve*—Deer.

- Line 24.—*qui eussent sauvé*—Subjunctive of uncertainty with the relative *toutes*. These terms might have saved his life if he had accepted them.
- Line 28.—*la lutte suprême*—The final struggle.
- Line 29.—*épuisé*—Exhausted.
- Line 31.—*se fit tuer*—Allowed himself to be killed.
- Line 34.—*sa grace*—His own pardon.

PAGE 92.

- Line 2.—*à travers*—Through the midst of.
- Line 3.—*accourues &c*—Who had rushed out to meet them.
- Line 8.—*formels*—Specific—explicit.
- Line 12.—*à dessein*—Intentionally.
- Line 15.—*devant la mort*—In presence of death.
- Line 16.—*commanda le feu*—Gave the signal to fire—bade them fire.
- “ *s'affaissa doucement &c*—Sank gently down.—In translating omit *sur lui-même*.
- Line 27.—*hors d'état*—Not in a condition—unable.
- “ *étrointe*—Embrace—referring to *cordon*.
- Line 28.—*lui*—Refers to *étrointe*.
- Line 29.—*acculer*—To be driven.
- Line 32.—*négočia*—Made terms.
- Line 35.—*Jersey*—The largest of the Channel Islands, lying about 16 miles from the French coast.
- Line 37.—*l'enlacer d'un réseau &c*—To interweave it with a network of steel.

PAGE 93.

- Line 1.—*à l'administrer*—To govern it.
- Line 4.—*hommes exaltés*—Extreme men—fanatics.
- Line 8.—*renonçait à*—Resigned his dictatorship.
- “ *plia à*—Brought under.
- Line.—*y réussir*—Y is used because *réussir* takes *à* after it.
- Line 13.—*des deux parts*—On both sides—viz. from Republicans and Royalists.
- Line 15.—*en lui accordant*—Bestowing on him at the same time.
- Line 22.—*au plus fort*—At the very climax.
- Line 27.—*n'en jouirai-je pas*—*En* is used because *jouir* takes *de* after it.
- Line 31.—*bien*—Thoroughly.
- Line 33.—*qu'on avillisse &c*—To be vilified in your house.
- Line 35.—*haute*—Exalted.

PAGE 94.

- Line 2.—**s'agrandir**—To grow in strength.
- Line 6.—**imposalt**—Insisted upbn—required.
- Line 7.—**le respect &c**—Respect for property and person.
- Line 15.—**la loi vivante**—The living law—*i.e.* his word was held as good as the laws which were in actual force.
- Line 27.—**de le gagner**—To gain him—*i.e.* to their cause.
- Line 29.—**Monck**—General Monck, who as commander of the army was chiefly instrumental in the Restoration of Charles II. to the Throne of England in 1660.
- Line 30.—**connétable**—Constable—The constable of France was a military officer of the very highest rank. He was *ex officio* commander-in-chief of the army in the absence of the king, the highest judge in military offences and questions of chivalry, and the supreme authority on all points connected with tournaments and other military displays. The office was suppressed by Louis XIII. in 1626, and was afterwards restored by Napoleon. There appears to have been an intention of restoring it at the period mentioned in the text, if the Bourbons could have succeeded in recovering the throne of France.
- Line 35.—**parlera**—This use of the future is almost unknown in English. We would rather say—was to speak
- Line 36.—**le héros de brumaire**—Napoleon Bonaparte, who on Nov. 9, 1799 (18 Brumaire, an VIII.), abolished the Directory and the two Councils, and was elected Consul.

PAGE 95.

- Line 2.—**faire juger militairement**—Try by military courts.
- “ **quelques malheureux exaltés**—A few unhappy enthusiasts.
- Line 3.—**taxé de**—Accused of.
- Line 6.—**vous donnent le change sur**—Deceive you as to—*Faire prendre le change* is another phrase having the same meaning.
- Line 9.—**l'Hôpital**—Michel de l'Hôpital, Chancellor of France in the reign of Charles IX. The allusion here is to his earnest but vain efforts in behalf of the toleration of Protestants. Although he was successful in preventing the establishment of the Inquisition, and in obtaining many privileges and benefits for the Huguenots, he was in the end unable to prevent civil war, and retired to private life. The news of the Massacre of St. Bartholomew is said to have broken his heart.

- Line 9.—**Sully**—The celebrated minister of Henry IV. He was a great financier, thoroughly devoted to his master's interests, and disliked by the extreme men of both parties. He died in 1641.
- Line 20.—**qu'il serait fait &c.**—That Hoche should be presented with.
- Line 22.—**pistolets d'honneur**—Presentation pistols.

CHAPTER VI.

CONDITION OF IRELAND—HOCHÉ PREPARES FOR THE IRISH EXPEDITION—
THE FRANC REGIMENTS—DELAYS IN PREPARATION—THE ATTITUDE OF
THE DIRECTORY—SAILING OF THE FLEET—DISASTERS—BANTRY BAY
—HOCHÉ DOES NOT APPEAR—DIVIDED COUNSELS—RETURN OF THE
FLEET TO BREST—HOCHÉ ARRIVES AND FINDS THE FLEET GONE—
HIS INDIGNATION—FURTHER OPERATIONS AGAINST ENGLAND POST-
PONED.

- Line 27.—**enlevait à**—See Note, p. 19, l. 20.
- Line 29.—**en s'appuyant**—By relying.
- Line 31.—**disponibles**—Available.

PAGE 96.

- Line 5.—**qu'il voulait &c.**—That he wished to strike.
- Line 7.—**foyer**—Centre.
- Line 8.—**Irlandais unis**—United Irishmen.
- Line 12.—**pouvait atteindre**—Might attain.
- Line 17.—**saisissait les imaginations**—Was fascinating men's imaginations.
- Line 20.—**à travers**—Over.
- “ **Arcole**—Arcola—a village near Verona in Italy, famous for a great victory gained by Napoleon over the Austrians, in 1796.
- Line 22.—**que je te porte envie**—How I envy you.
- Line 27.—**Il fit adopter &c.**—He induced the government to adopt his plan.
- Line 31.—**Par suite du &c.**—In consequence of the treaty of San Ildefonso—otherwise called the treaty of La Granja, from a famous palace of that name.
- Line 40.—**de combler &c.**—To supply the great blanks.

PAGE 97.

- Line 3.—**piéd**—Footing.
- Line 4.—**devalt être**—Was to be.
- Line 5.—**que rendait &c.**—See Note, p. 2, l. 20.
- Line 8.—**Francs**—Franks—when this word is used as a national adjective, it takes the feminine *franque*, not *franche*, which is the feminine of *franc*, sincere.
- Line 10.—**audacieux &c**—Daring to rashness.
- Line 11.—**il faut le dire**—It must be confessed.
- Line 12.—**un reproche**—That Hoche should have descended to adopt such a disgraceful method of making war, is only another proof how the moral sense of the Republicans of that period was warped by their malignant hatred of England. See Appendix D, page 126.
- Line 15.—**suppôt**—Tool—instrument.
- “ **ministres perfides**—Pitt especially, who was an object of almost ludicrous terror and hatred. See Note, p. 19, l. 22.
- Line 17.—**désoler**—Ravage.
- “ **en conséquence**—Accordingly—in accordance with these ideas.
- Line 19.—**gens perdus &c.**—Abandoned men, robbers and murderers.
- Line 22.—**abuser**—Deceive.
- Line 23.—**sur.**—As to.
- Line 25.—**la Saverne**—The Severn—an important river of England, rising in North Wales and flowing into the Bristol Channel.
- Line 32.—**l'object d'une note**—The subject of a memorandum.
- Line 39.—**renseignements**—Information.

PAGE 98.

- Line 12.—**Les approvisionnements &c.**—The victualling (of the fleet) was not yet complete.
- Line 15.—**mal comblés**—Badly filled.
- Line 16.—**à leur bord**—On board their vessels.
- Line 20.—**entend dire**—A similar phrase “to hear tell of” is used in English. Hoche seems to have believed everything he heard regarding Ireland.
- Line 25.—**que j'irais trouver**—That I would go and help.
- Line 31.—**on nous fait &c.**—The most disagreeable scenes are witnessed here—more literally, enacted.

- Line 32.—**ont bien voulu promettre**—Have kindly promised—
Compare the use of *veuillez*, the imperative of *vouloir*.
D. F., 276.
- Line 37.—**désemparés**—Disabled.

PAGE 99.

- Line 7.—**ne peut &c.**—Cannot and will not do anything.
- Line 11.—**quitte**—Subjunctive after *obtenez*.
- Line 15.—**l'accueillirent mieux**—Received it with greater pleasure.
- Line 18.—**en lutte**—Engaged in a struggle.
- “ **les conseils législatifs**—Viz., the Council of the Ancients, and the Council of the Five Hundred.
- Line 21.—**comme sur l'homme &c.**—As the man best fitted—in translating omit *sur*.
- Line 25.—**de lui-même**—Of his own accord.
- Line 26.—**éloigné**—At a distance.
- Line 28.—**dix**—This word and *six* are pronounced in three different ways. If they are followed by a word beginning with a consonant, the *x* is silent; if the next word begins with a vowel, the *x* has the soft sound of *s*, as if written *dise*; if they stand at the end of a sentence or clause, the *x* has the sharp sound of *s*, like *ce*.
- Line 31.—**déjà Hoche &c.**—Hoche had already changed his mind.
- Line 33.—**depuis deux jours**—Two days before.
- Line 36.—**l'avant-garde**—The van-guard.

PAGE 100.

- Line 1.—**corps de bataille**—Main body.
- Line 6.—**contre-amiraux**—Rear-admirals.
- Line 8.—**La baie de Bantry**—Bantry Bay—south-west of Ireland in the county of Cork, running north-east; about twenty-five miles long and three or four wide. The town of Bantry near the head of the bay is the only place of importance on it. It is noted for its beautiful scenery.
- Line 10.—**en pleine mer**—At sea.
- Line 12.—**opérer**—Effect.
- Line 14.—**montaient ensemble**—Embarked together in.
- Line 19.—**se heurtèrent**—Collided.
- Line 20.—**eurent des avaries**—Suffered damage.
- Line 21.—**rade**—Roadstead.
- Line 24.—**sinistre**—Disaster.
- Line 25.—**donna**—Struck.

- Line 26.—*du Raz*—Le Raz is the cape at the south of the entrance of the bay leading to the harbour of Brest.
- Line 27.—*qui le montaient*—Who were on board her.
- Line 29.—*à gagner le large*—In reaching the open sea.
- Line 30.—*croisières*—Cruisers.
- Line 33.—*comme toutes &c.*—As at all times when.
- Line 34.—*une invasion &c.*—A foreign invasion.
- Line 36.—*saisissant*—Striking—remarkable.
- Line 37.—*pour peu &c.*—However little one may choose to reflect.
- Line 38.—*l'exposé*—Statement—explanation. The word is used in English, but always in a bad sense.
- Line 40.—*la fameuse expédition*—Between 1801 and 1805 Napoleon several times made preparations to invade England, but his plans were always interrupted by calls in other directions.

PAGE 101.

- Line 9.—*eût*—Subjunctive depending on the impersonal phrase *il entrerait dans les desseins*, line 6.
- Line 11.—*à la hauteur &c.*—As far up as—abreast of the island Ushant—Ouessant, called by the English Ushant, is an island off the Breton coast not far from the mouth of Brest harbour.
- Line 18.—*manquaient*—Were missing.
- Line 23.—*puissant*—No doubt powerful enough according to their own account. For an interesting, if somewhat mythical story of a similar attempt under Humbert, read Charles Lever's novel "Maurice Tiernay," chapters 17 and following.
- Line 30.—*de mander &c.*—To summon on board his vessel.
- Line 32.—*pour le cas de*—In the event of.
- Line 35.—*de pénétrer &c.*—To proceed to the head of Bantry Bay.
- Line 40.—*vingt-huit kilomètres*—This would be only about 18 miles, but the bay is longer than that. See Note, p. 68, l. 26.

PAGE 102.

- Line 4.—*un mouillage &c.*—An insecure anchorage—*Sûr* was at one time written *seur*, hence the circumflex, to mark the contraction.
- Line 6.—*trop peu &c.*—Too few in number, moreover

- Line 13.—*engloutie*—Sunk—literally swallowed up.
 Line 14.—*Bravant*—Setting at defiance.
 Line 16.—*mit le cap sur*—Steered towards—*cap*, the head or bow of the ship. The verbs *avoir* and *porter* are also used with *cap* to express the same idea.
 Line 24.—*couru*—Encountered.
 Line 33.—*pièces irréfutables*—Unanswerable documents.
 “ *mis en lumière*—Brought to light—proved.
 Line 34.—*brochure*—Pamphlet—so called because simply stitched, from *broche* a needle. From same word come the English *brooch*, *brocade*, &c.
 Line 36.—*duquel*—See Note, p. 32, l. 22.
 Line 37.—*l'insuccès*—The failure.
 Line 39.—*malgré lui*—Against his will—in spite of himself.
 Line 40.—*provoqua* &c.—Was the means of his dismissal.

PAGE 103.

- Line 3.—*hors d'état*—In no condition.
 Line 5.—*d'outre-Manche*—Beyond the Channel—compare *outremer*. *Manche* masc. means handle; *manche* fem. sleeve or channel.
 Line 8.—*frais*—Expense—*frais* in this sense has no singular; *frais* in the singular means “freshness.” From the former we have the word “defray.”
 “ *Il en couçut*—It caused him.

CHAPTER VII.

THE ARMY OF THE SAMBRE AND MEUSE—ITS VICTORIES—POSITION OF THE FRENCH ARMIES AT THE BEGINNING OF 1795—DELIGHT OF THE SOLDIERS AT THE APPOINTMENT OF HOCHÉ—CHANGE IN HIS FEELINGS—HIS SUCCESS IN GOVERNING THE CONQUERED COUNTRY—CROSSING OF THE RHINE—DEFEAT OF THE AUSTRIANS AT NEUWIED—PREPARATIONS FOR A NEW MOVEMENT—NEWS OF PEACE—SUSPENSION OF HOSTILITIES—HOCHÉ MAKES ARRANGEMENTS FOR ANOTHER IRISH EXPEDITION—HE GOES TO PARIS TO AID THE DIRECTORY.

- Line 21.—*dans laquelle* &c.—With which the army of the Moselle had been incorporated.
 Line 23.—*endurcis*—Hardened.
 Line 24.—*aguerris*—Inured.
 “ *défier*—To defy—distinguish from *se défier de*, which means to “distrust.”

PAGE 104.

- Line 2.—**Ney**—One of the most famous of Napoleon's Marshals, and, like many other able generals of that time, of humble parentage. When Napoleon was banished to Elba, Ney made peace with Louis XVIII., but as soon as he heard of the escape and landing of the Emperor, he deserted and offered his sword to Bonaparte. After the battle of Waterloo, he was taken prisoner, and shot as a traitor.
- Line 3.—**prédestinés**—Destined.
- Line 6.—**la Bohême**—Bohemia—the north-west province of Austria, lying next to Bavaria and Saxony.
- Line 7.—**reçoulée en arrière**—Driven back.
- Line 8.—**l'archiduc Charles**—The archduke Charles—He was the third son of the Emperor Leopold II., and one of the most distinguished of the generals who fought against the French during the wars of the Revolution. Besides many other distinguished victories, he was the first to show by his success at Aspern, in 1809, that Napoleon was not invincible.
- Line 9.—**s'était repliée**—Had fallen back.
- Line 10.—**à qui**—See Note, p. 19, l. 23.
- Line 12.—**sa retraite**—His retirement—*i.e.*, that he might be allowed to retire.
- Line 13.—**c'est à celui-ci &c.**—It was to him that Hoche was appointed successor.
- Line 16.—**Dusseldorf**—A town of Rhenish Prussia, on the Rhine twenty miles below Cologne.
- “ **Neuwied**—A town on the Rhine, a few miles below Coblenz.
- Line 18.—**ayant en face**—Having opposed to him.
- Line 19.—**Rivoli**—A town in northern Italy, not far from Turin.
- Line 27.—**s'était opéré**—Had taken place.
- Line 30.—**mûri avant l'âge**—Grown old before his time—*mûrir* means literally to ripen—from *mûr*, ripe.
- Line 31.—**à la fougue**—Depends on *avait succédé*, l. 33.
- Line 34.—**laconique**—Laconic—brief—curt. Derived from *Laconicus*, Spartan. The ancient Spartans were noted for their economy of words.
- Line 35.—**plus anciens &c.**—Senior to himself—his seniors.
- Line 36.—**devenus**—Who had now become.
- Line 37.—**et ne s'épanchait &c.**—And he no longer opened his heart except to his intimate friends.

PAGE 105.

- Line 1.—**bourgeoisie**—The class of citizens—civilians.
- Line 6.—**s'affaiblir**—Grow weak.
- Line 8.—**peu propres &c.**—Little calculated to inspire him with other thoughts—*i.e.*, to change his opinion.
- Line 10.—**commissaires**—Commissioners—Commissaries.
- Line 11.—**administrées**—Governed.
- Line 12.—**obtint que &c.**—Induced the Directory to put itself above the law.
- Line 13.—**sans le secours**—Without the concurrence—It was contrary to the constitution for the Directory to deprive these officers of their positions without the consent of the two Legislative Councils.
- Line 14.—**prévaricateurs**—Dishonest—This word used as a noun means properly—one who betrays his trust.
- Line 16.—**rendit**—Restored.
- Line 18.—**baillis**—Magistrates—mayors—Compare the Scotch word *Bailie*, which is equivalent to the English *Alderman*.
- “ **chapitres diocésains**—Diocesan chapters—A chapter is the body of clergymen belonging to a cathedral. In the cities of Rhenish Prussia, these chapters exercised extensive civil authority.
- Line 19.—**pour les surveiller**—To superintend them.
- Line 21.—**inamovibles**—Irremovable.
- “ **et il afferma &c.**—And he farmed out the taxes—*i.e.*, he sold the taxes of a certain district for a definite sum, and allowed the buyer to make what he could out of them. See Note, p. 40, l. 3.
- “ **dont**—Depends on *recouvrement*, l. 22.
- Line 25.—**remonta &c.**—Provided his cavalry and artillery with fresh horses—remounted his cavalry, and rehorsed his artillery.
- Line 30.—**effectif**—Effective force—or, simply—force.
- Line 34.—**les armes**—Arms—the weapons with which they were armed.
- Line 36.—**dragons**—Dragoons.

PAGE 106.

- Line 1.—**hussards**—Hussars.
- Line 12.—**équipage de pont**—Pontoon train—Pontoons, or as the word is now more commonly written, “pontons,” are light frame-works covered with waterproof material

used in making a bridge quickly for the passage of troops. A pontoon train consists of the carriages of the pontoons with the material they carry.

" **le fit avertir**—Notified him—See Note, p. 1, l. 14.

Line 17.—**Mayence**—(In German Mainz)—An important city on the Rhine, nearly opposite the mouth of the River Main.

" **tête du pont**—The same term is used in English; it signifies the fortifications at the end of the bridge nearest to the enemy.

Line 18.—**herissée**—Bristling.

Line 19.—**crénelées**—Crenelated—pierced for musketry—*Crenelles* are depressions in a parapet through which soldiers may fire without exposing themselves. In this passage the term *crénelées* means that openings were made in the walls of the houses to serve a similar purpose.

Line 20.—**de distance &c.**—At intervals.

Line 22.—**se disposait**—Was preparing.

Line 24.—**le Sieg**—A tributary of the Rhine flowing in on the east side, nearly opposite Bonn.

Line 26.—**Dierdorf**—A town about fifteen miles north-east of Coblenz.

Line 29.—**Le gros**—The main body.

Line 30.—**Andernach**—A town on the left bank of the Rhine about twenty miles below Coblenz.

Line 32.—**parlemente**—Parleyed—sent a flag of truce.

Line 33.—**amnistie**—Truce—armistice—The word "amnesty" in English has a different meaning. It signifies an act of oblivion, or general pardon to those who have been guilty of offences committed in time of war or rebellion.

" **exige**—Demanded.

Line 34.—**Ehrenbreitstein**—One of the most famous fortresses of Europe, sometimes called the "Gibraltar of the Rhine," built on a lofty rock 500 feet high, opposite Coblenz, with which the town at the base of the rock is connected by a bridge.

Line 35.—**la Lahn**—An affluent of the Rhine on the right, about three miles above Coblenz.

Line 36.—**qu'une armée &c.**—Which only a conquered army could accept.

Line 37.—**ordonne le feu**—Gave the command to fire.

Line 40.—**culbutée**—Utterly routed—destroyed. See Note, p. 29, l. 26.

PAGE 107.

- Line 1.—*à la baïonette*—At the point of the bayonet.
- Line 5.—*Ukerath &c.*—These places are some distance north of Coblenz.
- Line 9.—*enfonçait l'ennemi*—Was driving the enemy before him.
- “ *l'épée &c.*—At the point of the sword—literally, sword in back.
- Line 10.—*Montabauer*—Eight miles north of Nassau.
- Line 20.—*il se sentait &c.*—He felt himself strong enough—Compare “*il se sentait la force*” p. 9, l. 17, and Note.
- Line 23.—*livré*—Fought.
- “ *prenait &c.*—Was taking the necessary steps—was making the necessary arrangements.
- Line 24.—*pour lui couper &c.*—To cut off his retreat.
- Line 26.—*Frankfort*—Frankfort, a very old German city on the Main, about twenty miles above its junction with the Rhine. It was the place of meeting of the German Diet.
- Line 27.—*la Nidda*—A small stream joining the Main a little above Frankfort.
- Line 28.—*porteur de*—Bringing—literally, bearer of.
- Line 30.—*Leoben*—A town in the Austrian province of Styria.
- Line 32.—*la gloire &c.*—The almost certain glory.
- Line 33.—*il ne laisse &c.*—He permitted himself to feel only.
- Line 37.—*batailles, combats*—It is difficult to find English words to express clearly the distinction between these two nouns; *bataille* is a general engagement for which preparations are made; *combat* is an action which may be unexpected, and in which only a part of the armies are engaged. The terms “pitched battle” and “skirmish” give the idea, although the latter is too weak for *combat*.

PAGE 108.

- Line 3.—*ma bonne amie*—Sweetheart—my darling. *Mon ami* and *mon amie* are usual terms of address between husband and wife, equivalent to the English “my dear.”
- Line 4.—*se porte bien*—Is well—In the same way *Comment vous portez-vous ?* How do you do?
- Line 7.—*reporta &c.*—Again turned towards Ireland.
- Line 10.—*d'accord avec*—In conjunction with.
- Line 18.—*Les travaux &c.*—The operations in the harbour of Brest were urged on—referring to the work in the dock-yards.

- Line 17.—*les épargnes* &c.—What he had been able to save from the taxes of the conquered countries—See p. 105, l. 21, and p. 114, l. 12.
- Line 19.—*batave*—Batavian—equal to Dutch. From *Batavi* the name of the tribe inhabiting Holland when the Romans first invaded it.
- Line 20.—*alors alliée de*—At that time in alliance with.
- Line 21.—*les principaux* &c.—The principal military and naval officers.
- Line 27.—*il faut le dire*—It must be said.
- Line 30.—*coup d'Etat*—There is no term in English which exactly expresses the meaning of this phrase; use the French. This alludes to the attack on the Legislative Councils by three members of the Directory. See foot-note, page 116.



CHAPTER VIII.

HISTORICAL RETROSPECT—THE LEGISLATIVE COUNCILS—STATE OF PARTIES—THE DIRECTORY—HOCHE'S OPINIONS AND SYMPATHIES—VISITS PARIS—SUMMONED BEFORE THE DIRECTORY—FAILURE OF HIS SCHEMES TO ASSIST THE DIRECTORS—ACCUSATIONS IN THE COUNCIL OF THE FIVE HUNDRED—HIS ILLNESS—THE COUP D'ÉTAT OF FRUCTIDOR—HOCHE COMMANDER OF THE UNITED ARMIES OF THE SAMBRE AND MEUSE AND THE RHINE—HIS DEATH—HIS FUNERAL—REVIEW OF HIS CHARACTER.

PAGE 109.

- Line 6.—*en butte à la haine*—Exposed to the hatred.
- Line 10.—*dont les historiens* &c.—Which historians have not sufficiently taken into account. See Note, p. 82, l. 22.
- Line 15.—*debout*—In power—literally, standing.
- Line 22.—*en déclarant*—By declaring.
- Line 24.—*nouveaux conseils* &c.—Referring to the Council of the Ancients and the Council of the Five Hundred.
- Line 27.—*mitraille*—Shot down—*mitrailer* is properly, to fire grape-shot at, from *mitraille*, grape.
- Line 30.—*formés pour* &c.—Two thirds of which consisted of.

PAGE 110.

Line 7.—**mieux composé**—Constituted on a better system.

“ **qu’il ne l’a**—For this use of *ne*, see D. F., 609.

Line 8.—**à deux degrés**—By two stages—The following extract from Thiers’ History of the French Revolution will explain what these two stages were:—“All the citizens of the age of twenty-one met of right in primary assembly on every first day of the month of Prairial, and nominated electoral assemblies. These electoral assemblies met every 20th of Prairial, and nominated the two Councils; and the two Councils nominated the Directory.” The nomination of the electoral assemblies was the first of the *deux degrés*; the nomination of the Councils by these assemblies was the second.

Line 9.—**l’autorité du nombre &c.**—See Note, l. 8. As the electoral assemblies were appointed by the whole body of the citizens, these elections had the “authority of numbers;” and as the members of these assemblies were naturally selected from the ablest and most experienced men of the country, the final nomination by these of the Legislative Councils had the “authority of presumed ability.”

Line 15.—**ami des principes**—Favorable to the principles.

“ **et qui &c.**—See Note, p. 5, l. 33.

Line 21.—**avec la paix**—Along with peace—in addition to peace.

Line 23.—**l’épuration &c.**—The gradual and legal reformation of a Directory which was the heir of the Convention—*i.e.*, which had inherited the extreme opinions as well as authority and executive power of the Convention. They desired that the method of changing the membership established by the new Constitution should have its due effect, so that the Executive as well as the Legislative power should truly represent the sentiments of the electors.

Line 25.—**étaient sortis**—Had issued—*i.e.*, several royalists had been elected members of the Legislative Councils.

Line 28.—**l’opposition**—*Viz.*, to the Directory, which was now supported by only a minority of the two councils.

PAGE 111.

Line 1.—**en cela**—In that *i.e.*, in attracting attention.

“ **Trop bien**—Too well—because by the support which the Royalists gave to the opposition, they put it in the

power of the Directors named to accuse the majority in the Legislative Councils of being at heart opposed to the Republic, and anxious to restore the Bourbons and the exiled aristocrats.

- Line 7.—**que c'en &c.**—That it was all over with the Revolution.
 Line 15.—**nous l'avons dit**—As we have said.
 Line 16.—**Parvenu**—Having risen.
 Line 18.—**il risquait**—He was in danger.
 Line 21.—**le régime détruit**—The system which had been destroyed—*i.e.*, the monarchy.
 Line 25.—**les privilégiés**—The privileged classes. See foot-notes pp. 5 and 11.
 Line 26.—**gentilshommes**—Nobles—In this word the *l* is silent.
 Line 32.—**sous son véritable jour**—In its true light.
 Line 35.—**fit place**—Gave way.
 Line 41.—**service**—What was this service?

PAGE 112.

- Line 10.—**ne saurait être &c.**—Can be truly natural only so far as it is, &c.—For this use of *saurait*, see D. F. 267.
 Line 12.—**ne subsiste &c.**—Exists only as far as—or in proportion as.
 Line 16.—**politique**—Policy.
 Line 23.—**y substituer**—To substitute for them—to replace them by.
 Line 24.—**pour lui**—In his opinion—in his eyes.
 Line 25.—**à écraser**—To be crushed—The English Active Infinitive is frequently used in the same way as—A river to cross—a house to let.
 Line 26.—**fit part &c.**—Communicated to the Government.
 Line 29.—**au besoin**—If necessary.
 “ **Il se consulta**—He consulted.
 Line 31.—**toute entreprise &c.**—Every violent attack of the Directors upon &c.
 Line 36.—**d'Irlande**—Irish—against Ireland.
 Line 37.—**en deçà &c.**—Within the limits.

PAGE 113.

- Line 3.—**remaniement ministériel**—A change of ministers.
 The Directory had the power of appointing ministers.
 Line 6.—**s'en émut**—Was alarmed at this.
 Line 8.—**ne rétrogradaient**—Did not retire—When *si* with the negative occurring in the middle of a compound sentence, has the meaning of *unless*, *ne* is used without *pas*.
 Line 9.—**s'éleva**—Protested.

- Line 10.—**au ministre**—To be minister.
- Line 11.—**l'âge légal**—This was thirty years.
- Line 13.—**sur**—Of—*Sur* has this sense when the reference is to what is left over (*sur*) after something has been deducted.
- Line 16.—**demeurer &c.**—To remain within the law—*i.e.*, to act in a legal manner.
- Line 18.—**réunis**—Assembled.
- Line 21.—**allégué &c.**—Hoche was doubtless correct in this. La Ferté-Alais was eleven leagues from Paris, and, therefore only one league within the prescribed limits. There was no object to be gained by so moderate a transgression of the law, while, on the other hand, the opponents of the Directory had an excuse for their denunciation of Hoche, who owing partly to this inadvertence of General Richepanse, was compelled to leave Paris and allow the Directors to carry out their plans without his aid.
- Line 24.—**le rayon prohibé**—The forbidden radius—*i.e.*, distance from Paris. See Foot-note on page, 113.
- Line 26.—**fit cesser**—Put a stop to.
- Line 29.—**fit rétrograder**—Withdrew.
- Line 31.—**Wetzlar**—A fortified town on the Lahn, N. E. of Coblenz.
- Line 35.—**crédit**—Reputation.

PAGE 114.

- Line 3.—**Martus**—The celebrated Roman general. The allusion here is to the manner in which, by means of his army, he made himself master of Rome and put to death vast numbers of his opponents. Consult a Biographical Dictionary.
- Line 5.—**une faible partie**—A small part—Distinguish *partie* fem.—part, from *parti*, masc.—party.
- “ **prélevées sur**—Levied on—Exacted from.
- Line 8.—**il fit entendre**—He allowed it to be understood—He hinted.
- Line 9.—**état-major**—Staff.
- Line 11.—**caisses**—Treasury—literally boxes—whence, probably, our word, Cash. Compare similar use of Coffers.
- Line 12.—**besoins éventuels**—The allusion is specially to the Irish Expedition. See p. 108 l. 16.
- Line 15.—**fournisseurs**—Contractors.
- Line 18.—**de sang-froid**—With patience.
- Line 20.—**bien qu'appartenant &c.**—Although himself belonging.

Line 22.—*misère*—Want.

Line 23.—*n'avaient*—See Note, p. 113, l. 8

Line 26.—*fripons*—Scoundrels.

Line 28.—*de faire vivre*—To feed.

Line 30.—*ait*—Subjunctive after *croire*.

Line 31.—*coupables &c.*—Criminals of his kind.

Line 33.—*de si haut*—From so high a quarter.

Line 35.—*soudain*—At once.

Line 36.—*jugement*—Trial

Line 37.—*en butte*—Exposed.

“ *dans le sein &c.*—In the legislative councils.

PAGE 115.

Line 5.—*va être signée*—Is about to be concluded.

Line 6.—*vous dessaisir de*—Divest yourselves of—lay down.

Line 7.—*fixé*—Decided.

Line 10.—*de troubler*—To disturb.

Line 11.—*n'alla pas &c.*—Proceeded **no** further in this direction.

Line 12.—*sein*—Bosom—system.

“ *qui met &c.*—Which places the glorious deeds of noble men in security, and protects them from reverses of fortune.

Line 15.—*atteintes*—Attacks.

“ *mal*—Disease.

Line 17.—*le bruit &c.*—The rumour spread that he had been poisoned.

Line 21.—*précédemment*—Previously—on a previous occasion.

Line 22.—*soudoyé*—Hired.

“ *on savait &c.*—His life was known to be seriously threatened.

Line 27.—*en proie à*—A prey to.

Line 28.—*épuisé*—Exhausted.

Line 36.—*un coup de feu &c.*—A shot was fired at him almost point-blank.

Line 38.—*pour son complice*—As his accomplice.

“ *nullement*—Vainly.

PAGE 116.

Line 1.—*la joie &c.*—It is stated by Thiers that Hoche in his anxiety as to the result of the coup d'État, had prepared for himself and his family, means of flight to Austria, in case the Directors should not be successful in their attacks on the Legislative Councils.

“ *lui rendit &c.*—Gave him renewed strength.

- Line 5.—*peu éloignée*—Not far distant.
 Line 10.—*destitua*—Removed—*i.e.*, from the command of the Army of the Rhine.
 Line 15.—*il se disait &c.*—He said that he was clothed.
 “ *Hercule—Centauré*—Hercules having overcome the Centaur Nessus, the latter in revenge sent to the wife of his conqueror a poisoned robe, which she presented as a gift to her husband. The victorious hero put it on, when the poison began to take effect, and caused him such torture that he committed suicide.
 Line 22.—*empirique*—Quack.
 Line 24.—*arrét*—Sentence.
 Line 25.—*se vit mourir*—Saw that he was dying.
 Line 35.—*la remise &c.*—The putting again in force.

PAGE 117.

- Line 2.—*revint sur*—Referred to.
 Line 4.—*qu'il était heureux*—That it was fortunate.
 Line 6.—*n'eût*—Subjunctive after the impersonal phrase *il était heureux*.
 Line 11.—*congédia*—Dismissed—took leave of—from *congé*, leave.
 Line 14.—*crise*—Attack—spasm.
 Line 18.—*le vainqueur &c.*—Napoleon Bonaparte. Arcola and Rivoli are places in northern Italy famous for Napoleon's victories.
 Line 21.—*fit à son général &c.*—Gave its general a splendid and affecting funeral.
 Line 26.—*Marceau*—A distinguished Republican general who was killed in 1796.
 Line 27.—*Le convoi funèbre*—The funeral procession.
 Line 31.—*en deuil*—Draped in mourning.
 “ *au son lugubre &c.*—To the mournful sound of the muffled drums, and the solemn knell of the bells tolled by the inhabitants of the cities and towns through which it passed—*mises en branle*—literally, set in motion.
 Line 35.—*et firent &c.*—And also formed a procession in honor of the general—or, joined in the procession.

PAGE 118.

- Line 2.—*allégé*—Alleviated—lightened.
 “ *charges*—Burdens.
 Line 3.—*Braunfels*—A town in Rhenish Prussia, N. E. of Coblenz.

- Line 4.—*la place publique*—The public square.
 Line 5.—*maison*—Household.
 Line 8.—*rangée en bataille*—Drawn up in order of battle.
 Line 9.—*les glacis*—The glacis—*i.e.*, the smooth, sloping ascent leading up to the fortifications of a city or castle—so called on account of its smoothness, from *glace*, ice. See Note, p. 21, l. 30.
 Line 11.—*haie*—Line—literally, hedge.
 Line 18.—*de ses deniers*—His mite—*denier*, from Latin *denarius*, an old French coin of the value of nearly half an English farthing—or, about a quarter of a cent.
 Line 24.—*couronne*—Garland.
 Line 41.—*Childe Harold*—The following are the stanzas referred to:

LVI.

By Coblenz, on a rise of gentle ground,
 There is a small and simple pyramid,
 Crowning the summit of the verdant mound;
 Beneath its base are heroes' ashes hid,
 Our enemy's—but let not that forbid
 Honour to Marceau! o'er whose early tomb,
 Tears, big tears, gushed from the rough soldier's lid,
 Lamenting and yet envying such a doom,
 Falling for France, whose rights he battled to resume.

LVII.

Brief, brave, and glorious was his young career,
 His mourners were two hosts, his friends and foes,
 And fitly may the stranger lingering here
 Pray for his gallant spirit's bright repose;
 For he was Freedom's champion, one of those,
 The few in number, who had not o'erstept
 The charter to chastise which she bestows
 On such as wield her weapons; he had kept
 The whiteness of his soul, and thus men o'er him wept.

PAGE 119.

- Line 5.—*conviés*—Invited.
 Line 6.—*fête funèbre*—Funeral celebration.
 Line 12.—*s'attirer sur eux*—To attract.
 Line 15.—*plus il montaît &c.*—The higher he rose, the greater he appeared.
 Line 16.—*l'on est d'accord &c.*—All agree in acknowledging—Napoleon said of Hoche, "If he had lived, he would either have conquered me or yielded to me. As he was fond of money and pleasure, he would have yielded to me." The love of money seems a strange accusation to bring against a man who, with numberless and unlimited

opportunities of acquiring wealth—opportunities of which other generals similarly situated were not slow to avail themselves, still remained poor, and who sacrificed his wife's fortune to assist the Directors in their schemes against the Legislative Councils.

Line 19.—*cachet*—Stamp.

Line 21.—*de soi*—Of self.

Line 22.—*saillants*—Striking—The English form of the word is "Salient."

Line 25.—*désintéressement*—Unselfishness—Distinguish this word from the adverb *désintéressément*.

Line 26.—*qui n'eut* &c.—Which never had any other object than the welfare of his country.

Line 29.—*de n'en pas avoir*—Not to possess it—*i. e.*, not to be honest.

tu me recommandes &c.—This probably refers to the time when he handed over his wife's fortune to Barras, and his colleagues in the Directory. See Note, l. 16.

Line 31.—*un nom sans tache*—A stainless name. Distinguish *tache*—stain, from *tâche* task.

Line 33.—*mieux*—More entirely.

" *cœur*—Affection.

PAGE 120.

Line 1.—*proches*—Relatives—This noun is not used in the singular.

Line 2.—*au tiers* &c.—To this one and that one—to everybody—literally—to the third and to the fourth.

Line 3.—*de moins*—Less—Distinguish from *du moins*, at least.

Line 4.—*si j'en avis besoin*—The meaning is that all his friends had was at his service if he required it, whereas if he had been less generous and open-handed, his friends would have been less disposed to assist him—in other words, he would have had less in his friends' purses.

Line 5.—*à cet égard*—In this respect.

Line 6.—*il faut remonter*—We must go back—*i. e.*, in history.

Line 7.—*du Guesclin*—Bertrand du Guesclin, Constable of France and the most renowned French general of the 14th century. He was no scholar, but excelled in all kinds of military exercises. He was taken prisoner first at Auray by the English, and again by the Black Prince in Spain. He was the principal general of Charles V. in his war with the English. He died in 1380.

Line 7.—*la sienne*—His—*i. e.*, the life of Hoche.

- Line 11.—**sangsues**—Bloodsuckers—*i. e.*, extortioners, robbers.
 Line 12.—**la parfaite** &c.—Perfect self-possession.
 Line 14.—**ils firent voir**—They exhibited.
 Line 15.—**de fougue** &c.—Impetuosity in action.
 Line 16.—**ils firent avancer** &c.—They caused the art of war to make progress—more freely—they reformed the art of war.
 Line 17.—**mères**—The sources.
 Line 18.—**modernes**—Plural, because it qualifies both *tactique* and *stratégie*. D. F. 426.
 Line 27.—**ne s'en mit** &c.—Never troubled himself about it—*i. e.*, never considered it a thing to be sorry about.
 Line 30.—**pour en combler** &c.—To supply the deficiency.
 Line 34.—**sève**—Vigour—literally, sap.
 Line 35.—**se nourrissait** &c.—Fed with delight.
 Line 37.—**chefs**—Alluding chiefly to Cincinnatus.—See Note p. 38, l. 30.
 Line 38.—**de conduire** &c.—By holding the plough.
 Line 40.—**dégagés** &c.—Freed gradually from that bombastic tone which was very prevalent at that time in official language—For a graphic description of **this official style** see Macaulay's Essay on Barère.

PAGE 121.

- Line 3.—**arrive au goût**—Attained to good taste—*i. e.*, in his literary style.
 Line 11.—**ne donna point** &c.—Gave no ordinary proof of good sense.
 Line 14.—**à travers** &c.—Through the charm of a too seductive style.
 Line 19.—**quelques-unes**—Refers to *lettres*, l. 17.
 Line 28.—**On y trouve** &c.—Some dark shades are found there also—*i. e.*, in the character of Hoche.
 Line 29.—**à faire violence à**—In restraining—in controlling.
 Line 30.—**ennemie de**—Which was impatient of.
 Line 32.—**opposée**—Of an opposite character.
 Line 35.—**abattements**—Periods of dejection.
 “ **dés. bilances**—Weaknesses.

PAGE 122.

- Line 1.—**sa haute raison**—His sound sense.
 “ **reprenaient l'empire**—Resumed control.

Line 5.—**il risqua** &c.—He was in danger of himself imperilling the liberty of his country, while believing that he was doing her a service.

Line 6.—**il se trompa** &c.—He was mistaken, but honestly so.

Line 12.—**au sein**—In the midst.

Line 13.—**eût compris**—See Note, p. 9, l. 19.

Line 15.—**sérieusement**—Solemnly.

Line 17.—**jamais non plus** &c.—Nor would he ever—more literally, no more would he ever.

Line 20.—**Plutarque**—Plutarch—A Greek writer of the first century who wrote the Lives of celebrated Greeks and Romans

Line 21.—**Cimon**—One of the most celebrated of the Athenian generals during the Persian wars.

“ **Phocion**—Another celebrated Athenian, noted as an opponent of Demosthenes in the discussions regarding Philip of Macedon.

“ **Paule-Emile**—Æmilius Paulus, a famous Roman consul who perished in the battle of Cannæ, in which Hannibal the Carthaginian general so signally defeated the Romans.

PAGE 123.

Line 6.—**faubourg Saint-Germain**—This was the aristocratic quarter of Paris at the time of the Revolution.

Line 11.—**les livrait**—Gave them up—*i. e.*, to trial and death.

“ **par**—On account of—The meaning is that the mere fact of living in a certain part of the city, of being of noble rank, or of a certain family, &c., was sufficient to send them to the scaffold.

Line 27.—**affamé**—Starved.

Line 23.—**affiché**—Made a show of—displayed—derived from *affiche*, a placard or hand-bill.

Line 30.—**bon**—Good enough—*i. e.*, sufficient to condemn.

Line 31.—**dans sa section**—In one's district.

PAGE 124.

Line 4.—**ils épiant**—They watched for—In Old French, the verb was written *espier*, whence our words “*espy*” and “*spy*.”

Line 6.—**détenus**—Prisoners.

Line 19.—**On prolongeait** &c.—The route was lengthened.

Line 21.—*c'était l'assassinat &c.*—It was murder turned into a show, and a sport for a whole nation.

Line 25.—*la capitulation dite*—The alleged capitulation.

Line 29.—*que l'on prête*—Which are attributed.

Line 31.—*en*—In regard to this.

PAGE 125.

Line 6.—*tout ce que &c.*—All who were *émigrés*.

Line 16.—*sans autorité*—Unauthorized.

Line 19.—*de sommer &c.*—To call upon Hoche on his honour to cause the promises which he had received from him to be respected.

Line 26.—*émigrés*—Italicized to express the fact that it was only the Republicans in the enemy's ranks to whom the offer of quarter had been made.

Line 28.—*démenti*—Contradicted—According to the laws then in force every *émigré* who set foot on the soil of France was to be punished by death.

Line 29.—*nette*—Definite—explicit.

Line 35.—*le mit &c.*—Put him under arrest.

Line 36.—*que vous ne &c.*—That you will not be offended

PAGE 126.

Line 1.—*Il ne pourrait &c.*—A man of honour could never betray plighted faith—literally—It could not happen to a man of honour, &c.

Line 4.—*c'est qu'ils &c.*—It is because they appropriated to themselves.

Line 6.—*Prisonniers enrôlés*—Referring to those French Republicans who had been prisoners in England, and who, to find means of escape, had accepted the offer of liberty on condition of taking service in the Royalist expedition. See p. 75, ll. 10—17.

Line 8.—*proclamons &c.*—Let us declare most emphatically.

Line 9.—*une perfidie*—An act of treachery.

Line 19.—*arrête*—Decrees. See Note, p. 37, l. 7.

Line 23.—*également*—Also.

Line 28.—*et dans lequel &c.*—From which Hoche borrowed. See Note, p. 5, l. 33.

PAGE 127.

Line 1.—*autant se faire &c.*—As far as possible—Observe the peculiar order.

Line 2.—*l'appât du butin*—The desire for plunder.

- Line 3.—**les flibustiers &c.**—The buccaneers in the West Indies. The name *flibustier*—in English, *flibuster*—is derived from the Spanish *flibote* or *flibote*, a small fast-sailing boat, and means a lawless military adventurer—especially one in quest of plunder. It was, as the derivation shows, originally applied to those who infested the West Indian seas.
- Line 7.—**On pourrait &c.**—There might be incorporated.
- “ **Les condamnés &c.**—Those condemned by law to imprisonment or the galleys.
- Line 14.—**Faire espérer &c.**—To give the convicts hopes of the remission of their punishment.
- Line 17.—**Noyau**—Nucleus.
- Line 20.—**Un chef unique &c.**—A single leader entrusted with the entire management of the operations.
- Line 24.—**Il ne faut &c.**—It must not be lost sight of.
- Line 25.—**Aussi peu &c.**—So few men.
- Line 32.—**Soit soit**—Either or—*but both and* would express the meaning better.

PAGE 128.

- Line 4.—**A mesure &c.**—As they advance. See Note, p. 21, l. 13.
- Line 12.—**Et ne point &c.**—And no quarter must be shown.
- Line 29.—**Vollà bien &c.**—Just look at our Frenchmen.
- Line 32.—**Ainsi que &c.**—As some frantic demagogues have become. The participial adjective *enragés* is here placed before the noun contrary to the rule, D. F. 438. This order is admissible in familiar speaking or writing.

PAGE 129.

- Line 2.—**Moutonnière**—Sheep-like—*i. e.*, following each other like a flock of sheep—not “sheepish,” which in French is *penaud* or *niais*.
- Line 3.—**Rentiers**—Fund-holders—men of independent means—Properly speaking, those who have money invested in stocks, &c.
- “ **Actuels**—For the time being.
- Line 6.—**Peu importe**—Are of little importance—Translate after *l'opinion continuelles*.
- Line 8.—**Compromis &c.**—Injured by constant disturbances.
- “ **Pourvu que &c.**—Provided their soup is hot, and they are not asked for taxes.
- Line 13.—**Comporte**—Allows—permits of.

- Line 16.—**Par cela &c**—From the very fact that he was a monarch.
- Line 21.—**Le tiers Etat**—The third Estate—*i.e.*, the Commons as distinguished from the Nobility and the Clergy.
- Line 30.—**Reéligible**—Eligible for re-election. *Re-eligible* is given in the dictionaries as an English word, but it is scarcely ever used.
- Line 31.—**Pour moitié &c**—Only so far as half the members are concerned.

PAGE 130.

- Line 1.—**Combien indécelés &c**—How undecided, unpractical, and sometimes even contradictory, were his ideas as to political organization in general.
- Line 7.—**fonction**—Duty.
- Line 17.—**réglementé &c**—Controlled, and not taken advantage of, or, managed.
- Line 18.—**Desquels**—From whom.
- Line 29.—**Menées**—Schemes.
- Line 32.—**que de**—In such sentences *que* has a *conductive* or *appositive* force. It is frequently used in this way between two nouns as—*c'est une passion dangereuse que le jeu*—Gaming is a dangerous passion.
- Line 33.—**Chez qui**—In the case of the man who.
- Line 35.—**Préoccupation dans**—Concern with.
- Line 36.—**Etonne**—Is surprising.

PAGE 131.

- Line 8.—**étourdies**—Giddy.
- “ **des Agnès**—Alluding to *Agnès*, one of the characters in Molière's Comedy “*L'École des Femmes*.” She is extremely timid and ignorant of the world. Her tutor gives his idea of what a woman should know in the following couplet:—
- “Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,
De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre, et filer.”
- Line 10.—**décentes, instruites**—Modest and well-educated.
- Line 12.—**timidité**—Shyness—bashfulness.
- Line 19.—**frein**—Restraint—literally, bridle. Compare the figurative use of the English word “unbridled.”



